

Commission océanographique intergouvernementale
*Rapports des organes directeurs et
des principaux organes subsidiaires*



**Quarante et unième session
du Conseil exécutif**

Paris, 24 juin - 1^{er} juillet 2008

UNESCO

Commission océanographique intergouvernementale
*Rapports des organes directeurs et
des principaux organes subsidiaires*

Quarante et unième session du Conseil exécutif

Paris, 24 juin - 1^{er} juillet 2008

UNESCO 2008

IOC/EC-XLI/3
Paris, 29 juillet 2008
Original : anglais

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE DE LA SESSION	1
2. ORGANISATION DE LA SESSION.....	3
2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
2.2 DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR	3
2.3 ÉTABLISSEMENT DES COMITÉS POUR LA DURÉE DE LA SESSION	3
2.4 PRÉSENTATION DU CALENDRIER ET DE LA DOCUMENTATION	4
2.5 CONFÉRENCES À LA MÉMOIRE DE ROGER REVELLE.....	4
3. ÉVOLUTION INTERVENUE DEPUIS LA 24^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE DE LA COI.....	5
3.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COI SUR LES ACTIVITÉS MENÉES DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION	5
3.2 RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET BUDGET.....	5
4. QUESTIONS DE PROGRAMME APPELANT UNE DÉCISION DU CONSEIL EXÉCUTIF	8
4.1 POLITIQUE GÉNÉRALE ET COORDINATION	8
4.1.1 Groupe de travail sur l'avenir de la COI	8
4.1.2 Le 50^e anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	11
4.1.3 Stratégie biennale de la COI et Plan d'opérations pour 2008-2009	14
4.1.4 Rapport sur la mise en œuvre du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS).....	15
4.1.5 Suivi de la septième session de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC-VII).....	16
4.1.6 Relations avec d'autres programmes de l'UNESCO relatifs à la mer.....	18
4.1.7 Relations avec le Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP).....	20
4.1.8 Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO).....	21

4.2	CONVENTIONS ET ACCORDS DANS LE CADRE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	22
4.2.1	La COI et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS)	22
4.2.2	Suivi de la huitième session de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI (ABE-LOS/COI VIII)	23
4.2.3	La COI et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).....	26
4.2.4	La COI et la Convention sur la diversité biologique (CDB)	26
4.3	ÉTUDE DES EFFETS DU CHANGEMENT ET DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUES, Y COMPRIS L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER [AXE D'ACTION 2.1]	27
4.3.1	Participation de la COI à l'Année polaire internationale 2007-2008 et à l'Année internationale de la planète Terre, 2008	27
4.3.2	Rapport sur la mise en œuvre du programme de la Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime OMM-COI (JCOMM)	29
4.3.3	Rapport sur la mise en œuvre du programme du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS)	31
4.3.4	Interaction avec le Programme mondial OMM-CIUS-COI de recherche sur le climat (PMRC)	34
4.3.5	Rapport sur la réunion du Groupe scientifique de la Convention de Londres de l'OMI sur la fertilisation de l'océan par le fer	35
4.4	PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DE L'ÉCOSYSTÈME MARIN ET GESTION INTÉGRÉE [AXE D'ACTION 2.2]	38
4.4.1	Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques	38
4.4.2	Interaction avec le Census of Marine Life (Centre d'études de la vie marine) (CoML) et d'autres programmes de recherche sur la biodiversité marine	39
4.4.3	Recherche intégrée sur les zones côtières	40
4.5	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, SERVICES DE DONNÉES ET D'INFORMATION ET PROCÉDURES EN FAVEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MARINE [AXE D'ACTION 2.3]	41
4.5.1	Rapport sur le programme d'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE)	41
4.5.2	Rapport sur la mise en œuvre des activités de la COI en matière de renforcement des capacités.....	44

4.6	ATTÉNUATION DES EFFETS DES TSUNAMIS ET AUTRES RISQUES MARINS [AXE D'ACTION 3.1]	45
4.6.1	Suivi de la cinquième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS).....	45
4.6.2	Suivi de la quatrième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS).....	48
4.6.3	Suivi de la troisième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS).....	49
4.6.4	Suivi de la 22^e session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (GIC/PTWS).....	50
4.6.5	Suivi de la première réunion du Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG)	53
5.	ADMINISTRATION ET GESTION	55
5.1	AXES D'ACTION DU PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2010-2011	55
5.2	DATES ET LIEUX DES 42 ^e ET 43 ^e SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF	60
5.3	RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COI	60
6.	ADOPTION DES RÉOLUTIONS ET DU RAPPORT.....	62
7.	CLÔTURE DE LA SESSION	62

ANNEXES

- I. ORDRE DU JOUR
- II. RÉOLUTIONS ADOPTÉES
- III. ALLOCUTIONS
 - A. Allocution d'ouverture prononcée par M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la 41^e session du Conseil exécutif de la COI
 - B. Déclaration de M. Javier A. Valladares Président de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO à l'occasion de la 41^e session du Conseil exécutif de la COI

- C. Canadian statement in response to the report by the Executive Secretary on Programme and Budget implementation by Dr Wendy Watson-Wright, Assistant Deputy Minister, Fisheries and Oceans Canada
- IV. THE ROGER REVELLE LECTURES, 2008 IMPACT OF CLIMATE CHANGE ON THE MARINE ENVIRONMENT
- V. MANDAT D'UN GROUPE CONSULTATIF FINANCIER INTERSESSIONS DE LA COI
- VI. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS
- VII. LISTE DES DOCUMENTS
- VIII. LISTE DES PARTICIPANTS
- IX. LISTE DES SIGLES

1. OUVERTURE DE LA SESSION

- 1 Le Président de la COI, Javier A. Valladares, a ouvert la 41^e session du Conseil exécutif de la Commission le mardi 24 juin 2008 à 9 h 35.
- 2 Le Président a invité le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, à prendre la parole devant le Conseil exécutif.
- 3 Le texte intégral de l'intervention du Directeur général figure dans l'annexe III-A.
- 4 M. Matsuura a souligné que le Groupe de travail sur l'avenir de la COI est convenu que cet avenir devrait incontestablement demeurer, et se renforcer, au sein de l'UNESCO. Les États membres de l'UNESCO, à la dernière session de la Conférence générale de l'Organisation (Siège de l'UNESCO, 16 octobre - 3 novembre 2007), ont été unanimes à apporter leur appui à la COI et ont décidé d'augmenter de 500 000 dollars des États-Unis les ressources qui lui sont consacrées pour l'exercice biennal 2008-2009.
- 5 Le Directeur général a relevé la collaboration croissante entre la COI et des programmes intergouvernementaux tels que L'homme et la biosphère (MAB) et le Programme hydrologique international (PHI) dans les domaines de la biodiversité marine et de la gestion durable des aquifères côtiers.
- 6 Le Directeur général s'est réjoui de voir que le Conseil exécutif examinera à la session en cours l'interaction entre la COI et d'autres activités de l'UNESCO relatives à la mer, notamment le Programme marin du Centre pour le patrimoine mondial et le secrétariat de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.
- 7 Le Conseil exécutif de l'UNESCO, à sa 177^e session (1^{er}-11 octobre 2007), a approuvé un projet de stratégie pour faire face aux changements climatiques qui couvre les aspects éducatifs, culturels et sociaux plus larges des changements du climat mondial. Les travaux de la COI occupent clairement une place centrale dans la stratégie de l'UNESCO face aux changements climatiques. Le Sous-Directeur général et Secrétaire exécutif de la COI, Patricio Bernal, dirige la plate-forme intersectorielle sur le changement climatique qui veillera à la mise en œuvre effective de l'action de l'UNESCO dans ce domaine.
- 8 Le Directeur général a insisté sur le soutien de la COI au Programme mondial de recherche sur le climat, qui contribue aux travaux du Groupe intergouvernemental d'experts du changement climatique. Il a aussi rappelé que la COI, en coordonnant la collecte régulière, en temps réel, des données océanographiques par l'entremise du Système mondial d'observation des océans, assure une fonction essentielle relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto.
- 9 Quatre années après le tsunami de l'océan Indien, bien des progrès ont été accomplis, avec le soutien de la COI et une bonne dose d'efforts et d'investissement. Les États membres ont désormais mis en place des systèmes d'alerte aux tsunamis sur les quatre océans - réalisation remarquable et réellement collective. Un plan a été établi d'un commun accord pour faire en sorte que le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien soit pleinement opérationnel d'ici à 2011, et remplace ainsi le service consultatif intérimaire assuré actuellement par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique à Hawaii et l'Agence météorologique japonaise à Tokyo. Le tsunami de septembre 2007 au large de Sumatra a constitué le premier test en conditions réelles du système pour l'océan Indien.
- 10 En décembre dernier, la COI a signé avec INMARSAT un accord sur la poursuite du perfectionnement du système pour l'océan Indien grâce à un service de transmission à haut débit à l'échelle mondiale pour les stations de surveillance du niveau de la mer.

- 11 Le Directeur général était particulièrement heureux de noter que la composante européenne du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation de la COI dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes avait été reconnue en décembre 2007 par le Conseil des ministres européen de l'intérieur et de la justice en tant que système européen d'alerte aux tsunamis couvrant tous les aléas liés aux océans. Il s'est aussi félicité des progrès enregistrés dans l'élaboration de systèmes d'alerte aux tsunamis dans les autres grands océans.
- 12 Lorsque l'Assemblée générale a confirmé, l'année dernière, le mandat de la COI en matière de création et de coordination des systèmes d'alerte aux tsunamis, elle a aussi réaffirmé que les États membres devraient instaurer entre eux une interaction réactive en désignant des contacts nationaux pour les tsunamis. Le leadership et la maîtrise par les pays eux-mêmes sont d'une importance capitale pour la réussite de tout système d'alerte rapide.
- 13 L'UNESCO est en train de mettre en œuvre plusieurs mesures visant à renforcer la capacité d'action régionale de la COI, soutenues par les efforts faits par l'Organisation pour renforcer les capacités nationales en matière de sciences océaniques. Le Directeur général collabore avec le Secrétaire exécutif de la COI pour assurer le maximum de synergie entre le réseau décentralisé de la Commission et les unités hors Siège de l'UNESCO.
- 14 Le Directeur général a noté le soutien accru que l'UNESCO apporte aux comités régionaux de la COI pour assurer une plus grande cohérence institutionnelle et programmatique d'ensemble et améliorer la présence régionale de la COI, en particulier en Afrique.
- 15 Les efforts de développement des capacités de la COI ont dans bien des cas facilité l'amélioration de l'exécution d'interventions plus spécifiques. À titre d'exemple, 12 pays, dont 7 pays africains du pourtour de l'océan Indien, ont participé à des activités de formation pour établir des cartes des inondations pour les aléas liés à la mer.
- 16 La COI a joint ses efforts à ceux de divers instituts pour développer les capacités de modélisation de ces derniers afin qu'ils puissent fournir les données scientifiques nécessaires pour fonder des politiques de développement sûres et durables dans leurs zones côtières nationales respectives.
- 17 Le Directeur général a insisté sur un aspect particulièrement urgent de l'action de la COI au niveau des pays. Comme suite à des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et de l'UNESCO, la COI, en coopération avec le PNUE et la Division des affaires océaniques et du droit de la mer de l'ONU, aide les États membres à exercer leurs droits et assumer leurs responsabilités s'agissant de déterminer les limites de leur plateau continental conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
- 18 Le Directeur général a rappelé au Conseil exécutif que la COI est une source de grande fierté pour l'UNESCO et que si cette dernière fait beaucoup pour soutenir le programme de la Commission sur le plan des ressources financières et humaines, il y a des limites évidentes au soutien que l'Organisation peut apporter au moyen de son budget ordinaire. Le financement extrabudgétaire demeurera donc vital pour que la COI puisse répondre aux grandes attentes de ses États membres.
- 19 Le Directeur général a souhaité aux participants une réunion très fructueuse en attendant de connaître les conclusions et les recommandations du Conseil exécutif, s'agissant en particulier des propositions relatives à la célébration, à Paris et partout dans le monde, du premier cinquantenaire de la Commission, en 2010.
- 20 Le Président a ensuite demandé aux participants d'observer une minute de silence à la mémoire de personnalités éminentes disparues au cours de l'année écoulée et qui avaient collaboré avec la Commission : Tom Winterfeld (États-Unis, 1923-2008), océanographe et ancien président de l'IODE (1979 et 1981) ; Edward D. Goldberg (États-Unis, 1921-2008), spécialiste de

chimie marine et professeur, auteur d'un ouvrage sur la COI intitulé *Health of the Ocean* ; Carl Morelli (Italie, 1917-2007), contributeur éminent au Programme de cartographie des océans de la COI et à la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO), ancien rédacteur en chef et président de la Carte bathymétrique internationale de la mer Méditerranée (IBCM) et chef de la délégation italienne à la COI ; Friedrich Schott (Allemagne, 1939-2008), de l'Institut Leibniz de sciences marines, contributeur et leader de programmes internationaux tels que WOCE, CLIVAR, GOOS SC et OOPC ; Mike Fasham (Royaume-Uni, 1942-2008), Peter Killworth (Royaume-Uni) ; Fernando « Raul » Colomb (Argentine, 1939-2008).

2. ORGANISATION DE LA SESSION

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Tous les points de l'ordre du jour choisis par l'Assemblée à sa 24^e session, en juin 2007, et par le Conseil exécutif à sa 39^e session, en 2006, ont été repris. L'ordre du jour provisoire a été établi de façon à ce qu'il suive la Stratégie biennale de la COI pour 2008-2009.

22 Le Secrétaire exécutif a proposé, conformément à l'article 21.2 (c) du Règlement intérieur, l'inscription d'un nouveau point 4.4.3 de l'ordre du jour intitulé « Recherche intégrée sur les zones côtières ».

23 **Le Conseil exécutif a accepté** cette proposition et a adopté l'ordre du jour provisoire révisé tel qu'il a été amendé. L'ordre du jour adopté figure dans l'annexe I.

2.2 DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR

24 Le Président a demandé que l'on soumette des candidatures au poste de rapporteur. L'Argentine a proposé Mme Helen Joseph (Canada) ; le Canada a accepté. La proposition de l'Argentine était appuyée par plusieurs délégations.

25 **Le Conseil exécutif a désigné** Mme Helen Joseph (Canada) rapporteur pour la présente session, et elle sera chargée d'aider le Président et le Secrétaire exécutif à élaborer le projet de rapport. Il a remercié Mme Helen Joseph d'avoir accepté cette tâche.

2.3 ÉTABLISSEMENT DES COMITÉS POUR LA DURÉE DE LA SESSION

26 **Le Conseil exécutif a décidé** de constituer les comités statutaires et à composition non limitée de session ci-après :

- Comité des résolutions : Le Président a invité les États membres à indiquer leur souhait de participer au Comité des résolutions. La composition de ce comité était la suivante : Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée (République de), Cuba, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Japon, Norvège, Tunisie, Royaume-Uni, Venezuela.

27 L'Australie a ensuite proposé que M. Peter Haugan (Norvège) préside ce comité. La Norvège a accepté cette proposition.

- Comité financier, présidé par M. Neville Smith (Australie), vice-président chargé des questions financières. Le Président a invité les États membres à exprimer leur souhait de participer au Comité financier. La composition de ce comité était la suivante : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Corée (République de), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Japon, Portugal, Royaume-Uni.

28 Le Président a rappelé au Conseil exécutif que le Comité financier devait examiner tous les projets de résolution et de décision en fonction de leurs possibles incidences financières sur la Commission.

29 Il a également invité le Conseil exécutif à constituer des groupes de travail/de rédaction ad hoc et à composition non limitée de session, selon que de besoin :

- Sur les plan et calendrier d'initiatives préliminaires pour le 50^e anniversaire de la Commission (point 4.1.2 ; IOC/EC-XLI/2 Annexe 3), sous la présidence de M. David Pugh (Royaume-Uni), ancien président de la COI.

30 La composition de ce groupe de travail était la suivante : Argentine, Brésil, Canada, Chine, Corée (République de), Cuba, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Japon, Portugal, Royaume-Uni. M. Pugh a accepté la nomination ; il a rappelé au Conseil exécutif que ce groupe devrait aussi être ouvert aux représentants des organisations coopérant avec la Commission, la célébration n'étant pas limitée à la seule COI.

- Sur l'avenir de la COI (point 4.1.1), sous la présidence de la Vice-Présidente Mme Savithri Narayanan (Canada). Mme Narayanan a accepté la nomination.

31 **Le Conseil exécutif a décidé** d'établir le groupe de travail de session proposé, mais de permettre aux États membres d'annoncer leur participation à la lumière de la discussion dont fera l'objet le point 4.1.1 de l'ordre du jour.

2.4 PRÉSENTATION DU CALENDRIER ET DE LA DOCUMENTATION

32 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Il a brièvement passé en revue la liste des documents de travail. Il a appelé l'attention du Conseil exécutif sur certains aspects importants du calendrier provisoire révisé, notamment les dates des conférences à la mémoire de Roger Revelle et la possibilité que le Comité financier soumette un projet de résolution après l'expiration du délai normal pour les DR. Il a informé le Conseil de la date des réunions des deux comités statutaires et du Groupe de travail de session sur le 50^e anniversaire de la COI.

33 Il a indiqué au Conseil que la plénière siégerait le matin du samedi 28 juin ; et que la date limite pour la soumission des projets de résolution (autres que ceux présentés par le Comité financier, comme indiqué ci-dessus) était fixée au vendredi 27 juin, à 17 h 30.

34 Le Secrétaire exécutif a en outre rappelé au Conseil exécutif que les décisions et résolutions (arrêtées à l'unanimité en plénière) du Conseil avaient le même caractère contraignant s'agissant de leur mise en œuvre.

35 L'Inde (sur l'IOTWS) et l'Indonésie (sur la Conférence mondiale sur les océans 2009) ont offert de faire des exposés durant la présente session, avec l'accord du Conseil et du Secrétariat.

36 Le Président a prié les États membres de limiter leurs interventions en plénière à trois minutes chacune, si possible, et a invité les conférenciers à limiter leurs exposés à 10 minutes chacun, également si possible.

37 **Le Conseil exécutif a accepté** ces propositions **et a adopté** le calendrier provisoire révisé.

2.5 CONFÉRENCES À LA MÉMOIRE DE ROGER REVELLE

38 Le Président a présenté ce point. En décidant du thème des conférences à la mémoire de Roger Revelle, le Bureau de la COI entendait focaliser l'attention sur l'incidence des changements climatiques sur l'environnement marin et les zones côtières. Trois conférenciers ont été invités à traiter ce sujet, en l'abordant chacun sous un angle différent.

39 Mme Nadia Pinardi, professeur associé au Laboratorio di simulazioni numeriche del clima e degli ecosistemi marini en Italie (SINCEM), a abordé le thème : « Océanographie opérationnelle : le système actuel et les défis futurs ».

40 M. Robert J. Nicholls, professeur d'ingénierie côtière à la School of Civil Engineering and the Environment de Southampton (Royaume-Uni) a abordé le thème « Cadres pour l'adaptation aux changements climatiques et aux effets de l'élévation du niveau de la mer sur les zones côtières ».

41 Mme Cecillie Mauritzen, directrice de la Division du climat à l'Institut météorologique norvégien, a abordé le thème « Observations arctiques : répondre aux nécessités de la prévision océanographique opérationnelle, de la surveillance du climat et de l'élaboration de toutes les séries temporelles intermédiaires ».

42 Chaque présentation a été suivie d'un débat animé par le Chef de la Section des observations et services océaniques de la COI, M. Keith Alverson. À cette occasion, le Président a remis aux conférenciers la médaille Roger Revelle de la COI.

3. ÉVOLUTION INTERVENUE DEPUIS LA 24^e SESSION DE L'ASSEMBLEE DE LA COI

3.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COI SUR LES ACTIVITÉS MENÉES DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION

43 Le rapport du Président figure dans son intégralité à l'annexe III-B.

44 **Le Conseil exécutif a remercié** le Président pour son rapport.

3.2 RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET BUDGET

45 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. À sa 34^e session, la Conférence générale de l'UNESCO (Paris, 16 octobre - 3 novembre 2007) a exprimé à l'unanimité son ferme appui à la Commission, ce qui, après adoption des mesures correctives visant à accroître le budget proposé, permet à la COI de conserver approximativement la même allocation budgétaire pour les activités spécifiées lors de l'exercice biennal précédent, comme l'avait demandé l'Assemblée à sa 24^e session (Paris, 19-28 juin 2007). Le montant définitif des crédits adoptés pour 2008-2009, y compris les coûts indirects de programme, représente une augmentation d'un peu moins de 5 % par rapport aux crédits de l'exercice 2006-2007. La Conférence générale a également engagé le Directeur général à rechercher des moyens de renforcer le budget de la COI grâce à une allocation supplémentaire. Le Secrétaire exécutif a souligné qu'à long terme il ne serait pas possible de compter sur une telle flexibilité du processus budgétaire de l'UNESCO et que les États membres de la COI devaient accorder une grande attention à l'ensemble du cycle de planification et budgétaire et travailler en étroite coopération avec leurs représentants auprès de l'UNESCO.

46 Le Secrétaire exécutif a également rappelé au Conseil exécutif que la Commission comptait à ce jour neuf fonctionnaires permanents du cadre organique (financés au titre des dépenses de personnel du budget ordinaire), tandis que 30 autres membres du cadre organique relevaient de sources extrabudgétaires. Cette situation exigeait par conséquent un gros effort supplémentaire de la part du Secrétariat pour garantir un flux constant de ressources extrabudgétaires et était par nature instable.

47 Le Secrétaire exécutif a appelé l'attention sur les importants efforts déployés par le système des Nations Unies pour que le changement climatique fasse partie des priorités de la communauté internationale. Le Secrétaire général de l'ONU a reconnu le rôle de la COI et de l'OMM comme chefs de file de l'action du système des Nations Unies dans les domaines de la

science, de l'évaluation, de la surveillance et de l'alerte rapide concernant les changements climatiques, notamment pour y faire face et s'y adapter. Il a noté l'importante contribution de la COI et de ses programmes, notamment par le biais du module climatique du GOOS, aux objectifs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La COI a également entrepris de mettre en œuvre un projet sur l'adaptation au changement climatique et son impact sur l'érosion côtière en Afrique de l'Ouest. Un projet similaire est à l'étude pour l'Afrique du Centre-Ouest.

- 48 Le Directeur général a chargé le Secrétaire exécutif d'assurer la direction de la Plateforme intersectorielle de l'UNESCO sur le changement climatique.
- 49 Dans le cadre du système d'alerte aux tsunamis, la COI a signé un accord avec INMARSAT, l'un des leaders mondiaux des télécommunications mobiles par satellite, afin de moderniser et de renforcer le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien au moyen de services de transmission assurés par un réseau mondial de communications à large bande (BGAN) desservant 50 stations d'observation du niveau de la mer. Dans d'autres régions, la coordination des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis et de mitigation a également progressé, comme dans l'Atlantique du Nord-Est et en Méditerranée, par exemple. L'architecture d'un système régional de centres de veille aux tsunamis est en cours d'élaboration aux Caraïbes. Elle prévoit la création d'un système de partage des données en temps réel pour les réseaux existants de surveillance sismiques, approuvé à la Troisième session du GIC/CARIBE-EWS (Panama, 12-14 mars 2008).
- 50 Le Secrétaire exécutif a également évoqué le rôle des programmes de la COI dans le cadre de la sauvegarde des écosystèmes marins et à l'appui des objectifs de la Convention sur la diversité biologique. Le programme scientifique international Census of Marine Life s'achèvera en 2010 et la COI devra peut-être contribuer à assurer le maintien de certains des services de données qu'il aura créés.
- 51 Le Secrétaire exécutif a ensuite rappelé le rôle que joue la COI dans la coordination, de concert avec le PNUE, de la phase d'Évaluation des évaluations du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, sur la base d'évaluations régionales pertinentes. Le rapport final du Groupe d'experts chargé de procéder à l'Évaluation des évaluations sera soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2009.
- 52 Le Secrétaire exécutif a également rappelé au Conseil que la COI était partie prenante dans le processus de l'unité d'action du système des Nations Unies, auquel elle participait dans certains pays pilotes (Pakistan, Cap-Vert et Uruguay).
- 53 Pour 2008-2009, les objectifs de haut niveau et les actions de la Stratégie à moyen terme de la COI ont été pleinement intégrés au Programme et budget de l'UNESCO (34 C/5).
- 54 Mme Wendy Watson-Wright (Canada), vice-ministre adjointe au Ministère des pêches et des océans, a pris la parole devant le Conseil. Elle a déclaré au Secrétaire exécutif que le Canada lui savait gré de son rapport et appréciait qu'il se montre réceptif aux demandes des États membres visant à une meilleure articulation des priorités de la COI dans les limites de son budget.
- 55 Alors que l'UNESCO a entamé des consultations régionales avec les commissions nationales pour l'UNESCO sur la préparation du Projet de programme et budget pour 2010-2011 (Projet de C/5), Mme Wendy Watson-Wright a instamment prié les représentants des États membres de la COI présents de formuler une position claire et concise sur le 35 C/5 qui puisse servir de base aux États membres pour contribuer au processus au niveau national. Cela aiderait à susciter un soutien unifié au sein de l'UNESCO. Le texte intégral de l'allocution de Mme Watson-Wright figure dans l'annexe III-C du présent rapport.

- 56 Plusieurs États membres (Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Cuba, États-Unis d'Amérique, Inde, Japon, Portugal et Royaume-Uni) ont mis l'accent sur la bonne exécution du programme et des plans de travail fondés sur la Stratégie à moyen terme 2008-2013 ; ils se sont félicités de la qualité et de l'accessibilité de la documentation pour la présente session et du fait qu'elle ait été disponible en temps voulu, notant également que l'établissement du rapport sur les nombreux résultats obtenus par la COI était indispensable à la visibilité de la Commission au sein et en dehors de l'UNESCO, et par conséquent à son soutien. L'Australie a insisté sur la nécessité d'améliorer le rapport SISTER afin de mieux évaluer les résultats. En effet, le niveau de détail des rapports variait considérablement d'un programme à l'autre, ce qui faussait l'image d'ensemble.
- 57 De nombreux États membres ont souligné la nécessité de soutenir la COI au sein de l'UNESCO afin de lui garantir un financement plus stable et à plus long terme. Certains ont souhaité que la COI intensifie sa coopération avec d'autres composantes de l'UNESCO, en particulier le PHI et le MAB, ainsi qu'avec d'autres institutions du système des Nations Unies. La pertinence du rôle de chef de file de la COI pour la Plate-forme intersectorielle de l'UNESCO sur le changement climatique a été mise en exergue et le Royaume-Uni a demandé que davantage d'informations soient fournies sur les incidences de la participation de la Commission. L'Australie et le Brésil ont insisté dans ce contexte sur l'importance de soigneusement hiérarchiser le degré de priorité des activités.
- 58 De l'avis de certains États membres, il fallait renforcer les liens entre la COI et les principaux programmes scientifiques internationaux relatifs aux océans.
- 59 Plusieurs États membres ont relevé la nécessité de consolider ou de renforcer les crédits budgétaires alloués à la COI dans le cadre du Programme et budget de l'UNESCO ; les États-Unis d'Amérique ont suggéré que la COI soit expressément mentionnée dans la résolution pertinente de la Conférence générale de l'UNESCO. Plusieurs États membres ont appelé à mobiliser davantage de ressources extrabudgétaires : la Chine s'est engagée à augmenter la contribution qu'elle verse à la Commission. L'Allemagne a indiqué qu'elle comptait continuer à apporter sa contribution à la COI.
- 60 Le Président et le Secrétaire exécutif ont répondu aux observations des États membres. Le Président a insisté sur le rôle du Bureau, qui travaille en équipe et s'efforce de répondre aux demandes des États membres. Il a encouragé ces derniers à participer activement aux travaux de la Commission et à faire en sorte que les messages qu'ils lui adressent soient aussi clairs que possible. Il a également souligné l'importance de la collaboration dans le domaine du renforcement des capacités ; il comptait sur la participation active de la COI à la réunion sur la coordination des activités de renforcement des capacités de l'OHI, de la COI et de l'OMI, prévue les 14 et 15 octobre 2008 au Siège de l'UNESCO à Paris (France).
- 61 Le Secrétaire exécutif a souligné la distinction entre les travaux à effectuer par le Secrétariat et ceux à effectuer par les États membres, avec leurs ressources respectives. Il a accueilli avec satisfaction la déclaration de Mme Watson-Wright (Vice-Ministre adjointe des pêches et des océans du Canada), qui s'est référée en particulier aux travaux de la COI sur les questions de biodiversité.
- 62 S'agissant des préoccupations du Royaume-Uni concernant le rôle de la COI à la tête de la Plate-forme intersectorielle de l'UNESCO sur le changement climatique, il a souligné que la contribution actuelle de la COI, portant essentiellement sur la climatologie et l'observation des océans, bénéficiera des apports d'autres secteurs de l'UNESCO, tels que les secteurs de l'éducation et des sciences humaines et sociales, de façon à prendre en considération les dimensions humaines du changement climatique, son incidence sur les communautés menacées et la réponse de ces communautés ; les aspects éthiques seront également pris en compte dans le cadre des travaux de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST). L'appui des sciences et des observations marines restera l'axe

central de ce leadership mais il visera à l'élaboration d'autres projets pilotes sur l'adaptation au changement climatique, le but étant de faire en sorte que les connaissances relatives au climat soient mises à la disposition de la société et utilisées à bon escient par celle-ci.

63 Le Secrétaire exécutif a pris note des observations de l'Australie concernant le fait que l'OMM prenne la tête des activités de modélisation dans le domaine du changement climatique. Il a souligné que la COI a un rôle tout à fait pertinent à jouer en améliorant les travaux des groupes régionaux, travaux qui sont d'ores et déjà appuyés par le Centre international de physique théorique (CIPT).

64 Quant au point soulevé par les États-Unis d'Amérique à propos de la définition d'un budget spécifique pour la COI dans le cadre de l'UNESCO, le Secrétaire exécutif a insisté sur la nécessité de coordonner les actions et décisions des délégations des États membres participant à l'Assemblée de la COI et à la Conférence générale de l'UNESCO.

65 Le Secrétaire exécutif s'est dit pleinement d'accord avec la déclaration de Cuba qui a insisté sur la réactivation des liens de la Commission avec le monde de la recherche marine aux plans national et international. Il a également souscrit à la suggestion du Japon visant à renforcer les travaux intersectoriels de la COI au sein de l'UNESCO, en particulier dans le cadre du changement climatique.

66 Le représentant de l'Organisation hydrographique internationale a mis en relief les activités de coopération actuellement menées par la COI et l'OHI dans le cadre du Mémoire d'accord en vigueur, en particulier en ce qui concerne le renforcement des capacités. Il a rappelé que la réunion OHI-OMI-COI sur le renforcement des capacités (Monaco, 15-16 octobre 2007) était centrée sur la définition et la portée du renforcement des capacités à la COI et à l'OHI, le champ de leurs activités, les modalités et les moyens de mise en œuvre, et les domaines d'intérêt commun. Ces derniers comprennent notamment : l'organisation de cours de formation, l'échange d'information et la communication sur les tsunamis et autres aléas marins, en particulier le projet COAST-MAP-IO, qui fournit une assistance technique aux pays de l'océan Indien pour l'élaboration de cartes d'inondation. Une réunion analogue est prévue les 14 et 15 octobre 2008 à Paris, comme indiqué plus haut.

67 **Le Conseil exécutif a remercié** le Secrétaire exécutif pour son rapport.

4. QUESTIONS DE PROGRAMME APPELANT UNE DÉCISION DU CONSEIL EXÉCUTIF

4.1 POLITIQUE GÉNÉRALE ET COORDINATION

4.1.1 Groupe de travail sur l'avenir de la COI

68 La coprésidente du Groupe de travail sur l'avenir de la COI, Mme Savi Narayanan (Canada), a présenté ce point. Durant sa réunion (Paris, France, 19-20 février 2008), le Groupe de travail a confirmé que le mandat actuel de la Commission, tel que défini dans ses Statuts (article 2) modifiés en 1999, était approprié et qu'avec sa Stratégie à moyen terme actuelle, il représentait un excellent point de départ pour évaluer les tendances à long terme qui pourraient affecter la Commission car il offrait un mécanisme institutionnel flexible permettant à la COI de s'adapter aux nouvelles tendances de l'océanographie et de répondre en temps opportun aux priorités des États membres. S'agissant de l'avenir de la COI, il a également convenu qu'à ce stade, il fallait partir du principe que la Commission resterait, et serait renforcée, en tant qu'organe doté d'une autonomie fonctionnelle au sein de l'UNESCO. Le Groupe de travail a recommandé que la COI envisage de prendre une part accrue à la coopération intersectorielle au sein de l'Organisation, compte tenu de sa solide compétence technique en matière de sciences océaniques, de services océanographiques et de renforcement des capacités. Il n'est pas parvenu à un consensus sur les options en faveur d'une plus grande indépendance de la Commission en dehors de l'UNESCO.

- 69 Mme Narayanan a présenté une liste de mesures à court terme établie par le Groupe de travail et a rendu compte des consultations que le Président de la COI a menées avec les partenaires de la Commission afin de connaître leurs vues sur le rôle que cette dernière devrait jouer pour contribuer à la coordination effective des questions océaniques dans les instances intergouvernementales pertinentes, ainsi que sur la façon dont la COI pourrait être renforcée pour pouvoir remplir sa mission plus efficacement.
- 70 Plusieurs États membres ont largement souscrit aux recommandations du Groupe de travail et ont salué la façon dont Mme Narayanan a dirigé les travaux.
- 71 **Le Conseil exécutif a convenu** qu'il fallait accroître la visibilité de la COI dans les États membres, à l'UNESCO et au sein du système des Nations Unies. **Il a en outre approuvé** deux propositions faites par le Groupe de travail, à savoir : tenir une table ronde ministérielle sur le thème « Les océans et la COI » à la 35^e session de la Conférence générale de l'UNESCO ; et organiser à moyen terme, peut-être dès 2010, une réunion ministérielle ou une conférence des Nations Unies, dans le cadre des célébrations du cinquantième anniversaire de la Commission.
- 72 Plusieurs États membres ont vivement appuyé la proposition du Groupe de travail tendant à ce qu'on identifie clairement le budget de la COI dans la Résolution portant ouverture de crédits adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO tout en reconnaissant pleinement les modalités de la gouvernance convenues par l'Assemblée de la COI à sa 24^e session.
- 73 **Le Conseil exécutif a convenu** que la COI devrait étudier la possibilité d'obtenir son budget de la Conférence générale de l'UNESCO sous la forme d'une « allocation financière ».
- 74 Les États-Unis d'Amérique ont proposé la création, pour la COI, d'une ligne budgétaire et d'une structure de rapports spécifiques qui pourraient être approuvés par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 181^e session (14-30 avril 2009) et qui seraient compatibles avec la structure organisationnelle spéciale déjà accordée à la COI.
- 75 L'Espagne a soutenu la proposition que les États-Unis d'Amérique ont faite à la réunion du Groupe de travail sur l'avenir de la COI, à savoir étudier les possibilités d'accéder à des financements privés dans le cadre de partenariats.
- 76 Le Japon a rendu compte de son expérience dans le domaine de l'accroissement de la visibilité des programmes de la COI au niveau national avec la création d'un organe consultatif national pour les relations avec la COI, initiative qui a permis de communiquer efficacement avec les centres de recherche universitaires, les universités et les organisations gouvernementales.
- 77 La Thaïlande et Sri Lanka se sont dits favorables à une approche plus décentralisée des programmes de la COI, à une plus grande visibilité dans les instances régionales et à des partenariats stratégiques avec les organisations régionales existantes.
- 78 Madagascar, s'exprimant au nom du Groupe africain, a déclaré que la COI devrait accroître son appui aux pays d'Afrique, notamment en ce qui concerne les demandes d'extension du plateau continental destinées à la Commission des limites du plateau continental (CLCS) de l'ONU.
- 79 Afin de renforcer la COI au sein de l'UNESCO, le Canada et l'Inde ont proposé la création d'une équipe spéciale chargée d'étudier les moyens d'obtenir pour la COI un budget ordinaire distinct et stable.
- 80 La Chine, la Fédération de Russie et l'Argentine ont proposé d'étudier une modification des Statuts de la COI, ou d'autres mécanismes, en vue d'améliorer la situation de la Commission au sein de l'UNESCO car, avec les arrangements administratifs et financiers actuels, la COI n'est pas en mesure de s'acquitter de certaines des tâches qui lui sont confiées, notamment en ce qui concerne les questions liées au changement climatique et les systèmes opérationnels

d'observation. La Chine a suggéré que le Groupe de travail continue d'étudier la possibilité d'élaborer une convention pour la COI, qui pourrait être considérée comme un éventuel objectif à long terme de la Commission. S'agissant de l'éventuelle modification des Statuts, la Fédération de Russie et l'Ukraine ont jugé nécessaire de revoir le nombre de sièges au Conseil exécutif attribué au Groupe électoral II, ce dernier étant actuellement sous-représenté. Elles ont demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée de la COI, à sa 25^e session.

81 Le Portugal a estimé que l'objectif immédiat était d'améliorer les mécanismes au sein de l'UNESCO et d'engager un processus destiné à renforcer les interactions avec les autres institutions dans le cadre du CIPSRO.

82 Cuba a exprimé des vues et des préoccupations similaires, notamment à propos des ressources mises à la disposition de la Commission. La France a jugé nécessaire une évaluation plus complète du rôle de la COI et des moyens mis à sa disposition dans le domaine de l'océanographie opérationnelle afin d'éviter les doubles emplois et le manque d'efficacité entre les organes subsidiaires de la COI et les autres institutions spécialisées du système des Nations Unies qui jouent effectivement un rôle important dans la coordination des systèmes opérationnels d'observation.

83 La Norvège a fait observer que la COI devait prendre acte de son caractère intergouvernemental et agir comme un intermédiaire et non comme un exécutant. La Norvège estime que l'avenir de la Commission dépend de la bonne coordination interne des questions relatives à l'océan au sein des États membres.

84 Certains États membres ont appuyé l'idée du maintien du Groupe de travail sur l'avenir de la COI, mais avec un mandat modifié, jusqu'à la 25^e session de l'Assemblée, ce qui présenterait l'avantage supplémentaire de préserver la visibilité et l'intérêt auprès des partenaires nationaux.

85 Pour d'autres États membres, le Groupe de travail s'était déjà acquitté de son mandat en présentant son rapport à la session en cours du Conseil exécutif.

86 Le représentant du POGO a estimé nécessaire de rassembler les parties intéressées (pas seulement au sein du système des Nations Unies) pour éliminer les activités redondantes et définir les priorités. Le POGO est préoccupé par le manque de visibilité de la COI en dépit de sa position idéale pour promouvoir l'importance des océans. Le POGO est disposé et aspire à collaborer avec la COI.

87 Mme Savi Narayanan, présidente du Groupe de travail¹ sur l'avenir de la COI mis en place pour la durée de la session, a brièvement passé en revue les conclusions du Groupe. Ce dernier a élaboré un projet de résolution, dont les principales dispositions étaient : (i) d'étudier d'éventuels mécanismes financiers et administratifs pour renforcer la COI en tant qu'organe interne à l'UNESCO, en tenant particulièrement compte de la contribution de la Commission océanographique à la coopération intersectorielle et interdisciplinaire ; (ii) que le Président de la COI organise une consultation avec les États membres ; (iii) de prier le Secrétaire exécutif de recenser et d'analyser les accords actuels avec les organisations partenaires, de souligner les obligations des États membres eu égard aux travaux de la Commission, d'étudier la possibilité pour la COI d'être présente lors des travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies et d'informer les États membres des activités pertinentes ; (iv) d'appeler les États membres à : promouvoir le thème « Les océans et la coopération intergouvernementale » pour une table ronde ministérielle qui se tiendrait à l'occasion de la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, en 2011 ; chercher des moyens novateurs d'appliquer pleinement l'article 10 des Statuts de la COI ; travailler en étroite collaboration avec le Président et le Bureau et contribuer à l'analyse intersessions des mécanismes financiers et administratifs qui permettraient à la COI

1 L'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Chine, Cuba, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Inde, le Japon, la Corée (République de), POGO, le Portugal, la Fédération de Russie, la Tunisie, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique ont participé au Groupe.

d'être plus efficace et efficiente ; promouvoir le rôle de la COI au sein du système des Nations Unies ; et soutenir le renforcement de l'exécution des programmes de la COI au niveau régional par l'intermédiaire du réseau d'unités décentralisées de l'UNESCO et d'une collaboration accrue avec d'autres organisations du système des Nations Unies présentes à l'échelle régionale.

88 **Le Conseil exécutif a adopté** la résolution EC-XLI.1.

4.1.2 **Le 50^e anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO**

89 C'est l'ancien Président, M. David Pugh, qui a présenté ce point. Il a soumis une liste d'initiatives proposées aux États membres pour célébrer le 50^e anniversaire de la COI sur le thème « Un demi-siècle de sciences et de services océanographiques ». Cette commémoration devrait avoir pour objet de donner plus de visibilité à la COI, à ses projets actuels et à ses plans pour « l'avenir de la COI », et devrait non seulement évoquer les réalisations passées mais profiter des célébrations pour faire en sorte que la communauté internationale et ses dirigeants soient conscients de l'immense contribution que la COI est capable d'apporter à l'avenir, en mettant en évidence toute l'étendue de ses activités et en sensibilisant aux avancées dans le domaine de l'océanographie et des sciences connexes.

90 Il faut concevoir la célébration du 50^e anniversaire de la COI comme une série de manifestations sur le thème « Un demi-siècle de sciences et de services océanographiques : une seule planète, un seul océan ». Les célébrations devraient commencer avec la 42^e session du Conseil exécutif, si possible au siège de l'ONU à New York, et finir avec la 26^e session de l'Assemblée de la COI, qui se tiendra en octobre 2011 conjointement avec la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Le programme des événements ne devrait pas se limiter à commémorer le passé mais être en relation avec les activités concernant l'avenir de la COI. Chaque État membre et organisation qui a pris une part active à la création de la Commission et qui coopère avec elle aujourd'hui devrait participer aux célébrations et y apporter sa contribution. En particulier, une série de conférences océanographiques régionales pourrait précéder une conférence finale, qui se tiendrait à Paris. Pour piloter l'organisation des célébrations, un groupe directeur est constitué ; il est composé d'anciens membres du Bureau de la Commission et autres personnalités influentes liées à l'histoire de la Commission.

91 Les activités proposées comprennent notamment :

- (i) la publication d'un ouvrage sur « L'histoire de la Commission océanographique intergouvernementale », traduit dans les quatre langues de travail de la Commission, avec la participation de spécialistes des sciences de la mer possédant une bonne connaissance du sujet ;
- (ii) si possible, la tenue d'une session spéciale du Conseil exécutif au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York ;
- (iii) une conférence commémorative à Paris, en collaboration avec l'UNESCO ;
- (iv) des expositions sur le thème de l'océanographie, qui seront organisées à Paris et ailleurs dans le monde ;
- (v) la production de brefs messages dans les médias sur l'importance des océans ;
- (vi) l'adaptation grand public de documents d'orientation de la COI (par exemple sur les océans et le carbone, ou le niveau de la mer) ;
- (vii) la conception d'un logo du 50^e anniversaire de la COI, qui figurera sur les sites Web, le papier à en-tête, etc., pendant les années précédant l'anniversaire ;

- (viii) l'utilisation du site Web de la COI pour la présentation d'initiatives déjà financées en tant que contributions en vue de l'anniversaire (par exemple les activités dédiées à l'Année internationale de la planète Terre - IYPE) ;
- (ix) la production de matériels promotionnels de la COI (par exemple cravates, stylos à bille et pin's) portant le logo anniversaire de la COI.

92 Plusieurs États membres se sont accordés à penser que les atouts de la COI en matière d'élaboration de politiques, d'éducation et de renforcement des capacités devraient bénéficier d'autant de visibilité que son rôle éminent dans le domaine des affaires maritimes.

93 La Chine a proposé que la COI prépare une déclaration qui serait rendue publique lors de la table ronde ministérielle sur « Les océans et la COI », en 2011, l'objectif étant de consolider encore le mandat de la Commission et de renforcer son rôle de chef de file s'agissant des questions relatives aux océans ainsi que sa visibilité sur la scène internationale.

94 Plusieurs États membres ont estimé qu'une année internationale de l'océan ou une journée mondiale de l'océan attireraient utilement l'attention de la communauté internationale sur la COI. Celle-ci devrait également profiter de son 50^e anniversaire pour renforcer son mandat en vue des 50 années à venir. Les statuts et objectifs qui étaient ceux de la COI au moment de sa fondation devraient être revus et réaffirmés.

95 Un grand nombre d'États membres se sont déclarés favorables aux activités proposées pour célébrer le 50^e anniversaire, et plusieurs ont proposé des activités complémentaires à inclure dans le programme d'activités : la Belgique a suggéré que soit élaborée une publication qui exposerait en détail ce que la COI a fait pour renforcer les capacités des États membres en océanographie et qui viserait les décideurs ; le Japon a insisté sur la nécessité de renforcer la visibilité de la COI aux niveaux national et international, au sein de l'UNESCO comme dans le système des Nations Unies. Le Japon et la Turquie ont proposé que soit organisée une journée de la COI pendant la Conférence générale de l'UNESCO. Madagascar, l'Espagne et l'Indonésie ont proposé que 2011 soit déclarée année internationale de l'océan. La République de Corée a suggéré qu'une conférence mondiale sur les océans, qui s'inscrirait dans le programme de l'Expo 2012 de Yeosu, offrirait une bonne occasion de rassembler des scientifiques et un grand nombre de ministres, contribuant ainsi grandement à renforcer la visibilité de la COI l'année même de son 50^e anniversaire. La République de Corée a espéré que son soutien financier à la COI pourrait être associé à la conférence mondiale sur les océans proposée et s'est engagée à verser 100 000 dollars pour l'organiser. La Chine a proposé que soit organisée, en 2010 en Chine, une conférence internationale sur la politique océanique.

96 De nombreux États membres ont proposé que des activités régionales et des anniversaires nationaux soient liées au 50^e anniversaire de la COI. À titre d'exemple : Cuba - ColacMarCuba 2009, Congrès latino-américain des sciences de la mer (26-30 octobre 2009) ; Turquie - 100^e anniversaire du Bureau d'hydrographie et Journée de l'hydrographie ; Fédération de Russie - Conférence à l'Université hydrométéorologique de Saint-Pétersbourg sur le thème « 50 ans de renforcement des capacités en sciences de la mer » ; République de Corée - Expo 2012 de Yeosu (voir ci-dessus) ; Argentine - 2010, 200^e anniversaire de l'indépendance de l'Argentine ; Colombie - 2010, rendez-vous de grands voiliers (en projet) ; Inde - un atelier régional sur l'alerte aux tsunamis, à l'occasion de l'inauguration du Système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien ; Sri Lanka - conférences aux niveaux national et régional par le biais de l'IOCINDIO ; Chine - organisation d'une conférence sur la politique océanique mondiale, en 2010 en Chine ; Indonésie - Conférence océanographique mondiale (Indonésie, 11-15 mai 2009) ; Turquie - organisation d'un concours de photographies aboutissant à une exposition à l'UNESCO, et institution d'un prix décerné à d'éminents chercheurs et scientifiques (idée appuyée par l'Espagne).

- 97 Plusieurs États membres ont suggéré de coopérer avec les médias pour sensibiliser le grand public aux travaux de la COI. Le Portugal a recommandé en particulier que l'on coopère avec les télévisions européennes.
- 98 Concernant le livre proposé, le Pérou a recommandé qu'il porte notamment sur les activités océanographiques entreprises par l'UNESCO avant même la création de la COI. Le Royaume-Uni a suggéré qu'une partie du livre ait également un caractère prospectif.
- 99 Plusieurs États membres ont recommandé que soit organisée une session extraordinaire du Conseil exécutif à New York en 2010, à l'occasion soit d'une réunion du Processus consultatif officieux soit d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux océans.
- 100 De nombreux États membres se sont déclarés en faveur d'un prix d'océanographie financé par la COI et ont proposé que ce prix devienne ensuite une tradition.
- 101 Tout en approuvant globalement ces propositions, des États membres ont également rappelé que le 50^e anniversaire de la COI ne pouvait être célébré sans un soutien tangible ni en puisant dans les ressources ou le temps réservés pour d'autres programmes de la COI.
- 102 Le Conseil exécutif s'est félicité des nombreuses suggestions concernant le programme d'activités pour la célébration du 50^e anniversaire de la COI. Il a prié le Secrétaire exécutif, en collaboration avec M. David Pugh, de préparer un programme révisé, qui sera distribué aux États membres et organisations coopérantes.
- 103 Le Conseil exécutif a prié le Secrétaire exécutif de rédiger, en consultations avec les membres du Bureau, un projet de résolution sur le 50^e anniversaire de la COI pour examen et adoption par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 35^e session en 2009.
- 104 Le Conseil exécutif a adopté la résolution EC-XLI.2. M. David Pugh (ancien président de la COI) a fait rapport sur les conclusions du groupe de travail de session concernant les plan et calendrier d'initiatives préliminaires pour le 50^e anniversaire de la Commission.
- 105 Le logo sera bientôt disponible, sous forme numérique, et tous les participants intéressés pourront l'utiliser. Les célébrations peuvent commencer dès maintenant, le logo figurant sur les programmes des manifestations. Le Groupe de travail a recommandé spécifiquement les activités suivantes :
- la 43^e session du Conseil exécutif de la COI, en 2010, devrait se tenir au Siège des Nations Unies à New York et, si possible, être associée à la réunion du Processus consultatif officieux (ICP), autour d'un thème lié à l'océanographie et à la politique relative à l'océan ;
 - des conférences régionales d'océanologie seront organisées, ainsi qu'une conférence mondiale sur l'océan, peut-être à Paris, associant la COI, l'ONU et d'autres organisations partenaires ;
 - la 26^e session de l'Assemblée de la COI, en 2011, devrait être organisée en liaison avec la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO et, si possible, la Conférence générale devrait comporter une Journée de l'océan, avec une table ronde ministérielle sur les questions relatives aux océans, des expositions et des intervenants éminents ;
 - la publication d'un livre sur les cinquante premières années de la COI est prévue ; elle sera confiée à un conseil de rédaction consultatif géographiquement équilibré ; l'ouvrage contiendra un CD avec les principaux documents et publications ;

- il est prévu de mettre en place un calendrier et un portail central à base Web indiquant toutes les manifestations liées à cet anniversaire.

106 Les activités d'ordre général comprendront la confection de fanions, badges et calendriers, un concours de photos et la remise de médailles et prix à d'éminents océanographes et à des jeunes. Elles exigeront que des États membres et d'autres entités se proposent pour les prendre en main ou pour fournir des ressources extrabudgétaires. Les États membres sont également priés d'appuyer le travail de Secrétariat ainsi que les activités de publicité et d'information. Enfin, tous les États membres, la COI et ses organes subsidiaires sont encouragés à prévoir des célébrations et à tenir le Conseil exécutif informé au fur et à mesure que ces plans évoluent.

4.1.3 Stratégie biennale de la COI et plan d'opérations pour 2008-2009

107 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Il a informé le Conseil qu'il avait décidé de retirer le document de travail sur les directives pour les organes subsidiaires (IOC/EC-XLI/2 Annexe 6), qui nécessite un travail d'élaboration plus poussé.

108 Plusieurs États membres (Argentine, Australie, Belgique, Japon, Tunisie) ont approuvé le projet de Plan d'opérations. D'autres États membres ont recommandé des améliorations au projet.

109 L'Australie, la République de Corée et la Fédération de Russie ont évoqué la nécessité d'améliorer le travail déjà accompli sur le suivi et l'évaluation et les indicateurs de performance ; la Fédération de Russie a aussi insisté sur la nécessité de clarifier le statut de l'Alliance régionale du GOOS pour l'Arctique (ArticGOOS). Le Japon a recommandé d'accorder l'attention voulue aux priorités régionales dans l'organisation du Plan d'opérations. Le Royaume-Uni, la République dominicaine et la Tunisie ont insisté sur l'attention à accorder aux priorités de l'Afrique.

110 En ce qui concerne les propositions relatives au Programme additionnel d'activités extrabudgétaires visées/projetées de l'UNESCO, la Belgique a recommandé d'accorder une extrême attention à l'approche axée sur les résultats pour rationaliser les priorités de la COI à inscrire dans le programme. La République de Corée et l'Inde ont relevé des chevauchements entre certaines propositions de projet figurant en annexe au projet de Plan d'opérations et ont recommandé les améliorations nécessaires.

111 Certains États membres se sont aussi interrogés sur la capacité de la COI à mettre en œuvre des projets extrabudgétaires d'une valeur totale de 55 millions de dollars.

112 Concernant le rapport sur le statut des organes subsidiaires, plusieurs États membres ont noté qu'il fournissait une information précieuse sur la contribution desdits organes à la réalisation des objectifs de haut niveau de la Stratégie à moyen terme pour 2008-2013. Ils ont approuvé l'idée que l'Assemblée devrait procéder, de préférence tous les quatre ans, à un examen du mandat et de la nécessité de tous les organes subsidiaires. L'Argentine a noté que les directives pour les organes subsidiaires pourraient être établies à temps pour que l'Assemblée les examine à sa 25^e session, en 2009.

113 En réponse aux observations des États membres, le Secrétaire exécutif a expliqué que la série de propositions de projet en vue du programme additionnel constitue un portefeuille qui nécessitera des négociations avec d'éventuels donateurs sur les différentes propositions. Il a confirmé qu'il n'y a pas eu approbation d'une Alliance régionale du GOOS pour l'Arctique mais que des actions dans les régions polaires sont incluses dans les travaux de la COI sur les observations océaniques. S'agissant de l'examen des organes subsidiaires, il a proposé d'établir une liste restreinte de produits au regard desquels les États membres pourraient évaluer la performance et le rapport coût-efficacité de ces organes et statuer sur leur maintien. Il a aussi

noté le chevauchement entre les champs d'intervention des organismes régionaux, qui imposera une harmonisation de leurs travaux.

114 **Le Conseil exécutif a demandé** au Comité du programme et du budget (Comité financier) créé pour la session d'examiner le projet de plan d'opérations à la lumière des observations formulées et de faire rapport à la plénière [voir point 5.1].

4.1.4 Rapport sur la mise en œuvre du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS)

115 Le Directeur du secrétariat du GEO, M. José Achache, a présenté ce point. Il a souligné que depuis le début du processus du GEO, la COI s'est engagée à contribuer au GEOSS par l'intermédiaire du GOOS pour les composantes océanique et côtière du programme sur le changement climatique mondial. Le GEO a été créé en 2005 sous la forme d'un réseau réunissant tous les systèmes existants d'observation de la Terre. Son principal objectif est de réunir tous ces systèmes afin d'obtenir neuf (9) avantages sociétaux que ses membres ont identifiés. Bien que l'océan ne soit pas mis en avant dans le plan de mise en œuvre du GEOSS comme un des neuf avantages sociétaux, l'importance de son rôle est inscrite dans la plupart d'entre eux. Le nombre de gouvernements et institutions participantes qui s'intéressent au GEOSS est passé de 30 pays lors de la création du Système à 77 pays, l'Union européenne et 51 institutions participantes aujourd'hui. Le GEOSS a pour but d'assurer une coordination qui facilite la création du Système des systèmes avec les outils nécessaires pour fournir des services et répondre aux besoins de la société dans le domaine de la prise de décision, y compris pour les organismes des Nations Unies et les gouvernements nationaux.

116 Le Sommet ministériel du GEO (Le Cap, Afrique du Sud, 30 novembre 2007) a adopté la Déclaration du Cap, qui souligne la nécessité de renforcer la coopération internationale et l'échange des données. Le GOOS, avec sa composante régionale en Afrique (GOOS-Afrique) a participé à cette conférence. Les résultats des travaux du GEOSS sont parus dans un ouvrage intitulé *The Full Picture*, qui contient les documents sur le GOOS et ses réalisations à l'échelon régional. Le Projet de déploiement de flotteurs Argo est une excellente contribution au GEO même s'il a démarré bien avant la création de ce dernier. L'adoption de principes relatifs à l'échange de données a été un des principaux résultats de la Conférence du Cap.

117 Parmi les réalisations les plus tangibles, on peut citer un portail mondial comportant un seul point d'entrée et des outils d'étalonnage et de validation, le Système GEONETCast pour la diffusion des données, les réseaux ChloroGIN pour l'intégration des observations obtenues in situ, par satellite et par télédétection en ce qui concerne la chlorophylle, le Projet sur la température de la mer en surface, qui collecte des informations provenant de quatre satellites différents, et le projet SAFARI, plus particulièrement axé sur l'agriculture. Il existe des sites Web locaux comme SERVIR (www.servir.net), mis au point pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui est actuellement étendu à l'Afrique. La Communauté de pratique concernant les zones côtières (CZCP) est une modalité essentielle pour développer les meilleures pratiques en matière d'observation et de surveillance côtière. La première réunion de la CZCP a eu lieu récemment à Athènes et a été consacrée aux expériences menées dans la région de la Méditerranée. La collaboration entre la COI et le GEO a eu un dénouement important avec la création d'un groupe de travail du GEO chargé d'appuyer les efforts de la COI pour mettre en place des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis. Ce groupe de travail ayant atteint ses objectifs, il a été dissous.

118 M. Achache a informé le Conseil exécutif que le GEO coopérait avec l'OMM dans le cadre d'activités relatives aux rejets dans les rivières, à la qualité de l'eau et au cycle de l'eau.

119 Les autres domaines de recherche incluent les nouvelles possibilités de constellation commerciale et l'imagerie multispectrale. Les principales missions et tâches qui attendent le GEOSS consistent à assurer la continuité et la durabilité des systèmes d'observation dans le

futur. M. Achache a donc invité le Conseil exécutif à contribuer à l'exécution du Plan de mise en œuvre du GEO.

120 Le Président a invité l'amiral Conrad Lautenbacher, sous-secrétaire d'État au commerce et administrateur de la NOAA (États-Unis), à s'adresser au Conseil exécutif en sa qualité de coprésident du GEO. M. Lautenbacher a attiré l'attention du Conseil sur le fait que le monde entre dans une ère nouvelle dans laquelle les données d'observation recueillies, ainsi que les informations qui en résultent pour les décideurs, doivent se voir accorder une place plus importante pour bénéficier aux peuples de toutes les nations. Il existe aujourd'hui un potentiel et une valeur considérables qui restent inexploités et il est de la responsabilité collective des États membres d'attirer l'attention et d'obtenir le soutien des responsables de l'élaboration des politiques dans le monde entier. Son exposé s'est articulé essentiellement autour de quatre points :

1. Le rôle de chef de file de la COI et sa vision de l'avenir
2. Le Sommet ministériel GEO/GEOSS de novembre 2007 au Cap
3. Les systèmes d'observation et le climat
4. Des systèmes d'observation coordonnés, globaux et durables.

121 Les récents succès obtenus dans la mise en place du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) n'ont été possibles que grâce au rôle de chef de file que la COI a joué au sein du GEO et à son implication directe dans la formulation et la réalisation d'un grand nombre d'activités inscrites dans le plan de travail de ce Groupe. La COI a démontré l'importance des observations océaniques obtenues dans le cadre du GOOS, des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis et des réseaux relatifs à la biodiversité. La réussite future du GEO sera par conséquent, elle aussi, fortement conditionnée par le rôle moteur et l'implication de la COI. L'objectif est d'obtenir les bonnes informations, dans le bon format, au bon moment, pour les bonnes personnes et pour prendre les bonnes décisions.

122 L'amiral Lautenbacher a également insisté sur la façon dont les systèmes d'observation de l'océan et les autres systèmes d'observation de la Terre contribuent à l'indispensable compréhension du changement climatique, en particulier aux pôles. Il a souligné à quel point il était important de disposer de systèmes d'observation durables, complets et coordonnés pour améliorer la connaissance de la planète aux niveaux local, régional et mondial.

123 Il a rappelé au Conseil exécutif que le GEO n'était pas une organisation isolée mais le fruit des efforts conjugués d'organisations internationales, y compris des Nations Unies, et des États membres. La publicité et la coopération ont une valeur inestimable : en effet, sans la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, la recherche, les études et les avancées internationales dans le domaine océanographique ne seraient pas possibles. Le GOOS est le résultat tangible de l'investissement dans la connaissance et la compréhension de l'océan.

124 En tant que représentant d'un État membre de la COI, l'amiral Lautenbacher a confirmé que grâce au GEO et aux efforts collectifs fournis pour mettre en place un Système mondial des systèmes d'observation de la Terre, son pays comptait s'appuyer sur les succès remportés par la Commission dans ces domaines, et y contribuer.

125 **Le Conseil exécutif a accueilli avec satisfaction les deux exposés sur le GEOSS.**

4.1.5 Suivi de la septième session de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC-VII)

126 M. Hyung Tack Huh (République de Corée), ancien président de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC), a présenté ce point de l'ordre du jour. Durant la période intersessions, la WESTPAC a fait des progrès considérables pour se redynamiser en vue

d'atteindre les objectifs de haut niveau de la COI ; elle a notamment : (i) renforcé la participation et l'appui des États membres, en établissant des moyens de communication efficaces et de nombreuses interactions ; (ii) restructuré et affiné les projets de la WESTPAC, en reformulant le Règlement intérieur de la Sous-Commission et en mettant en place de nouveaux projets régionaux ; (iii) mis en œuvre le Plan de travail de la WESTPAC (2006-2008), en renforçant la coordination avec les responsables de projet ; (iv) amélioré les capacités régionales, en lançant une initiative régionale de développement des compétences à travers « le Réseau régional UNESCO/COI de centres de formation et de recherche en océanographie dans le Pacifique occidental » ; (v) renforcé la coopération régionale avec d'autres organisations régionales/internationales, en menant des activités conjointes présentant un intérêt commun.

- 127 Le 7^e Colloque scientifique international de la WESTPAC (Sabah, Malaisie, 21-25 mai 2008) visait à orienter les activités scientifiques marines régionales vers les objectifs de haut niveau de la COI ; il a été reconnu comme étant le plus grand rassemblement de l'histoire des colloques de la WESTPAC, et a démontré son rôle en tant que plate-forme régionale pour le partage des connaissances scientifiques marines, la recherche de nouvelles idées, et la transmission de données d'expérience et d'enseignements tirés de la mise en œuvre des projets de la Sous-Commission. M. Huh a remercié le Gouvernement malaisien d'avoir accueilli le 7^e Colloque.
- 128 Les principaux résultats de la septième session de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (Sabah, Malaisie, 26-29 mai 2008) étaient : (i) l'adoption de la stratégie et de la structure de programme de la WESTPAC (2008-2013), le but étant de refléter la priorité de la COI et les objectifs spécifiques à la région ; (ii) la décision d'établir un groupe consultatif de la WESTPAC chargé de fournir des avis scientifiques et techniques sur le développement, la planification et la mise en œuvre des activités de la Sous-Commission ; (iii) la promotion de nouveaux projets régionaux à vocation nationale contribuant à la réalisation des objectifs de haut niveau de la COI dans le contexte de la région ; (iv) l'entérinement de la nouvelle initiative régionale de développement des compétences à travers « le Réseau régional UNESCO/COI de centres de formation et de recherche en océanographie dans le Pacifique occidental » ; (v) le réaménagement du calendrier des sessions de la WESTPAC de manière à l'aligner sur le cycle de planification de la COI.
- 129 M. Huh s'est dit très satisfait du solide appui fourni par les États membres, en particulier la Thaïlande, la Malaisie et la Chine pour leur contribution à la WESTPAC et à son secrétariat, ainsi que par plusieurs experts régionaux, notamment M. Neville Smith (Australie) pour l'ensemble de ses conseils et son inspiration, M. Hugh Kirkman (Australie), M. Nick D'Adamo (Australie), et M. Somkiat Khokiattiwong (Thaïlande) pour leur action en faveur du développement du SEAGOOS. Il a rendu hommage à M. Wenxi Zhu (Chine) pour l'excellence avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche en tant que chef par intérim du secrétariat de la WESTPAC en vue de lancer le processus de redynamisation de la Sous-Commission.
- 130 **Le Conseil exécutif a noté** avec satisfaction **et a salué** les progrès notables qui ont été faits en ce qui concerne la restructuration et la redynamisation de la WESTPAC, ainsi que les changements apportés à l'approche stratégique et l'alignement sur la COI. **Il a remercié** M. Hyung Tack Huh pour la qualité de son action en tant que Président de la WESTPAC, ainsi que les membres du Bureau nouvellement élus, M. Zhang Zhanhai (Chine), M. Yasuwo Fukuyo (Japon) et M. Nor Aieni Hj Mokhtar, d'avoir accepté le leadership dans cette nouvelle phase ; **il a également remercié** M. Wenxi Zhu, chef par intérim du secrétariat de la WESTPAC, pour les efforts qui ont été déployés en peu de temps afin d'engager le processus de redynamisation de la Sous-Commission.
- 131 **Le Conseil exécutif a exprimé** sa profonde gratitude : au Gouvernement thaïlandais, qui continue d'accueillir le secrétariat de la WESTPAC et fournit le personnel local ; au Gouvernement chinois, qui a détaché M. Wenxi Zhu en tant que chef par intérim du secrétariat de la Sous-Commission depuis juillet 2006 et qui contribue au Compte spécial de la COI pour les

activités de la WESTPAC ; et au Gouvernement japonais, qui continue de soutenir les activités de la WESTPAC par l'intermédiaire du Fonds-en-dépôt du Japon.

- 132 **Le Conseil exécutif a remercié** le Gouvernement malaisien pour sa générosité, ainsi que pour l'excellente organisation du 7^e Colloque scientifique international de la WESTPAC et de la septième session de la Sous-Commission à Sabah, Malaisie, du 21 au 29 mai 2008.
- 133 **Le Conseil exécutif a en outre exprimé** vivement le souhait que l'actuel processus de redynamisation se poursuive, et que les progrès accomplis à ce jour soient encore renforcés, en vue d'apporter d'importantes contributions aux programmes mondiaux de la COI. **Il a prié** le Secrétaire exécutif de veiller tout particulièrement à ce que le rôle des organes subsidiaires régionaux dans la mise en œuvre des programmes mondiaux de la COI soit mieux reflété dans le plan d'opérations de la Commission et renforcé en conséquence.
- 134 **Le Conseil exécutif a également prié** le Secrétaire exécutif de partager les enseignements tirés de la redynamisation réussie de la WESTPAC avec d'autres organes subsidiaires régionaux de la COI, qui pourraient les utiliser comme références pour leur propre restructuration et analyse stratégiques.
- 135 **Le Conseil exécutif s'est félicité** de l'engagement concret pris par les États membres en faveur d'une WESTPAC redynamisée, en tant qu'outil de coopération régionale viable et efficace. **Il s'est particulièrement félicité** de la décision que le Gouvernement chinois a prise de porter sa contribution financière annuelle de 20 000 à 60 000 dollars des États-Unis, ainsi que de la décision du Gouvernement de la République de Corée de verser une contribution de 50 000 dollars des États-Unis pour renforcer les capacités régionales d'intervention en cas de marée noire et de restauration des écosystèmes marins. Il a apprécié la volonté de la Chine, de la République de Corée et de la Malaisie de se joindre à l'initiative régionale de développement des compétences à travers « le Réseau régional UNESCO/COI de centres de formation et de recherche en océanographie dans le Pacifique occidental ».
- 136 **Le Conseil exécutif a apprécié et a accueilli avec satisfaction** la décision de l'UNESCO de fournir un poste au chef du secrétariat de la WESTPAC au Bureau régional de l'Organisation à Bangkok.
- 137 **Le Conseil exécutif a en outre exprimé sa gratitude** aux Gouvernements des Philippines et de la République de Corée, qui ont aimablement proposé d'accueillir le 8^e Colloque scientifique international de la WESTPAC, en 2011, ainsi qu'au Gouvernement indonésien, qui a aimablement offert d'accueillir la huitième session de la Sous-Commission pour le Pacifique occidental, en 2010.
- 138 **Le Conseil exécutif a adopté** la résolution EC-XLI.3.

4.1.6 Relations avec d'autres programmes de l'UNESCO relatifs à la mer

- 139 Au nom du Directeur de la Division des sciences écologiques et des sciences de la terre (EES) de l'UNESCO, M. Salvatore Arico a présenté les activités du Programme sur L'homme et la biosphère (MAB), qui traite de la biodiversité et de l'approche écosystémique, en particulier le réseau mondial de réserves de biosphère et sa contribution à la conservation de la biodiversité, au développement durable, ainsi qu'à la recherche et à la surveillance. Le Plan d'action de Madrid, adopté par le Conseil international de coordination du MAB (CIC) à sa 20^e session, situe les réserves de biosphère à l'interface entre la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, l'atténuation des effets du changement climatique, l'adaptation des populations humaines et l'amélioration du bien-être des individus. La coopération actuelle entre la COI et le MAB inclut notamment : (i) l'élaboration, par le biais d'un groupe d'experts, de critères écologiques et d'un système de classement biogéographique des zones marines ; (ii) l'application des méthodes de planification de l'espace marin à la gestion d'une réserve de

biosphère et de sites du patrimoine mondial au Viet Nam ; (iii) l'organisation de la coopération scientifique avec la composante marine du programme international sur la biodiversité, DIVERSITAS ; (iv) la création d'une fédération mondiale des stations et sites de biodiversité marine ; (v) les travaux préparatoires en vue de l'organisation de la Conférence mondiale sur la biodiversité marine, qui aura lieu à Valence (Espagne) en 2008. M. Salvatore Arico a encouragé la COI à poursuivre sa collaboration avec l'EES afin de favoriser les activités scientifiques internationales visant à l'élaboration de politiques.

140 Le Directeur adjoint du Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial (WHC), M. Kishore Rao, a présenté le Programme marin du patrimoine mondial, qui vise à mettre à profit la Convention du patrimoine mondial pour préserver des zones marines exceptionnelles. Le Programme marin a été mis sur pied à partir de 2002, avec le soutien de la Commission mondiale des aires protégées (WCPA) de l'UICN. À la suite d'un atelier sur la biodiversité marine, organisé par le Centre pour le patrimoine mondial en 2002 au Viet Nam, plusieurs sites marins du patrimoine mondial ont été établis. Les activités actuelles comprennent le projet relatif au paysage marin du Pacifique tropical oriental, axé sur les îles Galápagos (Équateur), l'île Cocos (Costa Rica) et les parcs nationaux de Malpelo (Colombie) et de Coiba (Panama), et dont le but est d'explorer les possibilités d'inscriptions en série et transfrontalières sur la Liste du patrimoine mondial. Afin de favoriser la création et la gestion de sites marins du patrimoine mondial, le Centre pour le patrimoine mondial a organisé des réunions et ateliers de formation régionaux dans les Caraïbes et dans le Pacifique et est en train d'élaborer des plans de gestion des récifs d'Aldabra et de Tubbataha. Une collaboration est en cours avec d'autres secteurs de l'UNESCO, des ONG et des États membres pour appuyer la proposition d'inscription et la conservation de sites marins, ainsi que pour promouvoir la mise en place de réseaux entre sites marins du patrimoine mondial. La récente coopération avec la COI porte essentiellement sur la préparation d'une session consacrée au rapport biennal *Status of Coral Reefs of the World* (État des récifs coralliens du monde), parrainé par la COI, et visant expressément les récifs coralliens faisant partie de sites du patrimoine mondial.

141 Mme Ulrike Koschtial, de la Section des musées et des objets culturels de l'UNESCO, a présenté la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, adoptée le 2 novembre 2001 par la Conférence générale de l'UNESCO. La Convention vise à permettre aux États de protéger et préserver efficacement leur patrimoine culturel subaquatique. Elle devrait entrer en vigueur dans les mois à venir. La Convention de 2001 porte spécifiquement sur le patrimoine culturel subaquatique. Aux fins de la Convention, on entend par « patrimoine culturel subaquatique » « toutes les traces d'existence humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées, partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence, depuis 100 ans au moins... » (Article premier, par. 1 (a)). La Convention définit un niveau élevé de protection du patrimoine culturel subaquatique afin d'en empêcher le pillage et la destruction. La recherche scientifique marine et l'échange d'informations concernant ce patrimoine jouent un rôle crucial dans l'application de la Convention et dans la discipline récente qu'est l'archéologie sous-marine. La participation de la COI peut s'avérer très utile s'agissant de questions relatives à l'échange d'informations dans le cadre du mécanisme de coopération internationale de la Convention, de la surveillance des conditions environnementales, des problèmes de conservation et de récupération, de la conduite des recherches et des autorisations les concernant ainsi que du transfert de techniques marines dans des domaines tels que la géophysique et les sciences de l'ingénieur appliquées à l'archéologie sous-marine. Une coopération potentielle avec la COI pourrait avoir pour objectif l'élaboration de principes directeurs opérationnels applicables à la conduite de la recherche scientifique marine aux fins de l'étude et de la protection du patrimoine culturel subaquatique, ainsi que l'exécution d'activités à l'appui de la mise en œuvre de la Convention (création d'une base de données pour l'échange d'informations, réalisation d'inventaires et contrôle des sites, renforcement des capacités, recherche et création de centres de catégorie 2, par exemple).

142 Les activités que la COI mène en coopération avec les programmes de l'UNESCO relatifs à la mer prennent en compte les recommandations du Comité chargé de l'examen d'ensemble

des grands programmes II (Sciences exactes et naturelles) et III (Sciences sociales et humaines) de l'UNESCO, notamment la recommandation 3 (Renforcer les activités intersectorielles et interdisciplinaires) et la recommandation 5 (Améliorer la coordination et les synergies des programmes scientifiques internationaux) ; elles peuvent également permettre d'assurer une contribution coordonnée de l'UNESCO aux processus et mécanismes des Nations Unies, tels que le Processus consultatif officieux des Nations Unies ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer et le réseau UN-Océans.

143 **Le Conseil exécutif a remercié** les orateurs pour leurs présentations ; **il a approuvé** la collaboration entre la COI et les programmes de l'UNESCO relatifs à la mer en tant que contribution à la coopération intersectorielle et interdisciplinaire.

4.1.7 Relations avec le Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP)

144 Le Chef par intérim de la Section des sciences océaniques, M. J. Barbieri, a présenté ce point. Le nouveau mécanisme du GESAMP a pour cadre une version mise à jour d'un projet de mémorandum d'accord et de règlement intérieur entre les organismes coparrainants (document IOC/INF-1248). Après un dernier travail d'édition, en juin 2008, le mémorandum d'accord sera adressé aux chefs de chaque organisme coparrainant, pour signature.

145 La COI ne joue actuellement un rôle dirigeant dans aucun des groupes de travail du GESAMP, bien que ce dernier contribue à l'Évaluation des évaluations co-dirigée par la COI et le PNUE.

146 M. Barbieri a fait état de préoccupations exprimées récemment à propos de domaines éventuels de chevauchement entre le GESAMP et la Commission, et de l'autonomie apparente du GESAMP, comme en témoignait la récente déclaration de ce dernier sur la fertilisation des océans.

147 Le Président nouvellement élu du GESAMP, M. Tim Bowmer, a donné un bref aperçu de la situation actuelle et des activités du Groupe mixte d'experts. Ce dernier a été créé en 1969 en tant que groupe d'experts indépendant appelé à émettre des avis scientifiques à l'intention des institutions qui le parrainent, sur leur demande. À l'heure actuelle, il est placé sous les auspices de huit institutions spécialisées des Nations Unies ayant des attributions qui se rapportent au milieu marin. Le GESAMP est composé de 25 à 30 experts représentant une vaste gamme de disciplines pertinentes couvrant des sujets ayant trait à la biodiversité ; les études et évaluations sont habituellement menées par des groupes de travail spécifiques. Le programme de travail du GESAMP comprend notamment la fourniture, sur demande, d'une synthèse des résultats des évaluations régionales et thématiques et des études scientifiques réalisées à l'appui des évaluations du milieu marin, des indications scientifiques et techniques pour la conception et l'exécution des évaluations du milieu marin et des études, analyses et avis scientifiques sur des questions spécifiques ayant trait à l'état, à l'examen et à la protection et/ou à la gestion du milieu marin. À l'invitation des institutions chefs de file, le GESAMP participe pleinement aussi à l'Évaluation des évaluations en tant que première étape vers la mise en place d'un processus régulier de rapports et d'évaluations mondiaux de l'état de l'environnement marin.

148 Le GESAMP a fait l'objet en 2001 d'une réorganisation de grande ampleur à la suite d'un examen indépendant approfondi. Un bureau du GESAMP, actuellement implanté au siège de l'OMI, est chargé de l'administration générale au nom de tous les organismes coparrainants. Les activités du GESAMP ont trouvé un nouveau souffle grâce à un soutien financier important reçu de la Sida (Agence suédoise de coopération internationale au développement). Les sessions sont de nouveau organisées sur une base annuelle.

149 Le Président du GESAMP a aussi signalé au Conseil exécutif qu'à sa 135^e session (Accra, mai 2008), le Comité exécutif du GESAMP a examiné la procédure de traitement des

demandes émanant d'entités autres que les organismes coparrainants actuels. Le Comité exécutif est convenu que le GESAMP devrait examiner la question de savoir si, et comment, il pourrait répondre à de telles demandes. Le Comité exécutif approuverait alors ces demandes par correspondance, conformément au Règlement intérieur du GESAMP. M. Bowmer a invité la Commission à signer le projet de mémorandum d'accord afin que le nouvel élan pris par le GESAMP ne retombe pas.

150 Plusieurs États membres se sont félicités de la revitalisation du rôle du GESAMP en tant que source d'avis scientifiques indépendants pour l'ONU et ses institutions spécialisées qui s'occupent d'environnement marin, ainsi que de la contribution concrète du GESAMP au travail d'évaluation des évaluations dirigé par la COI et le PNUE.

151 Certains États membres ont fait part des préoccupations que leur inspirent certaines déclarations faites par le GESAMP à propos de questions précises alors que ce dernier n'avait reçu des organismes qui le coparrainent aucune demande formulée dans les règles l'invitant à donner une opinion sur le sujet.

152 Les États membres ont reconnu qu'il importe d'adresser aux États membres de la COI, et à l'ensemble de la société, un message clair et cohérent sur les questions relatives à l'environnement marin. Cela étant, il importe également que ce message soit adressé d'une manière cohérente. Les circonstances dans lesquelles le GESAMP pourrait être autorisé à faire des déclarations publiques unilatérales devraient être clarifiées et convenues d'un commun accord. La COI devrait également prendre des mesures pour faire en sorte que les demandes urgentes émanant de parties extérieures au GESAMP soient traitées dans les meilleurs délais.

153 Le Conseil exécutif, ayant examiné la nouvelle vision stratégique du GESAMP et les mesures prises par ce dernier en tant que groupe d'experts coparrainé par huit organismes des Nations Unies, a souligné le caractère fondamental du GESAMP en tant qu'organe consultatif scientifique auprès des organisations qui le coparrainent et de la COI.

154 Le Conseil exécutif a également appelé les organisations qui coparrainent le GESAMP à mettre en place un mécanisme rationnel de coordination entre elles, COI comprise, et le GESAMP, afin d'améliorer la gouvernance du Groupe et de faire en sorte que sa situation soit clarifiée et définie comme étant subsidiaire par rapport aux organismes qui le coparrainent et à la COI.

155 Le Conseil exécutif a estimé que les organismes qui coparrainent le GESAMP devraient veiller à ce que les objectifs des États membres soient pris en compte dans le programme de travail du GESAMP par une coopération entre le Comité exécutif de ce dernier et les secrétaires techniques pour le GESAMP des organismes coparrainants.

4.1.8 Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO)

156 Le Président du Comité directeur de la GEBCO, M. David Monahan, a présenté ce point. On a estimé que le mandat et le Règlement intérieur de la GEBCO approuvés en 1991 avaient besoin d'être révisés pour que le Comité directeur soit à même de relever les défis posés par les nouvelles technologies et approches cartographiques. Donnant suite à la résolution EC-XXXVII.5, le Bureau hydrographique international et le Comité directeur de la GEBCO ont, avec l'aide du Secrétariat de la COI, modifié avec soin le mandat et le Règlement intérieur existants, lesquels ont été approuvés en 2008 par les pays membres de l'Organisation hydrographique internationale. La GEBCO étant un programme commun OHI-COI, le mandat et le Règlement intérieur révisés doivent être soumis à un organe directeur de la COI pour examen et approbation.

157 Plusieurs États membres ont formulé des observations positives sur les nouveaux mandats et Règlements intérieurs du Comité directeur de la GEBCO et de ses sous-comités.

Certains ont rendu compte des réalisations pertinentes dans leur région. La Fédération de Russie a souligné l'importance de la GEBCO pour le développement fructueux d'autres programmes de la COI et a appelé au renforcement de l'appui financier que la Commission apporte à la GEBCO. La République de Corée a estimé que le paragraphe 2.10 du mandat et Règlement intérieur du SCUFN n'était pas nécessaire. La Chine a fait part de sa volonté d'intégrer le SCUFN.

158 Le représentant de l'OHI a expliqué la procédure qui avait été suivie pour aboutir à la version finale des nouveaux mandats et Règlements intérieurs et a informé le Conseil que les États membres de l'OHI avaient approuvé ces textes en mars 2008. Il a également souligné que l'efficacité et l'efficience attendues de la GEBCO dépendaient directement de l'appui fourni par les deux organisations coparrainantes, à savoir la COI et l'OHI.

159 Le Conseil exécutif a examiné le mandat et le Règlement intérieur révisés du Comité directeur de la GEBCO, ainsi que ceux de ses sous-comités techniques, c'est-à-dire le Sous-Comité des noms du relief sous-marin (SCUFN) et le Sous-Comité technique sur la cartographie océanique (TSCOM). **Le Conseil exécutif a approuvé** le mandat et le Règlement intérieur révisés du Comité directeur de la GEBCO et de ses deux sous-comités.

4.2 CONVENTIONS ET ACCORDS DANS LE CADRE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

4.2.1 La COI et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS)

160 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Le document d'information IOC/INF-1245 rend compte de l'état d'avancement des activités relatives au droit de la mer menées pendant la période intersessions 2007-2008. Le Secrétaire exécutif a présenté deux publications de la Commission européenne découlant des actions SI2.455289 et SI2.455302 de l'UE, à savoir : (i) Procédure pour l'application de l'article 247 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer par la Commission océanographique intergouvernementale et (ii) Politique océanique nationale, textes fondamentaux des pays suivants : Australie, Brésil, Canada, Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Japon, Norvège et Portugal.

161 Le Japon s'est dit satisfait de l'exposé du Secrétaire exécutif ainsi que des publications pertinentes de la COI concernant les procédures d'application de l'article 247 de l'UNCLOS par la COI et la politique océanique nationale. Le Brésil et le Japon ont toutefois informé le Conseil exécutif que leurs textes fondamentaux respectifs (en anglais) n'étaient pas, à l'heure actuelle, des traductions officielles de l'original vers l'anglais.

162 Le Secrétaire exécutif a également présenté les nouveaux contenus du site Internet de l'ABE-LOS/COI, notamment la base de données destinée à promouvoir les Critères et principes directeurs de la COI concernant le transfert de techniques marines ainsi que la compilation des législations nationales sur la recherche scientifique marine et des politiques océaniques nationales.

163 **Le Conseil exécutif a remercié** l'Union européenne pour son appui et s'est dit satisfait du document d'information IOC/INF-1245, qui rend compte des activités de la Commission dans le domaine du droit de la mer.

164 À la demande de l'Argentine, le Secrétaire exécutif a expliqué que la promotion des activités de renforcement des capacités relatives au droit de la mer porterait essentiellement sur les procédures internationales normalisées existantes pour entreprendre les recherches scientifiques marines dans des eaux relevant de la juridiction nationale, et s'est référé en particulier au Guide des Nations Unies (*Recherche scientifique marine. Guide pour l'application des dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer*), qui est actuellement mis à jour par l'OLA/DOALOS de l'ONU en étroite collaboration avec la COI.

- 165 Le Royaume-Uni a souligné qu'il importait que la COI pilote le débat sur les évolutions concernant les aspects juridiques, les sciences de la mer et les politiques, et sur la mise en contact de décideurs et de scientifiques. Il a suggéré que des ateliers ou d'autres activités soient organisés par la COI.
- 166 La Fédération de Russie a déclaré que, conformément à l'article 3 (c) des Statuts de la COI, le Règlement intérieur de la Commission devrait être modifié pour mettre en relief le rôle de la Commission dans le droit de la mer, en insérant le membre de phrase suivant : « La COI est l'organe international compétent dans le domaine des sciences de la mer ». Elle a ajouté que la COI devrait s'occuper des cadres juridiques pour les questions relatives à la recherche scientifique marine qui ne sont pas déjà traitées dans des instruments internationaux, en particulier l'UNCLOS.
- 167 En réponse aux demandes du Brésil et du Kenya, le Secrétaire exécutif a expliqué brièvement le rôle de la COI au regard de l'article 76 de l'UNCLOS, compte tenu du mandat qui lui a été assigné par le Conseil exécutif de l'UNESCO dans la Partie II de la décision 16, qu'il a adoptée à sa 179^e session. Il a souligné que, même si la COI n'est pas en mesure de financer ou de collecter de nouvelles données géologiques ou géophysiques pour quelque lieu que ce soit, elle coopère avec le PNUE/GRID-Arendal et l'OLA/DOALOS de l'ONU, au mieux de ses capacités, pour aider les États membres à s'acquitter de leurs responsabilités au titre de la Convention. Outre le travail de sensibilisation, cette assistance consiste à dispenser une formation pour la réalisation d'une étude assistée par ordinateur et à faciliter l'accès aux données géologiques ou géophysiques disponibles.
- 168 Le Secrétaire exécutif a accueilli avec satisfaction la décision adoptée lors de la 18^e Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (New York, 12-20 juin 2008) en ce qui concerne l'échéance de mai 2009, applicable à la plupart des États parties à la Convention, pour la soumission des informations relatives aux limites extérieures du plateau continental au-delà de 200 milles nautiques. Selon cette décision, le délai visé à l'article 4 de l'annexe II de la Convention et la décision figurant au paragraphe (a) du document SPLOS/72 peuvent être respectés en transmettant au Secrétaire général de l'ONU des informations préliminaires indiquant les limites extérieures du plateau continental au-delà de 200 milles nautiques ainsi que l'état d'avancement des travaux préparatoires et la date prévue pour la présentation d'un dossier conformément aux dispositions de l'article 76 de la Convention.

4.2.2 Suivi de la huitième session de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI (ABE-LOS/COI VIII)

- 169 Le Président de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI, M. Elie Jarmache, a présenté ce point. Il a informé le Conseil exécutif des résultats des travaux de la huitième session de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI, en particulier en ce qui concerne le mandat qu'il a reçu s'agissant du « cadre juridique de la COI applicable à la collecte de données océanographiques dans le contexte de l'UNCLOS », et a appelé l'attention du Conseil exécutif sur la nécessité d'examiner les points politiques non réglés du « Projet de Principes directeurs pour la mise en œuvre de la résolution XX-6 de l'Assemblée de la COI concernant le déploiement de flotteurs en haute mer dans le cadre du programme Argo », en particulier l'article 5 bis de ce projet de Principes directeurs.
- 170 **Le Conseil exécutif a remercié** le Président de l'Organe consultatif, ainsi que le Coordonnateur du sous-groupe sur le cadre juridique de la COI applicable à la collecte des données océanographiques dans le contexte de l'UNCLOS, M. Kari Akapää, et le Secrétariat de la COI pour le travail difficile accompli ; **il s'est également félicité** des progrès très substantiels réalisés.

- 171 L'Argentine a déclaré que la notification mentionnée dans le projet de Principes directeurs serait adressée à toutes les parties au différend, conformément à la pratique internationale et au droit international tel qu'il ressort de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
- 172 Le Pérou et la Chine ont appuyé l'opinion exprimée par l'Argentine ; la Chine a en outre indiqué que l'envoi d'une notification à toutes les parties à un différend réduirait les éventuelles préoccupations des États côtiers s'agissant de la mise en œuvre du programme Argo. Le Pérou a rappelé au Conseil exécutif que son représentant au sein de l'ABE-LOS avait déjà souligné que le projet de Principes directeurs sur le déploiement de flotteurs en haute mer dans le cadre du programme Argo devrait comprendre un article de sauvegarde qui mentionnerait l'éventualité d'un différend lié à la délimitation de zones maritimes, et qui serait pris en compte dans la procédure de notification en cours d'élaboration.
- 173 La Grèce a déclaré qu'elle acceptait, dans un esprit de compromis, la deuxième phrase du paragraphe 5 bis des Principes directeurs en tant que clause générale de sauvegarde, mais a exprimé à nouveau sa ferme opposition à la troisième phrase (non retenue) proposée initialement et prévoyant l'envoi d'une notification à toutes les parties à un différend, au motif qu'aucune obligation de ce type ne figurait dans l'UNCLOS, ni dans les dispositions traitant de la délimitation des zones maritimes ni dans la Partie XIII sur la recherche scientifique marine. La Grèce a en outre rappelé que l'ABE-LOS avait pour mandat de déterminer le cadre juridique de la COI pour ce qui était de la collecte de données océanographiques dans le contexte de l'UNCLOS, et non de créer de nouvelles règles et pratiques.
- 174 Le Royaume-Uni a appuyé les vues exprimées par la Grèce.
- 175 La Turquie s'est jointe au consensus relatif au maintien, entre crochets, de la deuxième phrase de l'article 5 bis du projet de Principes directeurs ; elle a demandé avec insistance que le membre de phrase « la notification mentionnée dans les Principes directeurs devrait être adressée à toutes les parties à un différend » figure dans le présent rapport.
- 176 Le Canada s'est dit préoccupé par le fait que les Principes directeurs proposés pourraient faire peser une charge excessive sur les opérateurs du projet Argo, et a proposé l'élaboration de protocoles pour l'application de ces principes. Le Canada a suggéré que l'équipe Argo collabore avec les opérateurs des programmes nationaux Argo, les États côtiers et la COI pour établir ces protocoles, les mettre en œuvre et évaluer leurs répercussions sur les opérateurs et les utilisateurs de données, et rende compte de l'applicabilité des Principes directeurs à l'organe directeur de la COI.
- 177 La Fédération de Russie a approuvé le projet de Principes directeurs, estimant toutefois que la collecte de données par les flotteurs Argo relevait de la recherche marine scientifique. La Fédération de Russie était d'avis que la collecte de données océanographiques par des instruments automatiques devait être développée dans le cadre d'une convention internationale ou d'un instrument similaire.
- 178 Les États-Unis d'Amérique se sont demandés si les Principes directeurs proposés seraient applicables dans la pratique par les utilisateurs et opérateurs du projet Argo, et ont pensé qu'il conviendrait d'accorder une attention particulière à la façon dont les Principes directeurs seront mis en œuvre pour être certain que le flux de données en direction des centres opérationnels à des fins de prévision n'en serait pas gêné. Les États-Unis d'Amérique ont estimé que les Principes directeurs ne devraient pas imposer un fardeau disproportionné aux opérateurs en termes d'effectifs et de budget. Ils ont suggéré que concernant les Principes directeurs, la COI, les États côtiers et les programmes Argo nationaux élaborent des procédures qui n'aient que des répercussions minimales pour les opérateurs et utilisateurs de données. Les États-Unis ont proposé que l'ABE-LOS/COI suspende ses travaux sur ce point en attendant que le projet de Principes directeurs ait été évalué et réexaminé par les organes directeurs de la COI.

- 179 L'Inde a également souligné qu'il était à la fois important et nécessaire d'élaborer des protocoles pour la mise en œuvre pratique du projet de Principes directeurs, comme le proposaient les États-Unis d'Amérique, dans le cadre de l'UNCLOS.
- 180 Le Royaume-Uni a rappelé le document IOC/ABE-LOS VIII/INF-01 intitulé « United Kingdom discussion paper on suggested topics of work to be undertaken by the IOC/ABE-LOS », et a souligné que ce document avait pour but de stimuler le débat sur les nouvelles questions que l'ABE-LOS/COI, sous réserve de l'approbation des organes directeurs de la COI, pourrait étudier à l'avenir.
- 181 L'Argentine a également relevé que la question des ressources génétiques marines au-delà des zones de juridiction nationale devait être abordée par les instances appropriées ayant directement compétence sur des points de droit de la mer. L'Argentine a rappelé que cette question était examinée par le « Groupe de travail informel ad hoc à composition non limitée de l'ONU chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales », constitué par l'Assemblée générale des Nations Unies, et a demandé que cela soit pris en compte par la COI, qui ne devrait se saisir de cette question qu'à la demande de l'Assemblée des États parties de l'UNCLOS.
- 182 Le Japon a félicité l'ABE-LOS/COI d'être parvenu à une conclusion sur les procédures de collecte de données océanographiques et d'avoir élaboré le projet de Principes directeurs pour la mise en œuvre de la résolution XX-6 de l'Assemblée concernant le déploiement de flotteurs-profileurs en haute mer dans le cadre du programme Argo. Conformément à ce qui est spécifié dans le projet de principes directeurs, le Japon a estimé que la COI devait, à juste titre, aider les communautés opérationnelle et de recherche scientifique à assurer le bon déroulement de la recherche scientifique marine, en particulier le projet Argo, qui fournit manifestement de précieuses données océanographiques. Il a formulé l'espoir que la procédure serait pleinement appliquée. En ce qui concerne les efforts visant à mettre à jour le Guide des Nations Unies (*Recherche scientifique marine. Guide pour l'application des dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer*), le Japon s'est félicité de l'initiative ONU/OLA/DOALOS destinée à actualiser le Guide, publié en 1991, et s'est déclaré prêt à coopérer avec la DOALOS à cette fin.
- 183 Après d'intenses discussions consacrées à l'article 5 bis du projet de Principes directeurs, **le Conseil exécutif a décidé** de ne maintenir que la deuxième phrase, entre crochets, et de supprimer les première et troisième phrases du texte original de l'article 5 bis du projet de Principes. La seconde phrase (retenue) se lit comme suit :
- Aucune action ou activité entreprise au titre des présents Principes directeurs ne sera interprétée ou considérée comme préjugant de la position des États parties à un différend en matière de souveraineté terrestre ou maritime ou à un différend concernant la délimitation de zones maritimes.*
- 184 Le Conseil exécutif a remercié la Belgique, l'Union européenne, la France, la Grèce, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique pour le soutien financier que le secrétariat a reçu en vue des activités de la COI dans le domaine du droit de la mer, en particulier pour l'organisation et la tenue de la huitième session de l'ABE-LOS/COI.
- 185 **Le Conseil exécutif a accepté** le rapport de la huitième session de l'ABE-LOS/COI et **adopté** les « Principes directeurs pour la mise en œuvre de la résolution XX-6 de l'Assemblée de la COI concernant le déploiement de flotteurs-profileurs en haute mer dans le cadre du programme Argo ».

186 **Le Conseil exécutif a prié** l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI de poursuivre sa tâche jusqu'à ce qu'il ait accompli le mandat que lui ont confié les organes directeurs et d'en présenter les résultats à l'Assemblée à sa 25^e session.

187 **Le Conseil exécutif a remercié** la Colombie, qui a offert d'accueillir la neuvième session de l'ABE-LOS/COI.

188 **Le Conseil exécutif a adopté** la résolution EC-XLI.4.

4.2.3 La COI et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

189 Le représentant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), responsable du programme Adaptation, technologie et science, M. Youssef Nassef, a présenté ce point. Il a exposé les objectifs généraux de la Convention et de son Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques. L'objectif ultime de la CCNUCC est d'empêcher toute perturbation humaine dangereuse du système climatique pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable. Le travail fait pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques consiste essentiellement à aider les Parties à la Convention à : élaborer une architecture future pour l'adaptation, la mitigation, la technologie et les finances, à mettre en place des programmes d'action nationaux pour l'adaptation et à identifier les enjeux scientifiques, technologiques et méthodologiques de l'adaptation aux changements climatiques.

190 M. Nassef a noté que les objectifs de haut niveau adoptés par la COI étaient tout à fait en rapport avec ceux de la CCNUCC. La COI a soumis deux engagements d'action au Programme de travail de Nairobi de la Convention, l'un relatif à la surveillance du niveau de la mer et à la prévision par le biais du GOOS, l'autre au projet PNUD/FEM piloté par la COI « Adaptation au changement climatique - Faire face aux modifications du tracé des côtes et à ses aspects humains en Afrique de l'Ouest par la gestion intégrée des zones côtières (ACCC) ». M. Nassef a encouragé les États membres et le Secrétariat de la COI à poursuivre leur participation constructive aux activités de la CCNUCC, dont les détails figurent sur le site Internet de la Convention, à l'adresse http://unfccc.int/portal_francofone/items/3072.php/.

191 Le Secrétaire exécutif a indiqué que les engagements d'action pris envers la CCNUCC concernaient des activités qui entraient pleinement dans le cadre du programme de travail et des priorités définis par les États membres de la COI, et qu'ils constituaient aussi une manière d'intégrer l'action menée dans l'ensemble du système des Nations Unies en matière de changement climatique sous l'égide de la Convention.

192 **Le Conseil exécutif a accueilli avec satisfaction** la contribution des programmes de la COI à la réalisation des objectifs de la CCNUCC, ainsi que l'intention de la COI de poursuivre son étroite collaboration avec le secrétariat de la Convention.

4.2.4 La COI et la Convention sur la diversité biologique (CDB)

193 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Il a brièvement passé en revue les contributions de la COI à la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de son Programme de travail sur la biodiversité marine et côtière (2004-2010). Certaines contributions de la COI ont été apportées en coopération avec d'autres composantes de l'UNESCO et dans le cadre du mécanisme ONU-Océans. Les principaux domaines couverts étaient les suivants : la Gestion intégrée des zones maritimes et côtières (IMCAM) ; les ressources vivantes marines et côtières, en particulier les récifs coralliens ; les zones marines et côtières protégées ; et les espèces allogènes envahissantes. Les autres contributions concernaient la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des fonds marins

au-delà des limites de la juridiction nationale, ainsi que l'identification des lacunes des instruments juridiques, des orientations et des procédures en vigueur.

- 194 Le Canada a recommandé que les États membres engagent un débat au niveau approprié en vue de faire en sorte que la contribution scientifique de la COI soit prise en compte par la CDB pour l'élaboration de sa composante marine. Le Japon a souligné que la COI est l'organe le plus approprié pour débattre des questions relatives aux sciences de la mer, notamment les ressources génétiques de milieu marin, au sein des instances internationales. La COI pourrait également jouer un rôle s'agissant d'apporter le fondement scientifique et d'assurer la coordination pour le lancement et la conduite de recherches scientifiques marines dans les zones marines protégées en haute mer. L'Argentine a encouragé la COI à travailler sur la question des ressources génétiques du milieu marin dans le cadre du Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée de l'ONU chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale. Sri Lanka a appuyé la coopération entre la COI et le secrétariat de la CDB concernant les ressources vivantes marines. L'Allemagne et la Tunisie ont souligné qu'il importait de rendre compte de la contribution de la COI à la CDB et ont recommandé d'évaluer son incidence au moyen d'indicateurs de performance, tout en appelant les États membres à soutenir les activités au moyen de contributions volontaires.
- 195 Le Secrétaire exécutif a expliqué que les activités de la COI portant sur la biodiversité marine sont fonction des ressources disponibles ; ces activités relèvent également des mécanismes de coordination mis en place par l'ONU (par exemple l'Équipe spéciale d'ONU-Océans sur les zones marines protégées, pilotée par le secrétariat de la CDB). Les domaines dans lesquels la COI peut apporter une contribution étant nombreux, il peut se révéler nécessaire de déterminer la portée des activités ; en effet les conventions internationales peuvent fonctionner en convoquant directement des équipes techniques mais elles peuvent aussi choisir de confier à la COI des tâches spécifiques.
- 196 **Le Conseil exécutif a souligné** combien il importait d'assurer une coordination appropriée entre le secrétariat de la COI et celui de la CDB, compte tenu des compétences et priorités de la COI.
- 4.3 ÉTUDE DES EFFETS DU CHANGEMENT ET DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUES, Y COMPRIS L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER [AXE D'ACTION 2.1]
- 4.3.1 Participation de la COI à l'Année polaire internationale 2007-2008 et à l'Année internationale de la planète Terre, 2008**
- 197 Le Directeur du Bureau des projets du GOOS, M. Keith Alverson, a présenté ce point au nom du Directeur du Bureau du Programme international de l'API, M. David Carlson, qui n'a pas pu assister à la présente session.
- 198 M. Keith Alverson a mis l'accent sur les prolongements de l'API en soulignant trois points principaux.
- 199 Opportunité et urgence. Environ 1,2 milliard de dollars ont été dépensés pour des activités scientifiques de l'API au cours des deux années écoulées, dont environ 400 millions (versés par 14 pays) pour de nouveaux projets scientifiques et 800 millions pour des projets en cours. Toutefois, la société devra encore réaliser d'excellents programmes scientifiques dans les régions polaires pendant de nombreuses années. Continuer à financer durablement les activités scientifiques polaires est un aspect important qui s'inscrit dans le prolongement de l'API. Mais il y en a d'autres : la mise en place de réseaux d'observation, la gestion des données, l'évaluation de l'environnement polaire, la coopération politique dans ce domaine, les générations futures de chercheurs et l'information du public. Une évaluation du financement de l'API a montré que les activités scientifiques ont été largement financées alors que les réseaux d'observation, les

générations futures de chercheurs, la coopération politique et l'information du public ne l'ont été que partiellement car ce sont des activités plus longues à mettre en place et qui exigent un financement de longue durée. La gestion des données de l'API et l'évaluation de l'environnement n'ont pas été suffisamment financées et n'ont pas encore fait l'objet d'une attention sérieuse. La difficulté et l'urgence qu'il y a à traiter durablement ces aspects des prolongements de l'API deviendront beaucoup plus visibles lorsque la période de grande activité de l'Année sera passée.

- 200 Information du public. Les partenaires de l'API dans le monde entier ont produit des informations pour les enseignants, notamment des prospectus, en expliquant ce qui se passe, où et quand, dans les régions polaires. Pendant les journées scientifiques de l'API, des enseignants ont organisé des activités dans leurs classes sur l'ensemble des sujets scientifiques couverts par l'Année. Un réseau d'enseignants et de jeunes chercheurs a aidé à traduire les prospectus en 20 langues. Le réseau a lancé un ballon virtuel pour faire connaître ses activités au reste du monde. Tout ce travail a reposé entièrement sur l'action de bénévoles enthousiastes appuyée par le Bureau du programme de l'API et des entreprises parrainantes qui ont assuré une coordination internationale.
- 201 Générations futures de chercheurs. Il existe divers réseaux ou groupes de jeunes chercheurs, dont Permafrost Young Researchers, et des réseaux nationaux (au Royaume-Uni, en Suède, en Nouvelle-Zélande et en Chine). Cette nouvelle génération de chercheurs spécialistes des zones polaires est multidisciplinaire, internationale, en quête d'excellence et soucieuse de mettre en place des réseaux de sensibilisation ; elle considère l'éducation et l'action d'information comme essentielles et mutuellement bénéfiques pour la carrière scientifique de chacun. Il faut augmenter le nombre de partenariats pour mettre en place des réseaux d'information destinés aux enseignants.
- 202 Les prochains événements et plans de l'API sont notamment les suivants : une conférence scientifique ouverte SCAR/CSIA (8-11 juillet 2008), la manifestation de « conclusion » de l'API (Genève, 25 février 2009), la Journée de l'API à la 31^e Réunion des Parties consultatives au Traité de l'Antarctique (prévue à Baltimore, en avril 2009), le Polar Youth Forum (prévu en avril 2009), la Conférence scientifique d'Oslo (juin 2010), et la fermeture du Bureau du Programme international de l'API (octobre 2009).
- 203 Une recommandation particulièrement importante de l'API relative à l'éducation, à la sensibilisation et à la communication préconise la poursuite de la coordination internationale dans les domaines de la recherche polaire et de la surveillance environnementale.
- 204 Le Directeur du Bureau des projets du GOOS a non seulement mis en évidence les résultats positifs obtenus par l'API, mais il a aussi appelé l'attention du Conseil exécutif sur le domaine dans lequel il faut multiplier les efforts pour améliorer les résultats obtenus. En effet, il convient de s'efforcer tout particulièrement d'intéresser les États membres à la constitution de données d'archives et à la mise en place de systèmes de surveillance. Pour conclure, il a dit que l'API concernait la science polaire, qui a des conséquences mondiales et dont il conviendrait par conséquent de poursuivre les travaux.
- 205 Plusieurs États membres (le Canada, l'Argentine, l'Espagne, la République de Corée, la Fédération de Russie et l'Inde) ont salué les succès remportés par l'API et ont mis particulièrement l'accent sur le développement quantitatif et qualitatif sans précédent de la recherche dans les régions polaires. Ils ont également recommandé que la COI encourage la coopération entre le Comité technique pour l'IODE et le nouveau Centre mondial de données pour l'archivage et l'échange de données sur la recherche polaire et l'évaluation environnementale. La COI devrait également jouer un rôle majeur à la Réunion des Parties consultatives au Traité de l'Antarctique (ATCM), en particulier pour la mise en place d'un système d'observation de l'océan Austral dans le cadre du GOOS. Les États membres ont déclaré qu'ils souhaitaient vivement participer à ce programme. Ils ont également reconnu que l'élévation du niveau de la mer résultant du réchauffement planétaire était un aspect essentiel de

la recherche polaire mais qu'il fallait utiliser des modèles océaniques plus complets. Ils ont estimé que le meilleur moyen de démontrer les avantages de l'investissement dans la science polaire était de produire des effets au plan local.

206 L'Inde a informé le Conseil exécutif qu'elle souhaitait vivement participer à cette initiative avec une expédition dans l'Arctique. Elle a accueilli la 30^e Réunion des Parties consultatives au Traité de l'Antarctique à New Delhi du 30 avril au 11 mai 2007.

207 La Fédération de Russie a informé le Conseil que les résultats de l'API seraient examinés à Saint-Petersbourg, à la Conférence scientifique ouverte SCAR-CSIA (8-11 juillet 2008).

208 Le représentant de l'Institut international de l'océan (IOI) a informé le Conseil qu'au Forum mondial sur les océans et les côtes (Hanoi, Viet Nam, 7-11 avril 2008), une recommandation a été formulée visant à faire du 8 juin une Journée internationale de l'océan à l'échelle des Nations Unies. Il conviendrait de prendre note de la date en vue de la planification future et pour éviter les différends.

209 Sur proposition du Président, **le Conseil exécutif a décidé** que l'examen des prolongements de l'API serait inscrit à l'ordre du jour provisoire de la 25^e session de l'Assemblée de la COI.

4.3.2 Rapport sur la mise en œuvre du programme de la Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime OMM-COI (JCOMM)

210 Le Coprésident de la Commission technique mixte COI/OMM d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM), M. Peter Dexter, a présenté ce point. La JCOMM intervient principalement dans le cadre de ses domaines d'activité relatifs aux observations, aux services et à la gestion des données, dans lesquels elle a réalisé des progrès au cours de l'année écoulée, ainsi que dans le cadre d'un certain nombre de thèmes transversaux essentiels ; elle participe aussi directement à des activités dans le contexte plus large de la COI-OMM. La JCOMM s'efforce en outre d'aligner ses plans de mise en œuvre et d'exécution sur les objectifs stratégiques et les résultats escomptés de la COI et de l'OMM.

211 La JCOMM a développé la raison d'être, la structure et la méthode d'élaboration d'un **guide virtuel (basé sur le Web) sur les normes et les bonnes pratiques**, qui : (i) constituera un ouvrage de référence et un guide d'accès aisé à l'ensemble des documents relatifs aux normes et aux bonnes pratiques élaborés dans le cadre de la JCOMM et de ses prédécesseurs, couvrant les observations, la gestion des données et les services ; (ii) permettra de repérer les lacunes de cette documentation ; et (iii) facilitera les contributions au cadre de référence de l'OMM pour la gestion de la qualité et la certification ISO.

212 La JCOMM est très satisfaite de son étroite coopération avec l'IODE et le GOOS, notamment en ce qui concerne l'exécution d'un projet pilote pour l'OMM/WIGOS et l'établissement de nouvelles normes et de pratiques optimales relatives à la gestion des données océanographiques.

213 La JCOMM a apporté son soutien à l'API et ses prolongements, notamment le Système intégré d'observation de l'océan Arctique (iAOOS), et au projet de Système d'observation de l'océan Austral (SOOS). Des progrès ont été réalisés dans la création d'un centre de soutien au programme d'observation inspiré de l'actuel JCOMMOPS, qui jouit d'une grande considération. Cinq institutions figurent sur la liste restreinte et une recommandation est attendue avant la fin de l'année pour décision conjointe de la COI et de l'OMM. La JCOMM a organisé un colloque scientifique et technique sur les ondes de tempête, accueilli par le Gouvernement coréen (Séoul, République de Corée, 2-6 octobre 2007), qui a été couronné de succès. Un important travail a été réalisé conjointement avec l'IODE sur la gestion des données de bout en bout, la mise en

place d'un portail des données océanographiques et le développement de la gestion et des normes d'échange des données océanographiques.

- 214 La JCOMM met également en place une équipe d'experts sur les systèmes opérationnels de prévision océanique (OOFs) en vue d'intégrer les résultats des travaux de recherche de la GODAE dans l'environnement opérationnel, et elle a amorcé des discussions avec le Comité directeur du programme Argo, qui est maintenant effectivement opérationnel, pour accueillir formellement ce programme au sein de la JCOMM. Les activités de la JCOMM se poursuivent, selon que de besoin, en partenariat avec l'IODE et le GOOS.
- 215 Le Coprésident a noté que le budget ordinaire alloué par les secrétariats de l'OMM et de la COI n'était pas suffisant pour permettre à la JCOMM de mener à bien les activités définies dans le cadre de son mandat et que la question des ressources humaines demeurerait problématique étant donné la difficulté d'attirer des volontaires pour effectuer les travaux de la Commission et d'obtenir du personnel détaché auprès des secrétariats.
- 216 Le Président a invité l'OMM, en tant qu'organisme coparrainant de la JCOMM avec la COI, à prendre la parole en premier sur ce point.
- 217 Le représentant de l'OMM a brièvement fait le point des débats dont la JCOMM a fait l'objet lors du Conseil exécutif de l'OMM (Genève, 18-27 juin 2008). L'OMM a envisagé de commander un examen sur le rôle et la structure futurs de la JCOMM et sur son mandat et ses mécanismes de fonctionnement et recommandé de le réaliser. Étant donné que la JCOMM est un organe subsidiaire mixte de l'OMM et de la COI, l'examen qui en est proposé devrait aussi être entrepris conjointement par les organismes coparrainants. Si l'on tient compte, toutefois, du fait que les ressources du budget ordinaire de l'OMM ne permettent pas, à ce stade, de réaliser une telle étude, elle devra être financée par les contributions extrabudgétaires des États membres. L'OMM a accepté de procéder à cet examen en étroite collaboration avec la COI à condition que le Conseil exécutif de la Commission l'approuve à son tour et que les États membres mettent des ressources extrabudgétaires à sa disposition à cette fin.
- 218 Les États membres ont noté l'excellente qualité des réalisations de la JCOMM, qui est ainsi devenue le principal mécanisme de mise en œuvre dans le domaine de l'océanographie opérationnelle, et ont constaté qu'elle avait commencé à adapter son programme de travail pour aligner ses activités et ses plans de mise en œuvre du programme sur les résultats escomptés correspondants définis dans les plans stratégiques de la COI et de l'OMM. Plusieurs États membres ont tenu à souligner la réussite du premier Colloque scientifique et technique de la JCOMM sur les ondes de tempête, accueilli par le Gouvernement coréen (Séoul, République de Corée, 2-6 octobre 2007).
- 219 Les États membres sont convenus que le programme de travail de la JCOMM, dans le cadre de son mandat actuel, s'élargissait, des efforts importants étant nécessaires dans des domaines nouveaux, tels que les services océanographiques opérationnels, les composantes physiques de la mise en œuvre du module côtier du GOOS, les systèmes d'alerte aux phénomènes maritimes dangereux, le changement climatique et l'adaptation au changement climatique dans les régions côtières.
- 220 Les États membres ont apporté leur soutien aux travaux en cours sur la création d'un Centre d'appui aux programmes d'observation, afin de tirer parti du succès du JCOMMOPS.
- 221 Les États membres se sont déclarés favorables au projet d'examen de la JCOMM, considérant l'exercice opportun à ce stade de la vie de la Commission technique mixte. Ils ont indiqué que (i) le processus d'examen devrait relever des organes directeurs des deux organisations qui parrainent la JCOMM et être effectué par eux, et non par la Commission elle-même ; (ii) l'examen devrait refléter l'avis des États membres de la COI et de l'OMM ; (iii) la réalisation de cet examen nécessiterait un soutien extrabudgétaire.

- 222 Certains États membres ont estimé que, même si l'objectif initial de 3 000 flotteurs Argo était atteint et si certains pays procédaient au transfert des fonds du programme Argo du budget de la recherche à celui des activités opérationnelles, ils ne considéreraient pas ce système comme opérationnel tant qu'il ne s'appuierait pas sur un plan réaliste. D'autres États membres ont fait observer que dans de nombreux États, le programme Argo continuait d'être financé à partir du budget de la recherche-développement et que des signes clairs montrant que ce programme prenait une tournure opérationnelle pourraient permettre d'améliorer cette situation.
- 223 Le Canada a encouragé la JCOMM à jouer un rôle essentiel dans les célébrations du 50^e anniversaire de la COI en 2010.
- 224 Le Royaume-Uni s'est déclaré préoccupé par le fait que l'accès à la publication n° 47 de l'OMM, ainsi qu'à un certain nombre d'autres publications de cette Organisation afférent à la JCOMM, était réservé aux États membres de l'OMM. La publication n° 47 contenait une liste des navires d'observation volontaires et présentait donc un intérêt crucial pour les États membres de la COI. Bien que le Royaume-Uni ait réglé cette question par des communications internes au niveau national, ce n'était peut-être pas le cas de tous les États membres ; c'est pourquoi il recommandait vigoureusement que, par principe, tous les États membres de la COI aient accès aux publications de l'OMM relatifs à la JCOMM et que tous les États membres de l'OMM aient accès aux publications de la COI concernant la JCOMM.
- 225 Le Coprésident de la JCOMM a répondu en faisant savoir au Conseil exécutif que le Secrétaire général de l'OMM avait été informé de ce problème et que l'OMM s'attachait à le résoudre de manière appropriée.
- 226 La Tunisie a sollicité un complément d'informations sur les modalités de décision concernant les initiatives de renforcement des capacités de la JCOMM afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de chevauchement avec d'autres initiatives de ce type au sein de la COI ou de l'OMM.
- 227 **Le Conseil exécutif a prié** les États membres (i) d'engager des ressources nationales suffisantes, tant directes qu'en nature, pour permettre de réaliser intégralement les activités de la JCOMM qui ont été approuvées ; (ii) d'engager des ressources humaines et financières suffisantes au profit du secrétariat de la Commission technique mixte de l'OMM-COI en versant des contributions extrabudgétaires et en y détachant du personnel, notamment en vue de l'examen prochain de la JCOMM.
- 228 **Le Conseil exécutif a déclaré maintenir** son soutien en faveur du rôle et des activités de programme de la JCOMM et être satisfait que le Conseil exécutif de l'OMM ait fait une déclaration similaire à sa 60^e session (Genève, 18-27 juin 2008).
- 229 **Le Conseil exécutif a chargé** le Secrétaire exécutif d'organiser un examen de la JCOMM, en étroite coordination et collaboration avec l'OMM, notant qu'une décision analogue avait été approuvée par le Conseil exécutif de l'OMM à sa 60^e session.

4.3.3 Rapport sur la mise en œuvre du programme du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS)

- 230 Le Président du Comité intergouvernemental pour le GOSS, M. François Gérard, a présenté ce point. Il a fait rapport sur les résultats et recommandations de la 8^e session de l'I-GOOS (Paris, 13-16 juin 2007), de la 11^e session du Comité directeur scientifique du GOOS (Paris, 8-10 avril 2008), et de la 4^e session du Conseil de l'I-GOOS (Paris, 11 avril 2008).
- 231 Au cours de l'exercice 2006-2007, le 3 000^e flotteur Argo a été déployé à l'appui du GOOS, ce qui représentait (en janvier 2008) 58 % du système d'observation de la haute mer, dont l'installation devrait être achevée d'ici à 2012. On avance donc dans la réalisation des objectifs initiaux du GOOS, mais plus lentement que prévu au départ, et la date butoir de 2012

semble désormais difficile à tenir. L'objectif consistant à identifier et allouer durablement des fonds au système n'a pas été atteint.

- 232 À sa 24^e session (Paris, 19-28 juin 2007), l'Assemblée de la COI a insisté sur le fait que les mécanismes de financement actuels du GOOS - financement de programmes de recherche à court terme et de projets pilotes prolongés indéfiniment - ne permettront pas de créer le système d'observation durable nécessaire pour atteindre les objectifs opérationnels de 2012 du GOOS, ni de mettre en place le système opérationnel d'observation de l'océan dont il est question dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO/COI 2008-2013.
- 233 Au cours de l'exercice 2006-2007 également et jusqu'à ce jour, le Conseil de l'I-GOOS a souligné à quel point il était important de développer le module côtier du GOOS.
- 234 L'I-GOOS VIII a reconnu deux nouvelles alliances régionales pour le GOOS (OCEATLAN et GRASP), ce qui porte à 12 le nombre de GRA (EuroGOOS, MedGOOS, GOOS-mer Noire, NEAR-GOOS, GOOS des îles Pacifique, GOOS-océan Indien, IOCARIBE-GOOS, GOOS-Afrique, US GOOS, SEA-GOOS, OCEATLAN et GRASP). Le Conseil de l'I-GOOS a soutenu la création d'une alliance régionale du GOOS pour l'Arctique à travers la participation de l'I-GOOS au Système régional d'observation de l'océan Arctique de l'EuroGOOS et au Groupe de lancement du réseau d'observation permanente de l'Arctique (SAON-IG) ; il a également soutenu l'émergence du SOOS comme une étape vers la formation d'une alliance régionale du GOOS pour l'Antarctique.
- 235 Le Comité directeur scientifique du GOOS a été réorganisé pour permettre la création d'un groupe pour l'observation intégrée des zones côtières (PICO).
- 236 En septembre 2008, le Groupe de travail scientifique 127 du SCOR-AISPO sur « La thermodynamique et l'équation d'état de l'eau de mer » achèvera ses travaux ; un nouveau modèle, soumis à l'examen des pairs, du potentiel thermodynamique de l'eau de mer en conditions normales sera alors mis à la disposition de la communauté océanographique pour la première fois depuis que la norme UNESCO actuellement utilisée (Fofonoff et Millard, UNESCO 1983 : *Algorithms for computation of fundamental properties of seawater*, UNESCO Technical Papers in Marine Science, 44) a été universellement adoptée. La 25^e session de l'Assemblée de la COI, en 2009, sera l'occasion de réaffirmer le rôle de la COI en tant qu'organe normatif international en matière d'océanographie et permettra à ses 137 États membres de convenir officiellement d'adopter la nouvelle norme.
- 237 De nombreux États membres se sont dits favorables au développement du module côtier du GOOS au moyen du renforcement des alliances régionales pour le GOOS, de la coordination avec les organes subsidiaires régionaux de la COI et/ou bureaux décentralisés de la COI, et de leur interaction. Des exemples de collaboration entre GRA par l'intermédiaire des organes régionaux (NEAR-GOOS et SEA-GOOS à travers la WESTPAC ; GRASP et OCEATLAN à travers le Bureau de programme de la COI de Rio de Janeiro ; et IOCARIBE-GOOS à travers l'IOCARIBE) ont étayé ce point. Le développement de projets régionaux prioritaires offre aux GRA et aux États membres des arguments convaincants qui plaident en faveur d'un soutien durable au GOOS et aux systèmes d'alerte aux tsunamis, et qui permettent d'obtenir un appui au niveau national pour la réalisation des objectifs du GOOS.
- 238 La Tunisie a fait remarquer que les GRA les plus actives étaient avantagées par les ressources financières et autres provenant de certains de leurs propres États membres participants. Les GRA composées essentiellement de pays en développement n'ont pas cet avantage et nécessitent une plus grande aide extérieure de la part de la COI ou d'autres sources. Le Secrétaire exécutif a répondu en soulignant que l'aide consentie au GOOS-AFRIQUE représentait la plus large part du budget du GPO.

- 239 Le Brésil a fait observer que le GOOS, qui dirige l'exécution de la tâche CL-06-06 de l'équipe spéciale du GEO, devrait activement maintenir le contact avec le GEOSS en ce qui concerne les activités des GRA présentant un intérêt pour la communauté de pratique côtière du GEO. Le Brésil a en outre pris note du rôle précieux que le Bureau régional de la COI à Rio de Janeiro jouait en tant que secrétariat de la GRA OCEATLAN ainsi que dans les échanges avec la GRASP, l'IOCARIBE et le GOOS-Afrique.
- 240 Plusieurs États membres ont convenu que le GOOS devrait participer au Système d'observation de l'océan Austral, en appuyant le Réseau d'observation permanente de l'Arctique (SAON) et le ROOS de l'Arctique, en vue de créer des systèmes d'observation polaire durables, qui découleront des activités réussies entreprises au titre de l'Année polaire internationale. Certains États membres ont vivement attiré l'attention sur le fait qu'il fallait veiller à ce que le Système d'observation de l'océan Austral soit créé en étroite coordination avec le Traité sur l'Antarctique.
- 241 S'agissant de la création d'une alliance régionale du GOOS pour l'Antarctique, l'Argentine a expressément réservé sa position et informé le Conseil exécutif qu'elle menait des consultations avec d'autres parties intéressées, et a rappelé l'existence du régime établi par le Traité de l'Antarctique, qui devrait être pris en compte lors de l'examen de ce thème.
- 242 La Fédération de Russie a souligné que le bon fonctionnement du GOOS dépendra de la disponibilité de mécanismes appropriés garantissant un soutien matériel et financier à long terme pour les observations effectuées par les États membres à l'échelle planétaire. Elle appuie la Stratégie de mise en œuvre régionale du GOOS, participe activement au GOOS-mer Noire, au BOOS et au NEAR-GOOS, et est disposée à apporter son soutien au Système d'observation de l'océan Austral (SOOS).
- 243 En ce qui concerne la création d'une alliance régionale du GOOS pour l'Arctique, la Fédération de Russie a indiqué que les conditions climatiques particulièrement rudes, la présence de la couverture de glace durant une grande partie de l'année, les incidences croissantes imputables à l'être humain, et la plus grande vulnérabilité des écosystèmes marins nécessitent l'adoption d'une approche complexe pour la mise en place, dans la région, de systèmes d'observation qui tiendraient compte des priorités spécifiques des États côtiers. Elle réserve donc sa position en ce qui concerne le GOOS-Arctique et estime nécessaire d'entreprendre une nouvelle étude approfondie de la question, qui déboucherait sur un consensus entre tous les pays possédant des frontières maritimes dans l'Arctique.
- 244 La Fédération de Russie et d'autres États membres se sont dits préoccupés du fait que les questions liées à la pollution des côtes n'aient pas reçu l'attention voulue dans le module côtier du GOOS, et ont prié instamment les GRA et le module côtier d'appliquer une approche plus globale s'agissant des observations relatives à la pollution.
- 245 Les États membres ont vigoureusement approuvé la présentation à la 25^e session de l'Assemblée de la résolution concernant le Groupe de travail scientifique 127 du SCOR-AISPO sur « La thermodynamique et l'équation d'état de l'eau de mer », en vue de son adoption comme norme universelle.
- 246 Plusieurs États membres étaient satisfaits des faits nouveaux survenus dans le cadre du Comité directeur scientifique du GOOS, notamment la création du Groupe pour l'observation intégrée des zones côtières et la nomination de M. Ralph Rayner en tant que nouveau président du Comité directeur scientifique du GOOS, qui apporte le point de vue de l'industrie marine au Comité.
- 247 Les États membres ont rendu compte des réunions réussies des GRA. À sa 4^e session (Rio de Janeiro, 26-28 mai 2008), l'OCEATLAN a recommandé l'expansion des réseaux d'observation des zones côtières et de la haute mer le long des côtes de l'Argentine, du Brésil (y

compris les îles océaniques) et de l'Uruguay, et a encouragé la collaboration entre l'OCEATLAN et l'Ocean Alliance IBSA (Inde-Brésil-Afrique du Sud). L'Équateur et le représentant de la CPPS ont fait rapport sur la conférence de la GRASP, qui a mis l'accent sur la coopération entre les États membres et entre les GRA et a établi des plans pour le Forum mondial des GRA qui se tiendra à Guayaquil, Équateur, du 25 au 27 novembre 2008, immédiatement après la réunion mondiale des conventions et programmes pour les mers régionales du PNUE, la CPPS organisant ensuite une réunion ministérielle régionale sur les incidences du changement climatique sur les océans, avec l'appui de la COI et de l'OMM.

248 **Le Conseil exécutif a examiné et accepté** le rapport sur la mise en œuvre du GOOS et **s'est félicité** de l'appui continu apporté par l'OMM, le CIUS et le PNUE au GOOS. **Il a prié instamment** les États membres de soutenir les activités côtières et régionales en augmentant le financement extrabudgétaire, afin que les alliances régionales pour le GOOS et le Secrétariat de la COI puissent mener une action efficace, en vue d'atteindre les objectifs de la COI relatifs au GOOS.

249 **Le Conseil exécutif a réaffirmé** l'engagement de la COI en faveur des travaux concernant la thermodynamique et l'Équation d'état de l'eau de mer **et a chargé** le Secrétaire exécutif de collaborer avec le Groupe de travail scientifique 127 du SCOR-AISPO en vue de présenter à l'Assemblée, à sa 25^e session, la nouvelle Équation d'état de l'eau de mer, et d'inviter l'Assemblée à adopter une résolution officialisant cette nouvelle norme.

4.3.4 Interaction avec le Programme mondial OMM-CIUS-COI de recherche sur le climat (PMRC)

250 Le Directeur du Programme mondial OMM-COI-CIUS de recherche sur le climat (PMRC), M. Ghassem Asrar, a présenté ce point. La mission du PMRC s'est récemment étendue ces dernières années afin de soutenir les mécanismes de prise de décisions et de planification relatifs au climat en vue de l'adaptation aux impacts des changements climatiques. Il est possible d'y parvenir en développant la recherche scientifique pour améliorer les prévisions climatiques et mieux comprendre l'influence humaine sur le climat, et en collaborant avec les organisations partenaires appropriées. L'océanologie est au cœur des activités du PMRC, qui soutiennent la réalisation des objectifs de haut niveau de la COI et des objectifs de la Plate-forme intersectorielle sur le changement climatique de l'UNESCO, dirigée par la COI. Parmi les récentes réalisations qui revêtent un intérêt particulier pour la COI, on compte la publication des atlas de l'Expérience sur la circulation océanique mondiale (WOCE) ; les observations et la recherche dans le cadre de l'API ; les activités axées sur les prévisions saisonnières et la modélisation décennale du climat ; l'identification des lacunes dans les domaines des observations et de la recherche sur les changements climatiques, l'adaptation aux impacts des changements climatiques, et leur atténuation, sur la base du 4^e Rapport d'évaluation du GIEC ; et les activités de renforcement des capacités visant à l'application efficace de la climatologie. Le PMRC souhaiterait renforcer les mécanismes de consultation sur les besoins des utilisateurs relatifs au climat et aux océans. M. Asrar a invité les États membres de la COI à faire des contributions au PMRC en fonction de leurs intérêts et de leurs priorités respectifs. Il a exprimé ses remerciements pour le parrainage et le soutien continus apportés par la Commission ces dernières années et souligné qu'un appui stable de la part de la COI était essentiel pour que le PMRC puisse tenir ses engagements envers la Commission.

251 M. Neville Smith, en sa qualité de membre participant à l'actuel examen CIUS-OMM-COI-IGFA du PMRC, a présenté le processus d'examen dont les conclusions doivent être publiées en janvier 2009. Il a invité le Conseil exécutif à répondre à un certain nombre de questions y afférentes.

252 À sa 24^e session (Paris, 19-28 juin 2007), l'Assemblée a réaffirmé sa volonté de continuer à coparrainer le PMRC, et a prié le Secrétaire exécutif de maintenir une forte participation de la COI à l'apport de conseils scientifiques au PMRC. Elle a demandé au Secrétaire exécutif de

continuer à assurer le financement du programme à hauteur de 125 000 dollars par an, de préférence au titre du budget ordinaire, et de faire rapport au Conseil exécutif, à sa 41^e session, sur les mesures spécifiques prises dans le cadre des plans opérationnels pour permettre au Secrétariat de faire face à cet engagement. Ces mesures spécifiques sont traitées au point 5.1 de l'ordre du jour.

253 **Le Conseil exécutif a prié** M. Chérif Sammari, vice-président de la COI chargé des sciences océaniques, de faire la synthèse des contributions du Conseil à l'examen du PMRC.

254 **Le Conseil exécutif a invité** le Secrétaire exécutif à publier le projet de rapport sur l'examen du PMRC dans une lettre circulaire de la COI à l'intention des États membres. Il s'est félicité des engagements pris par l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni de formuler leurs observations sur le projet de rapport, qui seront ensuite regroupées par le secrétariat.

255 **Le Conseil exécutif a demandé** à l'Assemblée d'évaluer à sa 25^e session, en juin 2009, les résultats de l'examen du PMRC du point de vue de leurs implications pour la Commission.

4.3.5 Rapport sur la réunion du Groupe scientifique de la Convention de Londres de l'OMI sur la fertilisation de l'océan par le fer

256 C'est la spécialiste du programme de la COI à la Section des sciences océaniques, Mme Maria Hood, qui a présenté ce point.

257 L'Assemblée de la COI, à sa 21^e session (Paris, 3-13 juillet 2001), avait noté que le problème du piégeage du CO₂ océanique était important pour la COI, mais elle avait mis en garde quant aux conséquences qu'aurait un engagement direct de la Commission dans des affaires qui pourraient aller à l'encontre de la Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets (1972) et de son Protocole de 1996 (« Convention de Londres ») de l'Organisation maritime internationale, sans qu'ait été préalablement approfondi le débat avec les États membres. À sa 21^e session, l'Assemblée a convenu qu'il fallait que la COI continue à suivre l'évolution de la situation concernant le piégeage du CO₂ et qu'elle conserve son mandat d'observateur des implications environnementales et scientifiques pour les États membres. Ce mandat a été confirmé lors des sessions ultérieures des organes directeurs de la COI.

258 Le 5 février 2008, les Groupes scientifiques de la Convention de Londres ont demandé à la COI une contribution scientifique et technique sur la question de la fertilisation de l'océan par le fer pour le piégeage du CO₂ atmosphérique, qui serait présentée à la 31^e session des Groupes scientifiques de la Convention de Londres (Guayaquil, Équateur, 19-23 mai 2008).

259 Sous l'autorité du Secrétaire exécutif de la COI, un groupe consultatif ad hoc d'experts (catégorie 6) sur la fertilisation de l'océan a été constitué pour donner au Secrétaire exécutif des avis en réponse à cette demande. Ce groupe était constitué d'un nombre limité de scientifiques de renom travaillant dans le cadre du Projet international de coordination des données sur le carbone océanique du SCOR-COI, qui a pour mandat de donner des avis scientifiques sur le piégeage du carbone océanique. Il a rédigé une note en réponse à plusieurs questions scientifiques et techniques posées par les Groupes scientifiques de la Convention de Londres (document IOC/INF-1247) ; cette note a été acceptée par le Secrétaire exécutif, qui a décidé de la transmettre à l'OMI en tant que contribution du Groupe consultatif d'experts. Le Président de ce groupe, M. Ken Caldeira, représentant le Secrétaire exécutif de la COI, a participé à la 31^e session des Groupes scientifiques de la Convention de Londres en qualité d'observateur. Les membres du Groupe consultatif ad hoc d'experts siégeaient à titre personnel en tant qu'experts, et leur contribution aux travaux de l'OMI ne constitue pas une déclaration intergouvernementale de la COI.

- 260 Cette contribution a été examinée par le Groupe de travail sur la fertilisation de l'océan des Groupes scientifiques de la Convention de Londres pour déterminer les implications pour la protection de l'environnement marin des effets de la fertilisation de l'océan et pour disposer d'une base scientifique et technique en vue d'évaluer les activités de fertilisation par le fer. La décision adoptée à Guayaquil spécifiait, notamment, que la déclaration des Groupes scientifiques de la Convention de Londres sur la situation préoccupante en ce qui concerne la fertilisation des océans par le fer pour piéger le CO₂ (novembre 2007) restait valide, qu'il était important que figurent des experts scientifiques et techniques dans les délégations envoyées à la Convention de Londres quand la fertilisation de l'océan serait examinée plus avant lors des prochaines sessions des organes directeurs, et qu'il fallait mieux coordonner les organismes, programmes et institutions du système des Nations Unies qui, du fait de leurs domaines de compétences, avaient à traiter ce problème.
- 261 La 9^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Bonn, Allemagne, 19-30 mai 2008) a adopté une décision concernant les activités de fertilisation de l'océan, qui faisait référence aux analyses juridiques et scientifiques en cours menées par l'OMI dans le cadre de la Convention de Londres. Les gouvernements y sont instamment priés de faire en sorte que des activités de fertilisation de l'océan ne soient pas entreprises tant que l'on ne dispose pas d'une base scientifique adéquate pour les justifier, à l'exception d'études de recherche à petite échelle dans les eaux côtières. Dans cette décision, les participants ont également demandé que soit mis en place un contrôle mondial transparent et efficace et des mécanismes de régulation des activités de fertilisation de l'océan.
- 262 Les États-Unis d'Amérique s'inquiètent de ce que la décision de la CDB soit un moratoire de fait qui limitera la poursuite de la recherche. Le Royaume-Uni partage les préoccupations des États-Unis d'Amérique. Tout en appuyant pleinement l'intention sous-tendant la récente décision de la CDB, le Royaume-Uni n'est pas persuadé que les principales questions scientifiques puissent être réglées de manière satisfaisante à l'aide d'expériences de fertilisation de l'océan menées à petite échelle dans les eaux côtières. À la lumière des connaissances scientifiques du moment, des expériences en haute mer dans une zone de 200 km sur 200 semblent nécessaires pour régler les questions de mitigation ; ces expériences ne devraient être effectuées qu'après en avoir rigoureusement évalué les répercussions sur l'environnement et à condition qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une entreprise scientifique légitime.
- 263 Le Groupe consultatif ad hoc d'experts de la COI sur la fertilisation de l'océan a été consulté par le Secrétaire exécutif à la suite de cette décision. Il a rédigé un addendum à la communication initiale qu'il avait faite à la session du Groupe scientifique de la Convention de Londres (document IOC/INF-1247), où il se déclare préoccupé du fait que les expériences soient limitées à la zone côtière, ce qui peut empêcher des activités de recherche légitimes en haute mer, ainsi que par l'absence de distinction entre les activités de recherche océanographique légitimes et les activités entreprises pour piéger le CO₂ et qui peuvent relever du mécanisme de régulation mondial proposé. Cet addendum a été proposé par le Secrétaire exécutif au Secrétariat de la Convention de Londres et distribué aux présidents des organes directeurs de la Convention de Londres, des Groupes scientifiques et du Groupe de travail sur la fertilisation de l'océan, ainsi qu'au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.
- 264 Des consultations ultérieures entre les secrétariats de la COI, de l'OMI et de la Convention sur la diversité biologique ont amené à insister sur les objectifs communs, qui sont de faire en sorte que des compétences scientifiques et techniques appropriées soient mises à la disposition des décideurs lors des réunions intergouvernementales et d'améliorer la coordination entre les organismes, institutions et programmes des Nations Unies traitant de cette question. La COI a été invitée par le Secrétariat de la Convention de Londres à présenter une communication et à participer à la 30^e réunion consultative des parties contractantes à la Convention de Londres et à la 3^e réunion des parties contractantes au Protocole de 1996 (Londres, Royaume-Uni, 27-31 octobre 2008). Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a proposé que soit constitué un mécanisme intersecrétariats entre l'OMI, la COI, le PNUE et la Convention sur

la diversité biologique pour rassembler et synthétiser les informations scientifiques sur les impacts potentiels de la fertilisation de l'océan, qui serait soumis à la Conférence des États parties à la Convention sur la diversité biologique à sa 10^e session. Les secrétariats proposent que cette question soit confiée à ONU-Océans, qui aurait à charge de déterminer comment procéder pour assurer la coordination dans ce domaine.

- 265 Les États membres ont pris note du rapport du Groupe consultatif ad hoc d'experts sur la fertilisation de l'océan de la COI et ont convenu que les propositions d'utiliser la fertilisation de l'océan pour piéger le carbone de l'océan étaient préoccupantes. Ils ont reconnu que l'on en savait trop peu sur les impacts potentiels de ces activités sur l'écosystème marin, et qu'une démarche de précaution s'imposait tant que des sauvegardes n'avaient pas été mises en place.
- 266 Plusieurs États membres se sont déclarés préoccupés par la façon dont le Groupe d'experts consultatif ad hoc de la COI sur la fertilisation de l'océan avait été constitué, sans que les États membres en aient été informés ou aient été consultés. Certains États membres ont demandé que le Manuel de la COI soit actualisé s'agissant spécifiquement des procédures de lancement d'activités qui exigent une réponse rapide de la COI.
- 267 **Le Conseil exécutif a pris note** de la proposition du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique d'étudier le développement de la coordination entre l'OMI, la COI, le PNUE et la Convention sur la diversité biologique en vue de rassembler et synthétiser des informations scientifiques sur les impacts potentiels de la fertilisation de l'océan pour examen par la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique à sa 10^e session.
- 268 **Le Conseil exécutif est convenu** que la COI devrait participer aux activités de synthèse scientifique par le biais du Projet international de coordination des données sur le carbone océanique SCOR-COI.
- 269 **Le Conseil exécutif a également apprécié** la contribution importante du Groupe de travail 131 du SCOR qui synthétise les résultats des expériences internationales précédentes dans le domaine de la fertilisation par le fer, **et a encouragé** une collaboration étroite avec le SCOR en vue d'effectuer la synthèse pour la Convention sur la diversité biologique.
- 270 **Le Conseil exécutif a prié** le Secrétaire exécutif de diffuser les résultats de cette synthèse scientifique auprès des États membres, sous forme d'une lettre circulaire, à titre de document d'information.
- 271 Concernant la participation de la COI à la 30^e Réunion consultative des Parties contractantes à la Convention de Londres et à la troisième session des Parties contractantes au Protocole de 1996 (Londres, 27-31 octobre 2008), **le Conseil exécutif a rappelé** les responsabilités assumées par la Commission en vertu du mandat d'observateur établi avec le SCOR en 2001 pour traiter la question. Les États membres n'ont toutefois pas souhaité pousser plus avant la constitution d'un nouveau groupe indépendant de la COI ni la rédaction d'une déclaration à ce stade, en dehors de la coordination qu'il est envisagé de mettre en place.
- 272 **Le Conseil exécutif a pris acte** de l'importance de la responsabilité de la COI s'agissant des questions de fertilisation de l'océan par le fer et **prié instamment** le Secrétaire exécutif de chercher de nouveaux moyens pour aider à lever les incertitudes scientifiques liées à ce sujet.
- 273 Pour contribuer au dialogue intergouvernemental sur la fertilisation de l'océan qui a lieu dans le cadre de plusieurs conventions des Nations Unies, **le Conseil exécutif a prié** le Secrétaire exécutif d'engager un dialogue avec les secrétariats de la Convention de Londres de l'OMI, de la Convention sur la diversité biologique et d'autres organismes, institutions et programmes pertinents des Nations Unies sur la mise en place d'un mécanisme pour faciliter la coordination interinstitutions et la coordination des avis techniques/scientifiques sur les questions

de fertilisation de l'océan, et de faire rapport sur ce point, en fournissant notamment un projet de mandat pour ce type d'activité, à l'Assemblée de la COI à sa prochaine session.

4.4 PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DE L'ÉCOSYSTÈME MARIN ET GESTION INTÉGRÉE [AXE D'ACTION 2.2]

4.4.1 Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques

- 274 Le Chef par intérim de la Section des sciences océaniques, M. Julian Barbière, a présenté ce point. Le document IOC/INF-1252 (Progress Report on the Implementation of the Assessment of Assessments) a été présenté à la neuvième réunion du Processus consultatif officieux des Nations Unies ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer (ONU, New York, 24-28 juin 2008). L'orateur a rappelé que la COI s'était engagée à participer activement à la mise en place du mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (résolution 60/30 de l'Assemblée générale des Nations Unies, « le mécanisme ») et les mesures prises à cet égard par la Commission.
- 275 Conformément à la résolution 60/30 de l'Assemblée générale, la COI et le PNUE ont conjointement lancé « l'Évaluation des évaluations » qui est effectuée en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies telles que la FAO, l'OMI, l'OMM et l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM).
- 276 Quatre réunions du Groupe d'experts chargé de « l'Évaluation des évaluations » ont été organisées en 2007-2008, et deux autres sont prévues et donneront lieu en juin 2009 à un rapport évalué par les pairs qui sera soumis au Comité directeur spécial avant d'être communiqué à l'Assemblée générale des Nations Unies à l'automne 2009.
- 277 Une ébauche détaillée du rapport sur l'Évaluation des évaluations figure dans le document IOC/INF-1252. Les États membres sont invités à adresser leurs observations aux organisations chefs de file.
- 278 La résolution 62/215 de l'Assemblée générale des Nations Unies (décembre 2007), sur Les océans et le droit de la mer, comprenait des décisions concernant le mécanisme de notification et d'évaluation (chapitre XII) et, entre autres, invitait les États membres, le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres parties intéressées à contribuer financièrement à « l'Évaluation des évaluations », en tenant compte du plan de travail et du budget approuvé par le Groupe directeur spécial afin que cette Évaluation puisse être menée à bien dans les délais indiqués. À ce jour, la COI et le PNUE ont reçu un soutien financier de certains États membres (Belgique, Canada, États-Unis d'Amérique, Norvège, Pays-Bas, Suède, République de Corée et Royaume-Uni). Toutefois, un tiers seulement des ressources nécessaires sont acquises et les deux organisations chefs de file ont estimé qu'il manquait encore 755 000 dollars des États-Unis pour achever les travaux de l'Évaluation des évaluations, et ainsi finaliser et soumettre le rapport final à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2009. Ces ressources sont requises d'urgence, en particulier pour financer les réunions du Groupe d'experts, l'examen par les pairs et les coûts de traduction et de publication. Pour satisfaire à leurs obligations convenues sur ce point, la COI et le PNUE sont entièrement tributaires de contributions extrabudgétaires, ce qui rend la réalisation de ces activités fondamentales incertaine. Les deux institutions s'efforcent de mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires, en application de la résolution 60/30 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui précise que « l'Évaluation des évaluations » devra être « financée par des contributions volontaires et d'autres ressources mises à la disposition des organisations et des organes participants » et qui « invite les États membres qui sont en mesure de le faire à verser des contributions ».
- 279 **Le Conseil exécutif a souligné** que l'Évaluation des évaluations et le mécanisme offraient une occasion unique d'améliorer la gestion des océans. **Il s'est déclaré satisfait** du rôle

de chef de file confié à la COI et au PNUE et de l'esprit de coopération qui s'est instauré avec les autres organisations des Nations Unies concernées, notamment la FAO, l'OMI et l'OMM.

280 **Le Conseil exécutif a pris acte** du problème de manque de ressources financières que rencontre actuellement le Secrétariat et qui pourrait à terme compromettre l'exhaustivité et la production du rapport sur l'Évaluation des évaluations. **Il a toutefois noté** que la COI a apporté une contribution, mais qu'il existe un déficit de financement auquel il faut remédier. **Il a donc invité instamment** les États membres à contribuer financièrement à l'Évaluation des évaluations dans les délais requis.

281 Le Président de la COI a informé le Conseil exécutif qu'une lettre signée conjointement par le Directeur exécutif du PNUE et le Secrétaire exécutif de la COI avait été adressée aux États membres pour attirer leur attention sur le manque actuel de ressources financières.

4.4.2 Interaction avec le Census of Marine Life (Centre d'études de la vie marine) (CoML) et d'autres programmes de recherche sur la biodiversité marine

282 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Le Census of Marine Life (Centre d'études de la vie marine) (CoML) est un projet scientifique d'une durée de dix ans visant à évaluer et à expliquer la diversité, la répartition et l'abondance de la faune et de la flore océaniques. Le CoML publiera en octobre 2010 son rapport final. Sur la base de la résolution XXIII-3 (Recensement de la vie marine), la Commission a renforcé sa collaboration, essentiellement par le biais du GOOS, de l'IODE et du programme HAB, avec deux grands éléments de programme majeurs du CoML : l'Ocean Tracking Network (OTN-Réseau de suivi des océans), affilié en tant que projet pilote du GOOS, et le Système d'informations biogéographiques relatives aux océans (OBIS), composante information et données du CoML. Au nom du Conseil d'administration de l'OBIS, le Secrétaire exécutif de la COI a présenté le point de vue de celui-ci sur l'avenir de l'OBIS.

283 Le CoML devant arriver à son terme en 2010, il importe, dans l'intérêt de la communauté internationale, d'assurer la continuité de certains de ses projets fondamentaux tels que l'OBIS et l'OTN. Lors de la première réunion du Conseil d'administration de l'OBIS (Rome, 28-29 avril 2008), le Secrétaire exécutif de la COI a proposé d'offrir un cadre institutionnel pour maintenir l'OBIS, soit en créant un partenariat, soit en prévoyant un projet extrabudgétaire spécial qui permettrait d'accueillir l'OBIS dans une structure institutionnelle, peut-être au Bureau des projets de la COI pour l'IODE à Ostende ou ailleurs, dans un autre endroit qui reste à définir. Le Conseil d'administration de l'OBIS a accueilli favorablement cette proposition, mais a recommandé d'approfondir les modalités de ce partenariat pendant l'intersession et de soumettre un modèle de gestion à l'Assemblée de la COI pour examen à sa 25^e session en 2009.

284 Les autres initiatives en rapport avec la biodiversité marine qui intéressent la Commission comprennent notamment la revitalisation des liens avec DIVERSITAS - Programme international de recherche scientifique sur la biodiversité coparrainé par l'UNESCO, le CIUS, l'UISB et le SCOPE - qui a mis en place une nouvelle composante sur la diversité marine traitant de la biodiversité microbienne marine, de la biodiversité marine côtière, de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales et du réseau transversal de DIVERSITAS sur la biodiversité marine.

285 Le Groupe d'experts sur les zones de haute mer et les grands fonds marins du monde (GOODS), coparrainé par la COI, l'UNESCO, l'UICN, le Mexique, le Canada et l'Australie, s'est attaché à élaborer une classification biogéographique détaillée des zones de haute mer et des grands fonds marins situés au-delà des juridictions nationales. Le rapport du GOODS (examiné par des pairs) a été soumis à la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB).

286 **Le Conseil exécutif a reconnu** l'importance et l'intérêt du CoML, la valeur particulière de la composante OBIS en tant que dépôt mondial de données biologiques marines, ainsi que les

possibilités qu'offrirait une deuxième phase de l'OBIS d'accroître le volume de données de cette mine d'informations cruciale et d'améliorer l'interface permettant l'accès aux données biologiques marines et les échanges mondiaux en la matière. **Le Conseil exécutif a estimé** que l'OBIS pourrait constituer à l'avenir un élément ou un partenaire extrêmement prometteur pour l'IODE et **s'est félicité** du souhait du Conseil d'administration de l'OBIS d'étudier différents scénarios en vue de l'établissement d'attaches étroites entre la COI et l'OBIS, ou de l'adoption de l'OBIS par la COI. **Il a demandé** au Secrétaire exécutif et au Groupe consultatif de la COI chargé de la gestion des données et de l'information d'œuvrer avec le secrétariat de l'OBIS à l'élaboration d'un document qui sera soumis à l'Assemblée de la COI à sa 25^e session, en 2009. **Le Conseil exécutif a estimé** que ce document devrait décrire les scénarios possibles d'une collaboration entre la COI et l'OBIS en se concentrant sur la possibilité de créer un programme COI/OBIS, ainsi qu'un Bureau du programme COI/OBIS. Le document devrait également étudier et présenter les conséquences éventuelles des différents scénarios, pour la COI comme pour l'OBIS, ainsi qu'une estimation de leurs incidences budgétaires, et impliquer, si besoin est, des consultations avec les donateurs potentiels et/ou les organisations hôtes.

4.4.3 Recherche intégrée sur les zones côtières

- 287 Le Spécialiste du programme de la Section des sciences océaniques de la COI, M. Henrik Enevoldsen, a présenté ce point. Se référant (i) au rapport oral sur la première réunion du Groupe consultatif pour la Section des sciences océaniques (OSS), présenté au Conseil exécutif de la COI à sa 39^e session (Paris, 21-28 juin 2006) ; (ii) à la résolution XXIV-5 relative aux « Priorités du programme d'océanologie compte tenu de la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013) » et à la décision qui y est énoncée de développer la recherche intégrée sur les zones côtières, y compris les influences humaines directes sur le fonctionnement de l'océan côtier et sur la santé des écosystèmes, ainsi que la modélisation du milieu marin comme composante transversale, l'OSS et les comités établis dans le cadre de GlobalNEWS et du GEOHAB ont défini les grandes lignes d'une intersection de plusieurs programmes de la COI sous le thème « Eutrophisation côtière : établissement d'un lien entre les sources de nutriments et leurs effets sur les écosystèmes côtiers ainsi que la gestion » (document IOC/INF-1249).
- 288 Même si plusieurs activités de la COI (GlobalNEWS, GEOHAB, ICAM, GOOS et LME) traitent déjà de cette question, elles ne sont, pour le moment, ni liées, ni intégrées. Si chacun de ces programmes a ses propres missions et objectifs, leur intersection nous aiderait à mieux comprendre les effets actuels et prévus des charges d'éléments nutritifs présentes dans les bassins versants sur la qualité des eaux côtières, la fonction des écosystèmes et les mesures à prendre.
- 289 L'intersection de ces programmes vise à définir des relations quantitatives entre les sources de nutriments et les facteurs qui les déterminent dans les bassins versants d'une part, et leurs effets sur les systèmes côtiers, d'autre part, puis de se servir de ces relations comme base de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques visant à améliorer la qualité des eaux côtières. Cette activité intégratrice permettrait d'apporter plus facilement, dans le monde entier, des solutions fondées sur la science au problème de l'eutrophisation côtière en contribuant au développement d'une base de connaissances fortement étoffée, d'un cadre de modélisation et d'une communauté autonome d'utilisateurs de modèles dans les pays développés et les pays en développement qui, grâce à ces modèles, identifieront les sources d'azote (N) et de phosphore (P) dans les bassins versants, détermineront les quantités d'azote et de phosphore qui ont été déversées, ou pourraient l'être à l'avenir, vers les zones côtières, et établiront des estimations de l'efficacité relative d'éventuelles mesures sur la qualité des eaux côtières, de l'échelle régionale à l'échelle internationale.
- 290 **Le Conseil exécutif s'est félicité** de cette initiative qui fait suite aux recommandations du Groupe consultatif pour la Section des sciences océaniques.

291 **Le Conseil exécutif a encouragé** la poursuite de l'élaboration d'un plan de travail et la détermination des fonds nécessaires par un dialogue entre le Secrétariat, GlobalNEWS, le Comité directeur scientifique du GEOHAB, ainsi que les États membres et institutions intéressés, en vue de trouver des fonds pour le premier atelier proposé et de soumettre le plan de travail et la stratégie de financement à l'Assemblée de la COI à sa 25^e session, en 2009.

4.5 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, SERVICES DE DONNÉES ET D'INFORMATION ET PROCÉDURES EN FAVEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MARINE [AXE D'ACTION 2.3]

4.5.1 **Rapport sur le programme d'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE)**

292 C'est le Coprésident de l'IODE, M. Greg Reed, qui a présenté ce point. Le premier Forum IODE/JCOMM sur la gestion et les normes d'échange des données océanographiques (Bureau des projets de la COI pour l'IODE, Ostende, 21-25 janvier 2008) avait pour objectif de parvenir à un accord général et à un engagement en vue de l'adoption de normes essentielles relatives à la gestion des données océanographiques, de manière à faciliter les échanges entre institutions océanographiques. Les normes évoquées lors du Forum ont été notamment (i) les métadonnées, (ii) les données ontologiques, (iii) les données et paramètres temporelles, (iv) la latitude et la longitude, (v) les codes de pays, (vi) les plates-formes, (vii) le contrôle de la qualité, (viii) les lexiques. Le Forum a décidé que le processus visant à adopter et publier officiellement les normes proposées devrait prévoir une diffusion à un plus large public pour observations. Un Groupe directeur spécial a été constitué pour gérer et mettre en œuvre le plan de travail convenu. Les participants au Forum ont recommandé que l'équipe IODE/JCOMM d'experts sur les pratiques de gestion des données (ETDMP) soit chargée de poursuivre l'élaboration des normes et la gestion du processus de normalisation.

293 Le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2008-2011) adopté par l'Assemblée de la COI à sa 24^e session (Paris, 19-28 juin 2007), prévoyait la création d'un Groupe consultatif de la COI chargé de la gestion des données et de l'information qui assurerait la gouvernance de la mise en œuvre de la stratégie. La première session du Groupe est prévue au troisième trimestre 2008.

294 L'IODE participe désormais activement comme partenaire du projet pilote de la JCOMM pour le Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS). Ce projet pilote vise à promouvoir et améliorer l'intégration de l'observation marine et autres types d'observations pertinentes dans le WIGOS, et ce grâce à trois prestations essentielles : (i) intégration des bonnes pratiques instrumentales, (ii) mise au point de modalités de fonctionnement compatibles entre les systèmes de données océanographiques et le Système d'information de l'OMM (SIO), (iii) intégration des systèmes de gestion de la qualité. Le projet pilote portera également sur l'interopérabilité complète entre le Portail de données océanographiques (ODP) de l'IODE et le SIO. Cette interopérabilité permettra aux météorologues, hydrologistes, climatologues et à leurs opérateurs d'accéder aux données océanographiques et aux océanographes et à leurs opérateurs d'accéder aux données météorologiques, hydrologiques et climatiques. L'élaboration de normes et leur large acceptation par les météorologues et les océanographes est également une activité importante que le projet pilote abordera, et qui est naturellement liée à la progression du processus de normalisation de l'IODE-JCOMM. Un groupe directeur conjoint pour le Portail de données océanographiques de l'IODE (ODP) et le projet pilote du WIGOS pour la JCOMM a été constitué et se réunira en septembre 2008.

295 Le Venezuela a estimé que l'IODE devrait renforcer le soutien apporté par les centres de données océanographiques, surtout en ce qui concerne la normalisation, la qualité des données et l'homologation des services qu'ils fournissent, afin que les équipes chargées de la gestion des données soient en mesure d'identifier leurs faiblesses et, par conséquent, d'améliorer leurs

procédures de travail. Le Venezuela est prêt à participer au Groupe de travail afin d'élaborer des propositions de normes fondamentales sur la qualité des données et la gestion de l'information.

- 296 L'IODE poursuit la mise en œuvre de la stratégie du Réseau de données et d'information océanographiques (ODIN). Le projet ODINAFRICA-III prend fin en 2008 : une proposition est en cours de préparation pour la prochaine phase, et sera présentée pour financement plus tard dans l'année. Cette nouvelle phase du projet sera axée sur les activités en réseau et la mise au point de produits régionaux tels que des catalogues et répertoires communs intégrant des normes mondiales et des lexiques contrôlés afin de fournir un accès aux données et produits maritimes disponibles pour l'Afrique.
- 297 Deux projets d'atlas marins sont en cours. L'Atlas marin de l'Afrique (www.africanmarineatlas.net) réunit des fichiers géographiques du domaine public et des ensembles de données multidisciplinaires établis et tenus à jour par les CNDO africains.
- 298 Les États-Unis se sont félicités des initiatives concernant les Atlas de données et ODINAFRICA et ont préconisé de définir et d'appuyer le suivi du Forum sur la gestion et les normes d'échange des données océanographiques.
- 299 Le projet pilote d'Atlas marin des Caraïbes (www.caribbeanmarineatlas.net/), initiative commune de neuf pays de la région des Caraïbes (Barbade, Cuba, Dominique, Grenade, Guyane, Îles turques et Caïques, Jamaïque, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago) recensera, rassemblera et organisera les ensembles de données géospatiales disponibles afin de constituer un atlas de thèmes environnementaux pour les Caraïbes, à l'appui du développement durable et de la gestion intégrée des zones marines et côtières de la région. Ce projet s'étendra sur 14 mois (octobre 2007 - décembre 2008).
- 300 Le Venezuela a salué l'initiative tendant à établir un Atlas des Caraïbes et a estimé que, dans la mesure où il est lui-même un pays des Caraïbes, son inclusion dans cet Atlas apporterait une importante contribution à la réalisation des objectifs de celui-ci.
- 301 Le Japon a rappelé que la WESTPAC-VII avait accordé un rang de priorité élevé au projet pilote ODINWESTPAC et il a remercié le Gouvernement chinois d'avoir accepté la responsabilité d'en coordonner la réalisation. Rappelant en outre combien il importait que l'IODE aborde la question de la gestion des données biochimiques et du contrôle de qualité y relatif, le Japon a proposé de prendre à sa charge une publication de la JODC sur ce thème.
- 302 La Chine a rappelé son offre d'accueillir la 20^e session du Comité de la COI sur l'IODE à Tianjin (Chine) en avril ou mai 2009.
- 303 **Le Conseil exécutif s'est félicité de cette offre généreuse et l'a acceptée.**
- 304 Sri Lanka, tout en se déclarant satisfaite du lancement du projet ODINCINDIO en 2004, a relevé que l'année passée n'avait guère connu d'activités et a appelé l'IODE/COI et les États membres de l'IOCINDIO à redonner vigueur à ce projet.
- 305 Le représentant de l'Institut international de l'océan (IOI) a évoqué la coopération de l'Institut avec la COI et le programme IODE, y voyant un exemple encourageant de l'application de la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération entre les organisations gouvernementales et non gouvernementales. Il a dit combien l'IOI se félicitait du soutien apporté par l'IODE au développement de l'IOI et de ses sites Web OceanLearn. Il a également évoqué le stage de formation conjoint IODE/IOI sur la télédétection et les SIG (2006), qui a été très apprécié. Il a invité l'IODE/COI à continuer de coopérer étroitement avec l'IOI et à élaborer un plan de travail pour les années à venir.
- 306 **Le Conseil exécutif s'est félicité** du développement de la technologie du Portail de données océanographiques, ainsi que du succès du stage de formation de l'IODE sur le

prototype de système de gestion des données de bout en bout (E2EDM) (Bureau des projets de la COI pour l'IODE, Ostende (Belgique), 22-25 octobre 2007), et a appelé les participants à ce stage à mettre en œuvre les compétences acquises.

- 307 **Le Conseil exécutif**, se référant aux observations faites lors du débat sur l'Année polaire internationale (API) à la session en cours (point 4.3.1 de l'ordre du jour), **a pris note** de certaines des difficultés rencontrées pour mettre en place une coopération étroite entre l'IODE et l'API, et a appelé leurs secrétariats respectifs à étudier plus avant les possibilités de participation accrue de l'IODE à la gestion et à l'archivage à long terme de données sur l'API, si possible par le biais du Système d'observation de l'océan Austral (SOOS) et de la coopération avec le CoML/OBIS.
- 308 **Le Conseil exécutif s'est vivement félicité** de la collaboration étroite entre l'IODE-COI et l'OMM par le biais du projet pilote WIGOS pour la JCOMM. **Il a également souligné** le rôle important de la COI dans le système GEOSS **et a appelé** l'IODE à exercer ce rôle également au niveau de la gestion des données et de l'information, en particulier dans le cadre de ses initiatives actuelles en matière de normes de gestion des données.
- 309 **Le Conseil exécutif a remercié** le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et le Gouvernement de la Flandre (Belgique) pour leur soutien au Forum IODE-JCOMM sur la gestion et les normes d'échange des données océanographiques (Bureau des projets de la COI pour l'IODE, Ostende (Belgique), 21-25 janvier 2008). **Le Conseil exécutif a appelé** tous les États membres de la COI à participer activement au projet pilote de normes de gestion des données océanographiques (ODS) en fournissant des experts et un soutien financier pour permettre la tenue d'un forum de suivi.
- 310 Le Président de l'I-GOOS, M. François Gérard, s'est déclaré satisfait du projet pilote de normes de gestion des données océanographiques puisque la mise en commun des efforts à cet égard a été au diapason des efforts du GOOS pour mettre en place une océanographie opérationnelle.
- 311 **Le Conseil exécutif a considéré** que le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques marquait une nouvelle étape de l'histoire de la COI **et s'est félicité** de la constitution du Groupe consultatif de la COI sur la gestion des données et de l'information. Il a relevé que ce Groupe aurait deux objectifs : (i) guider l'IODE dans la mise en place d'une gestion intégrée des données et de bases de données multidisciplinaires, (ii) assurer une liaison entre l'IODE et d'autres organisations, notamment des groupes scientifiques.
- 312 **Le Conseil exécutif a prié** le Secrétaire exécutif de prévoir à l'avenir, lors de la préparation du plan opérationnel de tout projet que la COI entreprend et qui a une incidence sur les données ou l'information, une allocation budgétaire spécifique destinée aux activités dans ce domaine, parallèlement à une description claire des résultats escomptés de l'IODE.
- 313 **Le Conseil exécutif a exprimé** sa gratitude au Gouvernement de la Flandre pour le soutien continu qu'il apporte au Bureau des projets de la COI pour l'IODE d'Ostende (Belgique), notant que ce centre avait déjà considérablement accru l'efficacité, la visibilité et l'impact de l'IODE. **Il a appelé** le Gouvernement régional de la Flandre (Belgique) et les États membres de la COI à continuer à soutenir ce centre.
- 314 **Le Conseil exécutif a appelé** l'IODE à jouer un rôle actif lors des manifestations prévues pour le 50^e anniversaire de la COI **et a estimé** que la 20^e session du Comité technique sur l'IODE offrait une bonne occasion à cet égard.

4.5.2 Rapport sur la mise en œuvre des activités de la COI en matière de renforcement des capacités

- 315 Le Président de IOCARIBE, M. Guillermo Garcia Montero, a présenté ce point. Un financement extrabudgétaire de l'ASDI a permis la mise en œuvre de la première phase du programme de renforcement des capacités, conformément aux résolutions XXIII-10 et XXIII-11. Toutefois, ce financement prendra fin en décembre 2008 ; la mise en œuvre de la deuxième phase est par conséquent très compromise.
- 316 S'agissant du renforcement des instituts nationaux, qui est le moyen par lequel les États membres pourraient améliorer la gouvernance dans leur espace côtier, trois niveaux hiérarchiques ont été distingués dans les institutions concernées : (i) les directeurs ; (ii) les responsables de projet ; (iii) les scientifiques de base, et des ateliers ont été organisés à leur intention portant, respectivement, sur le perfectionnement des dirigeants, la rédaction de propositions de projet et la formation aux outils d'aide à la décision et au travail d'équipe.
- 317 L'autofinancement de la participation aux ateliers s'est révélé un indicateur de performance important de l'appropriation par les États membres de la stratégie de renforcement autonome des capacités et de la pertinence qu'elle revêt pour eux. Toutes les avancées réalisées grâce à ce programme seraient toutefois vaines si de telles initiatives devaient cesser avant la mise en place des étapes suivantes, qui sont indispensables.
- 318 Le Secrétaire exécutif a proposé de lancer une deuxième phase consistant à : (i) identifier un certain nombre d'instituts parmi les plus réceptifs et collaborer avec eux ; (ii) faire en sorte que les ministères compétents s'investissent et s'engagent à soutenir leurs instituts et à s'appuyer sur leur expertise scientifique pour traiter les questions nationales importantes concernant la mer ; (iii) aider les instituts à sensibiliser les communautés côtières en vue de fournir des services utiles, fondés sur les sciences, en faveur du développement durable ; (iv) inciter les associations scientifiques régionales à servir de catalyseur pour la recherche et la diffusion de ses résultats ; (v) recenser les mécanismes qui, lorsque cela s'y prête, favoriseront l'émergence de formateurs locaux dans le domaine des ressources humaines de façon à permettre l'organisation régulière de formations de responsables au niveau régional ; (vi) aider les établissements d'enseignement supérieur à se rapprocher des entreprises, comme le préconise l'UNESCO, et à servir d'incubateurs pour des structures de recherche appliquée responsables et indépendantes ; et (vii) approfondir et étendre la formation à l'utilisation des outils d'aide à la décision pour la modélisation, des systèmes d'information géographique et de la télédétection.
- 319 La Tunisie a demandé des renseignements sur les initiatives visant à évaluer les résultats des activités de renforcement des capacités. Madagascar a demandé si la priorité accordée à l'Afrique dans l'ensemble des programmes de l'UNESCO se reflétait dans les activités de la COI en matière de renforcement des capacités.
- 320 Le Secrétariat a expliqué que l'Afrique était une priorité effective puisque la majeure partie des ateliers de renforcement des capacités avaient été organisés sur ce continent.
- 321 Maurice a salué les formations destinées aux responsables et leur utilité pour les scientifiques nommés à des postes de direction, et considéré que les compétences acquises dans ce cadre étaient fondamentales et qu'elles devraient être dispensées au niveau local.
- 322 La Tunisie et l'Indonésie ont estimé que les bourses de voyage et d'études allouées aux jeunes chercheurs constituaient un moyen efficace de développer les capacités. L'Inde a, quant à elle, demandé le renforcement des capacités d'échange de données et d'informations pour la gestion des catastrophes.

- 323 Le Secrétariat a expliqué que la réduction des crédits budgétaires pour le Programme ordinaire avait entraîné une diminution du nombre de bourses allouées dans le cadre du programme de bourses de voyage de la COI.
- 324 La République de Corée a noté l'importance du renforcement des capacités, et informé le Conseil exécutif de ses activités existantes et futures en matière de coopération dans le domaine de la mer, notamment le soutien à la WESTPAC pour la réalisation d'un projet relatif aux nappes d'hydrocarbures et l'appui fourni pour l'étude de nouvelles opportunités en Amérique latine.
- 325 La Chine a réaffirmé son intention de soutenir les activités de renforcement des capacités, en particulier dans la région de la WESTPAC, et a rendu hommage aux États membres qui avaient contribué à soutenir de telles activités. La Chine a en outre informé le Conseil exécutif du soutien vigoureux apporté par les États membres de la WESTPAC au projet de réseau régional et de centre de formation et de recherche.
- 326 La Chine et le Portugal ont plaidé pour la participation des organes subsidiaires régionaux aux activités de renforcement des capacités, compte tenu des spécificités des différentes régions. Le Portugal a informé le Conseil exécutif de son intention de mener des activités de renforcement des capacités en collaboration avec des pays lusophones.
- 327 L'Australie a évoqué le succès du projet SEREAD (Ressources et expériences éducatives à caractère scientifique associées au déploiement de flotteurs Argo dans le Pacifique), mis en œuvre par le biais du PI-GOOS au profit des écoliers du Pacifique, ainsi que la possibilité d'utiliser le système australien de prévision océanique Bluelink comme outil de renforcement des capacités dans la région. Par ailleurs, l'Australie a indiqué que des fonds seraient disponibles pour financer des activités de renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques au titre d'une nouvelle initiative du Gouvernement australien dans le sud-ouest du Pacifique et que de nouvelles possibilités de collaboration pourraient en découler.
- 328 La Fédération de Russie s'est déclarée favorable au renforcement des capacités et à la coopération, auxquels elle contribue activement par le biais de programmes conjoints dans le cadre d'UNITWIN et de l'Éducation au service du développement durable, deux programmes de l'UNESCO.
- 329 **Le Conseil exécutif a conclu** qu'il était important et nécessaire de poursuivre les efforts de renforcement des capacités et de lancer une seconde phase en suivant les orientations énoncées dans la présentation, comme l'a proposé le Secrétaire exécutif, et **a invité** les États membres à apporter le soutien extrabudgétaire nécessaire à sa mise en œuvre.

4.6 ATTÉNUATION DES EFFETS DES TSUNAMIS ET AUTRES RISQUES MARINS [AXE D'ACTION 3.1]

4.6.1 Suivi de la cinquième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS)

- 330 Le Président du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien de la COI (GIC/IOTWS), M. Jan Sopaheluwakan, a présenté ce point. Par sa résolution XXIII-12, l'Assemblée de la COI a créé un Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (IOTWS) et mis en place un Groupe intergouvernemental de coordination (GIC) de ce système. Le GIC étant un des organes subsidiaires principaux de la COI, il est tenu de rendre compte de ses activités à un organe directeur.
- 331 Le principal résultat de la 5^e session du GIC (Putrajaya, Malaisie, 8-10 avril 2008) a été l'adoption du Plan de mise en œuvre de l'Équipe spéciale du Groupe de travail 5 relatif à un réseau interopérable de responsables de la veille régionale aux tsunamis (RTWP) pour l'océan

Indien. Le GIC a salué la volonté de l'Australie, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République islamique d'Iran, de la Malaisie, de la Thaïlande et du Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes (ADPC) d'amorcer la transition vers la constitution d'un tel réseau, l'Inde étant prête à lancer le processus en juin 2008, l'Australie en juillet 2008, l'Indonésie en novembre 2008 et les autres participants en fonction du Plan de mise en œuvre. Ce dispositif prendra le relais des services consultatifs provisoires actuellement fournis par l'Office météorologique japonais (JMA) et le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC) à Hawaii, la transition devant s'achever d'ici à la fin de l'année 2010.

332 M. Sopaheluwakan a résumé les activités menées par le GIC depuis la dernière session, notamment des stages et ateliers de formation sur la modélisation des inondations, l'évaluation des aléas et des risques, et la résilience des communautés côtières. Il a également évoqué l'évaluation des performances de l'IOTWS entreprise par le Secrétariat à la suite du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé Sumatra le 12 septembre 2007 ; il a exposé le programme d'activités prévu avant la 6^e session du GIC, qui se tiendra en Thaïlande en avril 2009.

333 Le GIC a fait six recommandations au Conseil exécutif pour examen lors de la présente session : (i) créer une Équipe spéciale chargée de présenter un plan détaillé pour l'Exercice océan Indien 2009 proposé ; (ii) demander aux futurs responsables de la veille régionale aux tsunamis d'aider à la conception des matériels de formation requis par les Centres nationaux d'alerte aux tsunamis et d'assurer des formations en observation sismologique ; (iii) prier les États membres de l'IOTWS d'envisager un soutien financier et en nature à long terme pour assurer la durabilité et l'entretien des réseaux d'instruments de mesure du niveau de la mer ; (iv) organiser un colloque sur la modélisation des tsunamis dans l'océan Indien à la fin de 2009 ou au début de 2010 ; (v) adopter le Plan de mise en œuvre du Groupe de travail 5 concernant les RTWP ; et (vi) prier le Secrétaire exécutif de la COI d'ouvrir un compte spécial subsidiaire de la COI « IOTWS » afin de permettre aux États membres et aux organisations internationales et autres de verser des fonds en vue d'aider le GIC à offrir des services de secrétariat efficaces pour l'évaluation, la planification et la mise en œuvre du système régional d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation et demander instamment au Secrétaire exécutif de rechercher des ressources financières supplémentaires pour aider le GIC à mettre en place le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien.

334 L'Inde a indiqué qu'elle était prête à offrir des services de responsables de la veille régionale aux tsunamis de niveau 2, et a craint que la période de transition, prévue jusqu'à la fin de 2010, ne semble trop longue. Le Secrétariat a expliqué que le GIC avait approuvé ce calendrier à la suite des discussions approfondies menées par l'Équipe spéciale du Groupe de travail 5. L'Inde s'est dite également préoccupée par le fait qu'au bout de trois ans, la base de données relative aux Points focaux pour l'alerte aux tsunamis (TWFP) n'était toujours pas complète. Le Secrétariat a prié tous les États membres de l'IOTWS de mettre à jour les coordonnées de leurs TWFP par les voies officielles.

335 L'Indonésie a remercié la COI et les Gouvernements de l'Allemagne, du Japon, de la Chine et des États-Unis, ainsi que le GIC/IOTWS, pour leur appui constant à la mise en place du Système d'alerte rapide aux tsunamis de l'Indonésie (InaTEWS). L'Indonésie a présenté un rapport d'étape sur la mise en place de l'InaTEWS, y compris sur l'installation d'équipements de détection des séismes et tsunamis et sur les progrès accomplis pour éduquer le public et préparer les communautés. Elle a informé le Conseil exécutif qu'elle était désormais capable de produire des messages d'alerte aux tsunamis dans les cinq minutes qui suivent un séisme. Elle a également informé le Conseil exécutif qu'elle lancerait officiellement le Système d'alerte rapide aux tsunamis de l'Indonésie le 11 novembre 2008. Les États membres de l'IOTWS, les pays de l'ASEAN, l'UNESCO, le PNUD, d'autres organisations du système des Nations Unies, l'OMM et toutes les parties prenantes sont invités à participer à son lancement, que le Président de la République d'Indonésie honorerait de sa présence.

- 336 Madagascar a demandé si les groupes de travail du GIC étaient de nature thématique ou s'ils étaient organisés par sous-région et a indiqué qu'un plus grand nombre de formations et d'ateliers dans la région de l'Afrique de l'Est seraient appréciés.
- 337 Le Secrétariat a confirmé que les groupes de travail étaient organisés par thème et que tous les États membres du GIC étaient encouragés à proposer des membres pour un ou plusieurs de ces groupes de travail. Il a également confirmé que plusieurs cours et ateliers de formation sont actuellement planifiés pour l'Afrique de l'Est.
- 338 Le Japon s'est félicité des progrès réalisés par le GIC/IOTWS et a appuyé les décisions et recommandations qu'il a adoptées à sa cinquième session. Il a félicité l'Inde, qui a commencé à assumer ses fonctions de responsable de la veille régionale aux tsunamis (RTWP), et s'est réjoui à la perspective du lancement opérationnel d'autres RTWP. Le Japon a confirmé qu'il était heureux de continuer à fournir des services consultatifs provisoires en attendant que la transition vers la constitution d'un service de RTWP soit achevée. Il a également souligné l'importance de bien entretenir les systèmes opérationnels d'alerte aux tsunamis et a dit escompter un effort constant de la part des parties concernées.
- 339 La France a fait observer que le concept de réseau interopérable de responsables de la veille régionale aux tsunamis pourrait être utilisé dans d'autres régions. Elle s'est en outre félicitée de l'introduction d'exercices dans l'océan Indien, ceux-ci étant importants pour tester le système.
- 340 L'Australie a salué l'adoption par le GIC du Plan de mise en œuvre concernant les RTWP, ainsi que l'intention manifestée par l'Inde, l'Indonésie, la République islamique d'Iran, la Malaisie, la Thaïlande et l'ADPC de se joindre à elle pour utiliser les RTWP et montrer, à titre officieux, leurs capacités aux services consultatifs provisoires pendant la période transitoire. L'Australie commencera à échanger des informations sur les séismes avec d'autres RTWP à partir de juillet 2008 et des informations plus précises, concernant les risques à l'échelle régionale, seront disponibles en 2009. L'Australie a remercié les États-Unis et le Japon de continuer à fournir des services consultatifs provisoires jusqu'en 2010. Elle a soutenu le projet d'exercice d'alerte assistée par ordinateur dans l'océan Indien fin 2008 et d'exercice de bout en bout fin 2009. Elle a demandé à la COI de trouver les moyens de financer la participation des pays en développement aux réunions des groupes de travail et a prié le Secrétariat de confirmer la composition de ces groupes, afin d'aider leurs présidents à coordonner et organiser les activités intersessions.
- 341 Les États-Unis d'Amérique ont entériné le rapport sur le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien et ont souligné l'importance du Plan de mise en œuvre concernant les RTWP présenté dans le rapport. Ils ont fait observer qu'ils fournissaient des services consultatifs provisoires à la région de l'océan Indien en partenariat avec l'Office météorologique japonais (JMA) depuis le tsunami dans l'océan Indien de décembre 2004. À mesure que le réseau de RTWP se développera, il sera essentiel de comprendre clairement comment il fonctionne et de faire en sorte que la transition à partir des services consultatifs provisoires fournis par la NOAA et le JMA s'effectue sans heurts. Les États-Unis ont rendu hommage à l'Inde, premier État membre à se lancer dans le processus pour devenir un RTWP, et ont également salué l'Australie et l'Indonésie qui ont l'intention de s'associer à ce processus prochainement.
- 342 **Le Conseil exécutif a exprimé** les remerciements de la COI au Gouvernement de la Malaisie pour avoir accueilli la cinquième session du GIC/IOTWS.
- 343 **Le Conseil exécutif a approuvé** le résumé exécutif de la cinquième session du GIC/IOTWS, ainsi que les recommandations qu'il contient. Les mesures relatives à l'IOTWS prises par le Conseil figurent au paragraphe 404 (résolution EC-XLI.6).

4.6.2 Suivi de la quatrième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS)

- 344 M. Stefano Tinti, président du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS), a présenté ce point. En vertu de son mandat (résolution XXIII-14), le GIC/NEAMTWS doit rendre compte de ses travaux à l'Assemblée ou au Conseil exécutif au nom de l'Assemblée.
- 345 M. Tinti a rappelé au Conseil exécutif les différentes activités menées dans le cadre du GIC/NEAMTWS, y compris la composition de son groupe de travail et sa structure générale.
- 346 À sa 4^e session, tenue à Lisbonne (Portugal), du 21 au 23 novembre 2007, le Groupe intergouvernemental de coordination s'est félicité de l'initiative prise par le Groupe de travail sur les mesures sismiques et géophysiques et de celle prise par l'Allemagne en vue de fournir en temps réel toutes les données sismiques disponibles ainsi que le logiciel SeisComP3 aux Centres régionaux d'alerte aux tsunamis (RTWC) ; plusieurs pays testent déjà ce logiciel. Le Conseil de l'Union européenne a reconnu le rôle de chef de file du GIC/NEAMTWS dans la mise en place du Système européen d'alerte aux tsunamis. Il est toutefois nécessaire d'améliorer l'accès mutuel aux stations sismiques et marégraphiques existantes, en particulier sur la côte nord-africaine, mais les fonds disponibles sont insuffisants pour prendre toutes les mesures nécessaires.
- 347 La station de mesure du niveau de la mer COI/GLOSS sera utilisée comme outil de visualisation initial pour les données en temps réel relatives au niveau de la mer. En comparant le réseau sismique et le réseau de mesure du niveau de la mer de la région de l'Atlantique du Nord-Est, de la Méditerranée et des mers adjacentes, M. Tinti a souligné le fait que ce dernier était encore loin de répondre aux exigences d'un système d'alerte aux tsunamis.
- 348 La constitution d'une Équipe spéciale chargée d'étudier la question de l'architecture d'un Centre régional d'alerte aux tsunamis (RTWC) compte parmi les principaux résultats de la 4^e session du GIC/NEAMTWS. À l'heure actuelle, il existe plusieurs candidats pour accueillir un RTWC dans la région de l'Atlantique du Nord-Est, de la Méditerranée et des mers adjacentes, et l'Équipe spéciale sera chargée d'examiner les différentes propositions. Il conviendrait également d'examiner les options en vue de la création d'un Centre régional d'information sur les tsunamis.
- 349 La 5^e session du GIC/NEAMTWS se tiendra à Athènes en novembre 2008.
- 350 La Tunisie a accueilli avec satisfaction le rapport de la 4^e session du GIC/NEAMTWS. Étant donné la difficulté d'accéder aux données dans certaines régions, elle a suggéré qu'une réunion soit organisée pour sensibiliser les pays concernés à cette question.
- 351 L'Allemagne a salué les travaux entrepris par le GIC/NEAMTWS et a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre la COI et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC). Elle a réaffirmé sa volonté de continuer à soutenir le NEAMTWS, en particulier les fonctions du Secrétariat du Système lorsqu'il serait établi dans la région conformément aux décisions de la COI.
- 352 La France a réitéré son engagement à contribuer à la mise en place du NEAMTWS. Elle a souligné l'importance de créer un Centre régional d'alerte aux tsunamis en s'inspirant de solutions novatrices. Elle a par ailleurs insisté sur le fait que la coopération actuelle avec l'Union européenne était à son avis fondamentale et qu'il convenait de l'encourager.
- 353 Le Portugal s'est dit satisfait d'avoir accueilli la 4^e session du GIC/NEAMTWS à Lisbonne en novembre 2007. Il attendait avec intérêt des avancées plus rapides et comptait sur l'Équipe

spéciale pour contribuer à ce processus même s'il considérait que ses activités futures devaient être mieux définies. Il convenait d'accentuer les efforts pour présenter les rapports en temps utile et il a été suggéré que les groupes de travail se réunissent en dehors des réunions du GIC. Le Portugal a également souligné l'importance de la collaboration avec la Commission européenne.

354 Le Chef de l'Unité de coordination pour les tsunamis de la COI partageait entièrement l'inquiétude des États membres quant à la nécessité d'améliorer le réseau sismique et le réseau de mesure du niveau de la mer, en particulier sur la côte nord-africaine, et d'accroître la disponibilité et l'échange des données marégraphiques existantes. Il s'est félicité de la suggestion de séparer les réunions des groupes de travail de celles du GIC en vue de travailler plus efficacement et plus rapidement.

355 **Le Conseil exécutif a accepté** les décisions et recommandations de la 4^e session du GIC/NEAMTWS **et encouragé** le GIC à poursuivre ses efforts pour garantir la mise en œuvre du NEAMTWS en temps utile. Les mesures relatives au NEAMTWS prises par le Conseil sont indiquées au paragraphe 404 (résolution EC-XLI-6).

4.6.3 Suivi de la troisième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS)

356 La nouvelle présidente du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS), Mme Lorna Inniss (Barbade), a présenté ce point. À sa troisième session (GIC/CARIBE-EWS-III), tenue à Panama (Panama) du 12 au 14 mars 2008, le Groupe intergouvernemental de coordination a accepté une proposition de son Groupe de travail 1 sur les systèmes de surveillance et de détection et les conseils en matière d'alerte, visant à mettre en place un réseau de base de stations sismiques, ainsi qu'un réseau de base de stations marégraphiques, pour assurer la surveillance des tsunamis. Les données fournies par le réseau de base de stations sismiques seront à la disposition libre et gratuite des centres nationaux et régionaux et des centres d'alerte aux tsunamis pour que l'on puisse obtenir en temps voulu des informations pour les alertes rapides aux tsunamis et autres phénomènes, en tenant compte des deux principales langues parlées dans la région, à des fins notamment de communication et de diffusion des messages d'alerte. Cependant, le GIC a relevé que le réseau de stations marégraphiques présentait des lacunes et a reconnu qu'il fallait, pour y remédier, que les États membres et d'autres donateurs versent des contributions. Mme Lorna Inniss a remercié le Gouvernement norvégien pour le financement d'un projet pilote sur la formation à la modélisation des tsunamis.

357 Le GIC a décidé de produire une compilation de bonnes pratiques en matière de préparation, de disponibilité opérationnelle et de résilience au niveau communautaire face aux tsunamis et autres risques côtiers ; il organisera à cette fin une réunion d'experts qui devrait se tenir à Panama en août 2008, avec le soutien de l'UNESCO/COI, de l'USAID/OFDA et de la SIPC (ONU).

358 Le GIC a donné pour instruction à son Groupe de travail 1 de recenser et de présenter les besoins techniques, logistiques et administratifs d'un centre régional d'alerte aux tsunamis, compte tenu des délibérations de la troisième session du GIC/CARIBE-EWS et de la documentation concernant la définition de ces impératifs opérationnels fournie pour d'autres systèmes d'alerte aux tsunamis. Il a également demandé au Secrétaire exécutif de soumettre la question aux États membres pour recueillir leurs observations, en vue de créer un centre d'alerte aux tsunamis dans les Caraïbes au moins d'ici à 2010.

359 Le GIC a accueilli avec satisfaction l'offre généreuse faite par la France d'accueillir sa quatrième session en mars 2009 et a décidé de prévoir sa cinquième session en mars 2010, en ayant à l'esprit le souhait exprimé par Cuba d'en être l'hôte.

360 Plusieurs États membres ont appelé l'attention sur le travail accompli dans la région depuis la dernière session.

361 Soulignant la nécessité de disposer d'un réseau renforcé de surveillance des tsunamis dans la région, les États-Unis ont salué la mise en place de nouvelles stations de surveillance sismique par l'Unité de recherche sismique (SRU) de l'Université des Indes occidentales, le Réseau sismique de Puerto Rico (PRSN) et le United States Geological Survey (USGS). Les États-Unis d'Amérique ont instamment prié les États membres et le secrétariat de la COI de mener à bonne fin le processus de désignation de contacts nationaux pour les tsunamis (TNC) et de Points focaux pour l'alerte aux tsunamis (TWFP). La République dominicaine a évoqué l'importance des protocoles et des plans d'intervention implantés localement et a signalé qu'elle avait récemment adopté un système d'information-alerte (*Sistema de Información de Alerta*) relevant du Centre des opérations d'urgence (*Centro de Operaciones de Emergencia - COE*) qui émettra des alertes aux tsunamis et aux ouragans au niveau local. La France a confirmé son offre d'accueillir la quatrième session du GIC/CARIBE-EWS en mars 2009 à la Martinique (France).

362 Mme Inniss a souligné l'engagement actif des pays de la région aux côtés du GIC/CARIBE-EWS, notamment celui des petites îles. Elle a déclaré que le GIC/CARIBE-EWS était désireux d'apprendre des autres GIC et espérait une collaboration plus étroite entre eux, par exemple en ce qui concerne les enseignements tirés après un phénomène.

363 **Le Conseil exécutif a approuvé** le rapport de la troisième session du GIC/CARIBE-EWS, **a remercié** la Présidente du GIC/CARIBE-EWS pour sa présentation **et l'a félicitée** pour la façon dont elle a conduit les travaux.

364 Les mesures relatives au CARIBE-EWS prises par le Conseil sont indiquées au paragraphe 404 (résolution EC-XLI-6).

4.6.4 Suivi de la 22^e session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (GIC/PTWS)

365 Le Président par intérim du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (GIC/PTWS), M. Giorgio de la Torre (Équateur), a présenté ce point.

366 À sa 22^e session (Guayaquil, Équateur, 17-21 septembre 2007), le Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (GIC/PTWS) a examiné les progrès accomplis pendant la période intersessions dans les domaines de la surveillance et de l'évaluation des phénomènes sismiques et du niveau de la mer ; de l'identification des risques ; de la gestion des situations d'urgence et de la résilience ; et de l'interopérabilité des systèmes d'alerte ; et, au niveau sous-régional, dans le Pacifique du Sud-Ouest et sur la côte Pacifique de l'Amérique centrale. Il a réaffirmé que, à son avis, chaque État membre avait la responsabilité d'émettre des alertes sur son territoire et d'accepter de s'engager en faveur d'un partage ouvert, libre et sans restriction des données d'observation en temps réel concernant les alertes aux tsunamis, condition fondamentale d'un système efficace.

367 Il a fait des recommandations sur :

- (i) l'élaboration de la Stratégie à moyen terme finale du PTWS, du Plan de mise en œuvre du PTWS pour 2008-2009, de la Stratégie de financement des activités du PTWS et du Plan de travail du CIIT ;
- (ii) l'établissement de la version finale d'un guide opérationnel des utilisateurs du PTWS ;

- (iii) le maintien des services provisoire d'information et de conseil sur les tsunamis pour la mer de Chine méridionale fournis à la région par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique et le Centre consultatif sur les tsunamis dans le Pacifique Nord-Ouest ;
- (iv) la mise en place ou le maintien de huit groupes de travail sur : (a) les mesures du niveau de la mer, ainsi que la collecte et l'échange de données dans ce domaine ; (b) l'interopérabilité des systèmes régionaux, sous-régionaux et nationaux d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique ; (c-e) les groupes de travail sous-régionaux pour le développement des alertes aux tsunamis et de la mitigation (pour la côte Pacifique de l'Amérique centrale, le Pacifique du Sud-Est et le Pacifique du Sud-Ouest) ; (f) les communications d'urgence dans le Pacifique ; (g) la détection rapide des séismes tsunamigènes en champ proche et des tsunamis associés ; et (h) l'exercice « Vague du Pacifique 2008 » ;
- (v) l'amélioration de la planification et de la budgétisation stratégiques ;
- (vi) la détection rapide des séismes tsunamigènes en champ proche et des tsunamis associés ;
- (vii) la mise en œuvre de l'exercice « Vague du Pacifique 2008 ».

368 Le GIC a en outre décidé qu'il fallait d'urgence : promouvoir la mise en place et le maintien de centres d'alerte aux tsunamis dans la région ; améliorer les capacités des réseaux de surveillance des phénomènes sismiques et du niveau de la mer ; fournir des modèles de documents pour la description des systèmes opérationnels ; et accroître l'appui apporté aux États membres qui n'ont pas encore les capacités suffisantes pour mettre en place des systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation.

369 Le GIC a décidé d'améliorer : les mesures du niveau de la mer, ainsi que la collecte et l'échange de données dans ce domaine ; l'interopérabilité des systèmes régionaux, sous-régionaux et nationaux d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique, et les communications d'urgence dans le Pacifique.

370 Le GIC a recommandé que le Groupe de travail de la COI sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG) organise en 2008 un atelier sur la conception et la mise en place de systèmes d'observation du niveau de la mer, associant les groupes de travail similaires des autres GIC. Il a également prié la COI d'organiser en 2008 une conférence scientifique et technique chargée d'examiner l'état actuel des techniques en matière de détection des séismes en champ proche et des tsunamis éventuels.

371 Le GIC a en outre fait siennes les recommandations du 6^e Atelier international sur l'atténuation des effets des tsunamis, ayant pour thème « Nouveaux aperçus sur la recherche, la préparation, l'alerte et la mitigation concernant les tsunamis » (Guayaquil, Équateur, 14 septembre 2007), organisé conjointement par la COI et le GIC/PTWS, la Commission tsunami de l'UGGI et l'institution hôte, à savoir l'INOCAR (Équateur).

372 Le GIC a décidé d'organiser sa 23^e session, en 2009, et a accepté l'offre de Samoa de l'accueillir. Il a également accepté l'offre du Japon d'accueillir la 24^e session, en 2011.

373 Le GIC a recommandé au Conseil exécutif à sa 41^e session d'agréer officiellement le service consultatif provisoire sur les tsunamis prévu pour la mer de Chine méridionale, étant entendu qu'il serait réexaminé après l'établissement par les États membres de la région d'un service d'alerte aux tsunamis en mer de Chine méridionale.

- 374 Le Président par intérim du GIG/PTWS a également fait rapport sur le nouveau groupe sous-régional du PTWS pour le Pacifique du Sud-Est et sur les activités prévues par ce Groupe (voir point (iv) (e) ci-dessus).
- 375 Le Chili a confirmé qu'il allait continuer d'appuyer le système, en particulier en renforçant le réseau de stations, contribuant ainsi aux activités du Groupe sous-régional du PTWS pour le Pacifique du Sud-Est et au PTWS proprement dit.
- 376 La Colombie, étant donné sa situation géographique, a confirmé sa participation active et sa contribution au PTWS et au système CARIBE-EWS.
- 377 La France a rappelé son attachement durable au PTWS, notamment par une contribution importante à la mise en place de réseaux de stations et à la production de matériels de renforcement des capacités.
- 378 L'Australie a rappelé que le PTWS était le système le plus ancien et le mieux rôdé, insistant toutefois sur le fait qu'il fallait encore l'améliorer. Elle a également fait état de son soutien et de sa participation active à l'exercice « Vague du Pacifique 2008 ». Elle a déploré que le rapport de l'ICG/PTWS-XXII n'ait pas encore été publié.
- 379 Le Japon a remercié l'Équateur d'avoir accueilli la 22^e session du GIC/PTWS. Il a également rappelé le rôle important joué par le PTWC et la JMA dans le PTWS et explicitement demandé au Conseil exécutif d'approuver le service provisoire d'information et de conseil sur les tsunamis pour la mer de Chine méridionale dans le cadre du GIC/PTWS, ainsi qu'il est indiqué dans le document ICG/PTWS-XXII.
- 380 Les États-Unis d'Amérique ont approuvé le rapport oral du PTWS et se sont félicités des améliorations apportées au PTWS par les États membres afin de répondre aux besoins de la région. Ils se sont également déclarés heureux de pouvoir fournir un service consultatif provisoire pour la mer de Chine méridionale en partenariat avec la JMA, et ce à l'invitation du Conseil exécutif. Ils se sont dits préoccupés par la prolifération des groupes de travail du PTWS et ont demandé au Secrétaire exécutif d'accroître le soutien fourni au GIC/PTWS.
- 381 La Fédération de Russie a appuyé les recommandations des groupes de travail du GIC/PTWS et a souligné combien il importait de créer des groupes sous-régionaux. Forte de l'expérience des récents séismes de 2006 et de 2007 au large des îles Kouriles, la Fédération de Russie a élaboré un plan pour renforcer les réseaux de stations dans le Pacifique du Nord-Est, prévoyant notamment des voies d'évacuation. Elle a également insisté sur l'importance d'être à la pointe du progrès scientifique pour pouvoir améliorer les systèmes d'alerte opérationnelle.
- 382 La Chine a appuyé sans réserve les recommandations du GIC/PTWS à sa 22^e session, en particulier celle relative au renforcement des capacités des systèmes sous-régionaux d'alerte aux tsunamis et de mitigation d'autres aléas océaniques. Elle a remercié le PTWC et la JMA d'assurer de manière continue le service provisoire d'information et de conseil sur les tsunamis pour la mer de Chine méridionale. Elle a également souligné qu'il importait de renforcer les capacités des pays de la région d'établir un système d'alerte aux tsunamis et autres aléas marins en mer de Chine méridionale et d'en assurer le fonctionnement. La Chine a indiqué que les efforts pour mettre en place dès que possible un système efficace d'alerte aux tsunamis dans cette mer s'intensifiaient grâce à une préparation suffisante sur les plans budgétaire et technique. Elle comptait travailler en coopération avec les pays de la région dans le cadre du GIC/PTWS et demandait à la COI, ainsi qu'à la WESTPAC et au GIC/PTWS, de favoriser activement l'établissement d'un système d'alerte aux tsunamis et autres aléas marins en mer de Chine méridionale.

383 L'Indonésie, rappelant combien sa situation géographique, face à deux océans, l'exposait aux tsunamis, a insisté sur le rôle actif qu'elle continue de jouer au sein de l'IOTWS comme du PTWS.

384 Le responsable de l'Unité de coordination pour les tsunamis, M. Peter Koltermann, a souligné le rôle important du CIIT dans les activités du PTWS ainsi que dans l'aide apportée à d'autres régions et aux centres d'information sur les tsunamis en matière de renforcement des capacités et de fourniture de services.

385 **Le Conseil exécutif a remercié** le Vice-Président du GIC/PTWS pour son exposé. **Il a souligné** qu'un système d'alerte de bout en bout ne pouvait fonctionner qu'avec la participation active des États membres.

386 Les mesures relatives au PTWS prises par le Conseil sont indiquées au paragraphe 404 (résolution EC-XLI.6).

4.6.5 Suivi de la première réunion du Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG)

387 Le Coprésident du Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG), M. Neville Smith (Vice-Président de la COI), a présenté ce point et rendu compte des conclusions de la première réunion du Groupe de travail (Paris, 3-4 avril 2008).

388 Le TOWS-WG a examiné le projet de document-cadre du GOHWMS (IOC-XXIV/2 Annexe 10) relatif à un Système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et aux autres aléas liés aux océans et en a approuvé une version finale, publiée sous la cote IOC/TOWS-WG-I/3, Annexe IV, à présenter au Conseil exécutif.

389 Le TOWS-WG a relevé quelques facteurs d'inefficacité potentielle dans la gouvernance et le mode de fonctionnement des GIC responsables de la mise en place des systèmes d'alerte aux tsunamis et a estimé qu'un certain nombre de points devraient figurer en permanence à l'ordre du jour de chaque GIC.

390 Le TOWS-WG est parvenu aux principales conclusions ci-après :

- (i) Il devrait être chargé de rationaliser les éléments communiqués par les GIC aux organes directeurs de façon à harmoniser les travaux de la Commission et à en assurer la cohérence ; cependant, les GIC devraient être invités à présenter des points, si besoin était, et resteraient responsables des programmes de travail et des rapports correspondants.
- (ii) D'une manière générale, on craint qu'il ne soit pas très efficace de créer, pour chaque GIC, des groupes de travail traitant tous de questions analogues et faisant appel aux mêmes compétences pour les avis et les contributions. Qui plus est, lorsque de tels groupes s'occupent de domaines similaires, comme les normes, les mandats sont souvent suffisamment différents pour aboutir à des produits et à des résultats dissemblables, ce qui rend l'harmonisation et l'intégration plus difficiles.
- (iii) Le moment est peut-être venu de procéder à un regroupement et à un transfert (ou à un partage) des travaux avec d'autres organes subsidiaires de la COI dans un certain nombre de domaines (sciences, observation et services).
- (iv) Le programme GLOSS de la JCOMM devrait, en étroite coopération avec les GIC responsables définir un réseau « de base » mondial de marégraphes aux fins de la

détection des aléas liés aux tsunamis et aux océans, en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur le réseau de base du GLOSS pour le climat.

- (v) Le Partenariat pour les tsunamimètres devrait se transformer en un groupe d'action relevant de la JCOMM/DBCP, afin d'exploiter les synergies et de favoriser un rôle mondial.
- (vi) La COI devrait accorder une plus grande attention à la question des données bathymétriques à haute résolution.

391 Le Groupe de travail s'est engagé à entreprendre des activités d'intersessions dans un certain nombre de domaines, notamment (i) l'échange de données sismiques, (ii) l'adoption de normes et de principes directeurs, (iii) les questions en suspens concernant les télécommunications, (iv) la vérification de la faisabilité de la participation du CIUS aux études des aléas côtiers et (v) la fourniture d'une aide aux organes subsidiaires compétents afin de promouvoir l'unité d'action dans le cadre des interactions avec les partenaires de la COI, y compris la SIPC et l'OMM.

392 Le Royaume-Uni a salué les vigoureux efforts du Groupe de travail mais a signalé qu'il demeure un risque de redondance avec les travaux d'autres groupes dans ce domaine, surtout en ce qui concerne l'évaluation des aléas et le programme de gestion intégrée des zones côtières (ICAM) de la COI.

393 Les États-Unis d'Amérique ont approuvé les recommandations faites par le Groupe de travail et souligné la nécessité (i) d'adopter des normes applicables aux réseaux sismiques et de mesures du niveau de la mer, (ii) d'harmoniser les activités des différents GIC et (iii) de faciliter l'échange d'information afin d'améliorer l'interopérabilité. Les États-Unis ont incité le TOWS-WG et le secrétariat de la COI à définir des mesures de performance communes et ont engagé le Conseil exécutif à adopter les recommandations du TOWS-WG.

394 L'Inde a approuvé les conclusions et recommandations du TOWS-WG, mais a indiqué que le Groupe de travail devrait étudier de plus près l'intégration de la modélisation des inondations côtières.

395 L'Australie a approuvé la nécessité de resserrer la coordination et pleinement soutenu les recommandations du Groupe de travail ; elle a constaté la possibilité de renforcer le rôle de coordination de la JCOMM par l'intermédiaire du DBCP, du GLOSS et du JCOMMOPS, pour un certain nombre de questions communes aux différents GIC, comme les mesures du niveau de la mer et le suivi des flux de données.

396 La Fédération de Russie a souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur la normalisation des formats d'évaluation des risques et d'échange des données. En effet, l'échange des données et la coordination avec d'autres organismes sont indispensables pour parvenir à mettre en place des systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas côtiers.

397 Le Portugal a instamment prié les États membres et les GIC d'harmoniser les travaux des divers groupes, selon les besoins, afin d'optimiser l'opérationnalité des systèmes d'alerte. Répondant à l'intervention australienne, il a fait observer que la JCOMM était uniquement un organe de coordination coparrainé par la COI et l'OMM et n'avait par conséquent aucune fonction autonome ou indépendante dans ce processus, puisque les deux institutions des Nations Unies y étaient déjà représentées.

398 Le Japon a appuyé les recommandations du TOWS-WG, reconnaissant que certaines questions étaient communes aux différents GIC et qu'il serait avantageux et efficace que le TOWS-WG s'en occupe. Il a également souligné les différences régionales entre les divers GIC

existant dans le monde et a fait valoir qu'il ne faudrait pas négliger les différences géographiques, géologiques et autres lors de l'harmonisation proposée.

- 399 Le Canada a proposé d'aider à améliorer le site Web unifié sur les tsunamis.
- 400 Le représentant de la SIPC a fait le point sur le Cadre d'action de Hyogo et le rôle de la COI dans ce processus. Le séisme de Sumatra de 2004 et le tsunami dévastateur qui s'en est suivi ont provoqué l'Appel éclair des Nations Unies dans le cadre duquel la COI joue un rôle essentiel en développant l'aptitude des États membres à fournir des réseaux d'instruments et à renforcer les capacités. La SIPC continuera de soutenir les efforts de la Commission océanographique et des GIC régionaux des systèmes d'alerte aux tsunamis pour mettre en place des systèmes efficaces et de bout en bout d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés aux océans.
- 401 M. Neville Smith a confirmé que, même si des questions comme la bathymétrie, les formats d'échange des données et la modélisation des inondations sont déjà traitées dans le rapport du TOWS-WG, elles seront étudiées de plus près. Le TOWS-WG est parfaitement conscient de l'importance des différences régionales entre les GIC et des questions correspondantes de propriété, et n'a par conséquent pas l'intention d'intervenir dans l'exercice de leur autorité.
- 402 Le représentant de l'OHI a rappelé l'importance de la bathymétrie dans l'évaluation et la modélisation des risques, ainsi que pour le renforcement des capacités, et a déclaré que l'Organisation hydrographique internationale était préoccupée du fait que les rapports des GIC n'insistent pas tous sur la question.
- 403 **Le Conseil exécutif a prié** le Secrétaire exécutif d'envisager de prendre contact avec l'OHI eu égard aux besoins précis à satisfaire en matière de bathymétrie pour la modélisation et la prévision des tsunamis.
- 404 **Le Conseil exécutif a adopté** la résolution EC-XLI.6, qui comprend des mesures concernant les quatre GIC et le TOWS-WG.

5. ADMINISTRATION ET GESTION

5.1 AXES D'ACTION DU PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2010-2011

- 405 Le Président du Comité du programme et du budget (Comité financier) statutaire créé pour la session, M. Neville Smith, a présenté ce point.
- 406 Le Comité du programme et du budget a examiné le rapport du Secrétaire exécutif sur l'exécution du Programme et budget pour 2006-2007 (document IOC/EC-XLI/2 Annexes 1 et 2 et Addendums). Il a conclu que le Programme et budget pour 2006-2007 avait été exécuté conformément aux documents de programme et budget IOC-XXIII/15 et IOC/EC-XXXIX/10 adoptés.
- 407 Le Comité du programme et du budget a étudié plusieurs questions issues de l'examen par le Conseil exécutif du Projet de plan d'opérations de la COI pour 2008-2009 (point 4.1.3 de l'ordre du jour).
- 408 Le Comité a rappelé que, conformément à la résolution XXIV-15, le budget de la Commission devait être aligné sur les priorités figurant dans la Stratégie biennale pour 2008-2009 (résolution XXIV-2) conformément à l'approche fondée sur les résultats adoptée par l'UNESCO. Le Plan d'opérations est conçu pour montrer le flux de ressources du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires jusqu'au niveau des activités et projets.

- 409 Le Comité a reconnu les progrès considérables réalisés dans ce domaine mais a également constaté que plusieurs États membres souhaitaient davantage encore de transparence, en particulier s'agissant des principes sous-jacents à l'équilibre relatif des ressources du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires. Il s'agit de tenir les États membres mieux informés de la logique et des principes à la base de la répartition qui apparaît dans le Plan, et non pas de procéder à une micro-gestion du budget.
- 410 Le Comité a noté que la GEBCO figurait dans les priorités liées à l'Objectif de haut niveau n° 1 et à l'action « Élaborer des directives en matière de risques côtiers, d'ICAM et de cartographie côtière », mais qu'elle avait été omise dans l'organigramme.
- 411 Le Comité a relevé qu'il n'y avait pas eu constitution en bonne et due forme d'une alliance régionale du GOOS pour l'Arctique ; aussi la référence à cette entité ainsi qu'au SOOS devrait-elle être supprimée à la figure 3 de l'Annexe 4 du document IOC/EC-XLI/2. En outre, à l'Annexe 5 du document IOC/EC-XLI/2, le Comité a relevé qu'il fallait faire une distinction claire entre certaines GRA et les organes subsidiaires de la COI.
- 412 Le Comité a noté que le Secrétaire exécutif avait de nouveau confirmé l'intention de continuer d'allouer des fonds au Programme mondial de recherche sur le climat, ainsi que l'Assemblée en avait décidé à sa 24^e session.
- 413 Le Comité a tenu compte des préoccupations de plusieurs États membres s'agissant de la Priorité Afrique. Dans le plan d'opérations, celle-ci est traitée dans la section consacrée aux organes subsidiaires et dans l'analyse des fonds alloués aux régions et actions mondiales. Le Comité a reconnu qu'il faudrait fournir une répartition plus explicite et plus visible des actions contribuant à la Priorité Afrique de l'UNESCO.
- 414 **Le Conseil exécutif a demandé** au Secrétaire exécutif de revoir le plan d'opérations compte tenu des questions soulevées dans les paragraphes précédents par le Comité du programme et du budget.
- 415 Le Comité du programme et du budget a relevé que plusieurs des activités proposées dans le Plan d'action pour le 50^e anniversaire de la COI (point 4.1.2 de l'ordre du jour ; documents IOC/EC-XLI/2 Annexe 3 et projet de résolution EC-XLI.(4.1.2)) exigeaient un soutien budgétaire. Si les deux priorités « Faciliter la coordination intergouvernementale relative aux océans et aux zones côtières » et « Coordonner les activités de la COI et assurer la liaison avec l'UNESCO, les États membres et le système des Nations Unies » sont pertinentes pour l'exécution de ce Plan d'action, certains membres du Comité ont estimé qu'il faudrait peut-être davantage d'autorité, via une décision du Conseil exécutif.
- 416 Le Comité a été informé des débats du Groupe de travail de session sur l'avenir de la COI, qui a demandé aux membres du Bureau de la COI, avec l'aide du Secrétaire exécutif de la COI, de consulter le Directeur général de l'UNESCO sur les mécanismes administratifs et financiers et sur un rôle accru dans les mécanismes intersectoriels. Le Comité a soutenu cette approche et en a relevé l'importance pour l'avenir du Programme et budget.
- 417 Plusieurs États membres ont également posé la question de la mesure dans laquelle le budget ordinaire tire parti des ressources extrabudgétaires, et de l'incapacité du processus budgétaire à comptabiliser les contributions gérées par la COI et qui contribuent explicitement, en termes d'apport, à la réalisation des résultats escomptés des programmes de la COI, lorsque ces contributions n'entrent pas dans le flux budgétaire de la COI et sont gérées par des organisations partenaires. Le Comité a estimé qu'il appartenait au Secrétaire exécutif de se pencher sur cette question.
- 418 Plusieurs États membres ont demandé davantage de précisions sur les crédits supplémentaires affectés à la COI dans le projet de 34 C/5 2^e version (200 000 dollars des États-

Unis) et dans le 34 C/5 adopté (500 000 dollars). Ces crédits étaient, conformément à la résolution XXIV-15 de la COI, destinés à renforcer des activités visant à assurer :

- (i) Un financement supplémentaire dans le domaine du changement climatique et de ses impacts et des stratégies d'adaptation requises dans les régions côtières, spécifiquement au profit de l'Afrique, des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés :
 - renforcement du soutien en personnel pour la coordination du GOOS-AFRIQUE ;
 - revitalisation de l'IOCEA et de l'IOCWIO ;
 - coordination du projet Adaptation au changement climatique dans les zones côtières ;
 - renforcement du GLOSS.
- (ii) Un soutien supplémentaire pour faire face aux risques de tsunamis, spécifiquement dans le cadre d'initiatives associées à l'action (a) de l'Objectif de haut niveau 1 :
 - soutien à l'Unité des tsunamis, aux Groupes intergouvernementaux de coordination (GIC) pour les Systèmes d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation et au Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG).
- (iii) Un soutien accru pour prévoir des actions supplémentaires de prévention et de mitigation des risques naturels, et en particulier, pour accroître le niveau d'activité dans tous les domaines d'action de la COI :
 - développement de la cartographie des zones côtières et des océans et de principes directeurs applicables à l'ICAM et aux aléas marins.
- (iv) Le développement du mécanisme mondial de notification et d'évaluation de l'état du milieu marin :
 - soutien au Groupe d'experts chargé de l'Évaluation des évaluations.

419 De plus, conformément à la résolution XXIV-5 de la COI (Les priorités du programme d'océanologie), de nouvelles activités relatives à la modélisation marine et à l'acidification de l'océan ont été créées.

420 Le Comité du programme et du budget a examiné la réponse au programme Priorité Afrique de l'UNESCO. Lorsqu'elle aborde le programme Priorité Afrique, la COI tient compte de la pertinence de ses activités pour des priorités bien définies à l'échelle du continent, comme le domaine d'action 4 du Plan d'action du NEPAD et le Plan d'action pour la science et la technologie élaboré par l'Union africaine. Les activités prévues pour l'exercice 2008-2009 comprennent :

- La surveillance et les observations : *Renforcement du soutien en personnel en vue de la coordination du GOOS-AFRIQUE ; installation de trois nouvelles stations marégraphiques du GLOSS (en Angola, en Namibie et en Tanzanie).*
- La gestion des données et de l'information océanographiques : *Achèvement en cours d'ODINAFRICA III (renforcement des centres nationaux de données océanographiques, poursuite de l'élaboration de l'Atlas marin de l'Afrique et amélioration des services) ;*

phase de planification d'ODINAFRICA IV (réseaux d'observation côtière, développement de produits et de services liés à la gestion des zones côtières, aux catastrophes, 25 pays concernés).

- *Renforcement des capacités : Atelier final à l'intention des directeurs d'instituts d'océanographie (Maputo, avril 2008) ; atelier sur la rédaction de propositions de projet dans la région de l'IOCEA, axé sur l'érosion côtière (juillet 2008) ; proposition de projet en vue d'un outil d'aide à la décision (modélisation côtière) en Afrique orientale, Tanzanie (région de l'IOCWIO) ; soutien à la Chaire UNESCO en sciences de la mer et océanographie de l'Université Eduardo Mondlane.*
- *Adaptation au changement climatique : Mise en œuvre du projet Adaptation au changement climatique dans les zones côtières (ACCC) au Cap-Vert, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et au Sénégal (projet FEM/PNUD, 2008-2011) ; proposition de projets en cours d'élaboration pour une intervention similaire (érosion côtière) en Afrique du Centre-Ouest à la demande de l'Angola, du Cameroun, du Congo et du Gabon.*
- *Le système d'alerte rapide aux tsunamis et autres risques marins : Poursuite de la coordination du système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien (IOTWS) ; élaboration de cartes d'inondation pour les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie (projet COAST-MAP-IO).*
- *Les Comités régionaux pour la COI : Revitalisation de l'IOCEA (Atlantique du Centre-Est) et de l'IOCWIO (océan Indien occidental).*
- *UNCLOS : Sensibilisation et aide en vue de la réalisation d'études théoriques destinées à la définition des limites du plateau continental élargi, dans le cadre du mandat de la COI.*

421 De plus, le Secrétariat de la COI amorce un processus d'harmonisation de ses activités en Afrique afin d'améliorer les synergies et les impacts.

422 Le Comité du programme et du budget a examiné la déclaration du Secrétaire exécutif concernant son intention de soumettre à l'Assemblée, à sa 25^e session, un rapport sur la situation des organes subsidiaires principaux et secondaires ainsi que des propositions en vue de leur optimisation, compte tenu de l'article 24, paragraphe 1 du Règlement intérieur (« ...l'Assemblée peut réexaminer le mandat de chacun de ces organes ainsi que la nécessité de les conserver et apporter les changements et prendre les décisions nécessaires »). Le Comité a estimé que c'était une façon rationnelle de procéder et a encouragé un réexamen périodique, voyant là un moyen d'améliorer la performance des organes subsidiaires et leur impact sur la planification et l'exécution des activités de la COI. Le Comité a également rappelé l'orientation fournie par la résolution IOC-XXIV/2, demandant à tous les organes subsidiaires, sous-commissions et autres organes chargés de la mise en œuvre de la Stratégie biennale de la COI de suivre et évaluer les progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés et indicateurs de performance pertinents pour leurs plans, y compris leurs objectifs d'action.

423 Plusieurs États membres ont insisté à nouveau sur le fait qu'il importait d'utiliser et d'appuyer efficacement les organes subsidiaires régionaux et les bureaux décentralisés de la COI pour mettre en œuvre les éléments tant mondiaux que régionaux du Programme de la Commission, et ont souligné que cette nécessité devrait être prise en compte lors de la révision du plan d'opérations.

424 **Le Conseil exécutif**, conscient de l'importance que revêtent les célébrations du 50^e anniversaire ainsi que des possibilités limitées qu'offre le budget adopté par l'Assemblée à sa 24^e session pour ce qui est de financer le coût des activités convenues dans la résolution

IOC/EC-XLI.2, **a prié** le Secrétaire exécutif : (i) d'élaborer pour le projet relatif au 50^e anniversaire un budget qui cadre avec les activités convenues à la présente session du Conseil exécutif et (ii) de déterminer les ressources extrabudgétaires nécessaires pour ce projet et le soutien accru au Secrétariat de la COI, selon que de besoin. **Le Conseil exécutif a invité** les États membres à contribuer à cette importante activité.

- 425 En ce qui concerne les ressources extrabudgétaires et le soutien financier pour les activités du Programme de la COI qui n'entrent pas dans les flux budgétaires UNESCO/COI, **le Conseil exécutif a prié** le Secrétaire exécutif de : (i) donner des orientations dans le cadre du plan d'opérations révisé sur les principes qui régissent l'équilibre entre allocations au titre du budget ordinaire et allocations extrabudgétaires ; et (ii) de définir une méthode pour inclure, dans le rapport sur l'exécution du budget qui sera présenté à l'Assemblée à sa 25^e session, les contributions à la COI qui sont gérées par la Commission et qui contribuent explicitement, de par leur apport, à la réalisation des résultats escomptés du programme de la COI, mais qui n'entrent pas dans les flux budgétaires UNESCO/COI et dont la gestion financière relève des organisations partenaires.
- 426 **Le Conseil exécutif a reconfirmé** l'orientation fournie par l'Assemblée à sa 24^e session lui demandant de s'efforcer d'harmoniser et d'uniformiser la présentation des rapports de tous les organes subsidiaires, de contribuer à l'examen des mandats de ces organes et d'aider l'Assemblée à apporter les modifications éventuellement nécessaires.
- 427 Le Comité du programme et du budget a examiné les incidences du calendrier de préparation du Programme et budget de l'UNESCO (appendice à IOC/EC-XLI/2 Annexe 10). Le Comité comprend que le Directeur général de l'UNESCO communiquera des propositions préliminaires aux présidents des commissions de l'UNESCO en août-septembre pour qu'ils les examinent et y réagissent. En outre, la question se pose de l'établissement d'un mécanisme pour contribuer et réagir au projet de 35 C/5.
- 428 Le Comité a conclu qu'un dispositif tel qu'un comité financier consultatif intersessions pourrait être nécessaire, si l'on prend pleinement en compte l'article 10 des Statuts. Le Comité a insisté sur le caractère consultatif d'un tel comité, dont le fonctionnement intersessions devrait être concilié avec la nécessité expressément formulée de constituer un comité financier pendant les sessions d'un organe directeur (article 12 du Règlement intérieur). Le Comité pense que cet objectif pourrait être atteint en convoquant une réunion du Comité du programme et du budget (financier) intersessions immédiatement avant les sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée.
- 429 Conformément au mandat figurant à l'annexe A du rapport du Comité (à l'annexe V du présent rapport), le Comité du programme et du budget (financier) intersessions comprendrait un noyau de base qui faciliterait une participation appropriée et adéquate aux activités du Comité et serait représentatif des groupes électoraux de la COI.
- 430 La France et le Portugal se sont déclarés favorables à la mise en place d'un comité financier consultatif intersessions, compte tenu de l'autonomie fonctionnelle dont jouit la COI, mais ont noté la nécessité de clarifier les questions relatives à la composition et à la nomination des membres d'un tel comité. La Fédération de Russie a également appuyé cette idée mais a fait écho aux vues de la France sur la question de la composition du noyau de base de ce comité.
- 431 **Le Conseil exécutif a décidé** de créer un groupe financier consultatif intersessions dont le mandat figure à l'annexe V du présent rapport et dont la composition est la suivante : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée (République de), États-Unis d'Amérique, France, Japon et Royaume-Uni.
- 432 Le Comité du programme et du budget a également examiné les propositions stratégiques formulées en plénière et par les membres du Comité. La tragédie survenue au

Myanmar montre qu'il faudra accorder une importance encore plus grande à la question des aléas côtiers, des inondations et de la vulnérabilité dans la Stratégie biennale de la COI pour 2010-2011. Les questions relatives à la biodiversité ont également été soulevées à propos d'un certain nombre de points, notamment l'examen de la suite à donner au recensement de la vie marine. Le Comité est convenu que cette importance accrue devrait être reflétée dans le Projet de stratégie biennale pour 2010-2011. On pourrait également mettre davantage en relief les activités de la COI portant sur l'Arctique. Les activités découlant des débats sur l'avenir de la COI et sur les célébrations du 50^e anniversaire doivent également être incluses dans la Stratégie biennale. Pour le reste, le Comité a estimé que la Stratégie biennale pour 2008-2009 offrait une base appropriée pour l'élaboration de la Stratégie biennale pour 2010-2011, dans le cadre de la Stratégie à moyen terme élaborée par le Conseil exécutif à sa 39^e session (résolution EC-XXXIX.1).

433 **Le Conseil exécutif a adopté** la résolution EC-XLI.5, ainsi que le Projet de stratégie biennale pour 2010-2011 qui y figure en appendice.

5.2 DATES ET LIEUX DES 42^e ET 43^e SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

434 **Le Conseil exécutif a examiné** la date de sa 42^e session (15 juin 2009), où il fera fonction de Comité directeur de l'Assemblée à sa 25^e session (qui commence le 16 juin 2009), date que l'Assemblée avait proposé lors de sa 24^e session. Le Secrétaire exécutif a noté que, pour la troisième année consécutive, ces dates se chevaucheraient avec les dates provisoires de la 10^e réunion du Processus consultatif officieux (15-19 juin 2009), au cas où l'Assemblée générale des Nations Unies confirmerait cette année la poursuite de ce Processus. De ce fait, et considérant qu'à sa 42^e session il devra également examiner à huis clos la question de la nomination du prochain Secrétaire exécutif et étudier les conclusions et recommandations du Groupe de travail sur l'avenir de la COI, **le Conseil exécutif a décidé** que sa 42^e session aurait lieu le lundi 22 juin 2009 à Paris et que la 25^e session de l'Assemblée se tiendrait par conséquent du mardi 23 juin au vendredi 3 juillet 2009, avec éventuellement une demi-journée supplémentaire le samedi 4 juillet. Comme cela a été envisagé par le Groupe de travail sur le 50^e anniversaire de la COI créé pour la durée de la session, et en séance plénière, la 43^e session du Conseil exécutif devrait se tenir à New York, le cas échéant conjointement avec la 11^e réunion du Processus consultatif officieux. En attendant la confirmation de cette réunion et de ses dates, ainsi que les informations concernant la possibilité de tenir la session du Conseil exécutif à New York, ce dernier a provisoirement fixé les dates de sa 43^e session du 9 au 16 juin 2010.

5.3 RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COI

435 Le Secrétaire exécutif a présenté ce point. Il a rappelé la procédure de nomination du Secrétaire exécutif et le calendrier arrêté par le Conseil exécutif à sa 40^e session (Paris, 18 juin 2007), le projet de mandat et l'avis de vacance de poste. Il a suggéré que l'avis de vacance de poste soit affiché au début de novembre 2008, et non pas en décembre 2008 comme initialement envisagé.

436 Le Canada a rappelé l'excellence des secrétaires exécutifs qui ont dirigé le Secrétariat de la Commission au cours des 50 dernières années et a noté qu'il importait d'identifier le bon candidat. Il a regretté que l'actuel Secrétaire exécutif quitte ses fonctions, d'autant que ce départ interviendra au début de l'année au cours de laquelle la Commission entend mettre en relief ses succès dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire, et au moment où l'actuel Directeur général de l'UNESCO quittera lui aussi ses fonctions. Le Canada a souligné qu'il importait d'éviter qu'il y ait un « vide » entre le départ du titulaire actuel et la désignation du nouveau Secrétaire exécutif, bien qu'une solution transitoire puisse s'avérer nécessaire. Il s'est dit favorable à l'affichage du poste en novembre ou avant. Le Canada a souhaité disposer de plus de temps pour formuler des observations sur le projet de mandat et l'avis de vacance de poste, ainsi que sur la liste préliminaire de candidats qui sera annoncée à la prochaine session du Conseil exécutif.

- 437 Le Portugal a souscrit aux observations du Canada et a apprécié le fait que l'actuel Directeur général de l'UNESCO laisse à son successeur la possibilité de désigner le nouveau titulaire. Comme le Canada, le Portugal aurait aimé voir le mandat avant. Il considère que le mandat présenté au Conseil exécutif n'est pas approprié et qu'un petit groupe ad hoc, éventuellement constitué par le Bureau, devrait le revoir.
- 438 La Tunisie et les États-Unis d'Amérique ont appuyé l'idée d'un petit groupe ad hoc chargé d'examiner le mandat. Les États-Unis ont sollicité des éclaircissements quant à la question de savoir si les qualifications requises pour le poste de Secrétaire exécutif doivent être décidées par le Directeur général de l'UNESCO ou par la Commission.
- 439 Le Royaume-Uni a rappelé la discussion menée par le Bureau et a encouragé les États membres à trouver de bons candidats parmi leurs nationaux.
- 440 Le Secrétaire exécutif a informé le Conseil que la contribution de la Commission devrait constituer à affiner la définition des compétences requises, étant donné qu'il est possible de proposer une version révisée au Directeur général qui est habilité à l'approuver. Le rôle du Secrétaire exécutif est défini par l'article 8 des Statuts, mais la formulation de ses attributions pourrait être réexaminée, sans pour autant alourdir les fonctions du Secrétaire exécutif en lui confiant des tâches excessives. En ce qui concerne les rôles respectifs du Directeur général et de la Commission dans la sélection d'un candidat, le Secrétaire exécutif a rappelé les questions évoquées par la Commissaire aux comptes du Canada en 2000 à ce sujet, ainsi que la possibilité que le Secrétaire exécutif soit élu et non nommé. Il a recommandé que le Conseil exécutif constitue un petit groupe ad hoc, composé des membres actuels et d'anciens membres du Bureau de la Commission, pour examiner le mandat correspondant à ce poste.
- 441 **Le Conseil exécutif a décidé** de constituer le groupe ad hoc proposé **et l'a prié** de réexaminer le mandat du poste de Secrétaire exécutif pendant la session en cours.
- 442 **Le Conseil exécutif**, tenant compte du document IOC/EC-XLI/Inf.3 et du projet d'avis de vacance de poste qui y est joint (SC-079), prenant en considération les observations des États membres et l'importance cruciale que revêt pour la Commission le choix du Secrétaire exécutif, **a prié** le Secrétaire exécutif de veiller à ce que toute révision de l'avis de vacance de poste intègre les préoccupations suivantes :
- (i) le titre de l'avis de vacance de poste doit préciser qu'il s'agit du poste de « Secrétaire exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale » ;
 - (ii) la rubrique « Principales fonctions » doit être abrégée et modifiée de façon à rendre compte plus adéquatement des fonctions et des responsabilités du Secrétaire exécutif telles que spécifiées dans les Statuts et le Règlement intérieur de la Commission, et doit mettre en relief le pouvoir dévolu au Secrétaire exécutif sous la conduite du Président et du Bureau de la Commission et de ses organes directeurs. Cette rubrique doit également insister sur l'importance du travail en coopération avec les autres secteurs et programmes de l'UNESCO ainsi qu'avec les autres organisations intergouvernementales et internationales s'occupant des affaires relatives aux océans ;
 - (iii) la rubrique « Titres et expérience » doit refléter le caractère très large des questions relatives aux océans, de façon à permettre aux candidats qualifiés dans le domaine des sciences exactes et naturelles ou dans le domaine des sciences sociales de postuler. En ce qui concerne les connaissances linguistiques, il faudrait mentionner les deux langues de travail du Secrétariat à l'UNESCO (anglais et français) ;

- (iv) la rubrique « Compétences » devrait inclure la capacité de conduire des négociations de haut niveau au plan international au nom de la COI et, selon qu'il convient, sur les questions relatives aux océans, la Commission étant l'organe de l'UNESCO chargé des océans ;
- (v) le recrutement doit être effectué conformément à l'Acte constitutif de l'UNESCO, au Statut du personnel de l'UNESCO et aux Statuts de la COI et les plus hautes qualités d'intégrité, d'efficacité et de compétence technique doivent en être les critères déterminants. Dans le processus de recrutement à l'UNESCO, les candidats peuvent être des particuliers, des candidats présentés par un gouvernement ou des membres du personnel du système des Nations Unies. Il faut qu'il soit bien clair que si un candidat est soutenu par son gouvernement, cela influencera de toute évidence le Conseil exécutif lors du processus de sélection. Il faut qu'il soit clair également que les candidatures présentées par des gouvernements peuvent être transmises à l'UNESCO selon les procédures en vigueur.

443 Un projet de mandat révisé devra être examiné en consultation avec le Président et les membres du Bureau de la Commission le plus tôt possible, et le document final avoir été établi d'ici à septembre 2008.

444 **Le Conseil exécutif a estimé** que l'avis de vacance de poste devra être diffusé aux États membres de la COI au plus tard au début du mois de novembre 2008, en même temps qu'il sera annoncé publiquement par le biais de revues internationales spécialisées pour laisser suffisamment de temps à la procédure de sélection.

445 **Le Conseil exécutif a regretté** que la désignation du nouveau Secrétaire exécutif risque d'être retardée en raison de décisions internes à l'UNESCO, ce qui pourrait laisser éventuellement un vide à ce poste au moment même où commenceront les manifestations de commémoration du 50^e anniversaire de la Commission. **Le Conseil exécutif a invité** le Secrétaire exécutif et le Directeur général à réexaminer le processus de transfert de responsabilités entre le Secrétaire exécutif sortant et le nouveau Secrétaire exécutif de façon à s'assurer que des dispositions adéquates sont prises à cette fin.

6. ADOPTION DES RÉOLUTIONS ET DU RAPPORT

446 **Le Conseil exécutif a adopté** le rapport de sa 41^e session et les résolutions qu'il contient.

7. CLÔTURE DE LA SESSION

447 Le Président a remis un certificat d'appréciation de la COI à M. André Roubertou, ingénieur général, pour sa contribution au projet GEBCO, commun à la COI et à l'OHI, et l'établissement de la carte bathymétrique internationale de l'Atlantique du Centre-Est.

448 Le Président a ensuite remercié les participants de leur remarquable contribution aux débats, et les interprètes pour leurs indispensables services.

449 Le Canada a, au nom des États membres, félicité le Président d'avoir habilement dirigé les travaux de la session, ce qui permettait au Conseil exécutif de terminer l'examen de son ordre du jour avec quelques minutes d'avance.

450 Le Président a prononcé la clôture de la 41^e session du Conseil exécutif, le mardi 1^{er} juillet 2008 à 16 h 58.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION

2. ORGANISATION DE LA SESSION

- 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2.2 DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR
- 2.3 ÉTABLISSEMENT DES COMITES POUR LA DUREE DE LA SESSION
- 2.4 PRESENTATION DU CALENDRIER ET DE LA DOCUMENTATION
- 2.5 CONFERENCES A LA MEMOIRE DE ROGER REVELLE

3. ÉVOLUTION INTERVENUE DEPUIS LA VINGT-QUATRIEME SESSION DE L'ASSEMBLÉE DE LA COI

- 3.1 RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COI SUR LES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA DERNIERE SESSION
- 3.2 RAPPORT DU SECRETAIRE EXECUTIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET DU BUDGET

4. QUESTIONS DE PROGRAMME APPELANT UNE DECISION DU CONSEIL EXECUTIF

4.1 POLITIQUE GENERALE ET COORDINATION

- 4.1.1 Groupe de travail sur l'avenir de la COI
- 4.1.2 Le 50^e anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO
- 4.1.3 Stratégie biennale de la COI et plan d'opérations pour 2008-2009
- 4.1.4 Rapport sur la mise en œuvre du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS)
- 4.1.5 Suivi de la septième session de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC-VII)
- 4.1.6 Relations avec d'autres programmes de l'UNESCO relatifs à la mer
- 4.1.7 Relations avec le Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP)
- 4.1.8 Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO)

4.2 CONVENTIONS ET ACCORDS DANS LE CADRE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

- 4.2.1 La COI et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS)
- 4.2.2 Suivi de la huitième session de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI (ABE-LOS/COI VIII)

- 4.2.3 La COI et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- 4.2.4 La COI et la Convention sur la diversité biologique (CDB)
- 4.3 ÉTUDE DES EFFETS DU CHANGEMENT ET DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUES, Y COMPRIS L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER
[Axe d'action 2.1]
 - 4.3.1 Participation de la COI à l'Année polaire internationale 2007-2008 et à l'Année internationale de la planète Terre, 2008
 - 4.3.2 Rapport sur la mise en œuvre du programme de la Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime OMM-COI (JCOMM)
 - 4.3.3 Rapport sur la mise en œuvre du programme du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS)
 - 4.3.4 Interaction avec le Programme mondial OMM-CIUS-COI de recherche sur le climat (PMRC)
 - 4.3.5 Rapport sur la réunion du Groupe scientifique de la Convention de Londres de l'OMI sur la fertilisation de l'océan par le fer
- 4.4 PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DE L'ÉCOSYSTÈME MARIN ET GESTION INTÉGRÉE
[Axe d'action 2.2]
 - 4.4.1 Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques
 - 4.4.2 Interaction avec le Census of Marine Life (Centre d'études de la vie marine) (CoML) et d'autres programmes de recherche sur la biodiversité marine
 - 4.4.3 Recherche intégrée sur les zones côtières
- 4.5 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, SERVICES DE DONNÉES ET D'INFORMATION ET PROCÉDURES EN FAVEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MARINE
[Axe d'action 2.3]
 - 4.5.1 Rapport sur le programme d'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE)
 - 4.5.2 Rapport sur la mise en œuvre des activités de la COI en matière de renforcement des capacités
- 4.6 ATTÉNUATION DES EFFETS DES TSUNAMIS ET AUTRES RISQUES MARINS
[Axe d'action 3.1]
 - 4.6.1 Suivi de la cinquième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS)

- 4.6.2 Suivi de la quatrième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS)
- 4.6.3 Suivi de la troisième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS)
- 4.6.4 Suivi de la vingt-deuxième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (GIC/PTWS)
- 4.6.5 Suivi de la première réunion du Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG)

5. ADMINISTRATION ET GESTION

- 5.1 AXES D'ACTION DU PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2010–2011
- 5.2 DATES ET LIEUX DES QUARANTE-DEUXIÈME ET QUARANTE-TROISIÈME SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF
- 5.3 RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COI

6. ADOPTION DU RAPPORT ET RESOLUTIONS

7. CLOTURE DE LA SESSION

ANNEXE II
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

Numéro	Point de l'ordre du jour	Titre de la résolution	Page
1	4.1.1	L'avenir de la COI	2
2	4.1.2	Le 50 ^e anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	4
3	4.1.5	Septième session de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC-VII)	5
4	4.2.2	Principes directeurs pour la mise en œuvre de la résolution XX-6 de l'Assemblée de la COI concernant le déploiement de flotteurs-profileurs en haute mer dans le cadre du Programme Argo	6
5	5.1	Préparation du Projet de programme et de budget de la COI pour 2010-2011	10
6	4.6	Groupes intergouvernementaux de coordination (GIC) de la COI des Systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (PTWS), l'océan Indien (IOTWS), l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (NEAMTWS) et la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (CARIBE-EWS)	14

Résolution EC-XLI.1

L'avenir de la COI

Le Conseil exécutif,

Rappelant la résolution XXIV-1 (*Groupe de travail sur l'avenir de la COI*) ainsi que le plan de travail établi ensuite par le Bureau de la Commission et distribué à tous les États membres,

Prenant note avec satisfaction du rapport de la réunion du Groupe de travail ouvert à tous sur l'avenir de la COI, tenue à Paris les 19 et 20 février 2008, ainsi que des recommandations qui y sont contenues,

Reconnaissant que le mandat actuel de la COI tel que défini à l'article 2.1 de ses Statuts, est flexible et approprié et que la Stratégie à moyen terme actuelle fournit un cadre approprié permettant à la COI de s'adapter aux tendances qui se font jour dans le domaine de l'océanographie et de répondre en temps utile aux priorités des États membres et de la coopération internationale,

Notant qu'il serait utile d'accroître la visibilité de la COI et efficace de mettre à profit à cet effet le 50^e anniversaire de la Commission,

Reconnaissant l'importance des organes subsidiaires régionaux et des bureaux décentralisés de la COI pour la mise en œuvre des programmes de la Commission s'agissant des priorités à la fois mondiales et régionales,

Conclut que, pour l'avenir prévisible, il convient de renforcer la COI au sein de l'UNESCO, et **recommande** que l'Assemblée réaffirme l'attachement de la Commission envers l'UNESCO et renforce sa position en tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies s'occupant des océans et des sciences de la mer et en tant qu'organisation internationale compétente comme indiqué dans l'UNCLOS ;

Conclut en outre que des éclaircissements supplémentaires sur la situation financière et administrative actuelle de la Commission au sein de l'UNESCO sont nécessaires avant la tenue de l'Assemblée de la COI en 2009 ;

Prie le Président de la COI d'étudier, conjointement avec les autres membres du Bureau ainsi qu'avec l'aide du Secrétaire exécutif de la COI et du Directeur général de l'UNESCO :

- (i) les mécanismes financiers et administratifs susceptibles d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la COI en tant qu'organe jouissant de l'autonomie fonctionnelle dans le cadre de l'UNESCO, en indiquant les implications juridiques éventuelles ;
- (ii) la possibilité de renforcer le rôle de la COI du point de vue de la coopération intersectorielle au sein de l'UNESCO et du système des Nations Unies, en particulier les organismes qui coparrainent le CIPSRO, y compris l'allocation de fonds et de ressources supplémentaires ;

Prie en outre le Président de la COI de consulter les États membres en tant que de besoin, de les tenir informés des progrès de cette étude et de faire rapport à l'Assemblée de la COI en 2009 ;

Prie également le Secrétaire exécutif :

- (i) de recenser les accords conclus avec les organisations partenaires, en particulier celles qui ont signé l'accord du CIPSRO, et de distribuer une brève analyse de

chacun d'eux aux États membres afin qu'ils les examinent lors de l'Assemblée de la COI en 2009 ;

- (ii) d'adresser à l'ensemble des États membres une lettre circulaire soulignant leurs responsabilités en vertu de l'article 4 B.5 des Statuts de la COI, et les invitant notamment à indiquer l'organe national de coordination chargé d'assurer la liaison avec la Commission et à réfléchir aux mesures qui pourraient être prises pour renforcer la mise en œuvre des programmes et priorités de la COI et accroître ainsi les avantages que les pays peuvent en retirer ;
- (iii) d'étudier la possibilité pour la COI d'être présente à l'Assemblée générale des Nations Unies afin de promouvoir ses programmes et activités dans le cadre des questions mondiales et régionales relatives aux océans ; et
- (iv) de tenir les États membres informés des activités et initiatives entreprises à ces fins par la Commission ;

Invite les États membres à :

- (i) promouvoir le thème « Les océans et la coopération intergouvernementale » pour la table ronde ministérielle qui se tiendra à l'occasion de la Conférence générale de l'UNESCO en 2011, par le biais de leurs délégations permanentes respectives auprès de l'UNESCO, de leur commission nationale pour l'UNESCO et des organes de coordination nationaux pour la COI ;
- (ii) chercher des moyens novateurs d'appliquer pleinement l'article 10 des Statuts de la COI, de façon à renforcer ses capacités et à faire en sorte que les ressources qui lui sont allouées soient plus stables. Ils pourraient notamment envisager des possibilités d'évaluations périodiques, des contributions au Compte spécial de la COI, des discussions avec des organismes de financement nationaux, des fondations et institutions nationales et internationales, un soutien éventuel de la part d'entreprises, ainsi que tout autre dispositif approprié ;
- (iii) travailler en étroite collaboration avec le Président et le Bureau et contribuer à l'analyse intersessions des mécanismes financiers et administratifs qui permettraient à la COI d'être plus efficiente et efficace ;
- (iv) promouvoir le rôle de la COI grâce à leurs interventions et au soutien qu'ils lui apportent dans le cadre des organisations compétentes du système des Nations Unies et par le biais de la planification stratégique et du processus budgétaire de l'UNESCO ;
- (v) soutenir le renforcement de l'exécution des programmes de la COI au niveau régional par l'intermédiaire du réseau de bureaux hors Siège décentralisés de l'UNESCO et une collaboration accrue avec d'autres organisations compétentes du système des Nations Unies présentes à l'échelle régionale ;

Décide de prévoir dans l'ordre du jour et le calendrier des travaux de la 42^e session du Conseil exécutif le temps nécessaire à la préparation du point relatif à l'avenir de la COI en vue de la 25^e session de l'Assemblée de la Commission.

Résolution EC-XLI.2

Le 50^e anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO

Le Conseil exécutif,

Rappelant la résolution 11 C/2.31 sur le *Développement des études et des recherches relatives aux sciences de la mer*, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 11^e session conformément à la recommandation de la Conférence intergouvernementale sur les recherches océanographiques (Copenhague, 11-16 juillet 1960),

Soulignant l'importance du 50^e anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, qui représente une occasion de faire le bilan des progrès réalisés dans le domaine des sciences de la mer et de la coopération internationale qui lui est associée aux niveaux mondial, régional et national, ainsi que des plans d'orientation future en la matière,

Insistant sur le fait que la COI est une commission intergouvernementale jouissant d'une autonomie fonctionnelle au sein de l'UNESCO et qu'elle a un rôle à jouer s'agissant de promouvoir et de faciliter la coopération internationale ainsi que de coordonner les programmes de recherche, les services et le renforcement des capacités aux niveaux mondial et régional, afin d'accroître les connaissances sur la nature et les ressources des océans et des zones côtières,

Adopte les grandes lignes du Plan d'action indicatif de la COI pour la commémoration de son 50^e anniversaire joint en annexe à la présente résolution ;

Prie le Secrétaire exécutif de prendre les mesures appropriées pour mettre en œuvre le Plan d'action de la COI pour le 50^e anniversaire en coopération avec l'UNESCO et d'autres organismes des Nations Unies ;

Invite les États membres et les autres organismes et organisations concernés coopérant avec la Commission à participer à la commémoration du 50^e anniversaire de la COI et à informer le Secrétaire exécutif afin qu'une liste complète des activités puisse être tenue à jour ;

Demande au Directeur général de l'UNESCO d'envisager l'allocation de ressources financières ciblées à la COI dans le Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (Projet de 35 C/5) afin d'appuyer le Plan d'action pour le 50^e anniversaire et, en particulier, d'organiser une conférence mondiale sur les océans et des activités dans le cadre de la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en 2011 ;

Prie le Secrétaire exécutif de constituer un compte dédié à la célébration du 50^e anniversaire de la COI qui sera financé par des contributions extrabudgétaires ;

Invite les États membres et d'autres donateurs potentiels à envisager d'apporter des contributions extrabudgétaires à cet effet.

Annexe à la résolution EC-XLI.2

Grandes lignes du plan d'action indicatif de la COI

- La 43^e session du Conseil exécutif de la COI, en 2010, se tiendra au Siège de l'ONU à New York et, dans la mesure du possible, sera associée à un processus consultatif informel et à un thème en rapport avec l'océanographie et les politiques océaniques.

- Des conférences régionales sur les sciences et une conférence mondiale sur l'océan seront organisées, éventuellement à Paris, et impliqueront la COI, l'ONU et d'autres organisations partenaires.
- La 26^e session de l'Assemblée générale de la COI, en 2011, devrait se tenir en association avec la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO et, dans la mesure du possible, la Conférence générale devrait comporter une Journée de l'océan, avec une table ronde ministérielle sur les affaires océaniques, des expositions et des orateurs invités.
- Publication d'un ouvrage sur les 50 premières années de la COI, bénéficiant des orientations d'un comité éditorial équilibré au plan géographique, et accompagné d'un CD contenant des documents et publications clés.
- Création d'un calendrier et d'un portail Web centralisant l'information sur toutes les manifestations organisées à l'occasion du 50^e anniversaire.
- Activités génériques, notamment production de bannières, d'écussons, de calendriers, organisation d'un concours photographique, attribution de médailles et de prix récompensant d'éminents océanographes et des jeunes.

Résolution EC-XLI.3

Septième session de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC-VII)

Le Conseil exécutif,

Considérant les efforts et les progrès accomplis pour revitaliser la WESTPAC, qui ont consisté notamment à accroître la participation et le soutien des États membres ; à procéder à la restructuration stratégique du programme de la WESTPAC et à entreprendre de nouvelles activités régionales contribuant aux objectifs de haut niveau et au plan d'opérations de la COI ; à renforcer la coopération régionale avec d'autres organisations ; à sensibiliser davantage le public, ainsi que la mise en œuvre du programme de la WESTPAC-VI pendant la période 2006-2008,

Se félicitant de l'appui apporté par les États membres, les donateurs et d'autres organisations pendant la période intersessions,

Notant avec satisfaction les résultats obtenus par le Secrétariat régional de la COI pour la WESTPAC s'agissant de faciliter et de coordonner le processus de revitalisation de la WESTPAC, ainsi que la collaboration mise en place avec d'autres organisations et programmes, tels que le projet PNUD/FEM du Grand écosystème marin de la mer Jaune (YSLME), le plan d'action du PNUE pour le Pacifique du Nord-Ouest (NOWPAP) et le projet PNUD/FEM de Partenariats pour la gestion écologique des mers de l'Asie de l'Est (PEMSEA),

Constatant que les fonds disponibles dans le plan d'opérations de la COI pour 2008-2009 sont limités si l'on veut pleinement mettre en œuvre le Programme et budget de la WESTPAC (2008-2009),

Notant que le cycle de planification de la Sous-Commission n'est pas aligné sur celui de la COI,

Exprime ses remerciements :

- (i) au Gouvernement thaïlandais pour avoir accueilli le Secrétariat régional de la COI pour la WESTPAC et pour son appui constant à la Sous-Commission depuis la création du Secrétariat à Bangkok, en 1994 ; au Gouvernement chinois pour avoir

détaché un administrateur au Secrétariat pendant deux ans et pour sa contribution au Compte spécial de la COI pour les activités de la WESTPAC ; et au Gouvernement japonais pour son appui constant aux activités de la WESTPAC par le biais du Fonds-en-dépôt japonais ;

- (ii) au Gouvernement de la Malaisie pour avoir accueilli le 7^e Colloque scientifique international et la Septième session de la WESTPAC à Kota Kinabalu, Sabah (Malaisie), respectivement du 21 au 25 mai 2008 et du 26 au 29 mai 2008 ;
- (iii) au Gouvernement des Philippines et à la République de Corée qui ont aimablement proposé d'accueillir le prochain Colloque scientifique international de la WESTPAC en 2011, et au Gouvernement indonésien qui a obligeamment offert d'accueillir la prochaine session de la WESTPAC en 2010 ;
- (iv) aux autres États membres pour leurs contributions en nature aux activités de la WESTPAC ;

Fait siens le Résumé analytique de WESTPAC-VII et l'ensemble des recommandations qu'il contient concernant notamment la stratégie et la structure du programme de la WESTPAC (2008-2013), le Groupe consultatif de la WESTPAC, le réaménagement du calendrier des réunions de la WESTPAC avec la date et le lieu de la prochaine session, ainsi que le Programme et budget de la WESTPAC pour 2008-2009 ;

Prie le Secrétaire exécutif de la COI et les États membres de la WESTPAC de mettre en œuvre les recommandations de WESTPAC-VII en tenant compte des moyens budgétaires actuels et futurs de la Commission ;

Encourage les États membres et les organismes donateurs :

- (i) à participer activement aux projets de la WESTPAC et à fournir des ressources extrabudgétaires et d'autres moyens d'appui pour assurer leur exécution ;
- (ii) à appuyer et renforcer, par des moyens financiers et autres, l'initiative régionale sur le renforcement de la capacité du « Réseau régional UNESCO/COI de centres de formation et de recherche en océanographie dans le Pacifique occidental » ;
- (iii) à fournir des ressources supplémentaires et à détacher du personnel technique au Secrétariat régional de la COI pour la WESTPAC afin de renforcer ses activités ;

Invite d'autres organisations, programmes et projets internationaux et régionaux à poursuivre et/ou renouveler leurs engagements à l'égard de la WESTPAC et leurs partenariats avec elle.

Résolution EC-XLI.4

Principes directeurs pour la mise en œuvre de la résolution XX-6 de l'Assemblée de la COI concernant le déploiement de flotteurs-profileurs en haute mer dans le cadre du Programme Argo

Le Conseil exécutif,

Rappelant la résolution XX-6 de l'Assemblée de la COI sur le *Projet Argo*,

Considérant :

- (i) qu'un dispositif de plus de 3 000 flotteurs-profileurs Argo a été déployé dans l'océan mondial et que le *Projet Argo* fonctionne désormais et devrait être pérennisé à l'avenir en tant que Programme Argo,

- (ii) que le Centre d'information Argo a été créé en 2001 par le Secrétariat de la COI en étroite coopération avec l'OMM, pour répondre aux demandes formulées dans la résolution XX-6, qu'il assure la coordination technique internationale du Programme Argo et qu'il constitue une composante du JCOMMOPS, lequel assure notamment la coordination des programmes de flotteurs,
- (iii) qu'un point focal Argo doit être désigné par chaque État membre conformément à la Lettre circulaire commune COI-OMM/JCOMM n° 00-2 du 7 février 2000 afin de recevoir des informations,

Rappelant en outre que dans la résolution XX-6, l'Assemblée de la COI, notamment :

- (i) a conclu que les États côtiers concernés doivent être informés à l'avance, par les voies appropriées, de toute mise à l'eau de flotteurs susceptibles de dériver dans les eaux relevant de leur juridiction et que des indications sur l'emplacement exact de l'opération doivent leur être communiquées, et
- (ii) a demandé au Secrétaire exécutif de la COI d'informer les États membres de l'endroit où se trouvent les flotteurs et la façon d'accéder à leurs données,

Reconnaissant le travail accompli par le Centre d'information Argo pour faciliter le déploiement de flotteurs-profileurs Argo, informer les États membres, le cas échéant, des déploiements prévus et en cours, et faciliter la diffusion d'informations permettant d'identifier et de localiser les dispositifs déployés ainsi que les données des flotteurs,

Soulignant la nécessité d'une coopération et d'une collaboration entre les opérateurs Argo et les institutions compétentes des États côtiers,

Reconnaissant la nécessité de faire en sorte que les opérateurs et les États côtiers soient à même d'agir de façon pratique et efficace,

Exprime ses remerciements à l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer de la COI (ABE-LOS/COI) pour le travail qu'il a accompli jusqu'à présent en donnant des avis sur le cadre juridique qui, dans le contexte de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), s'applique à la collecte de données océanographiques par des moyens spécifiques ;

Confirme que le Programme Argo sera pleinement conforme à l'UNCLOS ;

Adopte les *Principes directeurs pour la mise en œuvre de la résolution XX-6 de l'Assemblée de la COI concernant le déploiement de flotteurs-profileurs en haute mer dans le cadre du Programme Argo*, qui figurent en annexe de la présente résolution ;

Confirme en outre que ces Principes directeurs seront appliqués dans le contexte de l'UNCLOS et en conformité avec celle-ci et sans préjudice des droits souverains des États côtiers sur leur plateau continental et leur zone économique exclusive ;

Prie le Secrétaire exécutif :

- (i) de promouvoir activement et de diffuser les Principes directeurs auprès des États membres de la COI ;
- (ii) de prendre les mesures nécessaires pour mettre au point, avec les États membres et les organes compétents, des procédures concrètes et systématiques pour appliquer les Principes directeurs ;

Prie en outre l'ABE-LOS/COI de poursuivre ses travaux sur le cadre juridique applicable, dans le contexte de l'UNCLOS, à la collecte de données océanographiques par d'autres moyens spécifiques ;

Invite les États membres à faire rapport à l'Assemblée de la COI, à sa 25^e session en 2009, sur l'application de ces Principes directeurs.

Annexe à la résolution EC-XLI.4

Projet de Principes directeurs pour la mise en œuvre de la résolution XX-6 de l'Assemblée de la COI concernant le déploiement de flotteurs-profileurs en haute mer dans le cadre du Programme Argo

Les États membres de la COI rappellent la résolution XX-6 et en confirment la validité, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- le Projet Argo constitue une contribution importante au système opérationnel d'observation de l'océan du GOOS et du SMOC, ainsi qu'au programme CLIVAR et à d'autres programmes de recherche scientifique ;
- il est nécessaire d'assurer aux États membres la possibilité de retirer le maximum de profit des données du projet Argo communiquées en temps réel et portant sur des échelles de temps plus étendues, ainsi que de participer au projet et d'y apporter une contribution ;
- les États côtiers concernés doivent être informés à l'avance, par les voies appropriées, de toute mise à l'eau de flotteurs-profileurs susceptibles de dériver dans les eaux relevant de leur juridiction.

Aux fins de la mise en œuvre de la résolution XX-6 relative au déploiement en haute mer de flotteurs Argo qui risqueraient de dériver dans la Zone économique exclusive (ZEE) d'un État, les États membres de la COI devraient suivre les principes directeurs ci-après et les promouvoir auprès des institutions concernées.

1. Conformément à la résolution XX-6, un État membre de la COI doit être informé à l'avance, par les voies appropriées, du déploiement en haute mer de tous flotteurs dans le cadre du Programme Argo (ci-après dénommés flotteurs du Programme Argo) qui risqueraient de dériver dans sa ZEE. Pour mettre en œuvre cette disposition, le Secrétaire exécutif de la COI invitera tous les États membres de la COI qui le désirent à déclarer à tout moment, en lui adressant une note écrite à cet effet, qu'ils souhaitent se voir notifier le déploiement en haute mer de tous les flotteurs du Programme Argo qui risquent de dériver dans leur ZEE. Le Secrétaire exécutif de la COI communiquera sans délai cette note aux États membres de la Commission.

2. Une entité gouvernementale, non gouvernementale ou privée désignée comme responsable des flotteurs du Programme Argo déployés en haute mer (ci-après dénommé l'opérateur) communiquera, par l'intermédiaire du Centre d'information Argo, aux points focaux nommés par les États membres les informations suivantes :

- type et nombre de flotteurs dont on prévoit le déploiement ;
- dates et coordonnées géographiques des emplacements où les flotteurs seront mis à l'eau en haute mer ;
- informations permettant de contacter l'opérateur ;

- paramètres et variables qui seront collectés par les capteurs ;
- autres informations que l'opérateur pourrait juger utiles.

3. Lorsqu'un flotteur du Programme Argo déployé en haute mer dérive dans la ZEE d'un État membre de la COI qui a demandé la notification visée au paragraphe 1, l'opérateur de ce flotteur du Programme Argo enverra notification au point focal Argo de l'État membre en lui communiquant, dans un délai raisonnable avant l'entrée prévue du flotteur dans la ZEE, les renseignements suivants :

- type de flotteur déployé ;
- date et coordonnées géographiques de l'emplacement en haute mer où le flotteur a été mis à l'eau ;
- date et coordonnées géographiques de la dernière localisation du flotteur ;
- informations permettant de contacter l'opérateur ;
- paramètres et variables collectés par les capteurs ;
- autres informations que l'opérateur pourrait juger utiles ;
- autres informations relatives aux flotteurs du Programme Argo que l'État côtier pourrait juger utiles, comme spécifié dans la notification d'origine.

À la demande de l'État membre de la COI responsable, et avec l'accord exprès de l'État côtier qui a demandé la notification visée au paragraphe 1, le Centre d'information Argo pourra se charger de la notification pour le compte de l'opérateur.

4. Une fois dans la ZEE, toutes les données fournies par les flotteurs du Programme Argo seront mises librement à disposition par l'opérateur, sauf les données ayant une incidence directe sur l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles, vivantes ou non vivantes, que, pour protéger ses droits souverains et sa juridiction dans sa ZEE, l'État membre de la COI concerné par l'entrée du flotteur dans sa ZEE demande formellement à l'opérateur de ne pas diffuser. Cet État membre de la COI est encouragé, lorsque c'est possible, à fixer une limite de temps pour cette demande.

5. Les principes directeurs énoncés aux paragraphes 1, 3 et 4 s'appliquent aussi *mutatis mutandis* aux flotteurs du Programme Argo déployés en haute mer et dérivant dans la ZEE d'un État membre de la COI depuis la ZEE d'un autre État membre de la COI.

6. Aucune action ou activité entreprise au titre des présents Principes directeurs ne sera interprétée ou considérée comme préjugant de la position des États parties à un différend en matière de souveraineté terrestre ou maritime ou à un différend concernant la délimitation de zones maritimes.

7. Aux fins d'une application efficace des présents Principes directeurs, et en particulier de la notification qui doit être effectuée par l'opérateur :

- (a) les cartes et listes de coordonnées géographiques des points, précisant le référentiel géodésique, dûment rendues publiques et déposées par les États membres de la COI auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies seront utilisées ; ou

- (b) lorsque ces informations font défaut, les États membres de la COI sont encouragés à communiquer les données pertinentes au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à la COI ou à l'opérateur, selon le cas.

Résolution EC-XLI.5

Préparation du Projet de programme et de budget de la COI pour 2010-2011

Le Conseil exécutif,

Notant les articles 1.2, 10.1 et 10.4 des Statuts de la COI relatifs aux ressources financières et autres,

Insistant sur le rôle spécifique de la COI en tant qu'organisation internationale compétente en matière de sciences et services océaniques et de renforcement des capacités aux échelons mondial et régional et agissant également en tant qu'organe de l'UNESCO chargé des océans,

Rappelant l'accent que la résolution 62/215 de l'Assemblée générale des Nations Unies met sur le rôle de la COI dans les affaires océaniques, s'agissant en particulier du suivi et de la prévision du changement et de la variabilité climatiques et la création et l'exploitation de systèmes d'alerte aux tsunamis, la mise en place d'un mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, et la mise en œuvre des Parties XIII et XIV de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer,

Notant avec satisfaction la décision prise par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 34^e session d'accroître les ressources mises à la disposition de la COI pour l'exercice biennal 2008-2009, en mettant plus particulièrement l'accent sur les interventions liées aux tsunamis et aux aléas naturels, les interventions relatives aux incidences des changements climatiques dans les zones côtières et à l'adaptation à ces changements, concernant en particulier l'Afrique et les pays les moins avancés, et au Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin mis en place par les Nations Unies,

Confirmant que le budget pour 2006-2007 a été exécuté conformément au Programme et budget approuvé pour cet exercice biennal,

Rappelant la résolution XXIV-15 de la COI intitulée « Programme et budget de la COI pour 2008-2009 » et le tableau d'allocations budgétaires qui y figure,

Rappelant également le cadre stratégique défini par la Stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013,

Accueillant avec satisfaction le projet d'accord stratégique entre l'UNESCO et le PNUD qui reconnaît l'expertise et le rôle de la COI en ce qui concerne les sciences, les observations et le renforcement des capacités dans le domaine des océans pour la mise en œuvre de projets axés sur le développement,

Ayant examiné le document IOC/EC-XLI/2 Annexe 10 sur la préparation du Projet de programme et de budget pour 2010-2011,

Confirme que le Programme et budget de la COI pour 2010-2011 sera élaboré en conformité avec la Stratégie à moyen terme de la COI pour 2008-2013 et le Projet de stratégie biennale de la COI pour 2010-2011 annexé à la présente résolution ;

Convient que, lors de la préparation du Projet de programme et de budget de la COI pour 2010-2011, une attention particulière doit être accordée aux activités multidisciplinaires axées sur la résolution des problèmes afin de maximiser les synergies entre les programmes de la COI ainsi qu'entre ces programmes et les autres activités de l'UNESCO relatives à la mer, en particulier en

ce qui concerne les questions de l'adaptation aux effets du changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer, de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique marine et de la mitigation des risques dans les zones côtières, notamment dans les grandes villes, l'accent étant mis sur les fondements scientifiques ;

Convient également que l'exécution des programmes de la COI au niveau régional peut être renforcée grâce au soutien du réseau d'unités décentralisées de l'UNESCO et à une collaboration accrue avec d'autres organisations du système des Nations Unies présentes à l'échelle régionale ;

Encourage les États membres à continuer de faire valoir l'importance de la COI auprès du Directeur général et des organes directeurs de l'UNESCO, en insistant en particulier sur la contribution que la COI apporte à la mission de l'UNESCO ainsi qu'au bien-être économique et social des populations dans toutes les régions du monde ;

Demande au Directeur général de l'UNESCO et **prie** les organes directeurs de l'Organisation de faire en sorte que les ressources allouées à la COI dans le projet de 35 C/5 soient clairement identifiées et au moins maintenues au même niveau que dans le 34 C/5 approuvé et que, dans la mesure du possible, elles soient augmentées en vue d'assurer une meilleure contribution à la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme définie dans le 34 C/4, une importance particulière étant accordée à la coopération interdisciplinaire et intersectorielle ;

Exprime son vif désaccord avec toute diminution des crédits budgétaires alloués à la COI qui résulterait de virements de fonds à d'autres titres du budget de l'UNESCO ;

Invite le Directeur général de l'UNESCO à envisager de regrouper toutes les activités de la COI sous un seul axe d'action intitulé « Océans et zones côtières : encourager la coopération intergouvernementale et améliorer la gouvernance des océans à travers les sciences, les observations et les services, et renforcement des capacités, y compris la mise en place d'un cadre pour les systèmes d'alerte rapide englobant les événements extrêmes du changement climatique et les tsunamis » ;

Invite également le Directeur général de l'UNESCO à envisager de renforcer encore les effectifs du cadre organique de la COI afin d'accroître le rôle de la Commission dans la coopération intersectorielle au sein de l'UNESCO ;

Prie le Secrétaire exécutif :

- (i) d'élaborer un Projet de programme et de budget pour 2010-2011 qui sera soumis à la 25^e session de l'Assemblée ;
- (ii) de trouver des accords et de définir des modalités pour renforcer la coopération avec les organisations partenaires spécialisées dans les questions océaniques afin d'assurer une mise en œuvre efficace des activités et d'aider les États membres aux niveaux régional et national ;

Décide que les organes directeurs de la COI devraient procéder à un examen périodique de la cohérence et de l'efficacité de la contribution des organes subsidiaires à la stratégie biennale de la COI ;

Invite le Président de la COI à transmettre au Directeur général de l'UNESCO la présente résolution accompagnée de la réponse de la COI aux questions 13 et 21 du questionnaire relatif à la préparation du Projet de programme et de budget de l'UNESCO pour 2010-2011 (35 C/5) ;

Prie instamment les États membres de la COI (y compris par l'intermédiaire de leurs délégations permanentes auprès de l'UNESCO) d'appuyer le renforcement de la Commission dans le projet de 35 C/5 de l'UNESCO.

Annexe à la résolution EC-XLI.5

Stratégie biennale pour 2010-2011

La résolution EC-XXXIX.1 de la COI et le texte qui lui est annexé ont servi de base à la Stratégie à moyen terme pour 2008-2013,

Les objectifs stratégiques de programme du Projet de stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2008-2013 tiennent pleinement compte de la Stratégie à moyen terme et des objectifs de haut niveau de la COI, avec en particulier la Priorité sectorielle biennale 1 : Promouvoir la recherche et le renforcement des capacités techniques en vue de la gestion rationnelle des ressources naturelles et pour la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets.

OBJECTIFS DE HAUT NIVEAU

Tenant compte de sa mission dans ce contexte, guidée par les axes stratégiques de la Stratégie à moyen terme de la COI décrits ci-dessus, et prenant acte de son rôle en tant qu'organe compétent et point focal pour les questions océaniques dans le système des Nations Unies, répondant concrètement, dans les domaines d'activité définis par son mandat, aux exigences du Plan d'action de Johannesburg et des Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés par l'ONU, et agissant en conformité avec le droit international, notamment les conventions pertinentes des Nations Unies ainsi que les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, la COI s'emploiera, par sa Stratégie à moyen terme 2008-2013 et sa Stratégie biennale pour 2010-2011, à atteindre les objectifs de haut niveau ci-après :

Objectif de haut niveau 1 - Prévention des risques naturels et réduction de leurs effets

Reconnaissant l'action menée par la COI pendant plus de 40 ans en vue de coordonner le Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique, les Nations Unies ont assigné à la Commission le rôle de chef de file de la coordination, de la planification et de la mise en œuvre des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation. Suite aux progrès rapides accomplis dans la mise en place du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien, la COI a élargi son action à d'autres régions (Atlantique du Nord-Est et Méditerranée ; Caraïbes) et contribue à la mise en place d'un système mondial pour faire face aux multiples risques marins, ce qui ira dans le sens de l'objectif général consistant à contribuer à la préparation, à la mitigation et au relèvement en cas de catastrophe. À la suite de la tragédie provoquée par l'onde de tempête qui s'est abattue sur le Myanmar en 2008, une attention particulière est désormais portée aux inondations côtières.

Actions

1 (a) Promouvoir des systèmes intégrés et permanents de surveillance et d'alerte aux risques naturels liés aux océans et aux zones côtières, en étroite coordination avec d'autres organisations intergouvernementales compétentes si besoin est, en faisant appel à des réseaux côtiers et océaniques renforcés, y compris en menant des activités d'éducation et de formation.

1 (b) Informer les communautés menacées des mesures de prévention de l'impact des risques naturels, de préparation et de mitigation.

Objectif de haut niveau 2 - Atténuation des effets du changement et de la variabilité climatiques et adaptation à ces phénomènes

La COI conservera son rôle de promoteur, coordonnateur et partenaire intergouvernemental de la recherche scientifique internationale afin de mieux faire connaître le système terrestre, en contribuant à améliorer la prévision du climat et de ses effets sur les ressources et les écosystèmes marins grâce à des activités permanentes d'observation des océans et des études des processus océaniques à l'échelle régionale et mondiale, et en participant à la mise au point d'applications scientifiques visant à atténuer les effets du

changement climatique, y compris l'élévation du niveau de la mer. Une attention particulière sera portée à l'atténuation des effets des phénomènes associés au changement climatique dans l'Arctique, dans les limites de l'expertise de la COI.

Actions

- 2 (a) Mieux faire comprendre le rôle de l'océan dans la variabilité et le changement climatiques.
- 2 (b) Contribuer à l'amélioration des prévisions climatiques grâce à l'observation de l'océan et à l'étude des processus océaniques à l'échelle régionale et mondiale.
- 2 (c) Mieux faire comprendre l'impact du changement et de la variabilité climatiques sur les écosystèmes marins et leurs ressources vivantes.

Objectif de haut niveau 3 - Sauvegarde de la bonne santé des écosystèmes océaniques

La COI utilisera ses connaissances et ses capacités pour surveiller et préserver la santé des écosystèmes océaniques et le bon fonctionnement des services océaniques, en veillant à la conservation et à la gestion durable des ressources côtières et de la biodiversité marine. À cet égard, elle continuera d'harmoniser ses activités de renforcement des capacités en respectant en la matière des principes, applicables sur la durée, qui améliorent l'aptitude des États membres à utiliser des méthodes scientifiques rationnelles pour assurer la gestion durable de leurs ressources.

Actions

- 3 (a) Contribuer activement au Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques.
- 3 (b) Poursuivre les activités de recherche et de surveillance nécessaires pour éviter la dégradation du milieu marin, conserver la biodiversité et permettre l'utilisation durable des habitats marins.
- 3 (c) Définir et mener à bien les activités de renforcement des capacités nécessaires pour préserver la santé des écosystèmes océaniques en mettant l'accent sur les besoins régionaux.

Objectif de haut niveau 4 - Procédures et politiques de gestion susceptibles d'assurer la viabilité du milieu côtier et marin et de ses ressources

La COI aidera les États membres qui en feront la demande à assurer la gestion de leur milieu côtier et marin - la priorité étant accordée aux besoins régionaux et au renforcement des capacités nationales - en transformant les résultats de la recherche en stratégies de gestion et pratiques judicieuses, grâce à des approches de la planification qui intègrent notamment l'espace et qui soient illustrées par des projets pilotes dans des régions cibles, en offrant la formation et l'assistance nécessaires pour les mettre en œuvre, et en renforçant les organes subsidiaires régionaux de la COI pour assurer pleinement l'application à l'échelon régional de la Stratégie à moyen terme de la COI (2008-2013). Dans le contexte de l'étude de l'avenir de la COI et de la commémoration de son 50^e anniversaire, un certain nombre d'actions spécifiques seront entreprises pour améliorer le fonctionnement et la gouvernance de la Commission et promouvoir la sensibilisation et la participation à son programme d'action.

Actions

- 4 (a) Développer la coopération régionale et la participation des États membres en assurant le renforcement des capacités et le transfert de technologie et en prenant des mesures pour renforcer les capacités des organes subsidiaires régionaux et des bureaux décentralisés de la COI.

4 (b) Faciliter les travaux scientifiques liés à la gestion des ressources océaniques et côtières.

4 (c) Promouvoir la mise au point et l'utilisation d'outils d'aide à la décision qui améliorent la gestion intégrée des océans et des zones côtières.

Résolution EC-XLI.6

Groupes intergouvernementaux de coordination (GIC) de la COI des systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (PTWS), l'océan Indien (IOTWS), l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (NEAMTWS) et la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (CARIBE-EWS)

Le Conseil exécutif,

Rappelant les résolutions XXIII-12, XXIII-13, XXIII-14 et EC-XXXIX-8, établissant les groupes intergouvernementaux de coordination et décidant que la COI fournirait des services de secrétariat pour les GIC suivants : Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWS), Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS), Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS) et Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (GIC/PTWS),

Rappelant en outre :

- (i) la résolution XXIV-14 de la COI, établissant le Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG),
- (ii) la résolution XXIV-13, chargeant le Secrétaire exécutif de la COI d'élaborer un projet d'exigences communes pour les centres régionaux, en étroite coopération avec les GIC,

Réaffirmant :

- (i) que l'IOTWS, le CARIBE-EWS, le NEAMTWS et le PTWS seront des réseaux coordonnés de capacités et de systèmes nationaux et feront partie des systèmes mondiaux d'alerte précoce aux aléas liés à l'océan,
- (ii) que les États membres ont à charge d'émettre des alertes chacun à l'intérieur de son territoire,
- (iii) l'attachement de la COI à l'échange libre et sans restriction de données d'observation en temps réel concernant les tsunamis, conformément à la politique d'échange de données océanographiques de la COI/UNESCO, et sans préjudice de la souveraineté des États membres,

Prenant note du paragraphe 112 de la résolution A/61/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Reconnaissant avec gratitude le soutien constant et dévoué, financier et autre fourni par les États membres et d'autres donateurs pour assurer le fonctionnement de l'Unité de coordination pour les tsunamis,

Ayant examiné :

- (i) le rapport de la 22^e session du GIC/PTWS (ICG/PTWS-XXII/3s) ;

- (ii) le rapport de la 4^e session du GIC/NEAMTWS (ICG/NEAMTWS-IV/3) ;
- (iii) le rapport de la 3^e session du GIC/CARIBE-EWS (ICG/CARIBE-EWS-III/3s) ;
- (iv) le rapport de la 5^e session du GIC/IOTWS (ICG/IOTWS-V/3s) ;
- (v) le rapport de la première session du Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG),

Entérine ces rapports et **demande** au Secrétaire exécutif de soutenir, selon que de besoin, la mise en œuvre des actions qui y sont contenues ;

Adopte le document relatif au Cadre pour un système mondial d'alerte aux aléas liés aux océans et de mitigation (Annexe IV du rapport IOC/TOWS-WG-I/3) ;

Exprime sa gratitude :

- (i) au Gouvernement équatorien, pour avoir accueilli la 22^e session du GIC/PTWS à Guayaquil, du 17 au 21 septembre 2007 ;
- (ii) au Gouvernement portugais, pour avoir accueilli la 4^e session du GIC/NEAMTWS à Lisbonne, du 21 au 23 novembre 2007 ;
- (iii) au Gouvernement panaméen, pour avoir accueilli la 3^e session du GIC/CARIBE-EWS à Panama, du 12 au 14 mars 2008 ;
- (iv) au Gouvernement malaisien, pour avoir accueilli la 5^e session du GIC/IOTWS à Putrajaya, du 4 au 8 avril 2008 ;

Exprime sa satisfaction à la NOAA ainsi qu'au JMA, qui fournissent un service provisoire d'information et de conseil sur les tsunamis pour l'océan Indien, et les encourage à continuer de communiquer cette information ;

Entérine avec satisfaction le service provisoire d'information et de conseil sur les tsunamis pour la mer de Chine méridionale fourni par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC), le Centre d'alerte aux tsunamis de la côte Ouest et de l'Alaska (WC/ATWC) et le Centre consultatif sur les tsunamis dans le Pacifique Nord-Ouest (NWPTAC) ;

Encourage les États membres riverains de la mer de Chine méridionale et d'autres mers régionales, selon qu'il convient, à promouvoir activement la mise au point, l'établissement et le fonctionnement durable de systèmes nationaux et sous-régionaux d'alerte aux tsunamis et de mitigation, dans le cadre des GIC ;

Se félicite des généreuses offres :

- (i) du Gouvernement samoan d'accueillir la 23^e session du GIC/PTWS en février 2009 ;
- (ii) du Gouvernement grec d'accueillir la 5^e session du GIC/NEAMTWS en novembre 2008 ;
- (iii) du Gouvernement français d'accueillir la 4^e session du GIC/CARIBE-EWS en Martinique en mars 2009 ;
- (iv) du Gouvernement thaïlandais d'accueillir la 6^e session du GIC/IOTWS en avril 2009 ;

Réaffirme qu'il faut avoir des exigences communes pour les centres régionaux de veille et de conseil concernant les tsunamis des systèmes d'alerte aux tsunamis et de mitigation, tout en reconnaissant que les différentes régions océaniques possèdent certaines caractéristiques uniques nécessitant des approches spéciales ;

Soulignant le rôle important du TOWS-WG, défini dans son mandat, s'agissant de promouvoir le Plan stratégique de la COI,

Notant qu'il est nécessaire d'harmoniser les structures des GIC pour favoriser l'efficacité et faciliter l'échange de connaissances et d'informations entre ces groupes,

Prie :

- (i) les présidents des GIC de travailler avec les États membres et le Groupe de travail sur les TOWS en vue d'harmoniser les structures des groupes de travail afin qu'elles facilitent l'interaction entre les GIC et servent de base pour l'interopérabilité et **prie en outre** les GIC et les autres organes subsidiaires identifiés dans le rapport TOWS d'examiner soigneusement les recommandations formulées dans le rapport et d'y donner suite, selon qu'il conviendra, à la prochaine réunion du TOWS-WG ;
- (ii) le Secrétaire exécutif de préparer, en consultation avec les co-présidents du TOWS-WG et les présidents des GIC, une stratégie et un plan pour appuyer la mise en œuvre du système mondial d'alerte aux aléas liés aux océans et de mitigation, ainsi que des recommandations du TOWS-WG, qui seront soumis au TOWS-WG au moins un mois avant sa prochaine réunion ;
- (iii) le GLOSS de constituer un réseau de base mondial concernant le niveau de la mer pour les risques de tsunami et les autres aléas liés aux océans, en partant des besoins des GIC et des besoins du module côtier du GOOS en matière de mesure du niveau de la mer et de publication de l'information, en s'appuyant davantage sur le réseau de base du GLOSS pour le climat partout où cela est possible, et en tenant compte des besoins généraux en matière de prévision, de détection et d'évaluations post-aléas, la priorité étant accordée dans un premier temps à la région des Caraïbes et à la côte méditerranéenne de l'Afrique du Nord ;
- (iv) le TWOS-WG :
 - (a) de recenser, en étroite coopération avec les présidents des GIC, les pratiques et les procédures communes utilisées par les centres consultatifs et d'alerte aux tsunamis de chaque GIC, de façon à promouvoir l'interopérabilité, en vue d'élaborer des recommandations pour les principes, critères et procédures de la COI concernant les systèmes d'alerte aux aléas liés aux océans et de mitigation ;
 - (b) de préparer un rapport détaillé sur la mise en œuvre des mesures et recommandations spécifiées dans la présente résolution, ainsi que sur les progrès réalisés dans l'harmonisation des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis et de mitigation, pour que l'Assemblée l'examine en 2009 ;

Recommande à l'Assemblée de maintenir le TOWS-WG pour la prochaine période intersessions, avec le même mandat et la même composition.

ANNEXE III

ALLOCUTIONS

A. ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCEE PAR M. KOÏCHIRO MATSUURA, DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO, A L'OCCASION DE LA 41^e SESSION DU CONSEIL EXECUTIF DE LA COI

UNESCO, 24 juin 2008

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'ouvrir la 41^e session du Conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO.

L'ordre du jour qui vous attend est bien chargé et vous avez de nombreux sujets importants à couvrir. Permettez-moi de faire quelques observations sur certains des principaux thèmes en discussion.

Comme vous le savez, le Groupe de travail sur l'avenir de la COI s'est réuni à Paris en février pour identifier les moyens de rehausser le statut et le rôle de la COI. Je suis heureux de constater que le Groupe de travail est convenu que cet avenir devait incontestablement demeurer au sein de l'UNESCO et que la place de la COI devait y être renforcée. C'est quelque chose qui me tient profondément à cœur, tout comme aux États membres de l'UNESCO, qui lors de la Conférence générale de l'année dernière, ont été unanimes à apporter leur soutien à la COI et ont décidé d'augmenter de 500 000 dollars des États-Unis les ressources qui lui sont consacrées pour l'exercice biennal 2008-2009. J'ai pris des mesures immédiates pour allouer ces fonds supplémentaires, afin qu'ils puissent être pris en compte dans la préparation des plans de travail au tout début du nouvel exercice biennal.

Une importante considération pour l'avenir est de savoir comment accroître le rôle de la Commission au sein de l'UNESCO en termes de coopération intersectorielle et interdisciplinaire, en tirant parti de la solide compétence technique de la COI en matière d'océanographie, de services océanographiques et de renforcement des capacités.

Des efforts ont d'ores et déjà été déployés à cet effet dans le Programme et budget pour l'exercice biennal en cours (34 C/5) et dans la Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 (34 C/4). Je pense par exemple à la collaboration grandissante entre la COI et des programmes internationaux tels que le Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) et le Programme hydrologique international (PHI) dans les domaines de la biodiversité marine et de la gestion durable des aquifères côtiers.

Nous devrions réfléchir aux moyens d'élargir cette collaboration dans l'avenir. À ce propos, je suis heureux de voir que le Conseil exécutif examinera cette semaine l'interaction entre la COI et les autres activités de l'UNESCO relatives à la mer, notamment avec le Programme marin du Centre pour le patrimoine mondial et le secrétariat de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.

La multidisciplinarité est en effet un des gros atouts de l'UNESCO pour répondre à des problèmes scientifiques et sociétaux complexes dans le domaine de l'environnement, notamment ceux relatifs au changement climatique.

En avril, le Conseil exécutif de l'UNESCO a approuvé un projet de stratégie pour faire face au changement climatique, qui souligne comment l'Organisation peut contribuer aux efforts mondiaux pour répondre à ce problème urgent. Cette stratégie s'appuie sur le travail que l'Organisation

mène de longue date pour promouvoir la climatologie et l'observation du climat, ainsi que sur nos compétences en matière de mitigation et d'adaptation. Elle se concentre également sur le rôle précieux que peut jouer une organisation multisectorielle telle que l'UNESCO pour aborder les aspects éducatifs, culturels et sociaux plus larges du changement climatique mondial. Ces dimensions humaines sont importantes, notamment lorsque les sociétés luttent pour apprendre à vivre avec les effets du réchauffement planétaire.

Les travaux de la COI occupent clairement une place centrale dans la stratégie de l'UNESCO face au changement climatique. Le Sous-Directeur général et Secrétaire exécutif de la COI, M. Patricio Bernal, est aussi le secrétaire exécutif de l'Équipe spéciale intersectorielle sur le changement climatique, que je préside et qui dirige la réflexion stratégique de l'UNESCO sur ce sujet. J'ai également demandé à M. Bernal de prendre la responsabilité de la Plate-forme intersectorielle sur le changement climatique, qui permettra d'assurer la mise en œuvre effective des projets de l'UNESCO dans le domaine du changement climatique.

La COI a contribué de façon significative à la création, et à l'amélioration constante, de la base de connaissances mondiales sur le changement climatique, en soulignant le rôle clé des océans dans la régulation du climat. Ici, je voudrais évoquer en particulier le soutien de la COI au Programme mondial de recherche sur le climat et sa contribution aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

De plus, la COI, en coordonnant la collecte régulière et en temps réel de données océanographiques par l'entremise du Système mondial d'observation de l'océan, assure une fonction essentielle au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto.

M. Youssef Nassef, du secrétariat de la Convention, vous en dira davantage à ce sujet demain. Le changement climatique et l'environnement marin sont aussi le thème de la série de conférences organisée cette année à la mémoire de Roger Revelle, et j'attends avec beaucoup d'intérêt les résultats du débat.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi maintenant de passer à une autre activité essentielle de la COI.

Quatre années après le tsunami de l'océan Indien, bien des progrès ont été accomplis. Avec le soutien de la COI et une bonne dose d'efforts et d'investissements, les États membres ont désormais mis en place des systèmes d'alerte aux tsunamis sur les quatre océans. C'est une réalisation remarquable et réellement collective.

Pour l'océan Indien, un plan a été établi d'un commun accord pour faire en sorte que le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien soit totalement opérationnel d'ici à 2011. Il remplacera le service consultatif intérimaire assuré actuellement par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique de Hawaii et l'Office météorologique japonais de Tokyo.

Le tsunami de septembre dernier au large de Sumatra a constitué le premier test en conditions réelles du Système pour l'océan Indien. Les réponses de 25 États membres et les analyses qu'ils ont effectuées à la suite des alertes émises par le service consultatif intérimaire ont fourni des aperçus précis sur l'efficacité du Système, aidant ainsi à identifier les failles et à proposer des solutions.

Le tsunami de l'océan Indien a montré une fois de plus qu'il fallait que les gouvernements nationaux et leurs populations soient conscients de la menace des aléas naturels liés aux océans et qu'ils s'y préparent. Il faut d'abord qu'aient été mis en place des systèmes d'observation du niveau de la mer et de l'activité sismique. D'où aussi la nécessité de normes convenues et communes pour fournir des conseils et des informations pour les alertes, ainsi que de centres

nationaux sur les tsunamis qui aient une capacité opérationnelle suffisante pour recevoir des alertes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ainsi que pour diffuser ces alertes auprès des autorités compétentes et du grand public.

Il faut une approche d'ensemble pour préparer les gens aux situations d'urgence, comme l'ont montré le cyclone tropical Narghis au Myanmar et le tremblement de terre du Sichuan en Chine. Les récentes catastrophes soulignent de façon dramatique la nécessité de mettre en place des systèmes d'alerte de bout en bout entièrement fonctionnels, qui comprennent des mesures spécifiques en temps voulu pour améliorer la communication, la sensibilisation et la préparation à tous les niveaux dans les États membres. Cela est essentiel pour sauver des vies et les moyens de subsistance des populations en cas de catastrophe.

En décembre dernier, la COI a signé un accord avec INMARSAT, principal opérateur mondial de communications mobiles par satellites, sur la poursuite du perfectionnement du Système pour l'océan Indien grâce à un service de transmission à haut débit à l'échelle mondiale pour 50 stations d'observation du niveau de la mer. Ces stations seront désormais capables de transmettre des données toutes les 15 minutes au moyen de satellites météorologiques, aidant à communiquer les informations bien plus rapidement aux populations côtières menacées.

Les systèmes d'alerte aux tsunamis pour les autres régions se développent aussi rapidement et efficacement. Je suis particulièrement heureux de noter que la composante européenne du Système d'alerte aux tsunamis de la COI pour l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes a été reconnue en décembre 2007 par le Conseil « Justice et affaires intérieures » de l'Union européenne en tant que système européen d'alerte aux tsunamis couvrant tous les aléas liés aux océans.

Les travaux de la COI sur les tsunamis ont un impact et une visibilité considérables dans le monde entier. Ils illustrent bien le rôle que des organisations intergouvernementales comme l'UNESCO peuvent jouer dans le soutien opérationnel apporté aux États membres au niveau régional, ainsi que l'importance de la coopération internationale pour répondre aux aléas liés aux océans. L'expérience montre que l'action de quelques pays seulement ne suffit pas pour disposer de systèmes efficaces d'alerte aux tsunamis.

L'expérience de la COI fait également bien apparaître qu'il faut que le travail mené par les Nations Unies au niveau international soit soutenu et suivi par les pays pour être véritablement durable.

En effet, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a confirmé, l'année dernière, le mandat de la COI en matière de création et de coordination des systèmes d'alerte aux tsunamis, elle a aussi réaffirmé que les États membres devraient instaurer entre eux une interaction réactive en désignant des contacts nationaux pour les tsunamis. Le leadership et la maîtrise par les pays eux-mêmes sont d'une importance capitale pour la réussite de tout système d'alerte rapide.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

À cet égard, je souhaiterais évoquer plusieurs des mesures qui sont en cours pour renforcer la capacité d'action régionale de la COI, notamment nos efforts pour renforcer les capacités nationales en matière d'océanographie. Ici, je collabore avec le Secrétaire exécutif de la COI pour assurer le maximum de synergie entre le réseau décentralisé de la Commission et les unités hors Siège de l'UNESCO.

Pendant l'exercice biennal en cours, la COI sera renforcée par la création d'un poste permanent supplémentaire de Chef du Secrétariat de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental au Bureau de l'UNESCO à Bangkok (Thaïlande), cette mesure devant prendre effet à partir de l'automne.

Un soutien accru est également apporté aux comités régionaux de la COI, assurant une plus grande cohérence institutionnelle et programmatique d'ensemble et améliorant la présence régionale de la COI, en particulier en Afrique, qui est une priorité absolue pour l'UNESCO. Par le biais de ses bureaux multipays à Accra, Nairobi et Doha, l'UNESCO fournit également une assistance administrative aux comités régionaux de la COI pour l'Atlantique du Centre-Est, l'océan Indien occidental et le Nord de l'océan Indien, respectivement. Des dispositions analogues ont été prises pour la Sous-Commission de la COI pour la mer des Caraïbes par le biais du Bureau régional de l'UNESCO à Kingston (Jamaïque).

Cette présence régionale consolidée permet à la COI d'augmenter son soutien au renforcement des capacités dans les États membres, avec une fois encore une attention particulière pour l'Afrique.

Au niveau des instituts d'océanologie financés par l'État, des ateliers professionnels ont rassemblé des participants à trois niveaux : des directeurs pour leur apprendre à diriger plus efficacement, des gestionnaires de projets pour leur apprendre à mieux rédiger leurs propositions, et des scientifiques chargés de projets pour qu'ils aient une formation plus adaptée.

Entre janvier 2007 et aujourd'hui, les dirigeants de plus de 65 instituts de 35 pays ont assisté à ces ateliers, ce qui représente pratiquement tous les États côtiers subsahariens. Cette formation a, dans de nombreux cas, facilité l'amélioration de la mise en place d'interventions plus spécifiques. On notera en particulier la formation visant à établir des cartes des inondations pour les aléas liés à la mer, à laquelle 12 pays ont participé, notamment sept États africains du pourtour de l'océan Indien.

Par le biais du projet du Réseau de données et d'information océanographiques pour l'Afrique (ODINAFRICA), la COI aide les États membres à améliorer la gestion des ressources côtières et maritimes en augmentant la circulation des données océanographiques et en renforçant les capacités nationales d'analyse et d'interprétation. La COI a joint ses efforts à ceux de divers instituts pour développer les capacités de modélisation de ces derniers afin qu'ils puissent fournir les données scientifiques nécessaires pour fonder des politiques de développement sûres et durables dans leurs zones côtières nationales respectives.

D'autres initiatives remarquables ont été prises, notamment pour obtenir un financement à grande échelle en vue de projets de lutte contre l'érosion côtière et les effets du changement climatique qui sont menés en Afrique de l'Ouest et sont en cours de préparation en Afrique centrale. De la même manière, une collaboration est en cours avec les pays riverains de la mer Rouge et du golfe d'Aden, pour la gestion de leur grand écosystème marin et la surveillance des zones côtières.

Je souhaiterais insister sur un dernier aspect particulièrement urgent de l'action de la COI au niveau des pays. À la suite des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et de l'UNESCO, la COI, en coopération avec le PNUE et la Division des affaires maritimes et du droit de la mer de l'ONU (DOALOS), aide les États membres à exercer leurs droits et assumer leurs responsabilités en matière de détermination des limites de leur plateau continental conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Jusqu'à présent, très peu d'États membres ont soumis leurs demandes à la Commission. Toutefois, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'un certain nombre de pays d'Afrique qui préparent activement leur demande vous feront part de leur expérience plus tard dans la semaine. Ces pays sont l'Afrique du Sud, le Gabon, le Ghana, le Kenya, Madagascar, Maurice et le Nigéria. J'espère que leur exemple encouragera d'autres États membres à présenter leur demande dans les plus brefs délais et à garantir ainsi leur accès à une source majeure de ressources minérales.

La date limite de dépôt des demandes a été fixée au 13 mai 2009. Toutefois, la semaine dernière, lors de la 18^e réunion des États parties à la Convention du droit de la mer, il a été décidé que cette condition serait remplie si les États membres communiquaient une demande préliminaire au

Secrétaire général. Celle-ci devrait fournir des informations sur les limites extérieures du plateau continental au-delà des 200 milles nautiques ainsi que des indications sur l'état d'avancement des travaux préparatoires et la date prévue pour le dépôt de la demande conformément aux dispositions de l'article 76 de la Convention. Ces pays pourront ensuite déposer une demande complète à la date qui leur convient.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La COI est une source de grande fierté pour l'UNESCO, et nous faisons beaucoup pour soutenir le programme en termes de ressources financières et humaines. Cependant, il y a des limites évidentes au soutien que l'Organisation peut apporter par son budget ordinaire. Le financement extrabudgétaire est donc, et demeurera, vital pour que la COI puisse répondre aux grandes attentes de ses États membres.

Comme vous le savez sans doute, l'UNESCO a élaboré un « Programme additionnel d'activités extrabudgétaires visées/projetées » afin de répondre de manière plus stratégique aux priorités de financement faisant appel à des donateurs bilatéraux et multilatéraux. La COI a préparé un certain nombre de propositions de financement extrabudgétaire dans le cadre de ce programme. Par conséquent, je souhaiterais inviter les États membres à considérer dans cette perspective plus large les contributions volontaires qu'ils envisagent, plutôt qu'au niveau de petits projets fragmentés.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En conclusion, permettez-moi de vous souhaiter une réunion très fructueuse. J'attends avec intérêt les résultats de vos débats et les recommandations du Conseil exécutif. Je suis particulièrement curieux d'entendre ce que vous allez proposer pour fêter, à Paris et partout dans le monde, les 50 ans de la Commission en 2010. Cet événement sera l'occasion de dresser un bilan des grands succès obtenus par la Commission, mais aussi de prendre la mesure des défis futurs. Aujourd'hui plus que jamais nous apprécions l'importance de la contribution de la COI aux efforts en faveur d'un développement sûr et durable. Ayons donc une conception hardie de cet anniversaire important, et ouvrons la voie à un autre demi-siècle d'excellence scientifique et de leadership.

Je vous remercie.

**B. DECLARATION DE M. JAVIER A. VALLADARES
PRESIDENT DE LA COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
DE L'UNESCO A L'OCCASION DE LA 41^e SESSION DU CONSEIL EXECUTIF DE LA COI**

24 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter, pour la première fois en tant que Président de la Commission océanographique intergouvernementale, un résumé des faits intervenus depuis la dernière session. Même si nous sommes aujourd'hui au XXI^e siècle, il demeure difficile d'échanger des idées à distance, en particulier lorsque celles-ci sont teintées de la passion qui nous anime tous pour les sciences océaniques.

Depuis la dernière session, j'ai participé au premier colloque scientifique et technique de la JCOMM sur les ondes de tempête, à Séoul (République de Corée). J'ai pu constater le remarquable enthousiasme de ce groupe d'océanographes et de météorologues, ainsi que l'engagement de nos partenaires de l'Organisation météorologique mondiale. Lors de cette réunion à Séoul, les participants ont approuvé des recommandations et des mesures à prendre en ce qui concerne la recherche et le développement sur les prévisions à court et à long terme des ondes de tempête, la conversion des résultats de la recherche en opérations, la gestion des données et les observations, ainsi que le renforcement des capacités et les activités de sensibilisation, parmi lesquelles le Guide de la JCOMM pour la prévision des ondes de tempête, et son lien effectif avec les principes directeurs de l'ICAM en matière de risques.

Les participants ont souligné la nécessité d'une coopération interdisciplinaire ainsi que d'une coordination internationale, et ont recommandé que la JCOMM encourage l'organisation d'un forum pour développer et accélérer les échanges d'informations et d'idées sur la modélisation des ondes entre les différentes initiatives nationales, actuelles et futures. Ils ont également reconnu qu'il était important de développer l'évaluation des risques et de faire à la COI, à l'OMM et aux agences nationales, des recommandations d'expert à ce sujet.

Le colloque de Séoul a permis de mettre en lumière la nécessité de développer de nouveaux modèles et programmes entièrement couplés bassin/côte/marée/vagues/atmosphère en vue d'améliorer constamment les prévisions, y compris des modèles couplés hydrologiques, hydrauliques et d'ondes de tempête pour les inondations. La communauté de la recherche météorologique a également été interpellée au sujet de la nécessité de mettre au point des modèles entièrement couplés afin d'améliorer les prévisions météorologiques numériques concernant les cyclones tropicaux, les tempêtes extratropicales et les vents dans les zones côtières.

Puis j'ai eu l'immense plaisir de retourner en République de Corée pour participer au World Ocean Forum, à Bussan. J'y ai constaté combien il était important que les États membres soient pleinement résolus à s'occuper des questions océaniques. J'espère que l'attitude et l'intérêt que la Corée manifeste pour ces questions seront partagés par d'autres régions.

Comme à l'accoutumée, vers la fin de 2007, le Bureau de la COI s'est une nouvelle fois réuni afin de faire le point sur les principaux sujets qui intéressent la Commission. À cette réunion, nous avons décidé de modifier la façon dont les sujets sont présentés et répartis lors de nos réunions plénières afin de les rendre plus compréhensibles, plus pertinents vis-à-vis des axes d'action que nous avons adoptés et plus faciles à superviser. C'est une décision que nous soumettons à présent à votre examen, Mesdames et Messieurs les représentants des États membres.

Le Bureau de la COI a également porté une attention particulière à la célébration du 50^e anniversaire de notre Commission et a approuvé plusieurs initiatives, sous réserve, bien entendu, de l'accord définitif du Conseil exécutif. Ces initiatives sont les suivantes :

- confirmer la création d'un comité de publication chargé de publier une histoire concise de notre Commission ;
- soumettre à la présente session du Conseil exécutif une liste de conférences et de manifestations qui seront organisées en 2009 et 2010 (ce point sera examiné de manière plus approfondie ultérieurement au cours de la présente session).

Il convient également de noter que les détails de cette célébration seront disponibles très prochainement.

Pendant la période intersessions, j'ai aussi eu l'occasion de participer à la réunion du Groupe de travail sur l'avenir de la COI, présidé de façon avisée par Mme Savi Narayanan, vice-présidente pour le Groupe I, qui fera rapport à la présente session du Conseil.

Ce fut une grande chance pour moi de pouvoir prendre part à cette réunion. Il y est apparu clairement que non seulement nous avons un problème mais que nous en avons des interprétations différentes. Cependant, ayant à sa disposition certains outils de gestion, tels que le questionnaire mis au point par ATKINS, ainsi que l'expérience des délégués qui participent aux activités de la COI depuis de nombreuses années, ou encore les rapports de groupes de même nature qui se sont réunis précédemment (par exemple le DOSS), le Groupe de travail s'est efforcé de trouver des solutions acceptables.

J'ai réellement eu le sentiment que les États membres avaient la volonté d'instaurer des obligations plus fermes sous la forme d'un accord sur les données et les informations ou, plus simplement, d'élever la Commission au rang d'organisation spécialisée dans la recherche scientifique marine. Nous avons à notre disposition un questionnaire dont les réponses étaient favorables à une telle initiative mais, à l'évidence, la réunion n'a pas abouti à un accord sur sa raison d'être ni sur le rapport coût/avantages qui en résulterait.

Pour autant, sur ce point, je crois que nous devrions poursuivre les discussions.

Aussi, ce groupe, qui fera rapport à la présente session du Conseil, a été très enrichissant pour tous ceux qui y ont participé et nous a permis de trouver une solution acceptable pour les années à venir.

J'ai également assisté à la quatrième Conférence mondiale sur les océans, les côtes et les îles, à Hanoi (Viet Nam) qui a porté essentiellement sur la gestion écosystémique et la gestion intégrée des côtes et des océans en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Sommet mondial pour le développement durable.

Au cours de cette session du Conseil, nous allons examiner un document pour l'ABE-LOS qui exigera que nous employions au mieux nos compétences pour gérer des questions de nature politique.

J'ai eu l'occasion de participer à une réunion de la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS), à Guayaquil (Équateur), et d'échanger des vues avec les acteurs de la région du Pacifique Sud-Est, avant de me rendre à la quatrième réunion de l'Alliance régionale pour la partie supérieure de l'Atlantique du Sud-Ouest et l'Atlantique tropical (OCEATLAN), qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil), juste après la douzième réunion semestrielle du Programme international de bouées dans l'Atlantique Sud, toutes deux parrainées par le Bureau du GOOS de Rio.

De même, je me réjouis à la perspective de représenter la Commission au colloque qui célébrera le cinquantième anniversaire du Comité scientifique de la recherche océanique (SCOR) en octobre 2008.

Je voudrais pour conclure exprimer ma profonde tristesse aux populations de la Chine, du Myanmar et des Philippines qui ont perdu leurs familles, leurs foyers et leurs moyens de subsistance lors des événements tragiques survenus récemment dans cette région. Quelques années seulement se sont écoulées depuis le terrible tsunami de décembre 2004 et, au lendemain d'un événement de cette envergure, des questions se posent inévitablement : Comment est-ce arrivé ? Quelles sont les conséquences ? Que faut-il faire ? Ces questions ne font bien sûr que rappeler une fois encore l'importance des systèmes d'alerte rapide et combien il est utile et important de développer les prévisions et de les rendre plus précises.

C. Canadian statement
in response to the report by the Executive Secretary
on Programme and Budget implementation
**by Dr Wendy Watson-Wright,
Assistant Deputy Minister, Fisheries and Oceans Canada**

24 June 2008

Good morning ladies and gentleman.

It is a real pleasure to express my appreciation to the Executive Secretary, Dr. Patricio Bernal for his report on the programme and budget of the Commission, and his responsiveness to the requests from the Member States for better articulation of how IOC priorities are linked to its budget.

50th Anniversary

In Canada's view, IOC has much to be proud of. The IOC's role in global ocean sciences and services has clearly been recognized by the international community.

The IOC has provided leadership and a forum for international coordination and cooperation in ocean science and services over the past fifty years "to promote scientific investigation with a view to learning more about the nature and resources of the oceans through the concerted action of its members". IOC's leadership in the Tsunami Warning Systems developments, Assessments of Assessments, the Year of the Ocean, and many other programmes and activities have had very positive impacts on all facets of oceanography around the world. IOC had the wisdom and the foresight to recognize the importance of data management, and established IODE to provide a forum to help safeguard global ocean databases for current and future generations, and provide access to them in a timely manner. The Ocean Data and Information Network, or ODIN, is a natural blend of IODE and IOC's capacity-building programmes and has helped many nations in Africa, the Caribbean and other regions of the world.

IOC has served the international community well and deserves to celebrate its achievements. The upcoming 50th Anniversary of IOC provides us with an excellent opportunity to celebrate IOC's contributions, to enhance the visibility of IOC among the scientific community as well as policy-makers and industrial partners. It also provides a natural milestone to reflect, plan and prioritize IOC's programmes and chart its course for the future.

Canada will be proud to participate in the planning and celebrations to mark the 50th Anniversary of IOC as well as to help guide it towards a bright future.

Observations

Given that oceans cover 70% of the globe, we are really 'Planet Ocean' more than we are Planet Earth, and these oceans are undergoing significant change and variability. Clearly, a global approach will be necessary to understand and predict these changes and to develop mitigation strategies. Recognizing the need for intergovernmental coordination in marine science, Canada has invested considerable effort to help design and implement the Global Ocean Observing System. Canada was and still is a major contributor to GOOS, and has made significant contributions to the implementation of, for example, the Argo pilot programme. The Argo programme has demonstrated that the global community can come together to launch an innovative programme of this type. This programme has met its design goals, having deployed the 3000th float in 2007 and is in my opinion, no longer a pilot but a fully operational programme.

Canada is fully committed to this programme and will continue to provide its strong support, both at the national and international levels.

Canada strongly believes that JCOMM is the right mechanism to support the implementation of the GOOS. The excellent collaboration between JCOMM and IODE is particularly noteworthy, and has created a much needed synergy in data management. Canada will continue to provide strong support to JCOMM and IODE and would like to see a clear commitment on the level of effort and budget for these programs in the IOC programme and budget.

New technologies

Observing the oceans, particularly in remote areas such as the Arctic, is expensive and challenging. We are at a critical period where many innovative technologies are available for piloting or under development. Canada has undertaken a number of key programmes, which will result in significantly enhancing our observational capabilities and revolutionize the real-time collection of *in situ* data. One such programme is the Ocean Tracking Network, an international programme headquartered at Dalhousie University in Halifax, Nova Scotia, and will utilize leading-edge "made-in-Canada" technology. The network will establish "listening curtains" which will track the movement and behaviour of diverse marine species – salmon to turtles to whales – in 14 ocean regions covering the entire planet. Another innovative programme is the underwater observatory of the VENUS and NEPTUNE programmes headquartered at the University of Victoria on Canada's west coast. This network of instrumentation has so far laid over 800 km of electro-optic cable in the Pacific Ocean. We are also investigating the feasibility of applying the Unmanned Underwater Vehicles for bathymetric and water-column surveys, especially in the high Arctic. These automated methods of data collection, supplemented by synoptic-scale remote sensing and satellite capabilities will result in comprehensive data sets available for scientists, engineers and policy-makers, in a way never before possible.

Canada urges IOC to lead the development of long-term strategies for establishing data collection standards, for data management, and for the delivery of products and services associated with these technologies. Of course, Canada is quite willing to assist in this process.

Arctic

Today the Arctic has become one of Canada's highest priorities.

Nowhere is the evidence of climate change more apparent than in the Arctic. As a result, we need to better understand how the Arctic is changing, to assess the pending impacts and develop adaptation strategies. Increased national and international commitment to sustained and coordinated observing systems in the circumpolar Arctic is essential to achieving this.

Not only is climate change immensely important in the Arctic, but what happens in the Arctic has impacts on the rest of the world. These climatic effects have very observable impacts on fish habitats and migration patterns due to ocean temperature changes, while ocean acidification is affecting bio-diversity and fish stocks.

So what is Canada doing in the Arctic? The Sustained Arctic Observing Network, for example, is one effort to address cross-cutting issues such as biodiversity of the Arctic, climate change, contaminants, human health, natural resources, and sustainable communities. The data from this network should form an essential contribution to IOC observations in the northern oceans.

The Government of Canada has recently announced commitments to our Arctic Ocean region, including a new polar class icebreaker with superior icebreaking capabilities. In addition, Canada has announced plans for establishing a High Arctic Research Station that will serve the world in advancing all sciences, including ocean science, in the Arctic.

Tsunami

Our oceans offer great opportunities, yet at the same time great challenges.

The importance of increasing our understanding of the oceans is reinforced when faced with the devastating effects of tsunamis and rapid sea-level rises, as observed with the catastrophic tsunami in the Indian Ocean and more recently with the Myanmar storm surges. I am encouraged by the attention and funding now being addressed to tsunami warning in this area and elsewhere in the world.

Future of IOC

Canada strongly believes that IOC is on the right track and it has lots to offer. In Canada's opinion, the IOC has still considerable flexibilities within UNESCO. IOC needs to take advantage of every flexibility it has and every opportunity that is available to enhance its visibility and programme delivery. It clearly needs to increase its recognition within the UN system and enhance collaboration with other global organizations. Many of you may be aware that UNESCO has initiated Regional Consultations with National Commissions for UNESCO on the Preparation of the Draft Programme and Budget for 2010–2011 (Draft 35 C/5). I urge the representatives here to develop a clear, concise position statement on the 35 C/5 that the Member States can use to input to the national exercise. This will help to raise unified support in UNESCO.

Once again, I wish to congratulate the IOC for its excellent contribution to the ocean science and services, and I welcome the opportunity to be part of its 50th anniversary.

Thank you for the opportunity to say a few words today and I look forward to the outcome of this Executive Committee Session.

ANNEXE IV

THE ROGER REVELLE LECTURES, 2008 IMPACT OF CLIMATE CHANGE ON THE MARINE ENVIRONMENT

A. The Operational Oceanographic Service for sustainable development
and management of marine resources:
a unified approach

Nadia Pinardi

Dept. of Environmental Sciences, University of Bologna,
and *Istituto Nazionale di Geofisica e Vulcanologia (INGV)*, Bologna, Italy

Summary—Operational oceanography nowadays embraces the frontier research for ocean monitoring and forecasting, as operational meteorology did in the 1950s and it is continuing to do so today. From the 1990s onwards, the availability of reliable and real-time satellite and in situ data, together with advanced hydrodynamical numerical models, has allowed the development of a system that monitors in an integrated way the ocean variability and forecasts into the future.

The present day monitoring and forecasting systems for the ocean were designed in a prototypical way in the 1980s in limited areas of the ocean, where it was possible to collect synoptic data sets for model initialization purposes. The advent of satellite altimetry, the accurate reconstruction of sea-surface temperature distributions from satellites, and autonomous vehicles for the collection of in situ data, started the development of a global approach to operational oceanography that has been coordinated by the IOC's GOOS programme over the past fifteen years.

Today, operational oceanography systems make available a set of basic, generic services based upon common-denominator ocean state variables that are required to help meet the needs for information of those responsible for marine environment management and protection, civil and military security at sea, monitoring of climate variability and change. It is the science-based approach to the needs for ocean information from our society, organized as a meteorological office for the marine environment.

The initial Operational Oceanographic Service (OOS) is being designed at high resolution because oceans are dominated by mesoscale phenomena, but also because the users are near the coasts where high resolution is needed to describe the processes. The OOS in fact has designed and implemented a scheme that refines the resolution and the processes, from the open-ocean areas to the coasts. The development of modelling techniques for nested and nesting models, two-way coupling between models and multi-model approaches has progressed very rapidly in recent years and these research results form the basis of the OOS.

Another important advance in knowledge that has positively impacted our capability to develop the initial OOS is the development of data assimilation tools to estimate as accurately as possible the initial state of the ocean. Data assimilation in oceanography is challenging because of the model high resolution that makes the flow very nonlinear and the coastal constraint that modifies the correlation between state variables. Data assimilation methods are increasingly used for marine biogeochemical models and data analysis; they are used to quantify uncertainty in the forecasts.

Applications based upon the generic products of the OOS cover real-time emergency management at sea to respond to oil spills, ecosystem modelling for the best estimation and forecast of primary

producers' biomass, planning of investments based on realistic scenarios of land-based pollution sources.

Dr Pinardi showed several examples of operational products provided by the Mediterranean Operational Oceanography Network (MOON) project in the Mediterranean. She also outlined the operational services planned in the EU-funded project MyOcean, which will start shortly. The future issues in operational oceanography concentrate on the integration of waves and currents, climate extension of the predictions, uncertainty estimation with ensemble methods, applications for maritime transport safety, ecosystem management, sustainable fisheries and integrated coastal-zone management.

Professor Nadia Pinardi holds a Ph.D. in Physical Oceanography from Harvard University, MA, USA, and she is now associate professor of Oceanography at Bologna University, Italy. Her interests range from ocean numerical modelling to data assimilation, numerical modelling of the marine ecosystem and physical-biological interactions. She has written more than eighty papers in peer reviewed journals on a wide range of subjects. The latest topic of her research is the understanding of uncertainties in ocean field estimation and ensemble forecasting with distributed computing networks.

She has coordinated, since the mid-1990s, the development and implementation of the Mediterranean Operational Oceanography Network which is now the European service for ocean monitoring and forecasting. She is a member of the European Environment Agency Scientific Steering Committee and of the European Research Council for Earth Sciences. She was awarded the European Geophysical Union (EGU) Fridtjof Nansen Medal 2007 for Oceanography.

B. Arctic Observations:
meeting the needs of operational ocean forecasting, climate monitoring
and all the time-scales in between...

Cecilie Mauritzen

Director, Climate Division, Norwegian Meteorological Institute
PB 43 Blindern, 0313 Oslo, Norway

Summary—Arctic ocean and ice observation was discussed in the context of meeting the needs for precise and accurate climate monitoring, and at the same time: fast (real-time) transfer for initializing operational forecasting. A range of monitoring activities in the Arctic during the International Polar Year was presented, as well as their initial usage. Some experiences gained from 100+ years of atmospheric climatological data quality control and banking were also discussed.

Question: Do not see scientific interest in Arctic but political. Will that help to sustain the observing system?

C.M.: A: economic needs are a driver, but economy is bad for nature. So we had better argue for multiple users, and supporters.

Q.: How optimistic are you to put an observing system into the Arctic?

C.M.: We need those data to describe the climate; I am more worried about the climate change than about sustainability.

Q.: most predictability comes from the tropical zone. How much would you attribute to the Arctic?

C.M.: I personally see more year-to-year changes in the Arctic and do not believe in an Arctic aspect on those time-scales.

Dr Cecilie Mauritzen is an oceanographer who specializes in large-scale ocean circulation and its role in earth's climate. She got her Master's degree at the University of Bergen and her Ph.D. is from MIT in Boston (formally: the Massachusetts Institute of Technology/Woods Hole Institution Joint Program in Oceanography), and she has since worked as an oceanographer in the USA, in France, and, since 2002, at the Norwegian Meteorological Institute.

She was a lead author of the IPCC Fourth Assessment report, which was published in 2007. Since its publication she has involved herself actively in communicating the climate issue to the lay public. Scientifically, she is presently leading or involved in four international Arctic projects during the International Polar Year.

C. Impacts and Responses to Sea-Level Rise

Robert J. Nicholls

Professor of Coastal Engineering, Director of Research, Module Coordinator: Energy and Coasts, School of Civil Engineering and the Environment and Tyndall Centre for Climate Change, University of Southampton, United Kingdom

Summary—Sea-level rise is widely seen as a major threat to low-lying coastal areas around the globe. What is not always appreciated is that large populations already live below high tide, including, for example, 10 million people in the Netherlands and 4 million people in Japan. Globally, more than 200 million people live in areas at risk of coastal flooding. Many of these exposed populations depend on artificial flood defences and drainage – Hurricane 'Katrina' reminds us of what happens if those defences fail. While it is widely accepted that sea-level rise is a threat, the actual consequences of sea-level rise remain uncertain and contested. Pessimists tend to focus on possible high rises in sea level and events like 'Katrina', and view our ability to adapt as being limited; they see an alarming future, with widespread human displacement from coastal areas. Optimists tend to focus on lower rises in sea level, stress humanity's ability to adapt (as exemplified by the Dutch and the Japanese) and wonder what all the fuss is about. This talk will focus on understanding the threat and the different views of its importance. It includes consideration of the impacts of rising sea level on coastal areas, as well as the types of responses that might be implemented. These are divided into 'mitigation' (reducing greenhouse gas emissions and hence climate change, via climate policy) and 'adaptation' (reducing the impacts of sea-level rise via coastal management policy). The talk will emphasize that understanding the impacts of sea-level rise crosses many disciplines and embraces natural sciences, social science and engineering.

Dr Robert J. Nicholls is Professor of Coastal Engineering, Deputy Head of School (Research) and Co-Director of the University-wide Centre for Coastal Processes, Engineering and Management. His main technical areas of interest are long-term coastal engineering and management, especially the issues of coastal impacts and adaptation to climate change, with an emphasis on sea-level rise. Particular interests include:

1. Coastal implications of climate change: impacts and responses.
2. Integrated assessment of coastal areas
3. Large-scale coastal morphological behaviour

4. Soft coastal engineering
5. Shoreline management

Currently, he is Programme Leader of the coastal research theme in Phase II of the Tyndall Centre for Climate Change Research and is contributing to the OECD study of "Climate Impacts for Port Cities" "(main report)", NERC QUEST Programme "Global Scale Impacts Study" and he will conduct the coastal assessments in the EU-funded "Climate Costs". He is also contributing to the EA/DEFRA Research project on Coastal Geomorphology.

He participated in the influential and widely cited DEFRA-funded "Fast Track" assessments as the coastal expert, led the SURVAS Project, which reviewed vulnerability of coastal zones around the world from 1999 to 2001. He was a lead investigator on the DINAS-COAST Project, which led to the development of the DIVA tool for sub-national to global vulnerability assessment. He has also provided expertise to national assessments such as the Office of Science and Technology Foresight Flood and Coastal Defence Assessment and the supplementary Pitt Review (published 2008), and international assessments such as the GEF-funded 'Caribbean: Planning for Adaptation to global Climate Change', as well as the United Nations Framework Convention on Climate Change (see below).

He was lead author of chapters in four reports of the Intergovernmental Panel for Climate Change (IPCC) (which was awarded the Nobel Peace Prize in 2007): Second Assessment Report (1996); the Regional Assessment (1998); the Special Report on Technology Transfer (2000); and the Third Assessment Report (2001), and has just finished as the convening lead author for the "Coastal Systems and Low-Lying Areas" chapter in the IPCC 4th assessment (published 2007).

He is an Associate Editor of the Journal of Coastal Research and ICE Civil Engineering. He is author of more than 100 journal papers and book chapters (with 24 journal papers published since 2000).

His Teaching involves undergraduate and postgraduate contributions to both the Civil Engineering and Environmental Science Programmes, most particularly the M.Sc. Engineering in the Coastal Environment. He also leads the University of Southampton involvement in the Erasmus Mundus M.Sc. Coastal and Marine Engineering and Management (CoMEM), which is lead by Delft University of Technology and also involves NTNU (Trondheim), UPC (Barcelona) and City University (London).

ANNEXE V

MANDAT D'UN GROUPE CONSULTATIF FINANCIER INTERSESSIONS DE LA COI

Objectif

Fournir de manière transparente et objective des avis des États membres au Président de la COI ainsi qu'à l'Assemblée et au Conseil exécutif sur :

- (a) l'accessibilité économique, la durabilité et la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats ;
- (b) les questions financières intéressant la Commission.

Mandature

Le Groupe consultatif financier sera constitué à chaque session de l'organe directeur de la COI et fonctionnera pendant la période intersessions qui suit.

Fonctions

- (a) donner un avis sur l'adéquation du lien entre la gestion axée sur les résultats et la Stratégie biennale de la COI ;
- (b) donner un avis sur les propositions préliminaires du Directeur général de l'UNESCO concernant la stratégie et les projets de budget de l'UNESCO ;
- (c) donner un avis sur le caractère suffisant des crédits du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires par rapport aux résultats escomptés ;
- (d) donner un avis sur le budget global de la COI, compte tenu des questions d'accessibilité économique et de durabilité.

Composition

- (a) la présidence sera exercée par un membre du Bureau de la Commission ;
- (b) le noyau de base sera composé du Président de la Commission et de deux membres du Bureau désignés par le Président ;
- (c) le Groupe sera ouvert à tous les États membres de la COI ; cependant, le Conseil exécutif et l'Assemblée pourront, le cas échéant, demander à des États membres de faire partie du noyau de base.

Modalités de fonctionnement

- (a) le Groupe consultatif financier fonctionnera essentiellement par voie électronique ;
- (b) le cas échéant, le Président pourra convoquer une réunion suffisamment tôt, et sur une période assez longue, pour pouvoir établir un rapport avant l'ouverture d'une session de l'Assemblée ou du Conseil exécutif ;
- (c) le Groupe consultatif financier établira un rapport sur toutes ses activités pour les sessions suivantes de l'Assemblée et du Conseil exécutif, selon que de besoin ;

- (d) la documentation pertinente devra être distribuée en temps voulu avant la réunion du Groupe consultatif financier ;
- (e) le Groupe devra suivre les procédures s'appliquant aux organes subsidiaires de la COI, en s'efforçant de formuler ses conclusions et recommandations par consensus.

ANNEXE VI

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS

Peter M. Haugan (Norvège)

Le Comité des résolutions s'est réuni plusieurs fois au cours de la présente session du Conseil exécutif pour examiner des DR. Je voudrais remercier les nombreux délégués qui ont donné de leur temps aux travaux du Comité. Je voudrais aussi remercier Mme Aurora Mateos, du Secrétariat de la COI, d'avoir prêté son concours pour les amendements, la documentation et l'élaboration finale des DR avant traduction. Le calendrier très serré du Conseil exécutif de la COI (EC) est difficile pour tous et exige de la flexibilité, en particulier pour les travaux du Comité des résolutions. Les efforts inlassables des délégués et du secrétariat pour exécuter nos tâches techniques de manière pratique et efficiente dans ces conditions sont très appréciés.

Dans le Règlement intérieur de la COI (IOC-INF-1166), l'article 42, relatif aux projets de résolution, est toujours en cours de révision. La section 9, relative aux résolutions, du Manuel de la COI (IOC/INF-785, datant de 1989) est périmée. Le document IOC/EC-XLI/2 Annexe 11, intitulé *Deuxième projet de directives révisées pour la préparation et l'examen des projets de résolution*, a été établi et porté à l'attention de l'EC avant la présente session. A sa première réunion, la Comité des résolutions a décidé de considérer les directives figurant dans ce document non pas comme contraignantes mais comme quelque chose d'expérimental et d'exploratoire dont il fallait tester l'applicabilité. Sur la base de l'expérience des travaux relatifs aux DR du présent EC, il est possible d'apporter une contribution à l'élaboration d'un ensemble consolidé de directives à utiliser à l'avenir. Le projet de directives contient beaucoup d'intentions louables mais il est permis de se demander si les Etats membres en accepteraient tous les détails. Dans les cas où le projet de directives limiterait la formulation des DR par rapport au Règlement intérieur, nous n'avons pas appliqué les paragraphes détaillés du projet de directives comme des conditions absolues mais nous avons examiné les principes directeurs et leur applicabilité à la lumière du Règlement intérieur.

Sur la base de l'expérience acquise, il pourrait être nécessaire de poursuivre l'examen du projet de directives pour ce qui est de la section relative aux sources possibles des DR ainsi que pour la procédure de présentation. A titre d'exemple d'un aspect pratique, nous savons que le délai de présentation des DR est court. Il serait peut-être utile, pour que les DR soient examinés en temps opportun et de manière efficiente, que durant la session de l'organe directeur, au terme de l'examen de chaque point de l'ordre du jour, il soit indiqué clairement si un DR sera présenté et qui dirigera l'élaboration du DR afin que le président du Comité des résolutions soit contacté dès que possible. Dans certains cas, la solution la plus appropriée pourrait être que le Secrétaire exécutif élabore et présente les DR, mais en général il sera apprécié que les Etats membres se chargent de diriger les travaux de rédaction et qu'ils indiquent que telle est leur intention. D'autre part, comme signalé dans les rapports de mon prédécesseur lors des sessions précédentes des organes directeurs, il serait utile aux Etats membres que soient indiqués à l'avance les points de l'ordre du jour qui vont probablement générer des DR, bien que l'on comprenne que cela ne puisse pas toujours être prévu avant la fin du débat.

Des suggestions spécifiques de modifications d'autres sections du projet de directives ont aussi été formulées. Au lieu d'entrer dans les détails ou d'ouvrir ici un débat sur le projet de directives, nous transmettons les suggestions au Secrétaire exécutif. Monsieur le Président, je suggère que le Secrétaire exécutif fasse le nécessaire pour développer ces directives, dans un processus qui permette aux Etats membres d'apporter leurs contributions, en vue de présenter les directives pour adoption au titre d'un point distinct de l'ordre du jour à une future session d'un organe directeur de la COI. La finalisation des travaux en vue d'un ensemble formellement accepté de directives révisées non seulement faciliterait à l'avenir le travail technique concernant les résolutions mais aussi, et c'est plus important, garantirait une pratique cohérente concernant la forme finale des

résolutions et, grâce à ce gain d'efficacité, laisserait plus de temps pour les débats de fond durant les sessions des organes directeurs.

Le fait que nous sommes à un stade de transition signifie que certains aspects des projets de résolution, comme par exemple l'utilisation de certains mots de préférence à d'autres, ont changé avec le temps. L'intention de réduire au minimum le préambule initial peut aussi être interprétée différemment avec le temps, et les besoins à cet égard comme à d'autres peuvent être différents pour différents domaines thématiques. Je vous demande à tous de garder ces aspects à l'esprit lors de l'adoption des DR.

Je voudrais remercier tous les Etats membres qui ont participé à l'élaboration et à la présentation du DR de leur travail ardu et utile. Plusieurs Etats membres ont présenté un DR commun sur les Groupes intergouvernementaux de coordination pour les Systèmes d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation. Cela est conforme à l'intention, qui sous-tend aussi le projet de directives, d'évoluer vers des résolutions moins nombreuses et plus brèves. Comme auparavant, nous avons beaucoup profité de la présence à nos réunions des rédacteurs et des membres appropriés du secrétariat pour chaque DR, destinée à garantir que les modifications rédactionnelles suggérées ne touchent pas au contenu de fond.

Enfin, Monsieur le Président, durant l'adoption des DR, je serais heureux de répondre à toutes les questions qui pourraient être posées au sujet des modifications apportées par le Comité des résolutions. Dans quelques cas, je pourrai aussi intervenir pour apporter des clarifications au texte rendues nécessaires après soumission du DR pour traduction.

ANNEXE VII

LISTE DES DOCUMENTS

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues disponibles
DOCUMENTS DE TRAVAIL			
IOC/EC-XLI/1 Prov.	Ordre du jour provisoire	2.1	A E F R
IOC/EC-XLI/1 Add. Prov. Rev.3	Third Revised Provisional Timetable	2.4	A seulement
IOC/EC-XLI/2	Document relatif aux décisions à adopter	Tous	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Add.	Document relatif aux décisions à adopter - Addendum : Recherche intégrée sur les zones côtières	Tous	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annexe 1	Rapport du Secrétaire exécutif de la COI sur la mise en œuvre du programme	3.2	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annex 1 Add.1	SISTER Follow-up Qualitative Report for the IOC	3.2	A seulement
IOC/EC-XLI/2 Annex 1 Add.2	Implementation of IOC Governing Body Resolutions	3.2	A seulement
IOC/EC-XLI/2 Annexe 2 Rev.	Rapport révisé sur l'exécution du budget 2006-2007 et fonds prévus pour 2008	3.2	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annexe 3	Cinquième anniversaire de la COI. Plan et calendrier préliminaires des initiatives	4.1.2	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annexe 4	Projet de plan d'opérations de la COI pour 2008-2009	4.1.3	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annexe 5	Rapport du Secrétaire exécutif de la COI sur le statut des organes subsidiaires de la COI	4.1.3	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annexe 6	Projet de Règlement intérieur applicable aux organes subsidiaires de la COI [ANNULÉ]	4.1.3	--
IOC/EC-XLI/2 Annexe 7	Relations avec les programmes de l'UNESCO relatifs à la mer	4.1.6	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annexe 8	Mandat et règlement intérieur du Sous-Comité technique sur la cartographie océanique (TSCOM), du Sous-Comité des noms du relief sous-marin (SCUFN) et du Comité directeur mixte COI-OHI de la Carte générale bathymétrique des océans	4.1.8	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annexe 9	Contribution de la COI au Programme de travail sur la biodiversité marine et côtière de la Convention sur la diversité biologique	4.2.4	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annexe 10	Préparation du Projet de programme et de budget pour 2010-2011	5.1	A E F R
IOC/EC-XLI/2 Annexe 11	Deuxième Projet de directives révisées pour la préparation et l'examen des projets de résolution	6.	A E F R
IOC/EC-XLI/3 Prov.	Projet de rapport (publié pendant la session en 4 parties)	6.	A E F R

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues disponibles
IOC/EC-XLI/4 Prov. Rev.	Liste provisoire révisée des documents	2.4	A E F R
IOC/EC-XLI/5 Prov.	Liste provisoire des participants <i>(publiée pendant la session)</i>	--	A E F R
RAPPORTS D'ORGANES DE LA COI ET D'ORGANES DE COOPÉRATION NÉCESSITANT DES DÉCISIONS			
IOC-XXIV/3	Rapport de la 24 ^e session de l'Assemblée de la COI, Paris, 19-28 juin 2007 <i>(comprenant le rapport de la 40^e session du Conseil exécutif)</i>	Tous	A E F R
IOC/EC-XXXIX/3	Commission océanographique intergouvernementale - Rapports des organes directeurs et des principaux organes subsidiaires - 39 ^e session du Conseil exécutif - Paris, 21-28 juin 2006	Tous	A E F R
IOC Annual Report No. 14	IOC Annual report, 2007	3.2	A seulement
IOC/FUTURE-I/3	Rapport de la première session du Groupe de travail sur l'avenir de la COI	4.1.1	A [Résumé exécutif en E, F, R]
IOC/SC-WESTPAC-VII/3s	Résumé exécutif de la septième session de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC-VII) Sabah, Malaisie, 26-29 mai 2008	4.1.5	A E F R
IOC/ABE-LOS VIII/3	Rapport de la huitième session de l'Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer, UNESCO, Paris, 21-25 avril 2008	4.2.2	A/F
ICG/IOTWS-V/3s	Résumé exécutif de la cinquième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (ICG/IOTWS-V), Putrajaya, Malaisie, 8-10 avril 2008	4.6.1	A [Résumé exécutif en E, F, R]
ICG/NEAMTWS-IV/3s	Résumé exécutif de la quatrième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (ICG/NEAMTWS-IV), Lisbonne, Portugal, 21-23 novembre 2007	4.6.2	A [Résumé exécutif en E, F, R]

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues disponibles
ICG/CARIBE-EWS III/3s	Résumé exécutif de la troisième session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (ICG/CARIBE EWS-III), Ville de Panama, Panama, 12-14 mars 2008	4.6.3	A [Résumé exécutif en E, F, R]
ICG/PTWS-XXII/3s	Résumé exécutif de la 22 ^e session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique, Guayaquil, Équateur, 17-21 septembre 2007	4.6.4	[Résumé exécutif en A, E, F, R]
IOC/TOWS-WG-I/3	Rapport de la première réunion du Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas océaniques et de mitigation (TOWS-WG), UNESCO, Paris, 3-4 avril 2008	4.6.5	A [Résumé exécutif en E, F, R]

DOCUMENTS D'INFORMATION ET AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

IOC/EC-XLI/Inf.2	Roger Revelle Memorial lectures, 2008 : Impact of Climate Change on the Marine Environment. Presentation and Abstracts	2.5	A seulement
IOC/INF-1252	Progress Report on the Implementation of the Assessment of Assessments (AoA)	3.2	A seulement
IOC/EC-XLI/Inf.1 (version 3.0)	Statements from Partner Organizations on the Future of IOC	4.1.1	A seulement
IOC/Future-I comments Japan	Final comments by Japan on the Report of the first meeting of the Working Group on the Future of the IOC (Draft)	4.1.1	A seulement
IOC/Future-I comments Portugal	Final comments by Portugal on the Report of the first meeting of the Working Group on the Future of the IOC (Draft)	4.1.1	A seulement
Rapport du GEO (ISBN 978-92-990047-2-2)	The first 100 steps to GEOSS http://www.earthobservations.org/documents/the_first_100_steps_to_geoss.pdf	4.1.4	A seulement
Rapport du GEO (ISBN 978-92-990047-0-8)	The Full Picture http://www.earthobservations.org/documents/the_full_picture.pdf	4.1.4	A seulement
Publication de l'OMI (ISBN-92-801-4193-7)	The New GESAMP: Science for Sustainable Oceans: A Strategic Vision for the IMO/FAO/UNESCO-IOC/WMO/IAEA/UN/ UNEP Joint Group of Experts on the Scientific Aspects of Marine Environmental Protection	4.1.7	A seulement
IOC/INF-1248	(Draft) updated Memorandum of Understanding on the Joint Group of Experts on the Scientific Aspects of Marine Environmental Protection (GESAMP)	4.1.7	A seulement

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues disponibles
Rapports et études du GESAMP n° 77	Rapport de la 34 ^e session du GESAMP, Paris, 8-11 mai 2007	4.1.7	A [Résumé exécutif en E, F, R]
IOC/INF-1245	IOC AND UNCLOS: Progress Report by the Secretariat on the Law of the Sea (2007-2008)	4.2.1	A seulement
IOC/INF-1251	Draft Strategy on Capacity-development for Delineation of the Outer Limits of the Continental Shelves of African Coastal States	4.2.1	A seulement
Série technique de la COI n° 75 (Law of the Sea Dossier 1)	National Ocean Policy-The basic texts from Australia, Brazil, Canada, China, Colombia, Japan, Norway, Portugal, Russian Federation, United States of America	4.2.1	A seulement
IOC/INF-1222	Procédure pour l'application de l'article 247 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	4.2.1	A/F
WMO/TD No. 1364	The scope of science for the International Polar Year 2007-2008	4.3.1	A seulement
Bulletin 56 de l'OMM (4) Octobre 2007, p. 270-283	Observing the polar oceans during the International Polar Year and beyond (Summerhayes et al.)	4.3.1	A seulement
WMO/TD No. 1405	IGOS Cryosphere Theme Report 2007	4.3.1	A seulement
Rapport du GOOS n° 166	The Southern Ocean Observing System (SOOS) Interim Report	4.3.1	A seulement
IOC-WMO-UNEP/I-GOOS Board-III/3 (Rapport du GOOS n° 163)	Report of the Third Meeting of the Executive Board of the IOC-WMO-UNEP Intergovernmental Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 12 et 16 juin 2007	4.3.3	A seulement
IOC-WMO-UNEP/I-GOOS Board-IV/3 (Rapport du GOOS n° 167)	Report of the Fourth Meeting of the Executive Board of the IOC-WMO-UNEP Intergovernmental Committee for the Global Ocean Observing System ; Paris, 11 avril 2008	4.3.3	A seulement
IOC-WMO-ICSU/I-GOOS-VIII/3 (Rapport du GOOS n° 165)	Rapport de la huitième session du Comité intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan, Paris, 13-16 juin 2007	4.3.3	A [Résumé exécutif en E, F, R]
IOC/INF-1247	Report on the IMO London Convention Scientific Group Meeting on Ocean Fertilization	4.3.5	A seulement

Cote du document	Titre	Point de l'ordre du jour	Langues disponibles
Document des Nations Unies GRAM/GOE/3/2	Report of the Third Meeting of the Group of Experts for the Start-up Phase, Assessment of Assessments of the Regular Process for the Global Reporting and Assessment of the State of the Marine Environment, including Socio-Economic Aspects, Copenhagen, Danemark, 15-17 avril 2008	4.4.1	A seulement
Document des Nations Unies A/RES/62/215	Résolution 62/215 de l'Assemblée générale des Nations Unies - Les océans et le droit de la mer	4.4.1	A E F R
Document des Nations Unies A/RES/60/30	Résolution 60/30 de l'Assemblée générale des Nations Unies - Les océans et le droit de la mer	4.4.1	A E F R
IOC/INF-1250	Interaction with the Census of Marine Life (CoML) and Other Research Programmes on Marine Biodiversity	4.4.2	A seulement
IOC/INF-1249	Coastal Eutrophication: Linking Nutrient Sources to Coastal Ecosystem Effects and Management – The intersection of several UNESCO-IOC Programmes Related to Nutrients	4.4.3	A seulement
IOC/INF-1145	IODE Officers Meeting Summary Report	4.5.1	A seulement
IOC/INF-1211	IOC Principles and Strategy for Capacity-building	4.5.2	A seulement
IOC/INF-1212	Implementation plan for IOC Capacity-building	4.5.2	A seulement
Série technique de la COI n° 77	12 September 2007 Indian Ocean Tsunami Event – Post-Event Assessment of IOTWS Performance	4.6.1	A seulement
Série technique de la COI n° 71 (document actualisé en ligne)	Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System, IOTWS. Implementation Plan, mars 2007	4.6.1	A seulement
Série technique de la COI n° 73 (document actualisé en ligne)	Implementation Plan for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North-Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas (NEAMTWS), 2007-2011	4.6.2	A seulement
Série technique de la COI n° 78 (document actualisé en ligne)	Tsunami and other Coastal Hazards Warning System for the Caribbean and Adjacent Regions-Implementation plan 2008	4.6.3	A seulement
IOC/EC-XLI/Inf.3	Recruitment of the Executive Secretary: job announcement (SC-079), Duties and Responsibilities attached to the post, Proposed Clarifications for Consultations with the Director-General on the Appointment of the Executive Secretary IOC (IOC/EC-XXXIX/2 Annex 5)	5.3	A seulement
IOC/EC-XLI/Inf.4	Aide Memoire World Ocean Conference 2009	--	A seulement

ANNEXE VIII

LISTE DES PARTICIPANTS

I. OFFICERS OF THE COMMISSION/ BUREAU DE LA COI/ MESA DE LA COI

Chairperson

Lic. Javier VALLADARES
Dirección de Relaciones Internacionales
Ministerio de Ciencia, Tecnología e Innovación
Productiva
Av. Córdoba 831 Piso 4
C1054AAH Buenos Aires
ARGENTINA
Tel: +54 11 5113 9820
Fax: +54 11 4312 7203
E-mail: javieravalladares@yahoo.com

Vice-Chairperson

Mr Neville SMITH
Deputy Director (Research & Systems)
Bureau of Meteorology
700, Collins St., G.P.O. Box 1289
Melbourne VIC 3008
AUSTRALIA
Tel: +61 3 9669 4444
Fax: +61 3 9669 4558
E-mail: n.smith@bom.gov.au; csr@bom.gov.au
**(Also: Chairperson of the sessional Financial
Committee; Co-chairperson of the Working
Group on Tsunamis and Other Hazards
Related to Sea Level Warning and Mitigation
Systems)**

Vice-Chairperson

Ms Savithri NARAYANAN
Dominion Hydrographer/Director-General
Ocean Sciences – Canadian Hydrographic
Service
Fisheries & Oceans Canada
615 Booth Street, Suite 311
Ottawa, Ontario K1A 0E6
CANADA
Tel: +1 613 995 4413
Fax: +1 613 947 4369
E-mail: savithri.narayanan@dfo-mpo.gc.ca
**(Also Chairperson of the sessional Working
Group on the Future of IOC)**

Vice-Chairperson

Mr Nikolai MIKHAILOV
Head, Oceanographic Data Centre
Russian Federal Service for Hydrometeorology &
Environmental Monitoring
All-Russia Research Institute of
Hydrometeorological Information – WDC
6 Korolev Street,
Obninsk, Kaluga Region
RUSSIAN FEDERATION 249035
Tel: +7 484 397 4907
Fax: +7 495 255 2225
E-mail: nodc@meteo.ru

Vice-Chairperson

Mr Julián Augusto REYNA MORENO
Capitán de Navío
Comisión Colombiana del Océano
Carrera 54 No. 26-50, Piso 4 CAN
Bogotá D.C.
COLOMBIA
Tel: +57 1 222 04 49/36/21
Fax: +57 1 222 0416
E-mail: oceano@cco.gov.co

Vice-Chairperson

Prof. Chérif SAMMARI
Head of the Marine Environment Laboratory
Institut national des Sciences et Technologies de
la Mer
28, rue 2 mars 1934
2025 Salammbô–Tunis
TUNISIA
Tel: +216 1 730 420/7127 7735
Fax: +216 1 732 622
E-mail: cherif.sammari@instm.rnrt.tn

Past Chairperson

Prof. David T. PUGH
Marine Science Advisor
3 Deeside Court, Dee Hills Park
Chester CH3 5AU
UNITED KINGDOM
Tel: +44 (0)23 8059 6611; +44 (0)12 4434 6454
Fax: +44 (0)1703 596 395
E-mail: d.pugh@mac.com
**(Also Chairperson of the sessional Working
Group on the Preliminary Plan and Schedule
of Initiatives for the 50th Anniversary of IOC)**

**II. MEMBER STATES OF THE IOC
EXECUTIVE COUNCIL/ETATS MEMBRES DU
CONSEIL EXECUTIF DE LA COI/ESTADOS
MIEMBROS DEL CONSEJO EJECUTIVO DE LA
COI**

Argentina/Argentine/Argentina

Head of Delegation

H. E. Mr Miguel Angel ESTRELLA
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Delegate
Permanent Delegation of Argentina to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 1.45.68.34.38
Fax: +33 1 43 06 60 35
E-mail: dl.argentina@unesco.org

Representatives

Mr Miguel Angel HILDMANN
Minister & Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Argentina to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15, FRANCE
Tel: +33 1 4568 3436
Fax: +33 1 4306 6035
E-mail: ma.hildmann@unesco.org

Mr José Luís FERNANDEZ VALONI
First Secretary
Permanent Delegation of Argentina to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 1 4568 3437/38
Fax: +33 1 4306 6035
E-mail: jl.fernandez@unesco.org

Ms Josefina BUNGE
Secretario de Embajada
Dirección general de consejería legal
Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio
Internacional y Culto
Esmeralda 1212, Piso 15
C1007ABR Buenos Aires
Tel: +54 11 4819 8008
Fax: +54 11 4819 8009
E-mail: jfb@mrecic.gov.ar

Lic. Ariel TROISI
Jefe Departamento Oceanografía
Av. Montes de Oca 2124
C1270ABV Buenos Aires
Tel: +54 11 4303 2240
Fax: +54 11 4303 2240
E-mail: atroisi@hidro.gov.ar

Australia/Australie/Australia

Head of Delegation

Mr Neville SMITH
Deputy Director (Research & Systems)
Bureau of Meteorology
700, Collins St., G.P.O. Box 1289
Melbourne VIC 3008
Tel: +61 3 9669 4444
Fax: +61 3 9669 4558
E-mail: n.smith@bom.gov.au
(Also Vice-Chairperson IOC)

Alternate

Mr Peter DEXTER
Ocean Services Section
Bureau of Meteorology, GPO Box 1289
Melbourne VIC 3001
Tel: +61 3 9669 4870
Fax: +61 3 9669 4695
E-mail: p.dexter@bom.gov.au
(Also representing JCOMM)

Advisor

Ms Anne SIWICKI
Permanent Delegation of Australia to UNESCO
4 rue Jean Rey
75015 Paris
FRANCE
Tel: +33 1 40 59 33 44
Fax: +33 1 40 59 33 53
E-mail: anne.siwicki@dfat.gov.au

Belgium/Belgique/Bélgica

Head of Delegation

Mr Rudy HERMAN
IOC/UNESCO Representative for Belgium
Member of Flanders UNESCO Commission
Dept. of Economy, Science & Innovation
Policy Support and Academic Policy
Koning Albert II-laan 35 bus 10
1030 Brussels
Tel: +32 2 553 6001
E-mail: rudy.herman@ewi.vlaanderen.be

Brazil/Brésil/Brasil

Head of Delegation

Mr Flavio Luiz GIACOMMAZZI
Advisor, Secretariat of the Interministerial
Commission on Sea Research
Esplanada dos Ministerios, BL N Anexo B
Brasilia D.F.
Tel: +55 61 3429 1337
E-mail: flavio@secirm.mar.mil.br

Alternate

Mr Luiz Fernando PALMER FONSECA
Director of Hydrography & Navigation (DHN)
Ponta da Armação, Niterói
24048 900 Rio de Janeiro
Tel: +55 21 2189 3001
E-mail: palmer@dhn.mar.mil.br

Representatives

Ms Cordelia MACHADO
Biodiversity, Ocean & Atlantic Coordinator
Ministry of Science & Technology
Esplanada dos Ministerios, BI E
Brasilia DF 71 070 090
Tel: + 55 61 3317 7854
Fax: +55 61 3317 7766
E-mail: mmachado@mct.gov.br

Ms Daniela ARRUDA BENJAMIN
Permanent Delegation of Brazil to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Fax: +33 (0)1 4783 2840
E-mail: dl.brasil@unesco.org

Canada/Canada/Canadá

Head of Delegation

Ms Wendy WATSON-WRIGHT
Assistant Deputy Minister, Science
Dept. of Fisheries & Oceans Canada
200 Kent St., Ottawa
Ontario K1A 0E6
Tel: +1 613 990 5123
Fax: +1 613 990 5113
E-mail: wendy.watson-wright@dfo-mpo.gc.ca

Alternate

Ms Savithri NARAYANAN
Dominion Hydrographer
Director-General, Ocean Sciences
Canadian Hydrographic Service
Fisheries & Oceans Canada
615 Booth St., Suite 311
Ottawa
Ontario K1A 0E6
Tel: +1 613 995 4413
Fax: +1 613 947 4369
E-mail: savithri.narayanan@dfo-mpo.gc.ca
(Also Vice-Chairperson IOC)

Representatives

Ms Helen C. JOSEPH
Director, Oceanography & Climate Branch
Direction de l'océanographie et du climat
Ocean Sciences–Canadian Hydrographic Service
Sciences océaniques–Service hydrographique du
Canada
615 Booth St., pièce 336A
Ottawa
Ontario K1A 0E6,
Tel: +1 613 990 6930
Fax: +1 613 990 6131
E-mail: Helen.joseph@dfo-mpo.gc.ca
(Also Rapporteur for the Session)

Ms Camille MAGEAU
Director, Ocean Policy & Planning Branch
200 Kent St.
Ottawa
Ontario K1A 0E6
Tel: +1 613 991 1285
Fax: +1 613 993 6414
E-mail: Camille.mageau@dfo-mpo.gc.ca

Mr Denis LEFAIVRE
Manager, Modélisation & Operational
Oceanography Division
Maurice Lamontagne Institute
Canadian Hydrographic Service
850, route de la Mer, P.O. Box 100
Mont-Joli
Québec G5H 3Z4
Tel: +1 418 775 0502
Fax: +1 418 775 0654
E-mail: denis.lefaivre@dfo-mpo.gc.ca

Ms Dominique LEVASSEUR
Senior Programme Officer
Permanent Delegation of Canada to UNESCO
5, rue de Constantine
Paris 75007
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4443 2573
Fax: +33 (0)1 4443 2579
E-mail: Dominique.levasseur@international.gc.ca

Mr Val SWAIL
Chief, Climate Data & Analysis Section
Environment Canada
4905 Dufferin St.
Toronto
Ontario M3H 5T4
Tel: +1 416 739 4347
Fax: +1 416 739 5700
E-mail: val.swail@ec.gc.ca

Advisor

Mr Geoffrey HOLLAND
1267 Gabriola Drive
Parksville
B.C. V9P 2T5
Tel/Fax: +1 250 954 1343
E-mail: holland@2weassociates.com;
hollandg@shaw.ca

Chile/Chili/Chile

Head of Delegation

Mr Cristián SORO
Director, Servicio Hidrográfico de la Armada y
Punto Focal Nacional de la IOC
Errazuriz 252 Playa Ancha
Valparaiso
Tel: +56 32 226 6502
Fax: +56 32 226 6542
E-mail: director@shoa.cl

Alternate

Mr Andres ENRIQUEZ
Head of the Dept. of Oceanography
Servicio Hidrográfico y Oceanográfico de la
Armada
Errazuriz 254, Playa Ancha
CP 237-0168 Valparaiso
Tel: 56 32 226 6540
Fax: 56 32 226 6542
E-mail: aenriquez@shoa.cl

Representatives

Mr Christian STREETER
Permanent Delegation of Chile to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 45 68 29 50
Fax: +33 (0)1 47 34 16 51
E-mail: dl.chili@unesco.org

Sr. F. MINGRAM LOPEZ
Capitán de Navío, Director
Servicio Hidrográfico y Oceanográfico de la
Armada (SHOA)
Errazuriz 254 Playa Ancha 324
Valparaíso
Tel: +56 32 266 502
Fax: +56 32 266 542

China/Chine/China

Head of Delegation

Mr Zhang ZHANHAI
Director-General, Dept. of International
Cooperation
State Oceanic Administration
1, Fuxingmenwai Ave
Beijing 100860
Tel: +86 10 6806 0086
Fax: +86 10 5802 4627
E-mail: zhangzhanhai@pric.gov.cn
(Also Chairperson of WESTPAC)

Alternate

Mr Ya Feng YANG
Programme Officer
Division of International Organizations
State Oceanic Administration
1, Fuxingmenwai Ave
Beijing 100860
Tel: +86 10 6804 8051
Fax: +86 10 6804 8051
E-mail: yf@soa.gov.cn

Representatives

Mr Zhenghao CHI
State Oceanic Administration
1, Fuxingmenwai Ave
Beijing 100860
Tel: +86 10 6804 7637
Fax: +86 10 6804 7644
E-mail: yb@soa.gov.cn

Ms Shao Hua LIN
Director-General, Professor
National Marine Data & Information Service
State Oceanic Administration
93 Liuwei Rd., Hedong District
Tianjin 300171
Tel: +86 22 2401 0803
Fax: +86 22 2401 0926
E-mail: shlin@mail.nmdis.gov.cn

Mr Wei WU
National Marine Environment Forecasting Centre
State Oceanic Administration
8 Dahuisi, Haidan District
Beijing 100081
Tel: +86 10 6217 3615
Fax: +86 10 6217 3620

Prof. Quan WEN
National Marine Environmental Monitoring Centre
State Oceanic Administration
42 Linghe Street, Shahekou District
Dalian
Liaoning 116023
Tel: +86 411 8478 2522
Fax: +86 411 8478 3277
E-mail: qwen@nmemc.gov.cn

Colombia/Colombie/Colombia

Head of Delegation

Mr Julián Augusto REYNA MORENO
Capitán de Navío
Comisión Colombiana del Océano
Carrera 54 No. 26-50, Piso 4 CAN
Bogotá D.C.
Tel: +57 1 222 0449/36/21
Fax: +57 1 222 0416
E-mail: oceano@cco.gov.co
(Also Vice-Chairperson IOC)
Cuba/Cuba/Cuba

Head of Delegation

Mr Guillermo GARCIA MONTERO
Director, Acuario Nacional de Cuba
Presidente Comité Oceanográfico Nacional de
Cuba
Ave. 1ª y Calle 60, Miramar, Playa
La Habana
Tel: +537 203 6401-06
Fax: +537 209 2737
E-mail: guillermog@acuaronacional.cu
(Also Chairperson of IOCARIBE)

**Dominican Republic/République
Dominicaine/República Dominicana**

Head of Delegation

Ms Elsa DOMINGUEZ BRITO
Ministre Conseillère
Délégation Permanente de la République
Dominicaine auprès de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2708
Fax: +33 (0)1 4273 2466
E-mail: e.dominguez-brito@unesco.org

Ecuador/Equateur/Ecuador

Head of Delegation

Mr Giorgio DE LA TORRE
Research Scientist
Oceanographic Institute of the Ecuadorian Navy,

INOCAR
Av. 25 de Julio – Base Naval Sur
Guayaquil
Tel: +593 4 248 1300
Fax: +593 4 248 5165
E-mail: gdtorre@inocar.mil.ec
**(Also Acting Chairperson of ICG/PTWS)
Representatives**

Cmdr. Mario PROAÑO SILVA
Director, Instituto Oceanográfico de la Armada del
Ecuador
Av. de la Marina - Base Naval Sur
P.O. Box 5940
Guayaquil
Tel: +593 4 248 1100/1847
Fax: +593 4 248 5165
E-mail: director@inocar.mil.ec

Mr Gonzalo PEREIRA PUCHY
Secretary-General, CPPS
Permanent Commission for the South Pacific
Complejo Alban Borja
Edif. Classic, 2^{ndo} Piso
Guayaquil
Tel: +593 4 221 1202/222 1203
Fax: +593 4 222 1201
E-mail: gpereira@cpps-int.org

Egypt/Egypte/Egipto

Head of Delegation

Prof. Mohamed SAID
National Institute of Oceanography & Fisheries
(NIOF)
8, Dr Abdel-Hamid Abo Haif, El-Shatby
Alexandria 21111
Tel: +20 3 2377 9117
Fax: +20 3 480 1174
E-mail: mamsaid2@hotmail.com

Alternate

Prof. Aida Botros TADROS
Acting, Head of Marine Environmental Division
National Institute of Oceanography & Fisheries,
Kayt Bay
Alexandria
Tel: +20 3 480 1553
Fax: +20 3 480 1174
E-mail: bt_aida@yahoo.com

Advisor

Mr Mohamed ECZAHABY
Permanent Delegation of Egypt to UNESCO
1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 45 68 33 09
E-mail: zahabiyg@yahoo.com

France/France/Francia

Head of Delegation

Mr François GÉRARD
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du
Développement Durable
et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT)
CGPC-S2, Tour Pascal B
92055 La Défense Cedex
Tel: +33 (0)1 4081 2388
E-mail: francois.gerard@developpement-durable.gouv.fr
(also Chairperson of I-GOOS)

Alternate

Mme Hélène SEKUTOWICZ-LE BRIGANT
Délégation Permanente de la France auprès de
l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
Tel: +33 (0)1 4568 3503
Fax: +33 (0)1 5369 9949
E-mail: helene.sekutowicz@diplomatie.gouv.fr
Representatives

Mme Claudiane CHEVALIER
Direction des Relations Internationales
Institut français de recherche pour l'exploitation de
la mer
Technopolis 40
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux
Tel: +33 (0)1 4648 2182
Fax: +33 (0)1 4648 2188

M. Frontero BERNARD
Conseiller pour les Sciences
Commission nationale française pour l'UNESCO
75007 Paris
Tel: +33 (0)1 5369 3996
Fax: +33 (0)1 5369 3223
E-mail: Bernard.frontero@diplomatie.gouv.fr

M. Elie JARMACHE
Chargé de Mission
Secrétariat Général de la Mer
16 bd Raspail
75007 Paris
Tel: +33 (0)1 5363 4158
Fax: +33 (0)1 5363 4178
E-mail: elie.jarmache@pm.gouv.fr
(Also Chairperson of IOC/ABE-LOS)

Advisors

Mr Serge ALLAIN
Service Hydrographique Océanographique de la
Marine, SHOM
13 rue du Chatellier
Brest Armées 29240

Tel: +33 (0)1 4665 5084
E-mail: dspre-rex@shom.fr

M. René FEUNTEUN
Direction de la Prévention des Pollutions et des
Risques
Sous-direction de la Prévention des Risques
Majeurs
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du
Développement Durable et de l'Aménagement du
Territoire (MEEDDAT)
20 av. de Ségur
75007 Paris
Tel: +33 (0)1 4219 1563
Fax: +33 (0)1 4219 1479
E-mail: rene.feunteun@ecologie.gouv.fr

Germany/Allemagne/Alemania

Head of Delegation

Prof. Mr Peter EHLERS
President, Federal Maritime & Hydrographic
Agency
Bernhard-Nocht Strasse 78
20359 Hamburg
Tel: +49 (0)40 3190 1000
Fax: +49 (0)40 3190 1004
E-mail: peter.ehlers@bsh.de

Alternate

Ms Anna VON GYLDENFELDT
Federal Maritime & Hydrographic Agency
Bernhard-Nocht Strasse 78
20359 Hamburg
Tel: +49 (0)40 3190 3111
Fax: +49 (0)40 3190 5032
E-mail: anna.gyldenfeldt@bsh.de

Representative

Mr Reinhard ZÖLLNER
German Weather Forecast
Bernhard-Nocht Strasse 76
20359 Hamburg
Tel: +49 (0)40 6690 1400
Fax: +49 (0)40 6690 1499
E-mail: reinhard.zoellner@dwd.de

Ghana/Ghana/Ghana

Not Represented

Greece/Grèce/Grecia

Head of Delegation

Mr Efstathios Th. BALOPOULOS
Director, Institute of Oceanography
Hellenic Centre for Marine Research
46.7-km, Athinon-Sounio Ave.
Anavyssos
19013 Attica
Tel: +30 22910 76452
Fax: +30 22910 76347
E-mail: efstathios.balopoulos@ath.hcmr.gr
Alternate

Ms Fanny VOUTSINOY
Head of the Chemical Dept.
Hellenic Centre for Marine Research
46.7-km Athinon-Sounio Ave
Anavyssos
Attica 19013
Tel: +30 22910 76366
Fax: +30 22910 76347
E-mail: fvouts@ath.hcmr.gr

Representatives

Mr Alexander THEOCHARIS
Research Director
Hellenic Centre for Marine Research
46.7-km Athinon-Sounio Ave
P.O. Box 712
Anavyssos
Attiki 19013
Tel: +30 22910 76329
Fax: +30 22910 76323
E-mail: alekos@ath.hcmr.gr

Ms Anastasia STRATI
Expert Counsellor, MFA
3 Akademias St.
Athens
Tel: +30 21036 82138
Fax: +30 21036 82239
E-mail: astrati@mfa.gr

India/Inde/India

Head of Delegation

H.E. Ms Bhaswati Mukherjee
Ambassador, Permanent Delegate
Permanent Delegation of India to UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2988
Fax: +33 (0)1 4734 5188
E-mail: dl.india@unesco.org

Alternate

Mr Birender Singh YADAV
First Secretary
Permanent Delegation of India to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE

Representatives

Dr Somasundar KROTHAPALLI
Programme Director
Ministry of Earth Sciences
Lodhi Rd.
New Delhi 110003
Tel: +91 11 2430 6831
Fax: +91 11 2436 2644
E-mail: somadod@gmail.com

Dr Shailesh NAYAK
Director, Indian National Centre for Ocean
Information Services
"Ocean Valley", P.B. 21, IDA, Jeedimetla P.O.
Hyderabad 500055
Tel: +91 40 2389 5000
Fax: +91 40 2389 5001
E-mail: director@incois.gov.in
Advisor

Mr Jair TORRES
Permanent Delegation of India to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2999
E-mail: j.torres@unesco.org

Indonesia/Indonésie/Indonesia

Head of Delegation

Mr Hery HARJONO
Deputy Chairman, Earth Sciences
Indonesian Institute of Sciences
Jl. Gatot Subroto
Jakarta 12710
Tel: +62 21 528 1850
Fax: +62 21 526 0804
E-mail: hery.harjono@lipi.go.id

Alternate

Mr Sinyo H. SARUNDAJANG
Governor, North Sulawesi Province
Jl. 17 Agustus 69
Manado
North Sulawesi 95119
Tel: +62 431 865 559
Fax: +62 431 865 919
E-mail: sulut@sulut.go.id

Representatives

Dr Noldy TUERAH
Executive Secretary
World Ocean Conference 2009 Secretariat
BAPPEDA Office, 2nd Floor
Jl. 17 Agustus 73
Manado
North Sulawesi 95119
Tel: +62 431 816 152
Fax: +62 431 861 394
E-mail: info@woc2009.org
Dr Gellwynn JUSUF
Advisor to Minister of Marine Affairs & Fisheries
Jl. Medan Merdeka Timur 16
Jakarta 10110, DKI
Tel: +62 21 6471 1538
Fax: +62 21 6471 1483
E-mail: gellwynn@cbn.net.id

Mr Asep D. MUHAMMAD
Secretary
Agency for Marine & Fisheries Research
Ministry of Marine Affairs & Fisheries
Jl. Pasir Putih I, Ancol Timur
Jakarta Utara 14430
Tel: +62 21 6471 1583
Fax: +62 21 6471 1438
E-mail: admdelp@yahoo.com
Dr Gabriel Tonny WAGEY
Senior Scientist
Ministry of Marine Affairs & Fisheries
Jl. Pasir Putih I, Ancol Timur
Jakarta 14430
Tel: +62 21 6471 1583 ext. 4103
Fax: +62 21 6471 1438
E-mail: t.wagey@fisheries.ubc.ca

Mr Jan SOPAHELUWAKAN
Deputy Chairman, Scientific Services
Indonesian Institute of Sciences, LIPI
(Lembaga Ilmu Pengetahuan Indonesia)
Jl. Gatot Subroto 10
Jakarta 12710
Tel: +62 21 525 5179
Fax: +62 21 529 7313
E-mail: jans@lipi.go.in
(Also Chairperson of ICG/IOTWS)

Mr FAUZI
Meteorological & Geophysical Agency
Head of Earthquake Engineering & Tsunami
Division
Jl. Angkasa I/2, Kemayoran
Jakarta 10720
Tel: +62 21 424 6321 ext. 331
Fax: +62 21 654 6316
E-mail: fauzi@bmg.go.id

Mr DINDIN
Permanent Delegation of the Republic of
Indonesia to UNESCO

Maison de l'UNESCO, M1.24
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2972
Fax: + 33 (0)1 4566 0237
E-mail: del.indonesia@unesco.org

**Iran, Islamic Republic of/République Islamique
d'Iran/Irán, República Islámica del**

Head of Delegation

Mr Yadollah PARMOUN
Permanent Delegation of Iran to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3300
E-mail: yadollahparmoun@yahoo.com

Japan/Japon/Japón

Head of Delegation

Dr Toshio YAMAGATA
Vice Dean & Professor
Dept. of Earth & Planetary Science
Graduate School of Science
University of Tokyo
7-3-1 Hongo, Bunkyo-ku
Tokyo 113-0033
Tel: +81 3 5841 4297
Fax: +81 3 5841 8791
E-mail: yamagata@eps.s.u-tokyo.ac.jp

Alternate

Dr Yasuwo FUKUYO
University of Tokyo
Asian Natural Environmental Science Centre
1-1-1, Yayoi, Bunkyo-ku
Tokyo 113-8657
Tel: +81 3 5841 2782
Fax: +81 3 5841 8040
E-mail: ufukuyo@mail.ecc.u-tokyo.ac.jp

Representatives

Dr Yutaka MICHIDA
Prof., International Coastal Research Centre
Ocean Research Institute
University of Tokyo
Akahama 2-106-1
Otsuchi
Iwate 028-1102
Tel: +81 193 425 611
Fax: +81 193 423 715
E-mail: ymichida@ori.u-tokyo.ac.jp

Dr Mitsuo UEMATSU
Professor, Director
Centre for International Cooperation
Ocean Research Institute
University of Tokyo
1-15-1 Minamidai, Nakano-ku
Tokyo 164-8639
Tel/Fax: +81 3 5351 6533
E-mail: uematsu@ori.u-tokyo.ac.jp

Dr Kazuhiro KITAZAWA
Special Assistant to the Minister
Japan Agency for Marine-Earth Science &
Technology (JAMSTEC)
2-15 Natsushima-cho
Yokosuka 237-0061
Tel: +81 46 867 9191
Fax: +81 46 867 9195
E-mail: kitazawa@jamstec.go.jp

Mr Daisuke KUBOIKE
Unit Chief, Ministry of Education, Culture, Sports,
Science & Technology
3-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8959
Tel: +81 3 6734 4146
Fax: +81 3 6734 4147
E-mail: kuboike@mext.go.jp

Ms Eriko HIMATA
Program Specialist
Ministry of Education, Culture, Sports, Science &
Technology
3-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8959
Tel: +81 3 6734 2557
Fax: +81 3 6734 3679
E-mail: himata@mext.go.jp

Mr Yohei HASEGAWA
Senior Coordinator for International Earthquake
Tsunami Information
Japan Meteorological Agency
1-3-4 Ote-machi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8122
Tel: +81 3 3284 1743
Fax: +81 3 3215 2963
E-mail: yhasegawa@met.kishou.go.jp

Mr Yasushi TAKATSUKI
Head of Buoy Robot Unit, Marine Division
Japan Meteorological Agency
1-3-4 Otemachi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8122
Tel: +81 3 3212 8341 ext. 5149
Fax: +81 3 3211 6908
E-mail: y_takatsuki@met.kishou.go.jp

Mr Osamu MIYAKI
Administrative Staff
International Affairs Division, Planning Dept.
Japan Agency for Marine-Earth Science &
Technology (JAMSTEC)
2-15 Natsushima-cho
Yokosuka 237-0061
Tel: +81 46 867 9228
Fax: +81 46 867 9195
E-mail: miyakio@jamstec.go.jp

Ms Suzuka SAKASHITA
First Secretary
Permanent Delegation of Japan to UNESCO
148, rue de l'Université
75007 Paris
FRANCE
Tel: +33 (0)1 5359 2716
Fax: +33 (0)1 5359 2727
E-mail: deljpn.pro@unesco.org

Kenya/Kenya/Kenia

Head of Delegation

Mr Johnson KAZUNGU
Kenya Marine & Fisheries Research Institute
P.O. Box 81651, Code 80100
Mombasa
Tel: +254 41 475 151/7
Fax: +254 41 475 157
E-mail: jkazungu@kmfri.co.ke

Alternate

Mr John Paul OLUOCH
Senior Research Assistant
Permanent Delegation of Kenya to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 45 68 32 81
E-mail: jp.oluoch@unesco.org

Madagascar/Madagascar/Madagascar

Head of Delegation

Dr Faneva RANDRIANANDRAINAINA
Science Advisor
40, rue du Général Foy
75008 Paris
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4293 3477
Fax: +33 (0)1 4522 2289
E-mail: faneva@hotmail.com

Mauritius/Maurice/Mauricio

Head of Delegation

Mr Seeballuck SURESH CHUNDRE
Secretary to Cabinet & Head of Civil Service
Chairperson National Disaster Committee
Port Louis
Tel: +230 201 2850
Fax: +230 208 6642

Alternate

Dr Mitrasen BHIKAJEE
Director, Mauritius Oceanography Institute
France Centre, Victoria Avenue
Quatre Bornes
Tel: +230 427 4432
Fax: +230 427 4433
E-mail: bhikajee@moi.intnet.mu

Nigeria/Nigeria/Nigeria

Head of Delegation

Mr Olajide AYINLA
Nigerian Institute for Oceanography & Marine
Research
3 Wilmot Point Rd., Victoria Island
Lagos P.M.B. 12729
Tel: +234 1 802 32 61
Fax: +234 1 261 95 17
E-mail: jideayinla@yahoo.com

Representative

Mr Young NWAFOR
Permanent Delegation of the Federal Republic of
Nigeria to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2727
Fax: +33 (0)1 4567 5941
E-mail: dl.nigeria@unesco.org

Norway/Norvège/Noruega

Head of Delegation

Mr Peter HAUGAN
Director, Geophysical Institute
University of Bergen
Allegaten 70
N-5007 Bergen
Tel: +47 5558 2678
Fax: +47 5558 9883
E-mail: peter.haugan@gfi.uib.no
**(Also Chairperson of the Resolutions
Committee)**

Alternate

Mr Alf VESTRHEIM
First Secretary
Permanent Delegation of Norway to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3435
Fax: +33 (0)1 4567 9203
E-mail: a.vestrheim@unesco.org

Peru/Pérou/Perú

Head of Delegation

Capitán Juan Carlos MONTENEGRO
Subdirector
Avenida Gamarra No. 500
Chucuito, Callao
Lima 80
Tel: +51 1 613 6745
Fax: +51 1 613 6759
E-mail: jcmontenegro@dhn.mil.pe

Alternate

Capitán Rodolfo SABLICH LUNA VICTORIA
Head, Technical Office
Avenida Gamarra No. 500
Chucuito, Callao
Lima 80
Tel: +51 1 613 6746
Fax: +51 1 613 6759
E-mail: rsablich@dhn.mil.pe

Representative

Capt. Rafael ZEGARRA
Naval Attaché of the Peruvian Embassy in France
Avenida Gamarra 500
Chucuito, Callao
Lima 80
Tel: +51 1 613 6746
Fax: +51 1 613 6759
E-mail: agrenafr@yahoo.com

Advisors

Mr Alfredo PICASSO
Permanent Delegation of Peru to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel/Fax: +33 (0)1 4527 6342
E-mail: a.picasso@club-internet.fr

Mr Mario BUSTAMANTE
Permanent Delegation of Peru to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2933
Fax: +33 (0)1 4568 2920
E-mail: m.bustamante@unesco.org

Portugal/Portugal/Portugal

Head of Delegation

Prof. Mario RUIVO
Chairman, Portuguese Committee for IOC
Av. Infante Santo 42, 4th Floor
1350-179 Lisbon
Tel: +351 21 390 4330
Fax: +351 21 395 2212
E-mail: cointersec.presid@fct.mctes.pt

Representative

Ms Teresa SALADO
Permanent Delegation of Portugal to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3054
Fax: +33 (0)1 4567 8293
E-mail: t.salado@unesco.org

**Republic of Korea/République de
Corée/República de Corea**

Head of Delegation

Mr Doan JEONG
Director, Ministry of Land, Transport and Maritime
Affairs
88, Gwanmun-ro
Gawcheon 427-712
Gyeonggi-do
Tel: +82 2 2110 8452
Fax: +82 2 502 0341
E-mail: doan@mltm.go.kr

Alternate

Dr Jang-Won SEO
Senior Research Scientist
National Institute of Meteorological Research
Global Environment System Research Lab.
45, Gisangcheong-gil, Dongjak-gu
Seoul 156-720
Tel: +82 2 6712 0351
Fax: +82 2 841 2787
E-mail: jwseo@kma.go.kr

Representatives

Ms Jeong Hwa KIM
Deputy Director
Ministry of Land, Transport & Maritime Affairs
88, Gwanmun-ro
Gawcheon 427-712
Gyeonggi-do
Tel: +82 2 2110 8458
Fax: +82 2 502 0341
E-mail: goodpo@mltm.go.kr

Dr Chae Ho LIM
Deputy Director
National Oceanographic Research Institute
195 Seohae-ro, Jung-gu
Incheon 400-800
Tel: +82 32 880 0450
Fax: +82 32 885 3905
E-mail: limch92@mltm.go.kr

Mr Chung-mo JUNG
The Organizing Committee for the Expo 2012
Yeosu Korea
110-793, 4F, 75 Yulgokno
Jongno-gu, Seoul
Tel: +82 2 740 4705
Fax: +82 2 740 4789
E-mail: jcm0929@mltm.go.kr

Mr Gong-Gu BACK
Assistant Director
National Oceanographic Research Institute
195 Seohae-ro, Jung-gu
Incheon 400-800
Tel: +82 32 885 5062
Fax: +82 32 885 3088
E-mail: jcm0929@mltm.go.kr

Dr Kyu Kui JUNG
Marine Environment Team
South Sea Fisheries Research Institute
347, Anpo-ro, Hwayang Institute
Yeosu
Jellanam-do 556-823
Tel: +82 61 690 8952
Fax: +82 61 686 1588
E-mail: kkjung@nfrdi.re.kr

Dr Sang-Kyung BYUN
Principal Researcher
Korea Ocean Research & Development Institute
Marine Environment Research Dept.
Ansan P.O. Box 29
Seoul 425-600
Tel: +82 31 400 6127
Fax: +81 31 408 5829
E-mail: skbyun@kordi.re.kr

Dr Sik HUH
Head of International Cooperation Div.
Korea Ocean Research & Development Institute
Ansan 29
Seoul 425-600
Tel: +82 31 400 7750
Fax: +82 31 406 6925
E-mail: sikhuh@kordi.re.kr

Mr Hyun Mook LIM
Head of Science Team
Korean National Commission for UNESCO
P.O. Box Central 64
Seoul 100-022
Tel: +82 2 755 3014
Fax: +82 2 755 7477
E-mail: hmlim@unesco.or.kr
Mr Kyungjin KIM
Senior Researcher
Korea Ocean Research & Development Institute
Ansan 29
Seoul 425-600
Tel: +82 31 400 7752
Fax: +82 31 406 6925
E-mail: kjkim@kordi.re.kr

Ms Hyo-Jin CHOI
Korea Oceanographic Commission Secretariat
Korea Ocean Research & Development Institute
Ansan, P.O. Box 29
Seoul 425-600
Tel: +82 31 400 7755
Fax: +82 31 406 6925
E-mail: choih@kordi.re.kr

Prof. Hyohyun SUNG
Ewha Womens' University
Dept. of Social Studies
Seoul 120-750
Tel: +82 10 6235 2668
Fax: + 82 2 3277 2659
E-mail: hhsung@ewha.ac.kr

Dr Hyung Tak HUH
Fellow, Agriculture/Fisheries Sciences Div.
Senior Scientist Emeritus
Korean Ocean Research & Development Institute
(KORDI)
National Coordinator, UNDP/GEF YSLME Project
Korean Academy of Science & Technology
12-41 Bangbae-dong, Seocho-gu
Seoul 137-060
Tel: +82 2 534 5059
Fax: +82 31 408 5934
E-mail: hthuh@kordi.re.kr
(Also representing WESTPAC)

**Russian Federation/Fédération de
Russie/Federación de Rusia**

Head of Delegation

Mr Alexander FROLOV
Head Deputy
Federal Service for Hydrometeorology &
Environmental Monitoring (Roshydromet)
12 Novovagan'kovsky Street
Moscow 123995
Tel: +7 495 252 0313
Fax: +7 495 255 2269/2216
E-mail: afrolov@mecom.ru

Alternate

Prof. Dr Anatoly KOLODKIN
Judge, UN International Tribunal for the Law of
the Sea
Scientific-Expert Counsel to the Chairman of the
Council of the Federation
Scientific Counsel to the Minister of International
Affairs
President, Russian Associations of International
Law & Maritime Law
3 B. Koptevsky Prospekt
Moscow 125319
Tel: +7 495 151 7588
Fax: +7 495 152 0916/151 7588
E-mail: kolodin@smniip.ru

Representatives

Mr Vitaly I. SYCHEV
Chief UNESCO Chair in Remote Sensing &
Modelling in Oceanography
98, Malookhtinsky Prospekt
St. Petersburg 195196
Tel: +7 812 224 3061
Fax: +7 812 444 6090
E-mail: vsychev@bk.ru

Mr Robert NIGMATULIN
Director, Russian Academy of Sciences
36, Nakhimovsky Ave.
Moscow 117997
Tel: +7 495 124 5996
Fax: +7 495 124 5983
E-mail: nigmar@ocean.ru

Mr Sergey SHAPOVALOV
Director, Centre for Coordination of Ocean
Research
Russian Academy of Sciences
36 Nakhimovsky Ave.
Moscow 117997
Tel: +7 495 124 5981
Fax: +7 495 124 5983
E-mail: smshap@ocean.ru

Mr Vladimir KOMCHATOV
Director, State Oceanographic Institute
6, Kropotkinskiy Prospekt
Moscow 119034
Tel/Fax: +7 495 246 7288
E-mail: adm@soi.msk.ru

Mr Nikolai MIKHAILOV
Head, Oceanographic Data Centre
Russian Federal Service for Hydrometeorology &
Environmental Monitoring
All-Russia Research Institute of
Hydrometeorological Information – WDC
6 Korolev Street
Obninsk
Kaluga Region 249035
Tel: +7 484 397 4907
Fax: +7 095 255 2225
E-mail: nodc@meteo.ru
(Also Vice-Chairperson IOC)

South Africa/Afrique du Sud/Africa del Sur

Head of Delegation

Mr Ashley JOHNSON
Marine & Coastal Management
P.O. Box X2, Roggebaai
Cape Town 8012
Tel: +27 21 402 3260
Fax: +27 21 425 6976
E-mail: ajohnson@deat.gov.za

Alternate

Ms Marisa KASHORTE
Policy Advisor, Fedsure Building
Cnr Van Der Walt & Pretorius St.
Pretoria 0001
Tel: +27 12 310 3971
Fax: +27 12 320 5216

Spain/Espagne/España

Head of Delegation

Mr Luís VALDES
Director, Centro Oceanográfico de Gijón
Instituto Español de Oceanografía
Gijón
Asturias 33212
Tel: +34 985 308 672
Fax: +34 985 326 277
E-mail: luis.valdes@gl.leo.es
Representative

Mr Gregorio PARRILLA BARRERA
Jefe Area Medio Marino
Instituto Español de Oceanografía
Avenida de Brasil 31
Madrid 28020
Tel: +34 91 347 3608
Fax: +34 91 413 5597
E-mail: gregorio.parrilla@md.ieo.es

Sri Lanka

Head of Delegation

Mr Karunadasa HAPUTANTRI
Chairman, National Aquatic Resources Research
& Development Agency
Crow Island, Mattakuliya
Colombo 15
Tel: +941 252 1881
Fax: +941 252 1881
E-mail: chairman@nara.ac.lk

Representative

Dr Kamal TENNAKOON
Senior Research Officer
National Aquatic Resources Research &
Development Agency
Crow Island, Mattakuliya
Colombo 15
Tel: +941 252 1008
Fax: +941 252 1932
E-mail: tkdkamal@nara.ac.lk;
tkdamal@hotmail.com

Thailand/Thailande/Tailandia

Head of Delegation

Dr Cherdchinda CHOTIYAPUTTA
Marine Resources Management Specialist
Dept. of Marine & Coastal Resources
92 Phaholyothin Rd, Samsennoi
Phayathai
Bangkok 10400
Tel/Fax: +66 2 298 2659
E-mail: cherdchc@dmcr.go.th;
cherdchc@yahoo.com

Alternate

Dr Somkiat KHOKIATTIWONG
SEA GOOS Chair
Phuket Marine Biological Centre
Thailand Department of Marine Coastal
Resources
51 Sakdhidate Rd, P.O. Box 60
Phuket 83000
Tel: + 66 76 391 128
Fax: + 66 76 391 127
E-mail: somkiat@e-mail.in.th;
skkokiattiwong@gmail.com

Representatives

Mr Mickmin CHARUCHINDA
Director, Eastern Marine & Coastal Resources
Research Centre
309 Moo 1 Tambon Paknamprasae
Klaeng District
Rayong 21170
Tel: +66 38 661 693
Fax: +66 38 661 694
E-mail: mickmin_charunchinda@yahoo.com

Ms Saowalak WINYOONUNTAKUL
Chief, Foreign Affairs Group
Department of Marine & Coastal Resources
92, Phaholyothin Rd, Samsennoi
Phayathai
Bangkok10400
Tel: +66 2 298 2588
Fax: +66 2 298 2592
E-mail: foreign@dmcr.go.th

Tunisia/Tunisie/Túnez

Head of Delegation

Prof. Chérif SAMMARI
Head of the Marine Environment Laboratory
Institut national des Sciences et Technologies de
la Mer
28, rue 2 mars 1934
2025 Salammbô-Tunis
Tel: +216 1 730 420/7127 7735
Fax: +216 1 732 622
E-mail: cherif.sammari@instm.rnrt.tn
(Also Vice-Chairperson IOC)

Turkey/Turquie/Turquía

Head of Delegation

Rear Adm. Mustafa IPTES
Director, Office of Navigation, Hydrography &
Oceanography
34805 Çubuklu
Tel: +90 (0)216 425 89 26
Fax: +90 (0)216 331 05 25
E-mail: director@shodb.gov.tr;
miptes@hotmail.com

Advisors

Captain Erhan GEZGIN
Chief of Oceanography Division
Office of Navigation, Hydrography &
Oceanography
34805 Çubuklu, Istanbul
Tel: +90 (0)216 322 2580 (ext. 3300)
Fax: +90 (0)216 331 05 25
E-mail: erhan@shodb.gov.tr

Ms Esra CANKORUR
First Counselor
Pemanent Delegation of Turkey to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2715
E-mail: e.cankorur@unesco.org;
dl.turquie@unesco.org

Mr Sencer YÖNDEM
Second Secretary
Pemanent Delegation of Turkey to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
E-mail: s.yondem@unesco.org;
dl.turquie@unesco.org

Mr Dilek EDIGER TÜBITAK
Marine Research Centre
Senior Researcher
Chemistry & Environment Institute
P.O. Box 21
41470 Gebze – Kocaeli
Tel: +90 (0)262 677 2975
Fax: +90 (0)262 641 2309
E-mail: dilek.ediger@mam.gov.tr

Ukraine/Ukraine/Ucrania

Head of Delegation

Prof. Valery EREMEEV
Director General, Oceanological Centre
Ukrainian National Academy of Sciences
2, Nakhimov Ave
Sevastopol
Crimea 99011
Tel: +380 692 544 110
Fax: +380 692 544 110
E-mail: eremeev@alpha.mhi.iuf.net;
director@ibss.iuf.net

**United Kingdom of Great Britain &
Northern Ireland/Royaume-Uni de Grande
Bretagne et d'Irlande du Nord/Reino
Unido de Gran Bretaña e Irlanda del Norte**

Head of Delegation

Mr Trevor GUYMER
c/o National Oceanography Centre
European Way
Southampton SO14 3ZH
Tel: +44 (0)23 8059 6789
Fax: +44 (0)23 8059 6204
E-mail: thg@noc.soton.ac.uk

Alternate

Mr David PALMER
c/o National Oceanography Centre
Old Orchard, The Streat Ubley
Bristol
Somerset BS40 6PJ
Tel: +44 (0)1761 462 449
E-mail: davepalmer_x@yahoo.co.uk

Representatives

Prof. David T. PUGH
Marine Science Advisor
3 Deeside Court, Dee Hills Park
Chester CH3 5AU
Tel: +44 (0)23 8059 6611; +44 (0)12 4434 6454
Fax: +44 (0)1703 596 395
E-mail: d.pugh@mac.com
(Past Chairperson IOC)

Dr Lesley RICKARDS
Permanent Service for Mean Sea Level (PSMSL)
British Oceanographic Data Centre (BODC)
6, Brownlow St.
Liverpool L3 5DA
Tel: +44 (0)151 795 4897
Fax: +44 (0)151 795 4912
E-mail: ljr@bodc.ac.uk

Mr Stephen HALL
Manager Stakeholder Relations
National Oceanography Centre
Southampton SO14 3ZH
Tel: +44 (0)23 8059 6435
Fax: +44 (0)23 8059 6204
E-mail: sph@noc.soton.ac.uk

Mr Roland ROGERS
Resource Manager NMEP
National Oceanography Centre
Southampton SO14 3ZH
Tel: +44 (0)23 8059 6314
E-mail: rxr@noc.soton.ac.uk

Advisor

Mr Russell ARTHURTON
Coastal Geoscience
5a Church Lane, Grimston
Melton Mowbray
Leics. LE14 3BY
Tel: +44 (0)1664 810 024
E-mail: r.arthurton@talktalk.net

**United Republic of Tanzania/République-Unie
de Tanzanie/República Unida de Tanzania**

Head of Delegation

Mr Alfonse DUBI
Director
Institute of Marine Sciences
University of Dar es Salaam
Mizingani Rd
P.O. Box 668
Zanzibar
Tel: +255 54 223 2128
Fax: +255 54 223 3050
E-mail: dubi@ims.udsm.ac.tz

Alternate

Prof. Mohammed S. SHEYA
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Tanzania to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2731/5370 6366
Fax: +33 (0)1 4566 0914/4755 0546
E-mail: dl.mssheya@hotmail.com;
dl.tanzanie@unesco.org

**United States of America/Etats-Unis
d'Amérique/Estados Unidos de América**

Head of Delegation

Mr John H. DUNNIGAN
Assistant Administrator for Ocean Services and
Coastal Zone Management
US Department of Commerce
National Oceanic & Atmospheric Administration
National Ocean Service
N, SSMC4, Room 13632
Silver Spring, MD 20910
Tel: +1 301 713 3074
Fax: +1 301 713 4269
Email: jack.dunnigan@noaa.gov

Alternate

Mr Gustavo BISBAL
Foreign Affairs Officer
U.S. Dept. of State
2201 C St. NW, HST 2665
Washington D.C. 20520
Tel: +1 202 647 6927
Fax: +1 202 647 1106
E-mail: bisbalga@state.gov

Representatives

Mr David MCKINNIE
American Embassy, Jakarta Science Fellow
National Oceanic & Atmospheric Administration
(NOAA)
Jl. Medan Merdeka Selatan 5
Jakarta 10110
INDONESIA
Tel: +62 21 3435 9073
Fax: +62 21 3435 9977
E-mail: mckinnied@state.gov;
david.mckinnie@noaa.gov

Mr William LEITH
Associate Program Coordinator
U.S. Geological Survey
905 National Center
Reston, VA 20192
Tel: +1 703 648 4000
Fax: +1 703 648 6717
E-mail: wleith@usgs.gov
Mr Stephen R. PIOTROWICZ
National Oceanic & Atmospheric Administration,
OCEAN US
1100 Wayne Ave, Suite 1210
Silver Spring, MD 20910
Tel: +1 301 427 2493
E-mail: steve.piotrowicz@noaa.gov

Ms Heather ALLEN
International Affairs Specialist
Washington D.C. 20230
Tel: +1 202 482 6196
Fax: +1 202 482 4307
E-mail: heather.allen@noaa.gov

Mr Ned CYR
Chief, Marine Ecosystems System
NOAA Fisheries
1315 East-West Highway
Silver Spring, MD 20910
Tel: +1 301 713 2363
Fax: +1 301 713 1875
E-mail: ned.cyr@noaa.gov

Mr Terry L. SCHAEFER
Program Manager
International Activities Office
U.S. Department of Commerce
National Oceanic & Atmospheric Administration
Oceanic & Atmospheric Research
1315 East-West Highway, Rm. 11359
Silver Spring, MD 20910
Tel: +1 301 734 1187
Fax: +1 301 713 1459
E-mail: terry.schaefer@noaa.gov

Mr Arthur E. PATERSON
International Affairs Specialist
U.S. Dept. of Commerce
National Oceanic & Atmospheric Administration
(NOAA)
1315 East-West Highway #5627
Silver Spring, MD 20910
Tel: +1 301 713 3078 ext. 217
Fax: +1 301 713 4263
E-mail: arthur.e.paterson@noaa.gov

**Venezuela (Bolivarian Republic of)/Venezuela
(République bolivarienne du)/Venezuela
(República Bolivariana de)**

Head of Delegation

Mr Luís PIBERNAT
Capitán de Fregata
Naval Officer & Physical Oceanographer
Dirección de Hydrografía y Navegación
Observatorio Naval Cagigal
23 de Enero
Caracas 1010A
Tel: +58 212 115 1745
E-mail: luispibernat@gmail.com

Alternate

Ms Lee GALINDO
Asesor del Proyecto METOC
Dirección de Hydrografía y Navegación
Observatorio Naval Cagigal
23 de Enero
Caracas 1010A
Tel: +58 212 607 3844
E-mail: akamaikai@gmail.com

Representatives

Mr Iván José AVILA BELLOSO
Minister Counsellor
Permanent Delegation of Venezuela to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE

Mr Julián OCHOA
Permanent Delegation of Venezuela to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2532/33/34
Fax: +33 (0)1 4734 2893
E-mail: venezuela.dl2@unesco.org

Mr Antonio QUINTERO
Instituto Oceanográfico de Venezuela
Av. Universidad Cerro Colorado IOV-UDO
Cumaná
Sucre 6013
Tel: +58 93 400 2240
Fax: +58 2 93 452 0308
E-mail: aquinter@sucre.udo.edu.ve

Ms Gloria ROMERO
Head, National Seismological Service
Head, Venezuelan Foundation for Seismological
Research
Caracas 1070, D.F.
Tel: +58 212 257 5153
Fax: +58 212 257 9860
E-mail: gromero@funvisis.gob.ve

**III. OBSERVERS FROM NON-MEMBER
STATES OF THE IOC EXECUTIVE COUNCIL/
OBSERVATEURS D'ETATS NON-MEMBRES
DU CONSEIL EXECUTIF DE LA COI/
OBSERVADORES DE PAISES NO MIEMBROS
DEL CONSEJO EJECUTIVO DE LA COI**

Bangladesh/Bangladesh/Bangladesh

Head of Delegation

Mr Abdul Motaleb SARKER
Embassy of Bangladesh
39, rue Erlanger
75016 Paris
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4651 9033
E-mail: bangembpar@yahoo.com

Barbados/Barbade/Barbados

Head of Delegation

Ms Lorna V. INNISS
Coastal Zone Management Unit
Bay Street
St. Michael
Tel: +246 228 5950/1/2
Fax: +246 228 5956
E-mail: linniss@coastal.gov.bb
**(Also Vice-Chairperson of IOCARIBE and
Chairperson of ICG/CARIBE EWS)**

Bulgaria/Bulgarie/Bulgarie

Head of Delegation

Ms Svezlana MANOILOVA
Permanent Delegation of the Republic of Bulgaria
to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15

FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3399
Fax: +33 (0)1 4783 3452
E-mail: dl.rep-bulgarie@unesco.org

Cameroon/Cameroun/Camerún

Head of Delegation

Mr Pierre Richard NJIKE NGAHA
Chef de Cellule de suivi au Secrétariat Général du
Ministère de la Recherche Scientifique et de
l'Innovation
B.P. 1457
Yaoundé
Tel: +237 222 2945/223 5467
E-mail: pr.njike@yahoo.fr

Costa Rica/Costa Rica/Costa Rica

Ms Montserrat VARGAS
Permanent Delegation of Costa Rica to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2576
Fax: +33 (0)1 4273 1645
E-mail: dl.costarica@unesco.org

Côte d'Ivoire/Côte d'Ivoire/Côte d'Ivoire

Head of Delegation

Mr Marcel KOUASSI AKA
Centre de Recherches Océanologiques
29, rue des Pêcheurs
B.P. 18
Abidjan
Tel: +225 2135 6448
E-mail: kouassi12@hotmail.com

Advisor

Mr Loukou KOUAME
Délégation permanente de Côte d'Ivoire auprès
de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
E-mail: k_loukoun@yahoo.fr;
l.kouame@unesco.org

**Czech Republic/République Tchèque/
República Checa**

Head of Delegation

Ms Michaela ANDRESOVÁ
Third Secretary
Permanent Delegation of the Czech Republic to
UNESCO

1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3535
Fax: +33 (0)1 4273 2180
E-mail: unesco.paris@embassy.mzv.cz

**Democratic People's Republic of Korea/
République Populaire Démocratique de
Corée/República Popular Democrática de
Corea**

Head of Delegation

Mr Sok Chol HAN
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of the Democratic People's
Republic of Korea to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2564
Fax: +33 (0)1 4568 2563
E-mail: dl.dprkorea@unesco.org

Alternate

Mr Ri JANG GON
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of the Democratic People's
Republic of Korea to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2564
Fax: +33 (0)1 4568 2563
E-mail: dl.dprkorea@unesco.org

El Salvador/Salvador/El Salvador

Head of Delegation

Ms Nanette VIAUD DESROCHES
Conseillère-déléguée adjointe
Permanent Delegation of El Salvador to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3419
Fax: +33 (0)1 4734 4186
E-mail: dl.el-salvador@unesco.org

Finland/Finlande/Finlandia

Head of Delegation

Dr Tapani STIPA
Head of Group
Finnish Institute of Marine Research
Erik Palménin aukio 1
P.O. Box 2
00560 Helsinki

Tel: +358 9 505 8090
Fax: +358 9 830 0453
E-mail: tapani.stipa@fimr.fi

Alternate

Ms Pia HILLO
Deputy Permanent Delegate
Minister-Counsellor
Permanent Delegation of Finland to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3432
Fax: +33 (0)1 4306 1902
E-mail: pia.hillo@formin.fi

Representative

Mr Liisamari HERALA
Permanent Delegation of Finland to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3433
Fax: +33 (0)1 4306 1902
E-mail: dl.finlande@unesco.org

Italy/Italie/Italia

Head of Delegation

S. Exc. Monsieur Giuseppe MOSCATO
Ambassadeur,
Délégué permanent
Délégation permanente de l'Italie auprès de
l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3141
Fax: +33 (0)1 4566 4178
E-mail: dl.italia@unesco.org

Alternate

Ms Cristina CARENZA
Délégation permanente de l'Italie auprès de
l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE

Representatives

Prof. Stefano TINTI
Department of Physics
University of Bologna
Viale Carlo Berti Pichat 8
I-40127 Bologna
Tel. +39 051 209 5025
Fax +39 051 209 5058
Email: stefano.tinti@unibo.it
(Also Chairperson of ICG/NEAMTWS)

Mr Giovanni SCEPI
Ministry of Environment of Italy
Via Cristoforo Colombo 44
Rome
Tel: +39 065 722 3433
E-mail: scepi.giovanni@minambiente.it

Prof. Ezio BUSSOLETTI
Conseiller scientifique
Délégation permanente de l'Italie auprès de
l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3141/3121
Fax: +33 (0)1 4566 4178
E-mail: e.bussoletti@unesco.org

Mr. Severo MASTRONARDI
Délégation permanente de l'Italie auprès de
l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3141
E-mail: s.mastronardi@unesco.org

Mr Antonio NAVARRA
Director CMCC
Viale Aldo Moro 44
40127 Bologna
Tel: +39 051 378 2616
Fax: +39 051 378 2655
E-mail: navarra@bo.iugv.it

Kuwait/Koweit/Kuwait

Head of Delegation

Mr Abdul Razzak AL-NAFISI
Ambassador, Permanent Delegate
Permanent Delegation of Kuwait to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2669
Fax: +33 (0)1 4568 9305
E-mail: dlo.koweit@unesco.org

Alternates

Mr Mohammed AL-SHATTI
Permanent Delegation of Kuwait to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2669
Fax: +33 (0)1 4568 9305
E-mail: dlo.koweit@unesco.org

Mr Taleb AL-BAGHLI
Délégué permanent adjoint
Permanent Delegation of Kuwait to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 2669
Fax: +33 (0)1 4568 9305
E-mail: dlo.koweit@unesco.org

Prof. Redha AL-HASAN
Dean of Faculty of Science
Kuwait University, Faculty of Science
P.O. Box 5969
13060 Safat
Tel: +965 484 5098
Fax: +965 483 6127
E-mail: redha49@gmail.com

Malaysia/Malaisie/Malasia

Head of Delegation

Prof. Dr Nor Aieni Binti Haji MOKHTAR
Director/Under Secretary
Ministry of Science, Technology & Innovation
Level 6, Block C4, Complex C
Federal Government Administrative Centre
62662 Putrajaya
Tel: +60 3 8889 3006
Fax: +60 3 8889 3005
E-mail: noraieni@mosti.gov.my

Alternate

Cdr. Mohd Khalis Haji JAAFAR
Head of Oceanography & Meteorology Division
National Hydrographic Centre
Bandar Armada Putra, Pulau Indah
42009 Pelabuhan Klang
Selangor Darul Ehsan
Tel: +60 3 3169 4400
Fax: +60 3 3101 4400

Mexico/Mexique/México

Head of Delegation

H.E. Mr Homero ARIDJIS FUENTES
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Delegate
Permanent Delegation of Mexico to UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3355
Fax: +33 (0)1 4734 9245
E-mail: dl.mexique@unesco.org

Alternate

Biólogo Francisco BRIZUELA VENEGAS
Director General de Educación en Ciencias y
Tecnología del Mar
Viaducto Miguel Alemán 806, piso 1
Col. Nápoles, Del. Benito Juárez
Mexico D.F. 03810
Tel: +52 55 785 763/768
Fax: +52 55 785 643
E-mail: brizuela@sep.gob.mx

Representative

Mr Ismael MADRIGAL MONARREZ
Responsable del sector de Ciencias/Scientific
Adviser
Delegación Permanente de la México ante la
UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3487
E-mail: i.madrigal@unesco.org

Myanmar/Myanmar/Myanmar

Head of Delegation

Ms Nwe Nwe YEE
Minister-Counsellor
Embassy of the Union of Myanmar
Permanent Delegation of the Union of Myanmar to
UNESCO
60 rue de Courcelles
75008 Paris
FRANCE
Tel: +33 (0)1 5688 1590
Fax: +33 (0)1 4562 1330
E-mail: me-paris@wanadoo.fr

Philippines/Philippines/Filipinas

Head of Delegation

Mr Rolu P. ENCARNACION
Chairman, National Committee on Marine
Sciences
Chief of Weather Services
UNESCO National Commission of the Philippines
Roxas Blvd., Posay City
Metro-Manila 1300
Tel: +63 2 834 3447
Fax: +63 2 831 8873
E-mail: roluph@yahoo.com

Saudi Arabia/Arabie Saoudite/Arabia Saudita

Head of Delegation

Dr Assad AL-THUKAIR
Associate Professor
Coordinator of the Environmental Master
Programme
King Fahd University of Petroleum & Minerals
P.O. 157
Dhahran 31261
Tel: +966 3 860 3827
Fax: +966 3 860 4277
E-mail: thukair@kfupm.edu.sa
(Also Vice-Chairperson of IOCINDIO)

Senegal/Sénégal/Senegal

Head of Delegation

Mr Moussa BAKHAYOKHO
Conseiller Technique du Ministre de l'Economie
Maritime, des Transports Maritimes, de la Pêche
et de la Pisciculture
B.P. 36006
Dakar
Tel: +221 33 849 7314
Fax: +221 33 823 8720
E-mail: bakhayok@yahoo.fr

Alternate

Mr Mouhamed KONATE
Délégation permanente du Sénégal auprès de
l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3390/92
Fax: +33 (0)1 4306 1055
E-mail: dl.senegal@unesco.org

Advisor

Mr Ameth Pape GUEYE
Délégation permanente du Sénégal auprès de
l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3390/92
Fax: +33 (0)1 4306 1055
E-mail: dl.senegal@unesco.org

Serbia/Serbie/Serbia

Head of Delegation

Mrs Tatjana PANAJOTOVIC-CVETKOVIC
First Secretary,
Chargé d'Affaires a.i.
Permanent Delegation of the Republic of Serbia to
UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4568 3337
Fax: +33 (0)1 4056 3059
E-mail: dl.serbie@unesco.org

Sweden/Suède/Suecia

Head of Delegation

Mr Hans DAHLIN
Director, Swedish Meteorological & Hydrological
Institute (SMHI)
European Global Ocean Observing System
(EuroGOOS)
SE-601 76 Norrköping
Tel: 46 11 495 8300/8305
Fax: 46 11 495 8001
E-mail: hans.dahlin@smhi.se
(Also representing EuroGOOS)

Viet Nam/Viet Nam/Viet Nam

Head of Delegation

Mr Tac An NGUYEN
Chairman, Vietnam National IOC Committee
Institute of Oceanography
01 Cau Da
Nha Trang City
Tel: +84 5859 0109
Fax: +84 5859 0034
E-mail: nguyentacan45@yahoo.com

Alternate

Mr Khoa Son NGUYEN
Vice-Président,
Académie Vietnamienne des Sciences et de la
technologie
18 Hoang Quoc Viet Rd., Cau Giay
Hanoi
Tel: +84 4756 1723
Fax: +84 4756 8171
E-mail: nkson@vast.ac.vn

Representatives

Ms Thi Hong Phuc NGUYEN
Member of Khanh Hoa Association of Marine
Science & Technology
01 Cau Da
Nha Trang
Tel: +84 5859 0109
Fax: +84 5859 0034

Mr Van Hung TRAN
Deputy-Director
Vietnamese Academy of Science & Technology
18 Hoang Quoc Viet Rd., Cau Giay
Hanoi
Tel: +84 4756 3108
Fax: +84 4756 2765
E-mail: tvhung@hctt.vast.ac.vn;
hungto@vast.ac.vn

**IV. REPRESENTATIVES & OBSERVERS
OF ORGANIZATIONS/REPRESENTANTS ET
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS/
REPRESENTANTES Y OBSERVADORES DE
ORGANIZACIONES**

A – ICSPRO Agencies

**United Nations Environment Programme/
Programme des Nations Unies pour
l'environnement/Programa de las Naciones
Unidas para el Medio Ambiente (UNEP)**

Mr Nelson ANDRADE COLMENARES
Coordinator, UNEP-CAR/RCU
14-20 Port Royal St.
Kingston
JAMAICA
Tel: +1 876 922 9267/68/69
Fax: +1 876 922 9292
E-mail: nac@cep.unep.org

Mr Yannick C. BEAUDOIN
Geoscientist
UNEP Shelf Programme
UNEP/GRID–Arendal
The UN House
Teaterplassen 3
P.O. Box 183
4802 Arendal
NORWAY
Tel: +47 9542 9247
Fax: +47 3703 5050
E-mail: yannick.beaudoin@grida.no

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization/Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture/Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura (UNESCO)

Mr Koïchiro MATSUURA
Director-General
Tel: 33 (0)1 4568 1311
E-mail: matsuura@unesco.org

Mr Salvatore Arico
Programme Specialist
Ecological Sciences and Biodiversity Section
(SC/EES/ESB)
Tel: +33 (0)1 4568 4090
Email: s.arico@unesco.org

Ms Ulrike Koschtial
Associate Expert
Section of Museums and Cultural Objects
(CLT/CIH/MCO)
Tel: +33 (0)1 4568 4406

Mr Kishore Rao
Deputy Director
World Heritage Centre (CLT/WHC)
Tel: +33 (0)1 4568 1559

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)
7, Place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
FRANCE

World Meteorological Organization/Organisation Météorologique Mondiale/Organización Meteorológica Mundial (WMO)

Mr Edgard CABRERA
Chief, Ocean Affairs Division
Weather & Disaster Risk Reduction Services Dept.
7bis, avenue de la Paix
Case Postale 2300
CH-1211 Genève 2
SWITZERLAND

Tel: +41 22 730 8237
Fax: +41 22 730 8128
E-mail: ecabrera@wmo.int

B – Other Intergovernmental Organizations

Permanent Commission for the South Pacific/Commission permanente du Pacifique Sud/Comisión Permanente del Pacífico Sur (CPPS)

Mr Gonzalo PEREIRA PUCHY
Secretary-General, CPPS
Permanent Commission for the South Pacific
Complejo Alban Borja
Edif. Classic, 2nd Floor
Guayaquil
ECUADOR
Tel: +593 4 222 1202/3
Fax: +593 4 222 1201
E-mail: gpereira@cpps-int.org

International Hydrographic Organization/Organisation hydrographique internationale/Organización Hidrográfica Internacional)

Mr Hugo GORZIGLIA
Captain, Chilean Navy
Director, International Hydrographic Bureau
4 Quai Antoine 1^{er} (B.P. 445)
MC 98011 Monaco Cedex
MONACO
Tel: 337 9310 8100
Fax: 337 9310 8140
E-mail: hgorziglia@ihb.mc

North Pacific Marine Science Organization/Organisation des sciences de la mer pour le Pacifique Nord/Organización del Pacífico Norte para las Ciencias del Mar (PICES)

Mr Alexander S. BYCHKOV
Executive Secretary, PICES
c/o Institute of Ocean Sciences
P.O. Box 6000
9680 W. Saanich Road
Sidney
B.C. V8L 4B2
CANADA
Tel: +1 250 363 6364
Fax: +1 250 363 6827
E-mail: bychkov@pices.int

**United Nations International Strategy for
Disaster Reduction - Platform for the
Promotion of Early Warning/Stratégie
internationale de prévention des
catastrophes/Estrategia Internacional de
Reducción de Desastres (UN/ISDR)**

Ms Stefanie DANNENMANN
Programme Officer
53113 Bonn
GERMANY
Tel: +49 228 815 0304
Fax: +49 228 815 0399
E-mail: dannenmann@un.org

C – Non-Governmental Organizations

Commission of the History of Oceanography

Mr Selim MORCOS
28204 Kenton Lane
Santa Clarita CA 91350
USA
Tel: +1 661 296 1034
Fax: +1 661 2961034
E-mail: selimmorx@aol.com

**Group on Earth Observations/Groupe sur
l'observation de la Terre/Grupo sobre las
Observaciones de la Tierra**

Vice Admiral Conrad LAUTENBACHER Jr., U.S.
Navy (Ret.)
Co-Chair GEO
Undersecretary for Oceans & Atmosphere
Administrator of NOAA
US Dept. of Commerce, Room 5128
14th Street & Constitution Ave NW
Washington D.C. 20230
USA
Tel: +1 202 482 3436
Fax: +1 202 408 9674
E-mail: conrad.lautenbacher@noaa.gov

Prof. José ACHACHE
Director, GEO Secretariat
7 bis Avenue de la Paix
Case Postale 2300
1211 Geneva
SWITZERLAND
Tel: +41 22 730 8580
Fax: +41 22 730 8520
E-mail: janache@geosec.org

**Institute of Marine Engineering, Science &
Technology (IMAREST)**

Ms Bev MACKENZIE
Institute of Marine Engineering, Science &
Technology
88, Coleman St.
London EC2R 5BJ
UNITED KINGDOM
Tel: +44 (0)20 7382 2628
Fax: +44 (0)20 7382 2670
E-mail: bev.mackenzie@imarest.org

**International Ocean Institute/ Institut
international de l'océan/Instituto Oceánico
Internacional (IOI)**

Mr Cherdsak VIRAPAT
Executive Director
P.O. Box 3
Gzira GZR 1000
MALTA
Tel: +356 21 346 529
Fax: +356 21 346 502
E-mail: ioihq@ioihq.org.mt

Mr Iouri OLIOUNINE
Executive Director, Ret.
P.O. Box 3, Gzira GZR 1000
MALTA
Tel: +356 21 346 529
Fax: +356 21 346 502
E-mail: ioihq@ioihq.org.mt

Mr Noel J. BROWN
President & CEO
Friends of the United Nations
789 Oeneke Ridge
New Canaan CT 06840
USA
Tel: +1 203 966 7842
Fax: +1 203 966 2305
E-mail: noelbrown@aol.com

D – Advisory Bodies

Joint Group of Experts on the Scientific Aspects of Marine Environmental Protection/Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin/Grupo Mixto de Expertos sobre los Aspectos Científicos de la Protección del Medio Marino (GESAMP)

Mr Tim BOWMER
Senior Account Manager
TNO Quality of Life
Utrechtseweg 48
P.O. Box 360
3700 AJ Zeist
THE NETHERLANDS
Tel: +31 30 694 4645
Fax: +31 30 694 4099
E-mail: tim.bowmer@tno.nl

Scientific Committee on Problems of the Environment/Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement/Comité Científico sobre los Problemas del Medio Ambiente (SCOPE)

Ms Véronique PLOCQ FICHELET
Executive Director
5, rue Auguste Vacquerie
75016 Paris
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4525 0498
Fax: +33 (0)1 4288 1466
E-mail: vpf@icsu-scope.org

Scientific Committee on Oceanic Research/Comité scientifique de la recherche océanique/Comité Científico de Investigaciones Oceánicas (SCOR)

Mr Bjorn SUNDBY
President, SCOR
University of Quebec, Rimouski, & McGill
University Earth & Planetary Sciences
3450 University St.
Montreal QC H3A 2A7
CANADA
Tel: +1 514 398 4883
Fax: +1 514 398 4680
E-mail: bjorn.sundby@mcgill.ca

Mr Edward R. URBAN
Executive Director, SCOR
College of Marine & Earth Studies
Robinson Hall, University of Delaware
Newark DE 19716
USA
Tel: +1 302 831 7013
Fax: +1 302 831 7012
E-mail: ed.urban@scor-int.org

E_A – IOC Primary Subsidiary Bodies (regional and technical)

IOC Advisory Body of Experts on the Law of the Sea/Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer/Organo Consultivo de Expertos sobre el Derecho del Mar (IOC/ABE-LOS)

M. Elie JARMACHE
Chargé de Mission
Secrétariat Général de la Mer
16 bd. Raspail
75007 Paris
FRANCE
Tel: 33 (0)1 5363 4158
Fax: 33 (0)1 5363 4178
E-mail: elie.jarmache@pm.gouv.fr
(Also representing France)

Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System/Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien/Grupo Intergubernamental de Coordinación del Sistema de Alerta contra los Tsunamis y Atenuación de sus Efectos en el Océano Índico (ICG/IOTWS)

Mr Jan SOPAHELUWAKAN
Chairman, ICG/IOTWS
Deputy Chairman, Scientific Services
Indonesian Institute of Sciences, LIPI
(Lembaga Ilmu Pengetahuan Indonesia)
Jl. Gatot Subroto 10
Jakarta 12710
Tel: +62 21 525 5179
Fax: +62 21 529 7313
E-mail: jans@lipi.go.in
(Also representing Indonesia)

Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas/Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes/Grupo Intergubernamental de Coordinación del Sistema de Alerta Temprana contra los Tsunamis y Atenuación de sus Efectos en el Atlántico Nororiental y el Mediterráneo y Mares Adyacentes (ICG/NEAMTWS)

Prof. Stefano Tinti
Chairman, ICG/NEAMTWS
Department of Physics
University of Bologna
Viale Carlo Berti Pichat 8
I-40127 Bologna
Tel: +39 051 209 5025
Fax: +39 051 209 5058
Email: stefano.tinti@unibo.it
(Also representing Italy)

Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami and other Coastal Hazards Warning System for the Caribbean Sea and Adjacent Regions/Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes/Grupo Intergubernamental de Coordinación del Sistema de Alerta contra los Tsunamis y otras Amenazas Costeras en el Caribe y Regiones Adyacentes (ICG/CARIBE-EWS)

Ms Lorna V. INNIS
Coastal Zone Management Unit
Bay Street
St. Michael
BARBADOS
Tel: +246 228 5950/1/2
Fax: +246 228 5956
E-mail: linniss@coastal.gov.bb
(Also representing Barbados)

Intergovernmental Coordination Group for the Pacific Tsunami Warning and Mitigation System/Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique/Grupo Intergubernamental de Coordinación del Sistema de Alerta contra los Tsunamis y Atenuación de sus Efectos en el Pacífico (ICG/PTWS)

Mr Giorgio DE LA TORRE
Research Scientist
Oceanographic Institute of the Ecuadorian Navy (INOCAR)
Av. 25 de Julio – Base Naval Sur
Guayaquil
ECUADOR
Tel: +593 4 248 1300
Fax: +593 4 248 5165
E-mail: gdtorre@inocar.mil.ec
(Also Acting Chairperson of ICG/PTWS)

Intergovernmental Committee for the Global Ocean Observing System/Comité intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan/Comité Intergubernamental para el Sistema Mundial de Observación de los Océanos (I-GOOS)

Mr François GÉRARD
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT)
CGPC-S2, Tour Pascal B
92055 La Défense Cedex
Tel: +33 (0)1 4081 2388
E-mail: francois.gerard@developpement-durable.gouv.fr
(Also representing France)

IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange/ Echange international des données et de l'information océanographiques/Intercambio Internacional de Datos e Información Oceanográficos (IODE)

Mr Greg REED
Co-Chairperson
Australian Ocean Data Centre Joint Facility
Fleet Headquarters
Wylde Street Building 89, Garden Island
Potts Point NSW 2011
AUSTRALIA
Tel: +61 2 9359 3141
Fax: +61 2 9359 3120
E-mail: greg@aodc.gov.au

Joint IOC–WMO Technical Commission for Oceanography & Marine Meteorology/Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime/Comisión Técnica Mixta sobre Oceanografía y Meteorología Marina (JCOMM)

Mr Jean-Louis FELLOUS
Co-President/Programme Coordinator
Executive Director, Committee on Space Research (COSPAR)
c/o CNES
2 place Maurice-Quentin
75039 Paris Cedex 01
FRANCE
Tel: +33 (0)1 4476 7510
Fax: +33 (0)1 4476 7437

Mr Peter DEXTER
Co-president
Ocean Services Section
Bureau of Meteorology, GPO Box 1289
Melbourne VIC 3001
AUSTRALIA
Tel: +61 39 669 4870
Fax: +61 39 669 4695
E-mail: p.dexter@bom.gov.au
(Also representing Australia)

IOC Sub-Commission for the Western Pacific (WESTPAC)

Mr Zhang ZHANHAI
Director-General
Dept. of International Cooperation
State Oceanic Administration
1 Fuxingmenwai Ave
Beijing 100860
CHINA
Tel: +86 10 6806 0086
Fax: +86 10 5802 4627
E-mail: zhangzhanhai@pric.gov.cn
(Also Chairperson of WESTPAC)

Mr Hyung Tack HUH
Past Chairman
Fellow, Agriculture/Fisheries Sciences Div.
Senior Scientist Emeritus
Korean Ocean Research & Development Institute (KORDI)
National Coordinator, UNDP/GEF YSLME Project
Korean Academy of Science & Technology
12-41 Bangbae-dong, Seocho-gu
Seoul 137-060
REPUBLIC OF KOREA
Tel: +82 31 400 6201
Tel: +82 2 534 5054 (home)
Fax: +82 31 408 5934
E-mail: hthuh@kordi.re.kr
(Also representing the Republic of Korea)

E_B – IOC Secondary Subsidiary Bodies

General Bathymetric Chart of the Oceans/Carte générale bathymétrique des océans/Mapa Batimétrico General de los Océanos (IHO–IOC/GEBCO)

Mr David MONAHAN
Chairman, GEBCO Guiding Committee
Center for Coastal & Ocean Mapping
University of New Hampshire
Chase Ocean Engineering Lab.
24 Colovos Road
Durham NH 03824
USA
Tel: +1 603 862 3755
Fax: +1 603 862 0839
E-mail: monahand@ccom.unh.edu

Working Group on Tsunamis and Other Hazards related to Sea Level Warning and Mitigation Systems/Groupe de travail sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et aux autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation/Grupo de Trabajo sobre Sistemas de Alerta contra Tsunamis y Otros Peligros Relacionados con el Nivel del Mar y Atenuación de sus Efectos (TOWS-WG)

Mr Neville SMITH
Co-chairman, TOWS-WG
Deputy Director (Research & Systems)
Bureau of Meteorology
700, Collins St., G.P.O. Box 1289
Melbourne VIC 3008
AUSTRALIA
Tel: +61 3 9669 4444
Fax: +61 3 9669 4558
E-mail: n.smith@bom.gov.au; csr@bom.gov.au
(Also Vice-Chairperson IOC)

Working Group on the Future of IOC/Groupe de travail sur l'avenir de la COI/Grupo de Trabajo sobre el Futuro de la COI

Ms Savithri NARAYANAN
Dominion Hydrographer
Director-General Oceans Sciences
Canadian Hydrographic Service
Fisheries & Oceans Canada
615 Booth Street, Suite 311
Ottawa
Ontario K1A 0E6
CANADA
Tel: +1 613 995 4413
Fax: +1 613 947 4369
E-mail: savithri.narayanan@dfm-mpo.gc.ca
(Also IOC Vice-chairperson)

Sessional Working Group on the Preliminary Plan and Schedule of Initiatives for the 50th Anniversary of the IOC/Groupe de travail ad hoc sur les plan et calendrier d'initiatives préliminaires pour le 50e anniversaire de la COI/Grupo de Trabajo con el Plan y el Calendario Preliminares de Iniciativas par la Celebración del Cincuentenario de la COI

Prof. David T. PUGH
Chairman
Marine Science Adviser
3 Deeside Court, Dee Hills Park
Chester CH3 5AU
UNITED KINGDOM
Tel: +44 (0)23 8059 6611; +44 (0)12 4434 6454
Fax: +44 (0)1703 596 395
E-mail: d.pugh@mac.com

F – International Programmes

European Global Ocean Observing System/Composante régionale du GOOS pour l'Europe/Componente Regional del GOOS para Europa (EuroGOOS)

Mr Hans DAHLIN
Director, Swedish Meteorological & Hydrological Institute (SMHI)
European Global Ocean Observing System (EuroGOOS)
SE-601 76 Norrköping
SWEDEN
Tel: +46 11 495 8300/8305
Fax: +46 11 495 8001
E-mail: hans.dahlin@smhi.se
(Also representing Sweden)

International Polar Year/Année polaire internationale/Año Polar Internacional (IPY)

Mr David CARLSON
Director
International Programme Office
British Antarctic Survey
High Cross, Madingley Rd.
Cambridge CB3 0ET
UNITED KINGDOM
Tel: +44 (0)1223 221 618
Fax: +44 (0)1223 221 270
E-mail: ipy2@bas.ac.uk

Partnership for Observation of the Global Oceans/Partenariat pour l'observation de l'océan mondial/Colaboración para la Observación de los Océanos Mundiales (POGO)

Prof. Howard ROE
Retired Director
Barton Mere, Barton Court Av.
New Milton
Hants BH25 7HD
UNITED KINGDOM
Tel: +44 (0)1425 622 092

United Nations Framework Convention on Climate Change/Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques/Convención Marco de las Naciones Unidas sobre el Cambio Climático (UNFCCC)

Mr Youssef NASSEF
Manager, Adaptation, UNFCCC Secretariat
Martin-Luther-King-Str. 8
Bonn
GERMANY 53175
Tel: +49 228 815 1416
E-mail: ynassef@unfccc.int

World Climate Research Programme/Programme mondial de recherche sur le climat/ Programa Mundial de Investigaciones Climáticas (WCRP)

Mr Ghassem R. ASRAR
Director, WCRP, c/o WMO
7bis, Avenue de la Paix
1202 Geneva
SWITZERLAND
Tel: +41 22 730 8246
Fax: +41 22 730 8036
E-mail: gasrar@wmo.int

Mr Vladimir RYABININ
Senior Scientific Officer, WCRP
c/o WMO
7bis, Avenue de la Paix
1211 Geneva
SWITZERLAND
Tel: +41 22 730 8486
Fax: +41 22 730 8036
E-mail: vryabinin@wmo.int

**WCRP – Climate Variability and
Predictability/Variabilité et prévisions
climatiques/Variabilidad y Predictibilidad del
Clima (CLIVAR)**

Mr Howard CATTLE
Director, International CLIVAR Project Office
National Oceanography Centre
Empress Dock
Southampton SO14 3ZH
UNITED KINGDOM
Tel: +44 (0)23 8059 6208
Fax: +44 (0)23 8059 6204
E-mail: hyc@noc.soton.ac.uk

World Ocean Network (WON)

Mr Manuel CIRA
International Secretariat Coordinator
WON Secretariat
c/o NAUSICAA, Centre de la Mer
Boulevard Sainte-Beuve, BP 189
62203 Boulogne-sur-Mer Cedex
FRANCE
Tel: + 33 (0)3 2130 9993
Fax: + 33 (0)3 2130 9394
E-mail: info@worldoceannetwork.org

Mr Paul VAN DER SANDE
Executive Director, WON – EUAC
Eugen Fuhylan 34
B-2000 Antwerp
BELGIUM
Tel: +31 224 1008
E-mail: pcyber@scarlet.be

G – Others

**Environmental Systems Research Institute Inc.
(ESRI)**

Mr Emanuele GENNAI
Global Account Executive
Europe, Middle east, Africa (EMEA) Group
5–7 Route du Cordon
1260 Nyon
SWITZERLAND
Tel: +41 22 365 6900
Fax: +41 22 365 6911
E-mail: egennai@esri.com

V – LECTURERS

A – Roger Revelle Memorial Lecturers

Ms Cecilie MAURITZEN
Norwegian Meteorological Institute
P.O. Box 43, Blindern
N-0313 Oslo
NORWAY
Tel: +47 2296 3186
Fax: +47 7796 3050
E-mail: c.mauritzen@met.no

Mr Robert J. Nicholls
Professor of Coastal Engineering
School of Civil Engineering and the Environment
Room 5029 Lanchester Building
University of Southampton
Southampton SO17 1BJ
UNITED KINGDOM
Tel: +44 (0)23 8059 4139
Fax: +44 (0)23 8067 7519
E-mail: r.j.nicholls@soton.ac.uk

Prof. Nadia PINARDI
Department of Environmental Sciences
Via S. Alberto 167
48100 Ravenna
ITALY
Tel: +39 0544 937 332
Fax: +39 0544 937 324
E-mail: n.pinardi@sincem.unibo.it

**VI. SECRETARIAT/SECRETARIAT/
SECRETARIA**

A – At Headquarters

1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
Tel: 33 (0)1 4568 1000/4568 3983
Fax: 33 (0)1 4568 5812/10
Tlx: 20446 PARISCbI: UNESCO PARIS/740057
IOCS UC
E-mail: initial.familyname@unesco.org

Executive Secretary

Mr Patricio BERNAL

Executive Secretary's Office

Mr Stefano BELFIORE
Ms Réjane HERVE-SMADJA
Ms Aurora Mateos
Ms Silvia SERMENO
Ms Ksenia YVINEC

Editor

Mr Ray C. GRIFFITHS

Documentation Office

Mr Patrice BONED

Tsunami Unit

Mr Bernardo ALIAGA
Ms Forest COLLINS
Mr Peter KOLTERMANN (Head)
Ms Belén MARTIN-MIGUEZ
Ms Banday NZOMINI
Mr Dimitri TRAVIN
Mr Ulrich WOLF
Mr Masahiro YAMAMOTO

Ocean Sciences Section

Mr Julian BARBIÈRE (Acting Head)
Ms Virginie BONNET
Ms Nuria Fernandez
Ms Maria HOOD
Ms Christiane LE CONAN

Ocean Observation and Services Section

Mr Thorkild AARUP
Mr Justin AHANHANZO
Mr Keith ALVERSON (Head)
Ms Laurence FERRY
Mr Albert FISCHER
Ms Irène GAZAGNE
Mr Tom GROSS
Ms Simonetta HAOND
Ms Ho Hien LAM
Mr Adrien VANNIER

Capacity-Building Section

Mr Joannes BERQUE
Mr Ehrlich DESA (Head)
Ms Barbara LWANGA

B- IOC Staff away from Headquarters

Mr Nick D'ADAMO
Head, Perth Regional Programme Office
c/o Bureau of Meteorology
5th Floor
1100 Hay St.
P.O. Box 1370
West Perth WA 6005
AUSTRALIA
Tel: +61 8 9226 2899
Fax: +61 8 9263 0599
E-mail: nick.adamo@bom.gov.au

Mr Tony ELLIOT
Head, ICG/IOTWS Secretariat
c/o Bureau of Meteorology
1100 Hay St.
P.O. Box 1370
West Perth WA 6872
AUSTRALIA
Tel: +61 8 9226 0191
Fax: +61 8 9263 2211
E-mail: t.elliott@unesco.org

Mr Henrik ENEVOLDSEN
Programme Specialist, Technical Secretary,
IPHAB
Harmful Algae Bloom Programme
IOC Science & Communication Centre on Harmful
Algae
University of Copenhagen
Oster Farimagsgade 2 D
1353 Copenhagen K
DENMARK
Tel: +45 3313 4446
Fax: +45 3313 4447
E-mail: h.enevoldsen@unesco.org
<http://ioc-unesco.org/hab>

Mr Peter PISSIERSSENS
Head, IOC Project Office for IODE
Wandelaarkaai 7
8400 Ostend
BELGIUM
Tel: +32 59 340 158
Fax: +32 59 340 152
E-mail: p.pissierssens@unesco.org

Ms Janice ROMAGUERA TROTTE
Head, IOC Rio de Janeiro Regional Office
Diretoria de Hidrografia e Navegação
Rua Barão de Jaceguay s/no
Ponta da Armação, Niterói
Rio de Janeiro
24048-900 BRAZIL
Tel: +55 21 2189 3013
Fax: +55 21 2189 3088
E-mail: janice.trotte@terra.com.br
Janice@dhn.mar.mil.br

Mr Cesar TORO
IOC Secretary for IOCARIBE
Sub-Commission for the Caribbean & Adjacent
Regions
Calle de la Factoria 36-57
Casa del Marques de Valdehoyos
A. A. 1108
Cartagena de Indias
COLOMBIA
Tel: +57 5 664 6399
Fax: +57 5 660 0407
E-mail: c.toro@unesco.org

Mr Wenxi ZHU
Project Expert
IOC Regional Secretariat for WESTPAC
c/o Dept. of Marine & Coastal Resources
92 Phaholyothin Rd, Samsennai
Bangkok 10400
THAILAND
Tel: 66 2 298 2637/142
Fax: 66 2 298 6313
E-mail: z.wenxi@unesco.org

ANNEXE IX

LISTE DES SIGLES

ABE-LOS	Organe consultatif d'experts sur le droit de la mer (COI)
ACCC	Adaptation au changement climatique - Faire face aux modifications du tracé des côtes et à ses aspects humains en Afrique de l'Ouest par la gestion intégrée des zones côtières (Projet Adaptation au changement climatique dans les zones côtières)
ADPC	Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes
AIFM	Autorité internationale des fonds marins (ONU)
AISPO	Association internationale des sciences physiques de l'océan
AoA	Évaluation des évaluations
API	Année polaire internationale
ArcticGOOS	Composante régionale du GOOS pour l'Arctique
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ATCM	Réunion des Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique
BGAN	Réseau mondial à large bande
BOOS	Système océanographique opérationnel pour la Baltique (GOOS-Baltique)
CARIBE-EWS	Système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (COI)
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CIC	Conseil international de coordination du MAB (MAB)
CIPSRO	Comité intersecrétariats pour les programmes scientifiques se rapportant à l'océanographie
CIPT	Centre international de physique théorique
CIUS	Conseil international pour la science
CLCS	Commission des limites du plateau continental (ONU)
CLIVAR	Variabilité et prévisions climatiques (OMM)
CNDO	Centre national de données océanographiques (IODE)
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
COE	<i>Centro de Operaciones de Emergencia</i> [Centre des opérations d'urgence]
COI	Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO
COMEST	Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (UNESCO)
CoML	Census of Marine Life (Centre d'études de la vie marine)
CPI	Comité permanent interorganisations (Nations Unies)
CPPS	Commission permanente du Pacifique Sud
CZCP	Communauté de pratique concernant les zones côtières (GEO)

DART	Système d'évaluation et d'enregistrement des tsunamis en mer profonde
DBCP	Groupe de coopération pour les programmes de bouées de mesure (COI-OMM)
DOALOS	Division des affaires maritimes et du droit de la mer (ONU)
EES	Division des sciences écologiques et des sciences de la terre (UNESCO)
ETDMP	Équipe d'experts sur les pratiques de gestion des données (JCOMM-IODE)
ETEDM/E2EDM	Gestion des données de bout en bout (IODE)
EuroGOOS	Système mondial d'observation de l'océan pour l'Europe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial (PNUD)
GEBCO	Carte générale bathymétrique des océans (COI-OHI)
GEO	Groupe sur l'observation de la Terre
GEOHAB	Programme scientifique international sur l'écologie et l'océanographie des efflorescences algales nuisibles à l'échelle mondiale (SCOR-COI)
GEONET	Réseau sismologique néo-zélandais
GEOSS	Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEO)
GESAMP	Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (OMI-FAO-UNESCO-OMM-OMS-AIEA-ONU-PNUE-ONUDI)
GIC	Groupe intergouvernemental de coordination (COI)
GlobalNEWS	Groupe mondial NEWS (<i>Global Nutrient Export from WaterSheds</i>) (COI)
GLOSS	Système mondial d'observation du niveau de la mer (COI)
GODAE	Expérience mondiale d'assimilation des données océaniques (GOOS)
GOHWMS	Groupe de travail ad hoc chargé d'élaborer un cadre pour la mise en place d'un Système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et autres aléas liés aux océans (COI)
GOODS	Groupe d'experts sur les zones de haute mer et les grands fonds marins du monde (COI-UNESCO-UICN-Mexique-Canada-Australie)
GOOS	Système mondial d'observation de l'océan (COI-OMM)
GOOS-Afrique	Composante régionale du GOOS pour l'Afrique
GOOS-mer Noire	Composante régionale du GOOS pour la mer Noire
GPO	Bureau des projets du GOOS (COI)
GRA	Alliance régionale pour le GOOS
GRASP	Alliance régionale du GOOS pour le Pacifique du Sud-Est
HAB	Efflorescences algales nuisibles (COI)
iAOOS	Système intégré d'observation de l'océan Arctique
IBCM	Carte bathymétrique internationale de la Méditerranée et ses séries géologiques/géophysiques (GEBCO)
IBSA	Inde-Bésil-Afrique du Sud (coopération dans l'hémisphère Sud)

ICAM	Programme de gestion intégrée des zones côtières (COI)
ICP	Processus consultatif officiel ouvert à tous des Nations Unies sur les affaires maritimes (Nations Unies)
IGFA	Groupe international des organismes de financement pour la recherche sur les changements planétaires
I-GOOS	Comité intergouvernemental pour le Système mondial d'observation de l'océan (COI-OMM-PNUE)
IMCAM	Gestion intégrée des zones maritimes et côtières
Ina-TEWS	Système d'alerte rapide aux tsunamis de l'Indonésie
Inmarsat	<i>International Maritime Satellite Organization</i>
INOCAR	Instituto Oceanográfico de la Armada (Équateur)
IOCEA	Comité régional de la COI pour l'Atlantique du Centre-Est
IOCINDIO	Comité régional de la COI pour l'océan Indien central
IOCWIO	Comité régional de la COI pour l'océan Indien occidental
IODE	Échange international des données et de l'information océanographiques (COI)
IOI	Institut international de l'océan
IOTWS	Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien
ISO	Organisation internationale de normalisation
JCOMM	Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime (OMM-COI)
JCOMMOPS	Centre JCOMM de soutien pour les plates-formes d'observation in situ
JMA	Office météorologique japonais
JODC	Centre de données océanographiques du Japon
LME	Grands écosystèmes marins
MAB	Programme sur l'homme et la biosphère (UNESCO)
MedGOOS	Composante régionale du GOOS pour la Méditerranée
NEAMTWS	Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (COI)
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration (États-Unis d'Amérique)
NOWPAP	Plan d'action pour le Pacifique du Nord-Ouest (PNUE)
NTWC	Centre national d'alerte aux tsunamis
NWPTAC	Centre consultatif sur les tsunamis dans le Pacifique Nord-Ouest
OBIS	Système d'informations biogéographiques relatives aux océans (CoML)
OCEATLAN	Alliance régionale pour la partie supérieure de l'Atlantique du Sud-Ouest et l'Atlantique tropical
ODIN	Réseau de données et d'information océanographiques (IODE)
ODP	Portail des données océanographiques (IODE)
ODS	Normes de gestion des données océanographiques (IODE-JCOMM)

OFDA	<i>Office of Foreign Disaster Assistance</i> (États-Unis d'Amérique)
OHI	Organisation hydrographique internationale
OLA/DOALOS	Bureau des affaires juridiques/Division des affaires maritimes et du droit de la mer (ONU)
OMI	Organisation maritime internationale (ONU)
OMM	Organisation météorologique mondiale (Nations Unies)
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OOFS	Systèmes opérationnels de prévision océanique (JCOMM)
OOPC	Groupe sur les observations océaniques pour l'étude du climat (SMOC-GOOS-OMM)
OPSC	Centre d'appui aux programmes d'observation (JCOMM)
OTN	Réseau de suivi des océans (CoML)
PEMSEA	Partenariats pour la gestion de l'environnement des mers d'Asie orientale
PHI	Programme hydrologique international (UNESCO-OHI)
PICO	Groupe pour l'observation intégrée des zones côtières (SMOC)
PI-GOOS	Composante régionale du GOOS pour les îles du Pacifique
PMRC	Programme mondial de recherche sur le climat (OMM-COI-CIUS)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POGO	Partenariat pour l'observation de l'océan mondial
PRSN	Réseau sismique de Porto Rico
PTWC	Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (États-Unis d'Amérique)
PTWS	Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (COI)
QMF	Cadre de référence pour la gestion de la qualité (OMM)
ROOS	Système régional d'observation de l'océan
RTWC	Centre régional d'alerte aux tsunamis (COI)
RTWP	Responsables de la veille aux tsunamis au niveau régional (COI)
SAFARI	Satellite météorologique (NASA, États-Unis d'Amérique)
SAON-IG	Groupe de lancement du réseau d'observation permanente de l'Arctique (GOOS)
SCAR	Comité scientifique pour les recherches antarctiques (CIUS)
SCOPE	Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement (CIUS)
SCOR	Comité scientifique de la recherche océanique (CIUS)
SCTCO	Sous-Comité technique sur la cartographie des océans (GEBCO)
SCUFN	Sous-Comité des noms du relief sous-marin (GEBCO)
SEA-GOOS	GOOS-Asie du Sud-Est
SERREAD	Ressources et expériences éducatives à caractère scientifique associées au déploiement de flotteurs Argo dans le Pacifique (UNESCO)

SERVIR	Site Internet développé pour l'Amérique latine et les Caraïbes
SIG	Système d'information géographique
SINCEM	<i>Simulazioni Numeriche del Clima e degli Ecosistemi Marini</i> (Italie)
SIO	Système d'information de l'OMM
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes (Nations Unies)
SISTER	Système d'information sur les stratégies, les tâches et l'évaluation des résultats (terme budgétaire UNESCO)
SMOC	Système mondial d'observation du climat (OMM-CIUS-COI-PNUE)
SOOS	Système d'observation de l'océan Austral
SRU	Unité de recherche sismique (Université des Indes occidentales)
SSC	Comité directeur scientifique (HAB)
TOWS	Systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (COI)
TWFP	Point focal pour l'alerte aux tsunamis (COI)
UGGI	Union géodésique et géophysique internationale
UICN	Union mondiale pour la nature [anciennement Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources]
UISB	Union internationale des sciences biologiques
UNCLOS	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITWIN	Programme de jumelage des universités (UNESCO)
US GOOS	Système mondial d'observation de l'océan pour les États-Unis d'Amérique/GOOS États-Unis d'Amérique
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USGS	United States Geological Survey
WCATWC	Centre d'alerte aux tsunamis de la côte Ouest et de l'Alaska
WCPA	Commission mondiale des aires protégées (UICN)
WESTPAC	Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental
WHC	Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial
WIGOS	Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM
WOCE	Expérience sur la circulation océanique mondiale (PMRC)
YSLME	Grand écosystème marin de la mer Jaune
ZEE	Zone économique exclusive (UNCLOS)

Reports of Governing and Major Subsidiary Bodies, which was initiated at the beginning of 1984, the reports of the following meetings have already been issued:

- | | | |
|-----|---|----------------|
| 1. | Eleventh Session of the Working Committee on international Oceanographic Data Exchange | E, F, S, R |
| 2. | Seventeenth Session of the Executive Council | E, F, S, R, Ar |
| 3. | Fourth Session of the Working Committee for Training, Education and Mutual Assistance | E, F, S, R |
| 4. | Fifth Session of the Working Committee for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment | E, F, S, R |
| 5. | First Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions | E, F, S |
| 6. | Third Session of the <i>ad hoc</i> Task team to Study the Implications, for the Commission, of the UN Convention on the Law of the Sea and the New Ocean Regime | E, F, S, R |
| 7. | First Session of the Programme Group on Ocean Processes and Climate | E, F, S, R |
| 8. | Eighteenth Session of the Executive Council | E, F, S, R, Ar |
| 9. | Thirteenth Session of the Assembly | E, F, S, R, Ar |
| 10. | Tenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific | |
| 11. | Nineteenth Session of the Executive Council, Paris, 1986 | E, F, S, R, Ar |
| 12. | Sixth Session of the IOC Scientific Committee for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment | E, F, S |
| 13. | Twelfth Session of the IOC Working Committee on International Oceanographic Data Exchange | E, F, S, R |
| 14. | Second Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, Havana, 1986 | E, F, S |
| 15. | First Session of the IOC Regional Committee for the Central Eastern Atlantic, Praia, 1987 | E, F, S |
| 16. | Second Session of the IOC Programme Group on Ocean Processes and Climate | E, F, S |
| 17. | Twentieth Session of the Executive Council, Paris, 1987 | E, F, S, R, Ar |
| 18. | Fourteenth Session of the Assembly, Paris, 1987 | E, F, S, R, Ar |
| 19. | Fifth Session of the IOC Regional Committee for the Southern Ocean | E, F, S, R |
| 20. | Eleventh Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Beijing, 1987 | E, F, S, R |
| 21. | Second Session of the IOC Regional Committee for the Co-operative Investigation in the North and Central Western Indian Ocean, Arusha, 1987 | E, F |
| 22. | Fourth Session of the IOC Regional Committee for the Western Pacific, Bangkok, 1987 | E only |
| 23. | Twenty-first Session of the Executive Council, Paris, 1988 | E, F, S, R |
| 24. | Twenty-second Session of the Executive Council, Paris, 1989 | E, F, S, R |
| 25. | Fifteenth Session of the Assembly, Paris, 1989 | E, F, S, R |
| 26. | Third Session of the IOC Committee on Ocean Processes and Climate, Paris, 1989 | E, F, S, R |
| 27. | Twelfth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Novosibirski, 1989 | E, F, S, R |
| 28. | Third Session of the Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, Caracas, 1989 | E, S |
| 29. | First Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Hangzhou, 1990 | E only |
| 30. | Fifth Session of the IOC Regional Committee for the Western Pacific, Hangzhou, 1990 | E only |
| 31. | Twenty-third Session of the Executive Council, Paris, 1990 | E, F, S, R |
| 32. | Thirteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, New York, 1990 | E only |
| 33. | Seventh Session of the IOC Committee for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment, Paris, 1991 | E, F, S, R |
| 34. | Fifth Session of the IOC Committee for Training, Education and Mutual Assistance in Marine Sciences, Paris, 1991 | E, F, S, R |
| 35. | Fourth Session of the IOC Committee on Ocean Processes and Climate, Paris, 1991 | E, F, S, R |
| 36. | Twenty-fourth Session of the Executive Council, Paris, 1991 | E, F, S, R |
| 37. | Sixteenth Session of the Assembly, Paris, 1991 | E, F, S, R, Ar |
| 38. | Thirteenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Baja California, 1991 | E, F, S, R |
| 39. | Second Session of the IOC-WMO Intergovernmental WOCE Panel, Paris, 1992 | E only |
| 40. | Twenty-fifth Session of the Executive Council, Paris, 1992 | E, F, S, R |
| 41. | Fifth Session of the IOC Committee on Ocean Processes and Climate, Paris, 1992 | E, F, S, R |
| 42. | Second Session of the IOC Regional Committee for the Central Eastern Atlantic, Lagos, 1990 | E, F |
| 43. | First Session of the Joint IOC-UNEP Intergovernmental Panel for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment, Paris, 1992 | E, F, S, R |
| 44. | First Session of the IOC-FAO Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, Paris, 1992 | E, F, S |
| 45. | Fourteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, Paris, 1992 | E, F, S, R |
| 46. | Third Session of the IOC Regional Committee for the Co-operative Investigation in the North and Central Western Indian Ocean, Vascoas, 1992 | E, F |
| 47. | Second Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Bangkok, 1993 | E only |
| 48. | Fourth Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, Veracruz, 1992 | E, S |
| 49. | Third Session of the IOC Regional Committee for the Central Eastern Atlantic, Dakar, 1993 | E, F |
| 50. | First Session of the IOC Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1993 | E, F, S, R |
| 51. | Twenty-sixth Session of the Executive Council, Paris, 1993 | E, F, S, R |
| 52. | Seventeenth Session of the Assembly, Paris, 1993 | E, F, S, R |
| 53. | Fourteenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Tokyo, 1993 | E, F, S, R |
| 54. | Second Session of the IOC-FAO Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, Paris, 1993 | E, F, S |
| 55. | Twenty-seventh Session of the Executive Council, Paris, 1994 | E, F, S, R |
| 56. | First Planning Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Melbourne, 1994 | E, F, S, R |
| 57. | Eighth Session of the IOC-UNEP-IMO Committee for the Global Investigation of Pollution in the Marine Environment, San José, Costa Rica, 1994 | E, F, S |
| 58. | Twenty-eighth Session of the Executive Council, Paris, 1995 | E, F, S, R |
| 59. | Eighteenth Session of the Assembly, Paris, 1995 | E, F, S, R |
| 60. | Second Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1995 | E, F, S, R |

61.	Third Session of the IOC-WMO Intergovernmental WOCE Panel, Paris, 1995	E only
62.	Fifteenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Papete, 1995	E, F, S, R
63.	Third Session of the IOC-FAO Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, Paris, 1995	E, F, S
64.	Fifteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange	E, F, S, R
65.	Second Planning Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1995	E only
66.	Third Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Tokyo, 1996	E only
67.	Fifth Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, Christ Church, 1995	E, S
68.	Intergovernmental Meeting on the IOC Black Sea Regional Programme in Marine Sciences and Services	E, R
69.	Fourth Session of the IOC Regional Committee for the Central Eastern Atlantic, Las Palmas, 1995	E, F, S
70.	Twenty-ninth Session of the Executive Council, Paris, 1996	E, F, S, R
71.	Sixth Session for the IOC Regional Committee for the Southern Ocean and the First Southern Ocean Forum, Bremerhaven, 1996	E, F, S,
72.	IOC Black Sea Regional Committee, First Session, Varna, 1996	E, R
73.	IOC Regional Committee for the Co-operative Investigation in the North and Central Western Indian Ocean, Fourth Session, Mombasa, 1997	E, F
74.	Nineteenth Session of the Assembly, Paris, 1997	E, F, S, R
75.	Third Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1997	E, F, S, R
76.	Thirtieth Session of the Executive Council, Paris, 1997	E, F, S, R
77.	Second Session of the IOC Regional Committee for the Central Indian Ocean, Goa, 1996	E only
78.	Sixteenth Session of the International Co-ordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Lima, 1997	E, F, S, R
79.	Thirty-first Session of the Executive Council, Paris, 1998	E, F, S, R
80.	Thirty-second Session of the Executive Council, Paris, 1999	E, F, S, R
81.	Second Session of the IOC Black Sea Regional Committee, Istanbul, 1999	E only
82.	Twentieth Session of the Assembly, Paris, 1999	E, F, S, R
83.	Fourth Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 1999	E, F, S, R
84.	Seventeenth Session of the International Coordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Seoul, 1999	E, F, S, R
85.	Fourth Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Seoul, 1999	E only
86.	Thirty-third Session of the Executive Council, Paris, 2000	E, F, S, R
87.	Thirty-fourth Session of the Executive Council, Paris, 2001	E, F, S, R
88.	Extraordinary Session of the Executive Council, Paris, 2001	E, F, S, R
89.	Sixth Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions, San José, 1999	E only
90.	Twenty-first Session of the Assembly, Paris, 2001	E, F, S, R
91.	Thirty-fifth Session of the Executive Council, Paris, 2002	E, F, S, R
92.	Sixteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, Lisbon, 2000	E, F, S, R
93.	Eighteenth Session of the International Coordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Cartagena, 2001	E, F, S, R
94.	Fifth Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 2001	E, F, S, R
95.	Seventh Session of the IOC Sub-commission for the Caribbean and Adjacent Regions (IOCARIBE), Mexico, 2002	E, S
96.	Fifth Session of the IOC Sub-Commission for the Western Pacific, Australia, 2002	E only
97.	Thirty-sixth Session of the Executive Council, Paris, 2003	E, F, S, R
98.	Twenty-second Session of the Assembly, Paris, 2003	E, F, S, R
99.	Fifth Session of the IOC Regional Committee for the Co-operative Investigation in the North and Central Western Indian Ocean, Kenya, 2002 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
100.	Sixth Session of the IOC Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, St. Petersburg (USA), 2002 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
101.	Seventeenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, Paris, 2003 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
102.	Sixth Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 2003 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
103.	Nineteenth Session of the International Coordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Wellington, New Zealand, 2003 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
104.	Third Session of the IOC Regional Committee for the Central Indian Ocean, Tehran, Islamic Republic of Iran, 21-23 February 2000	E only
105.	Thirty-seventh Session of the Executive Council, Paris, 2004	E, F, S, R
106.	Seventh Session of the IOC-WMO-UNEP Committee for the Global Ocean Observing System, Paris, 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R); and Extraordinary Session, Paris, 20 June 2005	E*
107.	First Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (ICG/IOTWS), Perth, Australia, 3-5 August 2005	E only
108.	Twentieth Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Warning System in the Pacific, Viña del Mar, Chile, 3-7 October 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
109.	Twenty-Third Session of the Assembly, Paris, 21-30 June 2005	E, F, S, R
110.	First Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas (ICG/NEAMTWS), Rome, Italy, 21-22 November 2005	E only
111.	Eighth Session of the IOC Sub-commission for the Caribbean and Adjacent Regions (IOCARIBE), Recife, Brazil, 14-17 April 2004 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
112.	First Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami and other Coastal Hazards Warning System for the Caribbean Sea and Adjacent Regions (ICG/CARIBE-EWS), Bridgetown, Barbados, 10-12 January 2006	E only
113.	Ninth Session of the IOC Sub-Commission for the Caribbean and Adjacent Regions (IOCARIBE), Cartagena de Indias, Colombia, 19-22 April 2006 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E S*

114.	Second Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (ICG/IOTWS), Hyderabad, India, 14–16 December 2005	E only
115.	Second Session of the WMO-IOC Joint Technical Commission for Oceanography and Marine Meteorology, Halifax, Canada, 19–27 September 2005 (Abridged final report with resolutions and recommendations)	E, F, R, S
116.	Sixth Session of the IOC Regional Committee for the Western Indian Ocean (IOCWIO), Maputo, Mozambique, 2–4 November 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
117.	Fourth Session of the IOC Regional Committee for the Central Indian Ocean, Colombo, Sri Lanka 8–10 December 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
118.	Thirty-eighth Session of the Executive Council, Paris, 20 June 2005 (Electronic copy only)	E, F, R, S
119.	Thirty-ninth Session of the Executive Council, Paris, 21–28 June 2006	E, F, R, S
120.	Third Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (ICG/IOTWS), Bali, Indonesia, 31 July–2 August 2006 (*Executive Summary available separately in E,F,S & R)	E*
121.	Second Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas (ICG/NEAMTWS), Nice, France, 22–24 May 2006	E only
122.	Seventh Session of the IOC Intergovernmental Panel on Harmful Algal Blooms, Paris, France, 16–18 March 2005 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
123.	Fourth Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Indian Ocean Tsunami Warning and Mitigation System (ICG/IOTWS-IV), Mombasa, Kenya, 30 February-2 March 2007 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
124.	Nineteenth Session of the IOC Committee on International Oceanographic Data and Information Exchange, Trieste, Italy, 12–16 March 2007 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
125.	Third Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas, Bonn, Germany, 7–9 February 2007 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
126.	Second Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami and other Coastal Hazards Warning System for the Caribbean Sea and Adjacent Regions, Cumaná, Venezuela, 15–19 January 2007 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
127.	Twenty-first Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Pacific Tsunami Warning and Mitigation System, Melbourne, Australia, 3–5 May 2006 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
128.	Twenty-fourth Session of the Assembly, Paris, 19–28 June 2007	E, F, S, R
129.	Fourth Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami Early Warning and Mitigation System in the North Eastern Atlantic, the Mediterranean and Connected Seas, Lisbon, Portugal, 21–23 November 2007 (* Executive Summary available separately in E, F, S & R)	E*
130.	Twenty-second Session of the Intergovernmental Coordination Group for the Pacific Tsunami Warning and Mitigation System, Guayaquil, Ecuador, 17–21 September 2007 (* Executive Summary available in E, F, S & R included)	E*
131.	Forty-first Session of the Executive Council, Paris, 24 June–1 July 2008	E, F, R, S